Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14331 – 6 F

VENDREDI 22 FÉVRIER 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après la manifestation de Tirana

Le pouvoir albanais cède aux étudiants

Déjà-vu

TIRANA présentait mercredi 20 février un petit air de déjà-vu. Foules incontrôlées, forces de l'ordre dépassées, statues déboulonnées... D'autres régimes de la région ont connu le même scénario, ces deux dernières années, et cela s'est plutôt mal terminé pour eux.

L'étonnante facilité avec laquelle la gigantesque statue d'Enver Hoxha est tombée de son socle est-elle de bon augure? Si les symboles ont quelque sens, on se souviendra *de tout le mal qu'avaient eu les* Roumains, l'an dernier, à déboulonner celle de Lénine, à l'aide d'une grue américaine appelée à la rescousse en désespoir de cause. Le président albanais Ramiz Alia avait cru s'en tirer à bon compte en faisant subrepticement disparaître, une nuit de décembre dernier, la statue de Staline qui trônait sur le boulevard Marcel-Cachin, à Tirana.

TOUT comme, six mois plus tôt, les communistes bulgares avaient discrètement retiré de son mausolée à Sofia, toujours de nuit, la momie d'un autre émule balkanique de Staline, Gueorgui Dimitrov. Mais l'expérience montre que les peuples se contentent rarement d'un *avant-goût de la liberté. Pour le* régime du président, la seule question qui se pose désormais est de savoir combien de temps il pourra contenir cette dynamique.

M. Ramiz Alia, qui avait été désigné par Enver Hoxha pour lui succéder aux commandes de l'Etat et du Parti, ce qu'il fit en 1985, cherchait encore à préserver son héritage, tout en cédant un peu de terrain à la toute nouvelle opposition. Pour les élections du 31 mars, le Parti faisait campagne sur les acquis du régime d'Enver Hoxha, même si la veuve de l'ancien leader avait dû abandonner en décembre la direction du « Front démocratique », mouvement dont l'écrivain Ismaïl Kadaré était vice-président. Mais il est maintenant clair que pour les Albanais, ou tout au moins pour une remuante et non négligeable partie d'entre eux, l'héritage est à renier en bloc.

EN essayant de composer avec les « durs » de son Parti, M. Ramiz Alia, suivant un schéma bien connu, risque fort de tout perdre à la fois. La population s'impatiente, les étudiants et les intellectuels se radicalisent et, plus grave encore, les ouvriers se joignent à eux ; les rassemblements contestataires prennent un tour ouvertement anti-communiste.

Selon certains témoignages, la police n'a pas fait preuve d'un enthousiasme effréné pour réprimer les manifestations de mercredi. Le 12 février, le président affirmait qu'il ne céderait pas aux revendications des étudiants ; le 20, il cédait. Malgré l'inexpérience de l'opposition et le bas niveau culturel d'une population largement rurale, la carte du communisme réformé que M. Alia a choisi de jouer ne paraît guère avoir plus de chances en Albanie qu'ailleurs.

Le calme était revenu, jeudi matin 21 février, à Tirana, envahie la veille par des dizaines de milliers de manifestants qui ont déboulonné la statue de l'ancien numéro un, Enver Hoxha. Le président Ramiz Alia a annoncé qu'il prenait le contrôle du gouvernement.

Après une journée de fièvre, la capitale albanaise était quadrillée jeudi matin 21 février par l'armée et la police. La statue du père du communisme albanais, Enver Hoxha, renversée mercredi 20 février par plusieurs dizaines de milliers de manifestants a été mise en morceaux et traînée vers l'université.

Les étudiants en grève ont obtenu que le nom de l'université Enver Hoxha soit changé. Le président Ramiz Alia a déclaré qu'il prenait personnellement le contrôle du gouvernement et allait former un conseil présidentiel, qui dirigerait le pays jusqu'aux élections prévues le 31 mars. Le président albanais a assuré qu'il consulterait les partis d'opposition.

Lire nos informations page 8

Dans l'attente de la réponse de Bagdad au plan de paix soviétique

Les forces alliées multiplient les attaques terrestres contre l'Irak

Le Kremlin a annoncé, jeudi 21 février, que le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, était attendu dans la soirée à Moscou. Il devait donner la réponse de Bagdad au plan de paix soviétique, qui prévoierait d'abord l'évacuation totale du Koweït. En attendant, les forces de la coalition ont considérablement accru la pression qu'elles exercent sur l'armée irakienne. Les raids aériens et surtout les attaques au sol se sont multipliés. Soulignant l'impatience des Etats-Unis, le secrétaire d'État James Baker a déclaré : « D'une manière ou d'une autre, l'armée d'occupation irakienne quittera bientôt le Koweït. » Selon le « Washington Post », les dirigeants américains, qui ont été en contact avec leurs homologues soviétiques, ont posé des conditions à leur acceptation des propositions de M. Gorbatchev, exigeant notamment que le retrait des troupes irakiennes du Koweït se fasse en quatre jours. A Paris, où il a été reçu par M. Mitterrand, M. Velayati, ministre iranien des affaires étrangères, a déclaré : « les choses ne se passent pas aussi bien que précédemment », ajoutant que le message des Irakiens pourrait n'être « pas très clair ».

Déblayer le terrain

DHAHRAN

de notre envoyée spéciale

L'offensive terrestre alliée n'a-t-elle pas déjà commencé, à la manière annoncée par le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, lors de sa dernière visite en Arabie saoudite le 11 février, c'est-à-dire par des assauts terrestres ou amphibies limités pour obliger les troupes irakiennes à sortir de leurs trous? En est un signe la multiplication, depuis trois ou *quatre jours, des incursions* terrestres ou héliportées en territoire koweïtien ou irakien, destinées tout autant, semble-t-il, à déblayer le terrain avant une éventuelle avance généralisée des troupes qu'à tester la résistance d'une armée dont certains continuent de penser qu'elle est prête à se rendre. D'autant que ces mouvements coïncident avec une nette intensification des bombardements aériens.

Tout en multipliant les déclarations sur l'imminence d'une offensive de grande envergure, qu'on ne peut bien évidemment pas exclure, les alliés ne cherchent-ils pas à l'éviter en accentuant leur pression pour provoquer l' *« effondrement »* des troupes irakiennes, considéré comme proche par le commandant en chef de l'opération « Tempête du désert », le général américain Norman Schwarzkopf.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 7

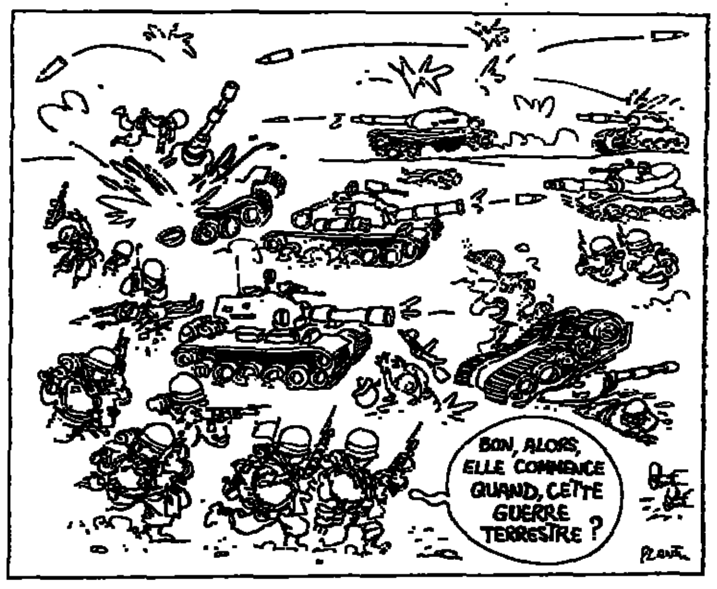

Le pas de clerc de M. Eltsine

Désavoué par le parlement soviétique, le président de la Russie risque de l'être aussi par ses députés

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

La réaction ne s'est pas fait attendre et les adversaires de Boris Eltsine semblent triompher. Au lendemain de son intervention télévisée appelant à la *« démission immédiate »* du président Gorbatchev, le Parlement soviétique a fait corps contre le dirigeant russe en votant, mercredi 20 février, une résolution pour condamner sa prise de position. C'était prévisible, mais ce qui l'était moins ce fut le caractère massif du vote (292 voix pour, 29 contre et 27 abstentions) et surtout la grande discrétion des partisans d'Eltsine, sur la défensive et pris de court par son initiative.

Ils sont en fait de moins en moins nombreux à assister aux séances du Kremlin, déjà boycottées par leurs alliés potentiels, les indépendantistes des Républiques. La tribune fut donc laissée aux plus conservateurs, ceux qui ont voulu voir dans la déclaration d'Eltsine un *« appel à la guerre civile »*, à la *« désintégration de l'union »*, voire à la *« restauration de l'ordre bourgeois »*.

Un représentant du groupe de droite Soyouz en a profité pour appeler une nouvelle fois à l'instauration de l'état d'urgence dans tout le pays. Une proposition qui a trouvé un écho atténué dans la résolution votée. Celle-ci affirme que les propos de M. Eltsine *« contraires à la constitution créent une situation extraordinaire dans le pays »*.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite page 8

Lire également

■ Le film des événements: «Ultimatum» par JACQUES DE BARRIN

■ M. Tarek Aziz apportera «prochainement» la réponse de Bagdad à Moscou

■ Les services secrets israéliens sont accusés d'imprévoyance par ALAIN FRACHON

■ Ryad s'efforce de convaincre que les valeurs du djihad sont de son côté par DANIEL SCHNEIDERMANN

■ Trois ambassades des pays de la coalition ont été la cible d'attentats *pages 3 à 8*

■ Les gendarmes du Conseil de sécurité par MAURICE DUVERGER *page 2*

AFFAIRES

■ Les entreprises et l'après-guerre: les industriels français toujours fascinés par l'Irak; les sociétés allemandes craignent des représailles; les impayés irakiens pèsent sur les firmes allemandes *pages 27 à 29*

L'Etat-actionnaire va privilégier l'aéronautique et l'électronique

Avec la détérioration des comptes des entreprises publiques, l'Etat-actionnaire se trouve à nouveau confronté à un difficile débat sur les dotations en capital. Mercredi 20 février, il a décidé d'accorder 2 milliards de francs à Air France pour lui permettre de poursuivre son programme d'investissement.

Il ne lui reste plus à répartir, pour 1991, que 4,8 milliards de francs. Outre les sociétés de télévision (A 2, FR 3...), les candidats du secteur industriel et concurrentiel sont nombreux. Rien ne sera accordé à Renault et à EMC (Entreprise minière et chimique) cette année. Le gouvernement souhaite en effet privilégier les entreprises de l'aéronautique et de l'électronique. Les difficultés à recapitaliser certaines firmes pourraient conduire à relancer le débat sur l'ouverture du capital des sociétés nationales.

Lire page 25 l'article d'ÉRIC LE BOUCHER

LIVRES ◆ IDÉES

■ Jean Tardieu, côté ombre : rencontre avec un « jeune-vieux » poète drôle, inquiet et grave ■ Mots interdits : la littérature clandestine et les œuvres pornographiques du siècle des Lumières ■ Où nous mène notre généalogie? Deux portraits contrastés de la Sicile et de l'Auvergne par Dominique Fernandez ■ Sous le signe de la danse de mort, une nouvelle lecture de l'histoire européenne entre les deux guerres ■ Richesse des temps « barbares », un bilan des travaux de Pierre Riché ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : *« Hervé Guibert, écrire avec son sang »*.

Pages 17 à 24 - section B

POUR LE FISC, VOUS ÊTES TOUS COUPABLES !

Profession par profession, comment vous défendre.

Les « bouchons » des vacances

Des mesures exceptionnelles pour prévenir les embouteillages, et sans doute un prochain retour aux trois zones scolaires **page 25**

La vie dans un ghetto sud-africain

Scepticisme et espoir avant l'abolition des dernières lois de l'apartheid **page 8**

Au Festival de cinéma de Berlin

« Le Joueur de tango », de Roland Graf, d'après le roman de Christoph Hein, évoque les années 60 dans l'ex-RDA *page 12*

Reprise des pourparlers du GATT

La CEE accepte de négocier sur les subventions agricoles **page 26 - section C**

Le sommaire complet se trouve page 32 - section C

M 0147 - 0222 0 - 6,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 850 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

TRAIT LIBRE

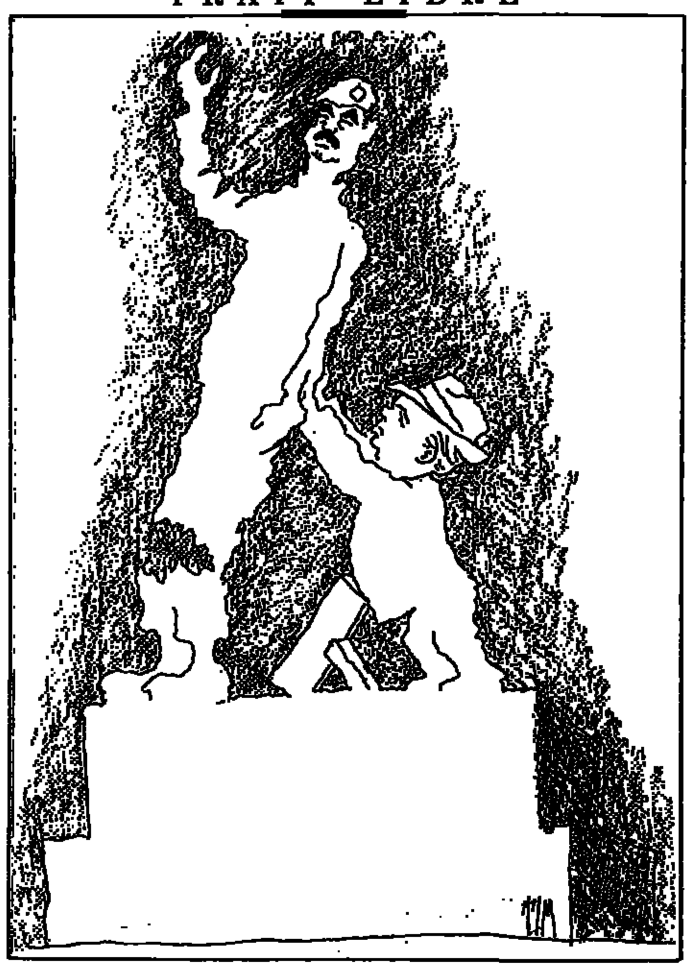

COURRIER

Le dégoût ou la pitié

Le lundi 30 novembre 1942, Paul Léautaud écrivait ceci dans son *Journal littéraire* :

« En même temps que la cruauté de la guerre, l'appauvrissement des belligérants, la misère des populations – sa stupidité. Un jour, les combats cesseront, les diplomates s'assoieront autour d'une table, on élaborera des traités, la signature de la paix suivra, les relations diplomatiques reprendront leur cours normal, avec tout leur protocole de bienséances. Et les hommes seront morts, d'autres blessés d'une façon ou d'une autre pour le restant de leur vie, des enfants seront sans père, des pays seront ruinés et des merveilles uniques auront été détruites. La raison chancelle devant de pareils spectacles, on ne sait qu'éprouver le plus : du dégoût ou de la pitié. N'aurait-il pas mieux valu commencer par où, forcément, on finira : négocier, discuter, s'entendre. Honte à ceux qui s'y sont refusés. Canailles ou imbéciles. »

Cela, il faut le dire.

JEAN-BERNARD BOURTSEFF
Cazères (Haute-Garonne)

Consommons...

Que penser de cette sinistrose (entretenue par certains médias) qui nous pousse depuis plusieurs mois à ne plus consommer ? Certes la guerre du Golfe n'a rien de réjouissant mais elle est devenue inévitable, elle reste lointaine avec peu de risques d'extension et l'approvisionnement en denrées essentielles n'est en rien perturbé. (Le pétrole est en baisse et la Bourse à la hausse.)

Passe encore que nous hésitions à prendre l'avion vers certains pays, mais de là à ne plus acheter d'immobilier, de chaînes hi-fi, ou à ne plus aller au restaurant, c'est un pas qu'il faut éviter de franchir sous peine d'une véritable récession économique.

Nous craignons les licenciements mais nous en sommes directement responsables en réduisant inopinément nos dépenses : c'est un suicide collectif dont l'économie occidentale aura beaucoup plus de mal à se remettre que des dépenses militaires.

Quelles que soient nos craintes pour les militaires ou les civils exposés aux violences irakiennes, le meilleur moyen de soutenir notre pays (et le moral des troupes) n'est-il pas de continuer à vivre et consommer pour faire face et montrer notre force et notre détermination par un comportement positif.

DENIS BEAU
Versailles

Il faut sortir du bois

Le siècle s'est arrêté à la dernière décennie. Un autre naît dans un tourbillon de haine. Notre pays n'échappera pas à cette tourmente. La guerre du Golfe va dessiner les contours d'un nouveau monde où les hostilités perdureront au-delà du présent conflit. En une année, nous sommes passés sans transition de la sociologie à l'histoire. L'Europe de l'Est avait la première réveillé en fanfare les dormeurs d'Occident. Le monde à notre porte redevenait tragique. A l'Ouest, on commémore, à l'Est puis au Sud, désormais, on compte ses morts.

Les dirigeants européens étaient habiles dans leurs frontières, manœuvraient à leur aise dans leur pré carré, fût-il communautaire, dissertaient brillamment sur les vertus démocratiques et le droit des hommes.

Aujourd'hui, il faut sortir du bois et choisir son camp. La guerre est à nos trousses et le théâtre, d'opéra Goude est devenu celui des opérations. Notre destin national est dorénavant subordonné à la puissance de feu *« des armes qui parlent »*. Ce bavardage des machines coupe la parole à toute négociation humaine.

Bleusaille dans une guerre – ou après-guerre – de cent ans, nous ne nous sortirons pas de ce guêpier sans que les damnés de la terre ne nous regardent tirer dans le dos d'innocents.

CHRISTIAN DE MAUSSION
Paris

L'« écharde sacrée » de la Palestine

On présente actuellement la création d'un Etat palestinien à côté d'Israël comme la solution miracle dans la région.

Mais comment imagine-t-on que vivront ces deux Etats ennemis-jumeaux, dont les frontières seront enchevêtrées l'une dans l'autre ? Avec une Palestine coupée en deux entre Gaza, archi-surpeuplée, et la Cisjordanie à la démographie également exponentielle ? Y aura-t-il toujours assez de Juifs d'URSS ou d'ailleurs pour faire contrepoids ?

D'autre part, puisque l'on sait bien que la mise en cause d'Israël est le seul lien « solide » entre les pays arabes déchirés et divisés, *« un portemanteau commode sur lequel chaque Etat accroche ses intérêts particuliers »*, (n'est-ce pas, Saddam Hussein ?), selon le mot du cinéaste égyptien Tewfiq Salah, croit-on vraiment que, cette question réglée, le monde arabe retrouvera comme par enchantement la paix de l'âme et de l'esprit ?

Je ne dis certes pas qu'il ne faut pas chercher une solution pour le peuple palestinien, qui paie pour les fautes des autres. Je ne prétends pas que la création d'un Etat palestinien ne soit pas nécessaire et souhaitable. Je pose seulement la question : retirée l'« écharde sacrée » de la Palestine, tout ira-t-il pour le mieux dans le meilleur des mondes arabes ?

GUY HENNEBELLE
Courbevoie

La guerre du Golfe

Les gendarmes du Conseil de sécurité

par Maurice Duverger

PARCE que 90 % des troupes engagées dans la libération du Koweït sont américaines, le président Bush estime que son pays devra peser le même poids dans l'établissement de la paix. Il oublie ainsi les principes au nom desquels la bataille a été engagée. L'écrasante prépondérance de leur armée justifie que les Etats-Unis exercent le commandement militaire des coalisés. Elle ne leur confère aucune autorité politique quant à la définition des buts de guerre, à la décision d'arrêter ou de poursuivre les combats, à l'élaboration de la paix. Le général Schwarzkopf ne commande pas les troupes d'une alliance entre Etats, naturellement dominée par le plus fort d'entre eux. Il commande des soldats dont les pays respectifs ont fait la force publique de l'ONU dans le cadre de la résolution 678 du Conseil de sécurité.

Imaginée par la Société des nations voici plus d'un demi-siècle et depuis lors toujours inefficace, la sécurité collective dispose ainsi d'une puissance supérieure à celle de l'agresseur, pour la première fois dans l'Histoire. En envoyant rapidement un corps expéditionnaire considérable pour contenir l'expansionnisme de Saddam Hussein, en poussant les Nations unies à condamner l'invasion et l'annexion, en leur donnant les moyens d'arracher sa proie au prédateur, le président Bush a permis d'envisager l'avènement d'un nouvel ordre international. Qu'une telle initiative ait été surtout motivée par la volonté de protéger l'or noir de la région, cela n'est pas scandaleux comme le crient les pacifistes avec des slogans infantiles. En s'emparant du Koweït par une agression brutale, Saddam Hussein a révélé brusquement qu'il rejetait désormais les règles qui régissent la coexistence des Etats. Du même coup, il mettait à sa merci l'Arabie saoudite et les Emirats, en s'assurant ainsi le contrôle des deux tiers des réserves du pétrole nécessaire à l'industrie de la planète.

Force et droit

Qu'un nouvel ordre international soit établi par la guerre, ce désordre abominable et suprême, cela apparaît naturellement scandaleux. Mais il faut en passer par là tant que les agresseurs ne comprennent pas qu'une force supérieure à la leur est désormais capable de les contenir. Recommence aujourd'hui, dans le cadre des relations entre Etats, l'évolution accomplie autrefois à l'intérieur de chacun pour substituer la paix civique aux pirateries féodales. L'Etat de droit n'a pu s'établir qu'en se dotant d'une force publique supérieure aux forces privées, capable ainsi d'imposer le respect du droit par les citoyens. De même, le droit international ne peut être effectif que si l'ONU a les moyens d'imposer son respect par les Etats.

Dans les deux cas, ces moyens se retournent contre le droit s'ils ne sont pas eux-mêmes astreints à le respecter. A l'intérieur des Etats, l'omnipotence de l'armée ou de la police conduit à la dictature. Dans les relations entre Etats, la domination de l'un d'eux tend vers l'impérialisme, cette dictature sur les nations. Le nouvel ordre international deviendrait une sinistre dérision s'il s'avérait finalement le masque d'une hégémonie militaire que les Etats-Unis chercheraient ainsi à substituer à l'ancien équilibre bipolaire, en profitant de l'affaiblissement de l'Union soviétique.

Ils ont d'autant plus la possibilité de le faire qu'on se trouve ici dans une situation très différente de celle de l'Etat de droit, où la force publique est soumise à une autorité politique établie et reconnue comme telle. Dans l'ordre international qui s'élabore, l'autorité politique n'est qu'embryonnaire et ne contrôle pas l'exercice de la force publique. Dans les Etats, les gendarmes obéissent au gouvernement dont ils sont des fonctionnaires. Dans l'ONU, il n'y a pas de véritable gouvernement et les armées de certains Etats peuvent seules faire office de gendarmes efficaces. Les gouvernements qui acceptent ainsi de sacrifier la vie de leurs citoyens pour établir un ordre international sont naturellement tentés de tourner celui-ci à leur profit.

Querelles franco-anglaises

L'article 48 de la Charte ne permet pas au Conseil de sécurité d'intervenir dans les opérations militaires qui appliquent ses décisions. Mais il a évidemment le droit et le devoir d'arrêter ces opérations dès que l'objectif qui leur a été assigné est atteint : c'est-à-dire, en l'occurrence, dès que le Koweït aura été libéré par les forces multinationales ou que l'Irak se sera sérieusement engagé à l'évacuer sans délai. Il deviendra également l'autorité suprême pour définir les règles susceptibles d'établir une paix et une sécurité durables dans toute la région concernée par l'agression irakienne et par l'action de police internationale qui l'aura réprimée. Certes, le veto des membres permanents limitera ses initiatives dans ce domaine. Mais il ne *pourra pas facilement être brandi* s'il apparaît trop contraire aux principes invoqués pour justifier des opérations militaires. Il est difficile de violer ouvertement le droit quand on a fait une guerre au nom du droit.

Quelques points sont clairs, à cet égard. On ne pouvait pas accepter d'établir un lien entre l'occupation du Koweït et la libération de la Cisjordanie et de Gaza : la violation du droit quelque part n'autorisant pas à en réclamer l'application ailleurs. Mais le nouvel ordre international donne force de loi à toutes les résolutions du Conseil de sécurité qui a désormais les moyens de les rendre effectives. Après avoir fait la guerre pour appliquer la résolution 678, comment pourrait-on refuser des pourparlers pacifiques pour appliquer la résolution 242 ? Après avoir fait la guerre pour rétablir l'indépendance du Koweït et protéger celle de l'Arabie saoudite et des Emirats, comment admettre que ces Etats féodaux conservent pour eux seuls les immenses bénéfices pétroliers au lieu d'en accepter une répartition équitable entre les pays de la région pour assurer le développement économique de celle-ci ?

Certes, l'application de tels prinils sont dans la logique du nouvel ordre international. Il est naturel que les Etats-Unis préfèrent garder les mains libres dans ce domaine quand ils portent le fardeau principal des opérations militaires. Ils auraient intérêt néanmoins à proclamer sans délai de tels buts de guerre pour regagner la confiance des peuples arabes. A cet égard, la Communauté européenne est beaucoup plus concernée, ce qui confère une responsabilité particulière aux deux membres permanents qui la représentent en fait au Conseil de sécurité : la Grande-Bretagne et la France. Quand l'une et l'autre comprendront-elles que leurs vieilles querelles au Proche-Orient doivent faire place à une étroite coopération pour empêcher que Washington ne les y supplante complètement ? Quand la première, qui a si longtemps défendu l'équilibre européen, comprendra-t-elle que l'unité européenne peut seule maintenant rétablir un équilibre mondial pour empêcher qu'une hégémonie américaine ne succède à la coexistence de deux Grands ?

Retour des stéréotypes

par Pierre Guerlain

LA guerre du Golfe a ravivé les tensions entre pays, pas tant au niveau des classes politiques qu'à celui des populations. L'Américain un peu niais, dominateur, prêt à en découdre pour coloniser une partie du monde côtoie le Français lâche, intrigant, qui n'a aucun principe et qui est prêt à négocier avec tout le monde pour continuer à se bercer d'illusions sur la grandeur de son pays. Nicholas Ridley, un ministre britannique, avait dû, il y a quelques mois, démissionner après avoir fait des remarques insultantes sur les Allemands (grossiers et dominateurs) et les Français (les petits toutous des premiers). Aujourd'hui, les Allemands sont à la fois tous assimilés aux entreprises qui ont livré des armes et des gaz visant Israël et, en même temps, aux « pacifistes » qui refusent la guerre, même lorsque l'agresseur a déjà frappé. On accuse les Britanniques d'être les *« Musterschüler »* (élèves modèles) de l'Amérique dans le pays qui a lui-même été vilipendé dans ces termes pendant trois décennies.

Les divisions et conflits qui se font jour rappellent bien sûr les étranges rapprochements à l'intérieur de certains pays, comme la France où M. Le Pen, les Verts et M. Krivine font des analyses parfois très proches. Les fissures et brisures entre pays dénotent un emballement du mécanisme de la quête du bouc émissaire, la fragilité des alliances au niveau des populations et la persistance de stéréotypes éculés que l'on pense souvent disparus à tout jamais.

L'information, même celle qui n'est pas soumise à une censure, ne change pas les préjugés, au contraire elle les nourrit. Chacun s'empare des lambeaux de vérité qui lui conviennent et rebâtit le monde selon ses passions.

Beaucoup de musulmans refusent de voir les crimes de M. Hussein. Beaucoup d'Occidentaux se laissent aveugler par leurs préjugés nationalistes ou idéologiques vis-à-vis de leurs propres amis et alliés.

La crise et la guerre du Golfe laisseront des traces. *The Economist* dit : *« They'll remember their friends » (« Ils se souviendront de qui étaient leurs amis »)* en parlant des Etats-Unis et de leur attitude après la guerre, cette « connerie » que le dictateur irakien a faite. L'ère des rancœurs et des méfiances est déjà là, ceux qui sont sommés de payer en dollars ce qu'ils ne payent pas en sang et matériel paieront en mauvaise image et refus de contrats plus tard. Les alliés d'aujourd'hui sont déjà des ennemis, des traîtres, des tièdes.

Le Japon et l'Allemagne, dit-on, devraient bénéficier des retombées économiques de cette guerre qui n'est pas la leur, ce qui expliquerait l'irritation des Anglo-Saxons, en fâcheuse posture économique et *en première ligne pour faire* respecter le droit et assurer l'approvisionnement du monde en pétrole. La paix va donner lieu à des règlements de compte et à des luttes acharnées ; les images d'aujourd'hui, héritées du passé mais soumises à une nouvelle torsion, préparent les affrontements de demain.

▶ Pierre Guerlain est professeur agrégé d'anglais et enseignant à l'Institut d'études politiques de Paris.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant.*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE SA

Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

111 MON 02

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______

Code postal : ______
Localité : ______

Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP.Paris RP

هكذا من الأصل

LA GUERRE DU GOLFE

Le film des événements

Ultimatum

A force de demeurer trop longtemps sans réponse, les appels à la raison lancés à l'Irak par les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, se sont transformés en ultimatum. A pratiquer ainsi la politique « du bord du précipice », le dictateur de Bagdad voit s'éloigner toute perspective de retirer honorablement ses troupes du Koweït.

« D'ici à vingt-quatre heures, de la fin de cette journée à celle de demain, Saddam Hussein aura dû faire savoir s'il est décidé à se retirer du Koweït sans condition, sans tergiversations et sans équivoque », a déclaré, mercredi 20 février, M. Jean Lecanuet, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense, à l'issue d'une audition de M. Roland Dumas.

Réagissant à cette mise en demeure, la Maison Blanche et le Pentagone ont dit tout ignorer *« d'une date-butoir pour le déclenchement de l'offensive terrestre »*. M. James Baker, le secrétaire d'État américain, n'en a pas été, pour autant, moins clair. *« D'une manière ou d'une autre*, a-t-il averti, *l'armée d'occupation irakienne quittera bientôt le Koweït. »*

On laisse entendre, de source diplomatique proche de l'ONU, que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont dressé une liste de conditions préalables à l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu : calendrier de retrait des troupes irakiennes, reconnaissance de la légitimité du gouvernement koweïtien, réouverture des ambassades étrangères et échange des prisonniers.

Tout donne à penser que, dans cette hypothèse, les pays membres de la coalition veilleront à ce que Bagdad ne puisse rapatrier, du front, le gros de ses équipements militaires, contraignant ainsi leur adversaire à une reddition pure et simple.

Sans empressement

Relation de cause à effet ? En tout cas, l'Irak n'a manifesté aucun empressement à réagir au plan de paix de M. Mikhaïl Gorbatchev. Radio-Bagdad a annoncé, mercredi soir, la décision du Conseil de commandement de la révolution, réuni sous la présidence de Saddam Hussein, de renvoyer *« prochainement »* à Moscou M. Tarek Aziz, le chef de la diplomatie, porteur d'une réponse que les responsables soviétiques espèrent *« claire et positive »*.

En visite à Paris, où il a rencontré M. Mitterrand, M. Ali Akbar Velayati, le ministre iranien des affaires étrangères, a précisé que M. Tarek Aziz se rendrait jeudi à Moscou. Il a souhaité, lui aussi, que Bagdad réponde *« très clairement »* aux récentes propositions du Kremlin.

Ces propositions, le gouvernement italien les a jugées *« parfaitement en accord avec la résolution des Nations unies »*, manifestant ainsi, comme l'avaient fait auparavant les dirigeants allemands, une notable différence d'appréciation avec les trois « grands » de la coalition anti-irakienne. Evoquant l'hypothèse d'un retrait des troupes irakiennes du Koweït, le porte-parole du Quai d'Orsay a qualifié, mercredi, d'*« assez naturelle »* – ce qui l'est probablement beaucoup moins aux yeux des Etats-Unis – la convocation du Conseil de sécurité de l'ONU pour en examiner les conséquences.

« Celui qui veut tenter sa chance sera la proie du feu », a menacé, une nouvelle fois, le ministre irakien de l'information. Dans un communiqué, l'armée reproche aux *« ennemis »* de Bagdad *« d'avoir rejeté toutes les initiatives honnêtes et pacifiques »* mais se dit prête à *« s'accrocher à tous les moyens qui* [nous aiderons] *à sortir de cette bataille sains et saufs et victorieux »*.

S'écartant de sa réserve, le colonel Kadhafi a exprimé l'intention d'ouvrir un front qui s'étendra de l'océan Atlantique jusqu'au Golfe *« contre les Etats-Unis et leurs intérêts »* s'il s'avérait que la guerre en cours était *« une affaire de vengeance et d'agressions »*.

Si l'ordre de déclenchement de l'offensive terrestre est donné, il sera transmis *« presque instantanément »*, a indiqué un porte-parole du Pentagone. Les troupes alliées sont maintenant engagées dans des combats d'envergure qui vont bien au-delà des escarmouches de ces derniers jours, destinées essentiellement à *« sonder »* les défenses irakiennes. *« Nous pratiquons une politique agressive de patrouille et de reconnaissance dans la zone frontalière »*, a admis, mercredi, le général Richard Neal, chef d'état-major adjoint des forces américaines dans le Golfe.

Tue-mouches

Ainsi, près de cinq cents soldats irakiens ont été faits prisonniers, mercredi après-midi, à la frontière nord de l'Arabie saoudite, au cours d'une attaque américaine menée contre des bunkers par des hélicoptères de combat Apache. D'autre part, un soldat américain a été tué et sept autres blessés lors d'un autre engagement à proximité de la frontière koweïto-saoudienne.

A cet égard, le général Norman Schwarzkopf, le commandant en chef de l'opération « Tempête du désert », a sévèrement mis en garde ses chefs militaires après l'intervention d'hélicoptères Apache qui avaient tiré au moins cent missiles antichars Hellfire pour ne détruire que des camions, des postes d'observation et des éléments d'infanterie dispersés. *« Utilisez un tue-mouches pour tuer les mouches*, leur a-t-il suggéré. *Mais, gardez vos meilleures munitions pour des objectifs appropriés. »*

« A l'heure actuelle, on n'accorde pas assez d'attention aux souffrances du peuple koweïtien. Jusqu'ici, personne n'a dit combien de gens ont été exécutés là-bas », a regretté, mercredi, M. Edouard Chevardnadze, l'ancien chef de la diplomatie soviétique, dont c'était la première apparition en public depuis sa démission, il y a deux mois. Quant au prince héritier du Koweït, qui fait office de premier ministre, il a promis, dans un entretien accordé, jeudi, au journal britannique *The Independent*, le rétablissement de la Constitution et l'élection d'un nouveau Parlement. Il n'a pas exclu *« une présence militaire étrangère si la sécurité du pays le requiert »*, ni même l'*« imposition de la loi martiale si les intérêts du peuple l'exigent »*.

JACQUES DE BARRIN

Selon la radio irakienne

M. Tarek Aziz apportera « prochainement » la réponse de Bagdad à Moscou

« Le Conseil de commandement de la révolution a décidé d'envoyer Tarek Aziz à Moscou prochainement avec la réponse aux propositions de Gorbatchev », a annoncé Radio-Bagdad mercredi 20 février au soir, à l'issue d'une réunion du CCR présidée par M. Saddam Hussein. C'était la première fois que Bagdad indiquait son intention de répondre aux propositions qui ont été faites par le président soviétique lundi à Moscou au ministre irakien des affaires étrangères. Aucune autre précision quant à ce *« prochainement »* ni quant à la nature de la réponse irakienne n'a été donnée par Bagdad. Dans plusieurs capitales occidentales, on faisait valoir mercredi que la réponse au plan soviétique devait venir d'Irak, non de Washington ou de Londres, tandis qu'à Moscou on indiquait que ce plan pouvait faire l'objet d'une concertation avec les coalisés et d'aménagements, et que sur le terrain la pression militaire s'intensifiait.

Aucune autre information n'a été donnée par Bagdad sur la réunion du Conseil du commandement de la révolution, sinon qu'y participaient entre autres le président du Parlement irakien, Saadi Mahdi Saleh, et le ministre de l'information, Latif Nassif al-Jassem, lequel avait déclaré quelques heures plus tôt que l'armée irakienne *« était prête aux sacrifices pour dissuader et écraser toute agression »* et que *« celui qui voudrait tenter sa chance serait la proie du feu »*.

Si l'on en juge par les déclarations contradictoires faites à Moscou depuis lundi, les Soviétiques ignoraient comme tout le monde la forme qu'allait prendre la réponse de Bagdad à leur *« plan de paix »* : mardi, le ministre des affaires étrangères, M. Bessmertnykh, avait annoncé le retour de Tarek Aziz dans la capitale soviétique *« dans les plus brefs délais »*. Mercredi soir, après un silence de plus de quarante-huit heures de la part de Bagdad, M. Bessmertnykh quittait cependant Moscou pour une visite à Madrid prévue de longue date, et le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Vitali Tchourkine, rappelait que l'URSS dispose d'une ambassade à Bagdad et que la réponse irakienne pouvait être transmise par ce canal, sans que M. Tarek Aziz ait besoin de revenir à Moscou. *Le chef de la diplomatie iranienne, M. Velayati, en visite à Paris, a estimé jeudi, dans une conférence de presse, que cette voie diplomatique aurait déjà pu être utilisée par les Irakiens. Selon lui, Bagdad ne disposerait *plus que de vingt-quatre ou quarante-huit* heures pour faire connaître sa réponse.

M. Tchourkine et d'autres responsables soviétiques se sont d'autre part efforcés mercredi de minimiser les réactions négatives des Occidentaux à leur plan. Le porte-parole de la présidence, M. Ignatenko, démentait que le message de George Bush à Mikhaïl Gorbatchev puisse être considéré comme une réponse négative. M. Tchourkine soulignait que M. Bessmertnykh avait eu un entretien téléphonique avec son homologue américain, que les échanges se poursuivaient et que les espoirs de voir se briser l'unité de la coalition *« étaient sans fondement »*. M. Alexeï Kojemiakov, membre du département international du comité central, déclarait pour sa part que le plan soviétique pouvait encore être modifié moyennant *« un dialogue entre l'URSS et les autres pays de la coalition »*.

Enfin, prenant la parole pour la première fois en public depuis sa démission, M. Edouard Chevardnadze a affirmé mercredi, lors de la réunion constitutive de l'Association de politique étrangère, dont il a été élu président, que la politique étrangère soviétique n'avait pas varié depuis son départ et que l'attitude de Moscou dans la crise du Golfe était *« irréprochable »*. L'ancien ministre a cependant pris le contre-pied de certaines déclarations, faites notamment par M. Primakov, à propos des victimes civiles en Irak. *« Ces préoccupations sont légitimes*, a-t-il dit, *mais le Koweït aussi est un pays arabe et musulman. Il ne faut pas oublier qu'il a été annexé et qu'il y a eu là-bas aussi de nombreuses victimes. »*

A Londres, le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, a eu mercredi un long entretien avec l'ambassadeur d'URSS, M. Leonid Zamyatine, à qui il a expliqué que le plan soviétique ne répondait pas à toutes les exigences des résolutions du Conseil de sécurité. Un peu plus tard, M. Hurd estimait qu'une solution militaire à la crise du Golfe était *« plus probable »* qu'un retrait volontaire irakien du Koweït, même si ce dernier était *« encore concevable »*.

A Rome, nous indique notre correspondant, Patrice Claude, le ministre des affaires étrangères, M. De Michelis, a affirmé que *« contrairement à ce que prétend la presse, il n'y a aucune contradiction entre les positions des différents pays de la CEE vis-à-vis du plan de M. Gorbatchev »*. Pour l'Italie, *« la question décisive est de repasser de la voix des armes à celle de la diplomatie »*. Mais il faut, pour ce faire, *« que l'Irak procède à un retrait total, immédiat et inconditionnel du Koweït »*. Pour le ministre, c'est ce point précis du plan Gorbatchev, et rien d'autre pour le moment, que Rome soutiendrait. Au palais Chigi, siège de la présidence du conseil, on faisait savoir que M. Andreotti, après s'être entretenu par téléphone avec MM. Bush, Gorbatchev et Rafsandjani, réaffirmait qu'il *« appréciait »* la tentative soviétique et qu'il confirmait *« une disponibilité qui ne doit pas être confondue avec de la faiblesse »*.

Explication possible de cette *« petite différence »* transalpine par rapport à la position française ou britannique : jeudi 21 février, le Parlement devait approuver l'additif budgétaire pour couvrir les frais de l'expédition armée italienne dans le Golfe (quatre navires et neuf avions Tornado).

C. T.

D'après le « Washington Post »

M. Bush a demandé à M. Gorbatchev d'ajouter trois points à son plan de paix

Climat d'attente à Washington, où les responsables américains ont tenu des propos contradictoires. Des échanges se sont poursuivis avec Moscou durant la journée du 20 février pour préciser le détail du plan de paix soviétique auquel, selon le *Washington Post*, M. George Bush aurait rajouté trois points supplémentaires. Le secrétaire d'Etat, M. James Baker tout en confirmant implicitement que la Maison Blanche attendait la réponse de Bagdad, a réaffirmé que les Etats-Unis étaient toujours attachés au strict respect par l'Irak des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le président américain George Bush a demandé à son homologue soviétique Mikhaïl Gorbatchev d'ajouter trois points supplémentaires à son initiative pour la paix, a indiqué, dans son édition du jeudi 21 février, le *Washington Post*, citant des sources diplomatiques. La Maison Blanche, à en croire le quotidien, aurait ainsi demandé un retrait irakien dans les quatre jours suivant l'accord sur ce retrait ; un « répertoire » de tous les champs de mines installés par l'Irak ainsi que la libération de tous les prisonniers. Selon le *Washington Post*, les Etats-Unis ne peuvent pas demander que l'Irak dépose les armes, car ce ne serait pas conforme aux résolutions de l'ONU, qui réclament un retrait irakien du Koweït, mais le délai de quatre jours contraindrait les troupes irakiennes à abandonner au Koweït une importante quantité de matériel militaire, en particulier des chars.

Ces nouvelles exigences américaines auraient été transmises mercredi à l'Union soviétique. La Maison Blanche a été en contact avec le Kremlin tout au long de la journée du 20 février, a par ailleurs confirmé à la presse le conseiller du président Bush pour les affaires de sécurité nationale, M. Brent Scowcroft, à l'occasion d'un dîner officiel en l'honneur de la reine Margrethe de Danemark. Le contredisant presque, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a affirmé ne pas être au courant d'une date limite fixée par les alliés à jeudi soir pour que l'Irak donne sa réponse à M. Gorbachev. *« La seule date limite que nous lui ayons donnée était le 15 janvier »*, a ajouté M. Fitzwater.

Au cours du dîner à la Maison Blanche – le premier dîner officiel depuis le début de la guerre, – le président Bush a tenu à réaffirmer une nouvelle fois, dans un toast en l'honneur de la reine Margrethe, que la guerre contre les forces irakiennes était *« juste »*. *« Contrairement à ce qui s'est passé pendant la guerre du Vietnam*, a-t-il expliqué, *les Américains sont unis derrière leurs soldats dans le Golfe. Et nous allons l'emporter, et nos forces et les vôtres garantiront que la flamme de la liberté illumine le Koweït. »*

L'Irak devra de toute façon se retirer

Plus tôt dans la journée, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, avait expliqué que la coalition anti-irakienne ne perdrait pas la guerre et que, *« d'une façon ou d'une autre »*, l'armée irakienne devrait se retirer *« bientôt »* du Koweït. Pour la première fois aussi il a indiqué implicitement que les Etats-Unis attendaient la réaction de l'Irak au plan de paix soviétique concernant son retrait du Koweït. Raccompagnant la reine de Danemark après un déjeuner au département d'Etat, M. Baker, commentant le fait que les Soviétiques attendaient toujours une réponse de l'Irak, a laissé tomber cette petite phrase : *« Alors, voyons ce qui arrivera. »*

Propos qui contrastaient avec ceux qu'il avait tenus un moment plus tôt, au cours du déjeuner. Le président Saddam Hussein *« a choisi la guerre au lieu de la paix »*, avait déclaré le secrétaire d'Etat, qui venait d'avoir un entretien avec son homologue soviétique, M. Bessmertnykh : *« C'est une guerre que nous n'avons pas voulue, mais c'est aussi une guerre que nous ne perdrons pas. (...) Le mandat des Nations unies est d'éjecter l'Irak du Koweït. Le mandat des Nations Unies est clair comme de l'eau de roche et il ne peut y avoir de négociation sur son sens, et il ne devrait y avoir aucune confusion sur ce qui doit être fait. L'Irak doit quitter le Koweït immédiatement, totalement et sans condition, et l'Irak doit se soumettre aux autres résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies applicables »*. – *(AFP, Reuter.)*

Dans les propositions soviétiques

Le retrait irakien du Koweït précéderait l'annonce d'un cessez-le-feu

Selon le *Times* de Londres de ce jeudi 21 février, l'ambassadeur soviétique en Grande-Bretagne, M. Leonid Zamyatine, a révélé les grandes lignes du plan proposé par M. Gorbatchev pour obtenir le retrait des Irakiens du Koweït. Ce plan, selon le journal britannique, s'articule en deux étapes :

« 1re étape :

– Bagdad annonce son acceptation d'un retrait total et inconditionnel et entame ce retrait ; le cessez-le-feu entre en vigueur ;

– Moscou garantit que les troupes irakiennes ne seront pas attaquées pendant leur retrait.

2e étape :

– Réparations : annulation de l'annexion du Koweït par l'Irak et rétablissement de la paix et de la sécurité dans la région ;

– Des questions comme celle des prisonniers de guerre seront discutées après le retrait ;

– Toutes les parties garantissent l'intégrité territoriale de l'Irak ;

– La communauté internationale doit s'occuper du conflit israélo-arabe. L'URSS ne fait aucune promesse de lever l'embargo sur les livraisons d'armes à l'Irak ».

D'autre part, la *Komsomolskaya Pravda* de Moscou a rapporté jeudi que le plan soviétique prévoyait un retrait immédiat des Irakiens de l'émirat, après lequel un cessez-le-feu pourrait être envisagé. Après le rétablissement du gouvernement légal au Koweït, Moscou proposerait des pourparlers sur le règlement des *« questions en suspens »* entre l'Irak et le Koweït et sur le conflit israélo-arabe. Les troupes alliées se retireraient progressivement du Golfe pour y être remplacées soit par une force multinationale, soit par une force de maintien de la paix des Nations unies, et les sanctions contre Bagdad seraient levées. – *(Reuter.)*

LA GUERRE DU GOLFE

L'ultime tentative de règlement du conflit

M. Dumas affirme que l'Irak n'a plus que quelques heures pour évacuer le Koweït

Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a affirmé jeudi 21 février, à l'issue de ses entretiens avec MM. Mitterrand et Dumas à Paris, que M. Tarek Aziz se rendrait dans la soirée à Moscou via Téhéran. *« Nos collègues de Téhéran l'attendent. » « Il n'y a pas de délai, c'est une estimation, à notre connaissance les Irakiens ne disposent pas de plus de vingt-quatre ou quarante-huit heures. Les choses ne se présentent pas aussi bien qu'auparavant »*, a-t-il ajouté, en se demandant pourquoi les Irakiens sont *« si paresseux »*.

M. Roland Dumas avait déclaré, mercredi 20 février, devant la commission des affaires étrangères du Sénat que le gouvernement irakien avait jusqu'à jeudi soir pour annoncer clairement son intention de se retirer du Koweït, selon le président de cette commission, M. Jean Lecanuet. Comme cela s'est déjà produit, ces affirmations en provenance de Paris ont été démenties de diverses sources américaines. A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré qu'il n'avait pas été fixé de date limite pour la réponse irakienne à l'initiative soviétique. Le général Kelly a de son côté affirmé qu'à sa connaissance aucune date n'avait été fixée pour une offensive terrestre.

Le ministre des affaires étrangères, au Sénat, et le ministre de la défense, à l'Assemblée nationale, ont évoqué, mercredi 20 février, les conditions d'un éventuel retrait irakien du Koweït. Reçu par les membres de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, M. Dumas a présenté la position française face à l'ultime ballet diplomatique de l'Union soviétique.

Cette position a été résumée en une phrase par M. Jean Lecanuet, président de la commission sénatoriale, qui a rapporté à l'issue de la réunion ce qu'il avait *« compris du message du ministre »*. *« D'ici vingt-quatre heures, c'est-à- dire de la fin de cette journée à celle de demain* [jeudi 21 février], *M. Saddam Hussein devra faire savoir s'il est prêt à se retirer du Koweït, sans conditions, sans tergiversations et sans équivoque »*. *« Il y a un accord de tous les alliés sur ce délai raisonnable de vingt-quatre heures*, a ajouté le président de la commission sénatoriale. *Un retrait ouvrirait la voie à un cessez-le-feu, sinon, les armes seraient appelées à trancher le débat. »*

Comme M. Joxe devant la commission de la défense de l'Assemblée, M. Dumas a évoqué les conditions du retrait irakien, tout en précisant qu'elles relèvent *« des militaires et des experts »*. Il a indiqué que les Américains souhaitaient que les Irakiens effectuent ce retrait en quatre jours, et qu'ils livrent aux forces de la coalition des indications précises sur les zones minées. Le ministre des affaires étrangères a paru très pessimiste sur les chances – 15 % a-t-il dit – d'un retrait effectif de l'Irak dans les délais exigés.

M. Pierre Joxe a précisé devant les commissaires de l'Assemblée que, si retrait il y avait, il faudrait en avoir une vision très précise. Plusieurs questions se posent selon lui : un retrait dans combien de temps ? ; un retrait en combien de temps ? (il a fallu deux jours à l'Irak pour envahir le Koweït, combien de temps lui faudrait-il pour l'évacuer ?) ; quels types de matériels emporteraient les forces irakiennes et où stationneraient-elles une fois de retour en territoire irakien (resteront-elles massées le long de la frontière ?). Le ministre de la défense a ainsi laissé entendre que les forces coalisées ne se laisseraient pas payer de mots et qu'une simple annonce de retrait sans précisions, ni garanties ne serait pas suffisante.

« C'est à M. Saddam Hussein d'apprécier ce qu'il veut faire ou ne pas faire » et de faire *« le geste attendu »*, a déclaré de son côté M. Jean Auroux, président du groupe PS et membre de la Commission de la défense. *« La France continue à peser pour qu'il y ait une solution diplomatique ; il y a une certaine similitude entre le plan français et le plan soviétique. Il y a actuellement deux logiques non concurrentes, une logique militaire et une logique diplomatique et je souhaite que les deux conduisent à une paix rapide. »*

Quant au président de la commission de la défense, M. Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine), il note avec une certaine inquiétude le changement de pied de l'Union soviétique : *« Depuis le départ de M. Chevardnadze, l'URSS tente de reprendre en mains les Républiques centrifuges (Pays baltes) et de se réimplanter, à l'extérieur, dans ses positions stratégiques anciennes (Irak). Nous n'avons pas fini de mesurer les conséquences du départ de M. Chevardnadze... »*

G. P. et P. S.

Les pays membres de l'Organisation de la conférence islamique réunis d'urgence au Caire

Une réunion extraordinaire des bureaux de la présidence et du conseil ministériel de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) devait s'ouvrir, jeudi 21 février, au Caire, a-t-on annoncé au ministère des affaires étrangères, dans la capitale égyptienne. Un seul sujet à l'ordre du jour : le rôle que pourrait jouer l'OCI, pour contribuer au règlement pacifique du conflit.

On s'attend, malgré les pressions probables de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en faveur de Bagdad, que le sommet du Caire appelle à un retrait inconditionnel des forces irakiennes du Koweït.

Le bureau du conseil ministériel comprend l'Egypte, la Turquie, le Sénégal, l'Arabie saoudite et le Pakistan. Le bureau de la présidence regroupe l'OLP, le Koweït, le Gabon, les Maldives et le Maroc. Ce dernier, qui s'était déjà tenu à l'écart de la réunion de la semaine dernière au Caire, a fait savoir qu'il ne participera pas à la conférence du 21 février. Rabat, qui a pourtant envoyé des troupes dans le Golfe, semble soucieux de ménager son opinion publique et de se démarquer de la coalition anti-irakienne.

Les rues du Caire ont été le théâtre de manifestations pro-irakiennes, mercredi, sans qu'aucun incident avec les forces de l'ordre n'ait été à déplorer, a rapporté, jeudi, le quotidien *Al Akbar*.

A Benghazi, en Libye, où s'est achevée, mercredi soir, la réunion des pays membres de l'Union du Maghreb arabe (UMA), les ministres maghrébins des affaires étrangères ont estimé que *« la décision de l'Irak d'accepter la résolution 660 des Nations unies* (exigeant un retrait sans condition du Koweït) *ne laisse aucun prétexte quant à la poursuite de la guerre »*. C'est la première fois, souligne l'Agence algérienne de presse, que les ministres maghrébins adoptent une position unanime sur la crise du Golfe. Ces derniers ont également demandé la convocation d'un sommet extraordinaire des chefs de la diplomatie arabe afin *« d'examiner la situation dans le monde arabe »*. Un nouveau sommet de l'UMA pourrait se tenir le 10 mars, dans un lieu encore non précisé.

Boycottage du pèlerinage de la Mecque ?

En marge de la réunion de Benghazi, le colonel Mouammar Khadafi avait reçu, mardi, le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Michel Vauzelle, arrivé la veille à Tripoli. Estimant injustifiée la poursuite des bombardements sur l'Irak, le colonel Khadafi a déclaré, mercredi, lors d'une interview à la radio française RMC-Moyen-Orient, que la *« persistance de la situation »* pourrait le conduire à *« inviter les forces révolutionnaires arabes, les forces islamiques et les autres forces dans le monde à s'engager dans la bataille »*. En clair : *« tous les continents »* pourraient devenir *« le théâtre d'actes de violence »*.

Enfin, a Alger, des centaines d'étudiants ont manifesté, mercredi, devant le Parlement, pour exiger la rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie, les Etats-Unis et les autres pays de la coalition anti-irakienne. Les dirigeants du FLN avaient invité, la veille, les musulmans algériens à boycotter le pèlerinage annuel de la Mecque – un appel qui n'aura pas été sans faire grincer des dents en Arabie saoudite. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

Trois ambassades ont été la cible d'attentats en Iran

Des attentats à la grenade ont eu lieu mercredi 20 février à Téhéran contre les ambassades de Grande-Bretagne, d'Italie et de Turquie. Ils ont été revendiqués jeudi dans la matinée par *« l'organisation du Jihad islamique-section Téhéran »*, qui dénonce *« les attaques terroristes contre le peuple sans défense de l'Irak »*.

Pour la première fois depuis le début de la guerre du Golfe, des attentats contre les intérêts des pays de la coalition anti-irakienne ont eu lieu dans la capitale iranienne : des grenades lancées par des inconnus, qui ont pris la fuite en voiture, ont explosé mercredi soir, à 20 heures (heure locale) dans l'enceinte des ambassades de Grande-Bretagne, d'Italie et de Turquie situées dans le centre de la ville.

Selon le Foreign Office, deux bombes incendiaires ont été lancées contre la chancellerie britannique : la première a brisé les vitres des services du consulat, la seconde a provoqué de légers dégâts à l'arrière du bâtiment, là où se trouvent les résidences du personnel diplomatique. Une bombe de faible puissance a explosé au même moment sur le toit de l'ambassade italienne, faisant éclater les vitres d'un bureau. Quelques minutes plus tard, une grenade était lancée contre l'ambassade de Turquie.

Ces attentats, qui n'ont pas fait de victime, ont provoqué des dégâts matériels jugés *« mineurs »* par l'agence iranienne IRNA, qui précise que seules quelques vitres ont été brisées. Les forces de police arrivées sur les lieux ont immédiatement encerclé les bâtiments diplomatiques et bouclé les rues avoisinantes.

Ces attaques ont été revendiquées jeudi dans la matinée par *«l'organisation du DJihad islamique-section Téhéran »* qui se manifeste ainsi pour la première fois dans la capitale iranienne. Un homme a téléphoné au journal *République islamique* en précisant que les trois attaques *« ne visaient pas à atteindre les personnes »*, mais que *« les attentats contre les ressortissants des pays agresseurs se poursuivraient si les attaques terroristes de l'Occident contre le peuple sans défense de l'Irak ne s'arrêtaient pas »*. Selon ce journal, quatre suspects auraient déjà été arrêtés.

Deux explosions à Fribourg

En Allemagne, deux attentats ont eu lieu mercredi à Fribourg contre deux entreprises américaines : IBM et Coca-Cola. Des engins incendiaires ont explosé à 3 heures du matin dans un bureau de la firme IBM provoquant un début d'incendie vite maîtrisé par les pompiers. Quelques minutes plus tard, un camion de livraison de bouteilles de Coca-Cola était incendié à l'aide d'un bidon d'essence. Ces attentats n'avaient pas été revendiqués jeudi en fin de matinée, mais la police allemande estime qu'ils sont tous deux liés à la guerre du Golfe.

Enfin, la voiture de l'attaché militaire de l'ambassade d'Egypte a été incendiée jeudi à Amman (Jordanie) par des inconnus qui ont également tenté de mettre feu à son domicile avant de prendre la fuite.

Il s'agit du second attentat contre les intérêts égyptiens à Amman depuis le début de la guerre du Golfe. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Une conférence dans la capitale saoudienne

Ryad s'efforce de convaincre que les valeurs du djihad sont de son côté

Le « djihad », généralement traduit en Occident par le concept de « guerre sainte », est bien du côté des Saoudiens et non de Saddam Hussein, qui a indûment tenté de l'annexer. A l'intention des opinions étrangères, arabes surtout, mais aussi de leur propre population, les autorités politiques et religieuses saoudiennes viennent d'entreprendre à ce sujet un vaste effort de persuasion.

RYAD

de notre envoyé spécial

Même si les Saoudiens n'en conviennent pas volontiers, l'effort entrepris pour ne pas laisser Saddam Hussein s'approprier le concept de « guerre sainte » était plus que nécessaire, en tout cas à usage intérieur. Certes, le roi Fahd, *« gardien des deux saintes mosquées* (La Mecque et Médine) », a réussi dès l'été dernier à convaincre la hiérarchie religieuse du bien-fondé de sa décision d'accepter l'assistance militaire américaine. Mais il semble que les oulémas (religieux) de base aient été plus difficiles à persuader, et que certains d'entre eux demeurent encore rebelles. La presse saoudienne bien sûr ne se fait l'écho d'aucun débat particulier sur le sujet, mais on murmure que, dans certaines mosquées de la capitale, au moment du prêche, la tonalité n'est pas précisément pro-américaine. Par exemple, des cassettes des prêches les plus enflammés ont circulé discrètement à Ryad sans que les autorités interviennent d'aucune façon.

Pour tenter donc de fortifier les bases religieuses de la politique du roi, tâche de première importance dans un Etat dont le fondement même est l'alliance de la royauté et de la mosquée, une grande conférence, largement évoquée par la radio et la télévision nationale et réunissant des intellectuels locaux ainsi que des délégués de plusieurs pays musulmans, a eu lieu du 18 au 20 février à l'université islamique de Ryad (*le Monde* du 21 février). Dans le cadre somptueux de ce campus situé à l'écart de la ville, non loin de l'aéroport et dont les équipements raffinés évoquent davantage un palais des congrès texan qu'une université, on a donc, trois jours durant, martelé quelques évidences.

D'abord, que le Jihad – il fallait tout de même le rappeler – n'est pas forcément synonyme de combat au sens militaire. Dans un premier temps, plusieurs versets du Coran le suggèrent, il peut être verbal : expliquer, convaincre, montrer l'exemple du bien, encourager la vertu, tout cela c'est aussi le djihad. *« Parler à des gens des médias, c'est aussi faire le djihad »*, nous expliquait par exemple un des organisateurs de la convention.

Mais c'était pour rappeler aussitôt que l'islam est une religion réaliste. La simple discussion ne suffit pas à stopper certains agresseurs. La lutte armée est parfois nécessaire. Certes, elle est le plus souvent dirigée contre des non-musulmans. Mais ce n'est pas leur qualité de non-musulmans qui les désigne comme cibles. De même que cette qualité de musulman ne saurait constituer une protection pour ceux qui s'en prennent à leurs coreligionnaires ou à un gouvernement islamique légitime.

Ingratitude et perplexité

On le voit, cette interprétation développée au cours de la convention était vraiment taillée sur mesure pour le *« gardien des deux saintes mosquées »*. Nul doute que les théologiens de l'autre bord donnent du texte sacré une exégèse inverse tout aussi convaincainte. Mais l'essentiel était de prendre la parole et d'aligner dans une même salle des noms prestigieux pour ne pas laisser à l'adversaire le monopole de l'argumentation religieuse. Car force est de constater que, jusqu'à présent, la «cause» des Saoudiens et de leurs alliés du Golfe n'est guère populaire dans le reste du monde arabe.

L'amère conscience de cette situation a conduit certains participants à la tribune, mais surtout dans les couloirs, à se poser des questions déchirantes à propos de la relative solitude de l'Arabie saoudite vis-à-vis de pays que les Saoudiens estiment pourtant avoir largement aidés financièrement.

L'ingratitude prêtée à la population de ces Etats plonge les Saoudiens dans un abime de perplexité. Leur aide a-t-elle été toujours bien distribuée ? Leurs bienfaits ont-ils toujours reçu assez de publicité auprès des bénéficiaires ? *« Dans le passé, nous avons peut-être trop misé sur les gouvernements*, nous expliquait le Dr Abdulbrahman al Shubaily, vice-ministre des universités, organisateur de la conférence, *et pas assez sur les peuples. Est-il normal, par exemple, que nous n'ayons rien fait pour les émigrés maghrébins qui sont en France en matière d'aide sociale ou d'aide à la scolarisation ? Dans le monde arabe nous serons peut-être obligés de construire nous-mêmes des écoles, des mosquées, des hôpitaux. A tous ces points de vue, finalement, la guerre va nous aider à faire notre autocritique. »*

DANIEL SCHNEIDERMANN

Les récits et dépêches des envoyés spéciaux en Irak de toutes les grandes agences de presse internationales sont soumis à la censure préalable des autorités de Bagdad, qui « encadrent » les journalistes. D'autre part, les services de presse des armées alliées stationnées en Arabie saoudite contrôlent la plupart des reportages diffusés par les chaînes de télévision occidentales et exigent notamment qua les lieux de tournage ne soient pas indiqués avec précision. La censure militaire préalable n'est pas appliquée en Egypte ni en Jordanie. En Israël, elle existe, mais les autorités n'exigent pas de voir les articles des journalistes avant leur transmission.

La petite industrie du patriotisme aux Etats-Unis

« On a les rayures mais on n'a plus d'étoiles... »

SAN-FRANCISCO

de notre envoyée spéciale

« On a les rayures mais on n'a plus d'étoiles », constate à regret M. Dan Miller, le directeur commercial de la société Bergman Banner, spécialisée dans la fabrication de bannières et drapeaux. Quinze jours après le déclenchement de la guerre dans le Golfe, cette entreprise de San-Francisco, filiale du groupe textile français Doublet, avait déjà épuisé ses kilomètres de métrage de tissu imprimé aux couleurs de la bannière étoilée et multiplié par vingt le chiffre d'affaires de son département drapeaux. *« Notre fournisseur d'étoiles dans le New-Jersey nous a prévenus que ses carnets de commandes étaient complets jusqu'en juillet*, poursuit M. Miller, *et, pourtant, ils font travailler leurs machines vingt-quatre heures sur vingt-quatre. »*

Dès le début des hostilités, des milliers d'Américains se sont rués dans les magasins en témoignage de soutien à leurs troupes dans le Golfe, et il est commun de voir la bannière étoilée flotter sur le seuil des maisons. La boutique de la société Bergman, au centre de San-Francisco, en offre pour toutes les bourses : 65 dollars, le drapeau grand format en tissu plastifié pour résister aux intempéries, 30 dollars le simple coton pour l'intérieur ; 1 dollar et quelques cents, le format carte postale en papier cartonné, idéal pour les manifestations.

Au palmarès des meilleures ventes, juste après le drapeau américain, viennent l'emblème de l'ONU, celui du Koweït et l'étoile de David bleue sur fond blanc d'Israël. D'après M. Miller, les ventes de drapeaux français n'ont, en revanche, pas bougé. Quant au drapeau irakien, il ne figure plus dans les rayons, mais, confie le responsable du magasin, *« il m'en reste deux ou trois dans l'arrière-boutique »*.

« Si tu veux me revoir, noue un ruban jaune... »

Autre symbole du soutien aux troupes américaines dans le Golfe – une autre bonne affaire pour les entreprises textiles : le ruban jaune. On le porte noué sur la poitrine, on l'attache à l'antenne radio ou à la poignée des portes de sa voiture ou encore à la haie de son jardin. Son origine remonte à une chanson très populaire aux Etats-Unis, au début des années 70, *Tie a Yellow Rubbon*. Avant de sortir de captivité, un prisonnier écrit à sa femme : *« Si tu veux me revoir, noue un ruban jaune autour du chêne devant la maison. S'il est là, je m'arrêterai ; sinon, je continuerai mon chemin. »* L'histoire veut qu'en arrivant devant chez lui le prisonnier ne découvre pas un, mais des centaines de rubans autour du chêne.

Lors de la prise d'otages à l'ambassade américaine à Téhéran en 1979, des milliers de rubans jaunes sont spontanément apparus au revers des vestons aux Etats-Unis, et le symbole a retrouvé toute sa force depuis le début de la guerre du Golfe. Cette ferveur patriotique a fait sa première victime. A Tucson, dans l'Arizona, le 7 février dernier, une jeune femme dont le mari, militaire dans l'armée de l'air, s'apprêtait à partir pour le Golfe, a été renversée par un camion alors que, répondant à l'appel d'une radio, elle s'était arrêtée au bord de la route pour nouer un ruban jaune à la portière de sa voiture.

PASCALE ROBERT-DIARD

هكذا من الأصل

membres de l'Organisation
conférence islamique
d'urgence au Caire

de convaincre
jihad sont de son

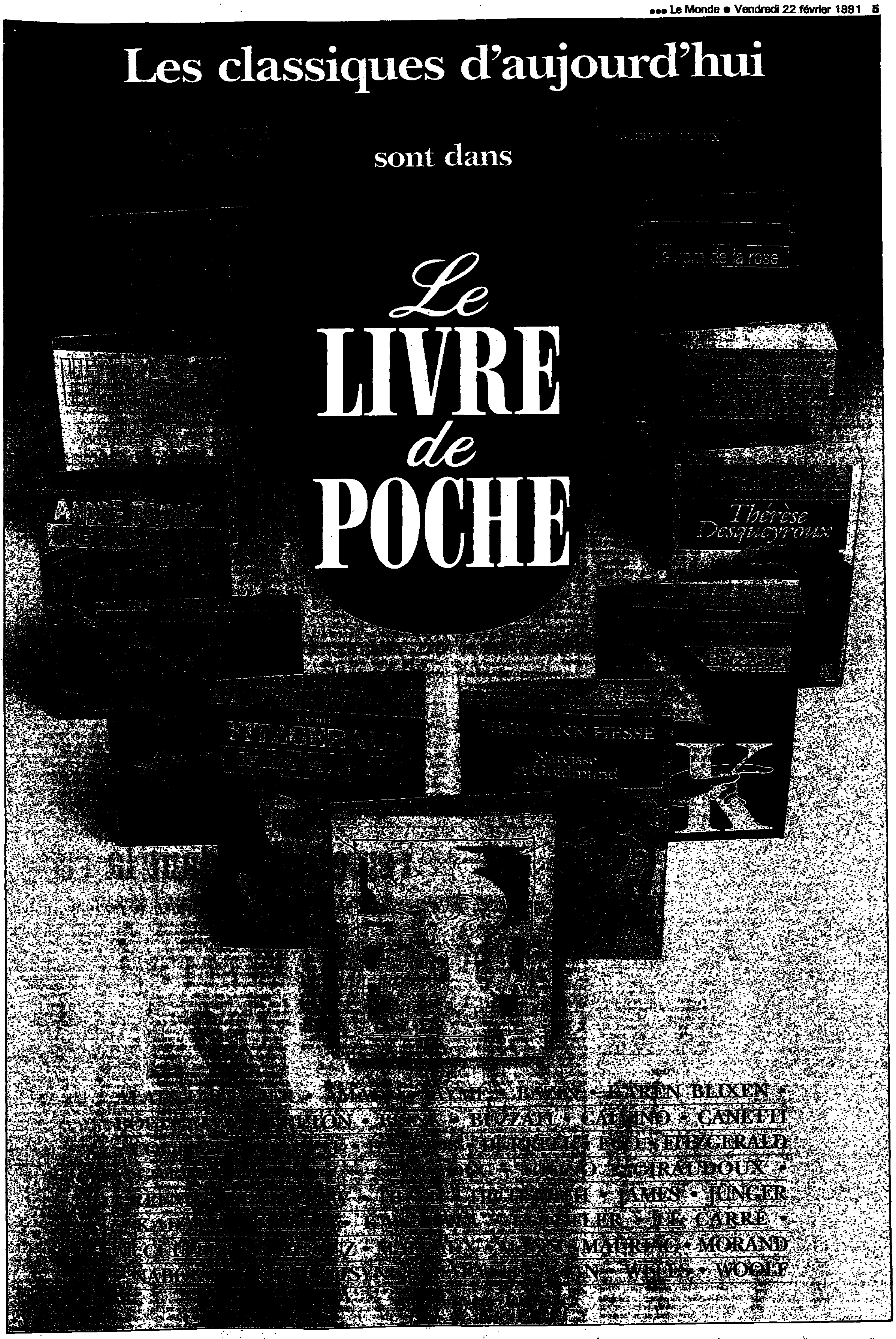

LA GUERRE DU GOLFE

La situation militaire

Une île koweïtienne rasée

Tandis que les accrochages à terre redoublaient d'intensité (*voir l'article de notre envoyée spéciale*), des avions de transport américains Hercules C-130 ont largué des bombes de 7 000 kg sur l'île koweïtienne de Faylaka située à moins de 100 kilomètres en face de Koweït-Ville, a annoncé mercredi 20 février le capitaine A.V. Stephenson, de l'aviation américaine. Le bombardement a été si intensif que l'île a été rasée. La bombe de 7 000 kg – bombe BLU-82 – est connue sous le nom de *« bombe qui rase le gazon »*, et, du fait de son poids, de gros avions de transport sont nécessaires pour la larguer. *« Il ne reste plus grand chose là-bas »*, a ajouté le capitaine, qui a précisé que ce bombardement prépare le terrain pour une offensive alliée contre les forces irakiennes au Koweït.

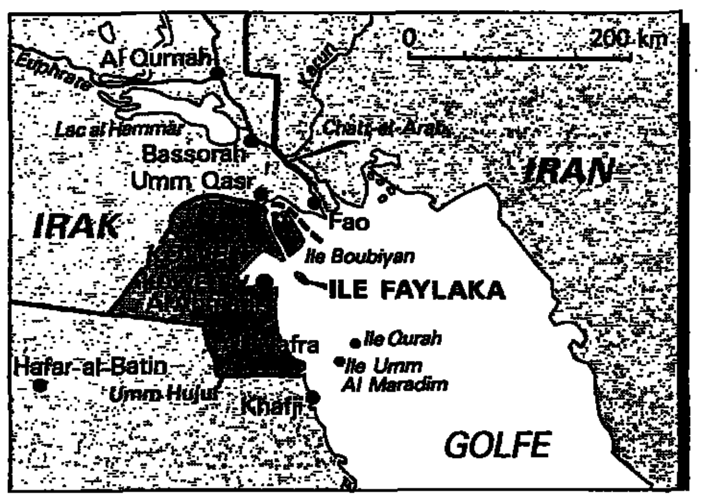

Le général Schwarzkopf a par ailleurs adressé un message sévère aux commandants sur le terrain après que les Apache américains eurent tiré au moins 100 missiles anti-chars Hellfire sur des forces irakiennes peu armées, ont affirmé des officiers américains. Le général a estimé que cet incident, au cours duquel des missiles Hellfire ont été utilisés pour détruire des camions, des postes d'observation et une infanterie dispersée, était un exemple d'usage excessif de la puissance de feu. Les Etats-Unis ont d'autre part perdu dans la nuit de mardi à mercredi un avion « tueur de chars » A-10 Thunderbolt, et son pilote est porté manquant. La perte de cet avion, le deuxième du même type en deux jours, porte à 32 le nombre d'avions alliés (23 américains et 9 alliés) perdus en mission depuis le début des opérations aériennes, le 17 janvier. Un autre avion de combat américain, un F-16, s'est écrasé mercredi dans le sud-est de la Turquie au cours d'une mission d'entraînement, mais son pilote a pu s'éjecter. Le F-16 avait décollé de la base d'Incirlik et tenté d'effectuer un atterrissage d'urgence sur la base de Diyarbakir, plus à l'est, en raison d'un problème de moteur.

En Turquie également, l'Allemagne a achevé mercredi la livraison de lanceurs de missiles anti-aériens pour la défendre d'éventuelles attaques de l'Irak. Deux appareils Galaxy C-5 de l'US Air Force ont quitté l'aéroport militaire de Francfort avec des lanceurs de missiles Roland et Hawk destinés aux bases aériennes de Diyarbakir et Erhac, dans le sud-est de la Turquie. Au total, l'Allemagne a livré depuis vendredi dernier six systèmes Roland et autant de batteries de missiles Hawk à la Turquie, dans le cadre d'un programme d'assistance de 1,5 milliard de marks (1 milliard de dollars) promis par les autorités de Bonn. – *(AFP, Reuter, AP.)*

L'« option Yamamoto »

Lorsque les militaires américains parlent d'*« option Yamamoto »* à propos de l'éventuelle mort de M. Saddam Hussein dans une attaque aérienne, ils ne se réfèrent pas à la mort d'un pilote japonais abattu au-dessus du Pacifique (*le Monde* du 19 février) mais à une opération qui aboutit le 18 avril 1943 à la disparition de l'amiral japonais qui avait dirigé le raid de la flotte nippone sur Pearl-Harbor. Yamamoto était le plus brillant et le plus occidentalisé des grands chefs japonais.

Corps carbonisé

Il commandait en chef la flotte combinée dans le Pacifique. Les Américains s'étaient procuré le code secret japonais J. n 25 à bord du sous-marin I-1 qui s'était échoué après un combat et ils l'avaient déchiffré.

Isokoru Yamamoto, inquiet de la situation dans les îles Salomon, y partit en inspection, précédé cinq jours avant d'une série d'instructions adressées aux commandants des unités qu'il allait visiter.

Les Américains furent avertis avec une grande précision du programme de son voyage, d'autant que l'amiral était farouchement attaché à l'exactitude de son horaire. Dix-huit chasseurs P-38 américains, partis de Guadalcanal attaquèrent le bombardier à bord duquel se trouvait Yamamoto et son escorte d'avions Zéro au-dessus de l'île de Bougainville.

Le capitaine Thomas G. Lamphier Jr. de l'Army Air Force, abattit l'appareil. Le corps de l'amiral fut retrouvé carbonisé dans la jungle, encore appuyé sur son sabre. C'était le héros le plus populaire du Japon et le gouvernement de Tokyo n'annonça sa disparition *« au cours d'un engagement contre l'ennemi »* que le 21 mai suivant.

J. P.

Préludes

Et si la bataille aéroterrestre pour la libération du Koweït avait déjà commencé ? Dans une relative discrétion. Comme par surprise. Sur le mode de ces escarmouches auxquelles on assiste depuis plus de quarante-huit heures maintenant, la frontière koweïto-saoudienne, entre des unités de la coalition et la garnison irakienne qui occupe l'émirat depuis août dernier.

L'opinion s'attend, ici et là, à une offensive franche, à une de ces attaques massives à la manière de ces face-à-face entre armées auxquels les livres d'histoire, voire les films de fiction, l'ont habituée. Il se pourrait que les faits, au Proche-Orient, se présentent différemment. En réalité, depuis deux jours, les coalisés ont entamé, en avant même des frontières au Koweït, ce qu'on pourrait appeler des préludes qui consistent à mener – en limitant les risques éventuels – des coups de sonde contre les défenses enterrées des Irakiens.

Ces préliminaires ont déjà permis à des unités coalisées de franchir des bermes du dispositif adverse, derrière lesquelles tentent de s'abriter les forces irakiennes. Ces coups de sonde ont instauré des brèches dans la forteresse du Koweït et réussi, parfois, à disloquer des formations irakiennes grâce à des préparations intenses de tirs d'artillerie (notamment avec des lance-roquettes multiples MLRS) et des raids d'hélicoptères Apache ou d'avions A-10 qui s'en sont pris à des concentrations de blindés.

Selon les spécialistes, cette guerre de mouvement, qui est imposée à un ennemi plus statique, a commencé à l'initiative des Américains. Elle est destinée, tout à la fois, à recueillir du renseignement sur l'adversaire, à le tromper de façon qu'il ne soit plus en mesure de distinguer une attaque décisive de la coalition des raids de reconnaissance qui l'auront précédée, à l'empêcher de deviner le principal axe d'effort à venir, et à obliger, d'une certaine façon, l'armée irakienne à dévoiler – par sa riposte éventuelle – l'ordre de son dispositif de bataille.

Des missions « coups de poing »

Accessoirement, ces attaques, à l'image de celles qu'ont menées les tirailleurs durant la seconde guerre mondiale, « consomment » avant l'heure le potentiel ennemi par ces séries d'actions agressives que l'adversaire doit s'employer à repousser. Entre autres, elles affaiblissent ou elles usent les forces de première ligne, leurs radars ou autres moyens d'observation, et, sans doute, leurs capacités en armes chimiques.

De tels raids ont aussi pour effet de fixer les forces adverses au moyen de feintes et d'opérations simulées sur le terrain, et ils les contraignent, indirectement, à révéler les positions de leurs réseaux de commandement et de transmissions. Autant de missions « coups de poing » qui entament la résistance des unités irakiennes, dont les nerfs sont déjà soumis à rude épreuve par les bombardements aériens et les tirs d'artillerie intensifs depuis bientôt deux semaines qu'ils ont commencé sur les lignes au contact.

Ces incursions, qui devraient s'amplifier progressivement – à moins qu'elles ne soient suspendues par une manœuvre diplomatique de dernière heure, – n'ont rien à voir avec le choc frontal style « Jour le plus long », sur le modèle de ces actions de grande envergure lancées en Afrique du Nord, puis en Italie, ensuite en Normandie pour la libération de la France en 1944.

Peu à peu, en quelques jours, ce que l'opinion consacre comme devant être la véritable guerre aéroterrestre à venir aura été mise en œuvre sur le terrain. De tels coups de sonde préparatoires seront, en effet, prolongés – si les Irakiens ne rendaient pas les armes – par des opérations ultérieures sur le Koweït, qui auront pour but d'enfermer insensiblement l'émirat dans une tenaille. De trois façons. En le débordant par l'ouest (ce sera probablement la mission du 18e corps d'armée aéroporté des Etats-Unis et de la division « Daguet » française) et par sa façade maritime (ce sera la mission vraisemblable des marines), pendant que l'essentiel des forces alliées (il s'agit des formations blindées les plus lourdes) pourrait monter des opérations massives de diversion contre les unités irakiennes à la frontière koweïto-saoudienne.

De quelque côté que l'on se tourne, ces raids devraient, au total, engager, de la part de la coalition, une puissance de destruction considérable – et relativement précise – qui combinera des feux aériens, maritimes et terrestres sur les flancs comme sur le centre de gravité du dispositif irakien. Ce qui suppose une coordination des moyens alliés qui a été, non sans difficultés techniques, expérimentée, depuis des mois, en terre saoudienne.

JACQUES ISNARD

Le repos du guerrier

Des journalistes américains ont été invités à bord du *Cunard-Princess*, un bateau de croisière britannique que le Pentagone a spécialement affrété pour la détente des troupes engagées dans l'opération « Tempête du désert ». *« C'est notre bateau de l'amour [love boat] en quelque sorte,* leur a confié un marine, *notre navire pour la récréation. »* Pour le repos du guerrier, le *Cunard-Princess* peut accueillir à son bord des permissionnaires – hommes et femmes de l'armée américaine – pour trois jours au maximum.

On y boit, l'alcool est autorisé et fort apprécié après l'abstinence obligatoire en Arabie saoudite. On y danse à la discothèque. Le bateau est ancré dans un port, pour des raisons de sécurité de son équipage et de ses passagers. Une seule condition : on dépose son arme et son uniforme avant d'embarquer, de sorte qu'on ne se salue pas, comme en service, et qu'on ignore le grade de chacun à bord. On se baigne dans la piscine du bateau. On peut visionner des films-vidéo. On peut lire : c'est, paraît-il, la distraction la plus prisée.

Les coursives où s'ouvrent les cabines ont été réparties selon les sexes. Environ 5 % des passagers sont des femmes. La plupart des GI, qu'ils soient hommes ou femmes, avouent qu'ils avaient préarrangé le rendez-vous, sur les lieux mêmes de leur « travail », lorsqu'ils étaient en mission dans le désert.

□ **Epidémies de salmonellose et de botulisme sur une base aérienne en Arabie saoudite.** – Le personnel militaire d'une base aérienne dans le sud-ouest de l'Arabie saoudite a été victime, au cours des derniers mois, d'épidémies successives de botulisme et de salmonellose, a déclaré le colonel Alvin Coltar, commandant du 833e hôpital mobile de l'armée de l'air. Cet hôpital a traité, il y a un mois, six cents malades souffrant de botulisme et soigne actuellement les victimes d'une épidémie de salmonellose. Selon le colonel Coltar, ces épidémies d'origine bactériologique sont presque toujours provoquées par l'absorption de nourriture contaminée achetée sur place. Aucun décès n'a été enregistré. – *(AP.)*

Yémen : pendant la crise,

Entamé le 21 mai 1990, le processus d'union entre Sanaa et Aden se renforce malgré

SANAA

de notre envoyé spécial

Située à quelque deux cents mètres de l'imposant gratte-ciel en verre et en acier de la Yemeniya, la compagnie d'aviation nationale de la République arabe du Yémen, la résidence du cheikh Abdallah El Ahmar, le chef des tribus du nord des Hached, transporte le visiteur en plein Moyen Age. Emplie de guerriers bardés d'armes rudimentaires et hétéroclites, de mendiants et de quémandeurs de tout acabit, l'éternel jambia à la ceinture, la cour de cette demeure typiquement yéménite constitue, à bien des égards, une caricature de l'ancien palais de Taëz de l'imam Ahmed dont le régime fut renversé en 1962 par le colonel Abdallah Sallal.

En plein centre de la capitale yéménite, le cheikh Abdallah El Ahmar règne en maître, rendant la justice selon le droit coutumier et n'hésitant pas à enfermer ses sujets reconnus coupables, les fers aux pieds, dans les geôles situées dans les caves de sa résidence. Membre du Congrès général du peuple, l'un des deux partis au pouvoir dans le Yémen réunifié, le cheikh El Ahmar a longtemps joué sur les deux tableaux : le pouvoir et l'Arabie saoudite. Il semble finalement avoir opté pour l'opposition au régime en créant, au début de janvier, le Parti du peuple pour la réforme (Al Islah), un rassemblement englobant les Frères musulmans, les tribus du nord traditionnellement tournées vers l'Arabie saoudite, qui les a toujours armées et financées, et certains hommes d'affaires conservateurs.

Dans la crise du Golfe qui a secoué le Yémen, le cheikh Abdallah El Ahmar a gardé jusqu'à présent un profil bas, mais ne semble pas beaucoup apprécier l'attitude pro-irakienne du gouvernement. Au cours de la grande assemblée inaugurale de l'Islah, qui a groupé dans le stade de Sanaa près de 70 000 Yéménites, pour la plupart des représentants tribaux venus de toutes les régions du Yémen, un Comité de défense des droits du Koweït a distribué des tracts dénonçant l'occupation irakienne.

Marxisme et charia islamique

Deux mois auparavant, le cheikh El Ahmar avait organisé en l'honneur d'une délégation koweïtienne une réception au cours de laquelle des propos anti-irakiens avaient été tenus. Ses alliés Frères musulmans se déclarent pourtant solidaires des Irakiens et dénoncent la présence américaine en affirmant que seul le retour aux valeurs islamiques est capable de la neutraliser.

Liés d'une manière ou d'une autre aux Saoudiens qui ont été pendant longtemps leurs bailleurs de fonds, les Frères musulmans sont contre le libéralisme économique, le rôle actif des femmes dans la société et les aspirations modernistes du régime. Ils s'en prennent en particulier au Parti socialiste du Yémen (PSY), l'ancien Parti dirigeant du Sud qui, avec le Congrès général du peuple du président Ali Abdallah Saleh, est actuellement au pouvoir à Sanaa.

Dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *Al Sahwa* (le Réveil), organe de l'Islah, les Frères musulmans lancent une violente attaque contre le PSY en dénonçant la Constitution du nouvel Etat unifié qui sera soumise fin mars à un référendum populaire. Le rédacteur en chef d'*el Sahwa*, M. Mohammed El Yaddoumi, membre, avec le cheikh Abdallah El Ahmar, du comité préparatoire de l'Islah affirme : *« Nous ne sommes pas contre la Constitution en tant que telle mais contre certains de ses articles qui vont à l'encontre de la charia islamique et nous demandons qu'ils soient amendés. Nous ne sommes pas non plus contre le PSY mais nous ne sommes pas d'accord avec son programme qui préconise l'instauration du marxisme au Yémen. »*

Pour lui, le marxisme c'est la laïcité et la *« Constitution qui glorifie et consacre le laïcisme sert finalement les intérêts des Américains et des Soviétiques car elle contribue à éloigner l'Islam du Yémen »*. Il affirme que son parti n'est pas contre l'unité du Yémen qui constitue un fait irréversible mais contre l'influence des *« idées socialistes, qui corrompent la société yéménite »*. A l'appui de ses dires, il cite notamment le cas de la fabrique de bière d'Aden qui fonctionne toujours dans l'ancienne capitale du Sud-Yémen et qui attire de nombreux Yéménites du Nord qui font le voyage vers le Sud pour pouvoir goûter au plaisir défendu de l'alcool.

M. Omar Garallah, l'un des dirigeants les plus en vue du PSY qui, depuis l'unité, n'a de socialiste que le nom, rétorque : *« Ils sont fâchés parce que nous avons renoncé à certains aspects extrémistes de notre doctrine. Nous sommes en train de redéfinir notre programme et préconisons un socialisme démocratique qui constitue avant tout une façon de penser et de se comporter. Le socialisme au sens propre du terme n'est plus à l'ordre du jour du Yémen et probablement ne le sera pas au moins pendant deux ou trois générations, sinon plus. Le peuple, nous en sommes persuadés, dit oui à la Constitution car, pour lui, approuver la Constitution, c'est également dire oui à l'unité »*.

Les vieux comptes de Ryad

La crise du Golfe n'a pas freiné le processus d'unification et les autorités accordent à cette tâche autant d'importance qu'à la solidarité à l'égard de l'Irak. Certains se félicitent que l'unité ait précédé la crise actuelle *« sinon,* affirment-ils, *il est probable que les deux Yémensseraient aujourd'hui non seulement divisés mais vraisemblablement de nouveau en guerre »*. Une référence à une possible manœuvre de l'Arabie saoudite, considérée comme le principal adversaire de l'unité des deux Yémens. Interrogés à ce sujet, les responsables de Sanaa et d'Aden affirmaient diplomatiquement, en mai dernier, que Ryad n'était pas opposée à l'unité. Aujourd'hui ils prennent rarement des gants pour accuser les Saoudiens d'avoir tout fait alors pour empêcher l'unité. Ils précisent même que le prince Sultan, tout-puissant ministre de la défense saoudienne, s'était rendu à Aden quelques jours avant la proclamation de l'unité, le 21 mai dernier, pour tenter de convaincre les Yéménites du Sud de renoncer à l'unité en leur promettant monts et merveilles.

L'expulsion, en août dernier, d'un million environ de Sud-Yéménites d'Arabie saoudite, soulignent-ils, n'a pas été motivée par un mouvement de colère contre l'attitude de Sanaa dans la crise mais dans le but de régler de vieux comptes et de torpiller le processus d'unification en créant des problèmes économiques inextricables pour la nouvelle République yéménite.

Dans l'immédiat, cependant, la tentative saoudienne s'est soldée par un échec partiel puisque les expulsés ont été tant bien que mal réintégrés dans la société yéménite, une grande partie d'entre eux – plus des deux-tiers – ayant regagné leurs villages et campagnes d'origine. Il n'empêche que le problème du chômage, déjà critique, a été exacerbé et que l'économie yéménite a perdu quelque 160 millions de dollars que les émigrés transféraient bon an mal an au Yémen.

Plus graves et douloureuses ont été les mesures de rétorsion économique imposées à la République arabe yéménite par l'Arabie saoudite, les Etats-Unis et certains pays occidentaux ainsi que les dommages provoqués par le conflit : interruption des programmes américains et arabes d'aide financière, disparition totale du tourisme, annulation des contrats de raffinage du pétrole irakien et koweïtien, embargo de fait de la part de certains pays et arrêt de la coopération bilatérale avec les pays occidentaux. On estime ainsi à un milliard de dollars au minimum les pertes subies par le Yémen depuis le début du conflit. La crise faisant écran, le bilan définitif de ce que l'on appelle ici le cataclysme économique ne sera connu qu'une fois la paix revenue dans le Golfe. Entre-temps, le riyal continue à se dévaluer et a perdu en douze mois 30 %. Les finances de l'Etat sont à sec et les importations sont assurées par les sociétés privées qui « se débrouillent » pour se procurer les devises nécessaires.

Pour remonter le courant, les responsables yéménites comptent surtout sur le développement de l'exploitation pétrolière et celui de la zone franche d'Aden prématurément qualifiée ici de « capitale du Yémen ». Dans le domaine pétrolier, un certain espoir est né à la suite de la récente découverte par la Canadian Occidental d'un gisement particulièrement prometteur dans la région de Hadramaout. Une dizaine de sociétés occidentales qui se sont assurées à prix d'or le droit de prospecter au Yémen effectuent par ailleurs des recherches dans différents secteurs du pays. Le ministre de l'industrie, M. Saïd El Attar, estime, peut-être un peu trop hâtivement, que la production pétrolière, actuellement de 93 à 95 000 barils/jour, pourra atteindre, dans quatre ou cinq ans, 400 000 barils/jour.

Malgré l'optimisme de commande dont font preuve les dirigeants de Sanaa, le développement de la zone franche d'Aden paraît moins prometteur, la capitale économique du Yémen souffrant

هكذا من الأصل

LA GUERRE DU GOLFE

La situation militaire

Déblayer le terrain

Suite de la première page

Les 2 900 sorties aériennes annoncées, mercredi 20 février, par le porte-parole militaire américain, dont plus de 2 300, apprend-on, auraient été effectuées sur le seul sud du Koweït, montrent, en tout cas, l'ampleur de la pression opérée sur les troupes de première ligne, considérées par les officiers de renseignement américains comme moins aguerries. Les nouveaux et divers types de bombes employées, la nouvelle rationalité des bombardements, la concentration des appareils sur un seul objectif pour parvenir à sa destruction *complète – quarante* F-117, les bombardiers invisibles, se sont relayés, par exemple, mercredi, sur une seule cible – sont aussi une preuve de la détermination d'accélérer le processus.

Près de 500 prisonniers

A cette campagne aérienne s'ajoutent aussi les bombardements d'artillerie, devenus quotidiens, effectués depuis la frontière et auxquels ont participé, ces dernières quarante-huit heures et pour la première fois à ce niveau, toutes les *troupes arabes déployées le long de la frontière koweïtienne*, c'est-à-dire les Saoudiens, les Egyptiens, les Syriens et les Koweïtiens. Suivant la technique américaine de bataille combinée air-sol, ces bombardements sont suivis maintenant de largages de troupes aéroportées, qui viennent tout à la fois constater les dégâts, récupérer ce qui peut l'être et aussi ramasser les prisonniers.

C'est au cours d'une de ces opérations, mercredi après-midi, selon le porte-parole américain, le général Richard Neal, que des unités héliportées américaines auraient fait prisonniers près de cinq cents soldats irakiens. Cette action, dont le général Neal a refusé de préciser la localisation, bien qu'on affirme, d'autres sources, qu'elle se serait déroulée dans la zone de la frontière irako-koweïtienne, se serait produite après l'attaque par des hélicoptères Apache d'un réseau de treize à quinze bunkers. Après la destruction de ces bunkers, et toujours selon le général Neal, les soldats irakiens, qui appartiendraient à une division d'infanterie, auraient manifesté le désir de se rendre. Des hélicoptères lourds de transport Chinook avec des « forces de sécurité » auraient alors été envoyés pour rassembler et évacuer les prisonniers. Les Américains n'auraient eu aucune victime.

Un fait analogue, de moindre ampleur toutefois, s'était déjà produit dimanche quand, après l'attaque par des hélicoptères Apache de deux bunkers en territoire irakien, cinquante-deux soldats s'étaient rendus. Une section de la *101e division aéroportée américaine* avait alors été larguée sur place pour nettoyer le terrain et rassembler les prisonniers. La reddition de ces quatre cent cinquante à cinq cents hommes constitue, toutefois, la plus grosse défection de soldats irakiens après celle de la bataille de Khafji, qui avait vu environ quatre cents soldats se rendre après que leurs chars et blindés eurent été détruits.

La non-résistance des soldats irakiens inquiète toutefois certains officiers américains, qui commencent à se demander s'il s'agit d'un simple refus de combattre par lassitude *de la guerre*, comme beaucoup de prisonniers l'affirment, ou si ces hommes ont reçu des ordres de ne pas combattre dans un but encore inexpliqué. Les stratèges américains s'interrogent aussi sur la défense statique employée par l'armée irakienne, qui ne réagit pas malgré tout ce qu'elle reçoit et continue d'encaisser sans trop se découvrir, ce qui rend difficile de porter avec succès des coups au but. Les bombardements de l'armée irakienne divisent, en tout cas, les officiers américains, qui ne partagent pas tous la même analyse sur le niveau de résistance des soldats.

Des brèches dans le mur de sable

Est-ce pour leur faciliter la tâche ou pour se ménager un accès plus rapide au réseau de défense édifié par l'Irak au Koweït que les troupes arabes ont commencé, depuis quatre jours, à faire des brèches dans le mur de sable d'environ 4 mètres de haut qui sépare, par endroits, l'Arabie saoudite du Koweït occupé ? Les marines américains ont, en tout cas, décidé, *pour leur part*, d'encourager *les* désertions en diffusant à plein régime à leurs infortunés adversaires des concerts de hard-rock qui sont suivis d'un suave appel en arabe qui affirme : *« Chers soldats, si vous désirez un repas chaud, un meilleur traitement et votre sécurité personnelle, rendez-vous aux forces armées américaines. »*

Une dialectique qui n'a rien de très digne et qui est parfois contredite par la nervosité des sentinelles qui, oubliant leurs rudiments d'arabe – *« Mains en l'air ! Jetez vos armes ! »* –, arment leurs fusils et font fuir les candidats à la reddition, comme cela est arrivé il y a quelques jours à une douzaine de soldats irakiens surgis en pleine nuit à 200 mètres d'un poste de garde des marines.

Dans leur offensive limitée, les forces américaines ont cependant, mercredi, perdu un homme et eu sept blessés, quand une compagnie interarmes américaine s'est brusquement trouvée face à une unité irakienne dans les parages de la frontière saoudo-koweïtienne. Dans l'accrochage, qui a quand même dû être d'une certaine violence, les Américains ont, en outre, eu deux véhicules blindés Bradley endommagés, tandis que les Irakiens, selon le porte-parole américain, perdaient cinq chars, vingt véhicules de transport, sept hommes étant faits prisonniers.

L'aviation américaine aurait d'autre part bombardé, a affirmé le général Neal, un convoi de plus de trois cents véhicules irakiens à 100 kilomètres au nord de la frontière saoudienne, détruisant notamment vingt-huit chars. Elle aurait, enfin, bombardé très violemment l'île koweïtienne de Faylaka, au large de Koweït-Ville, dans ce qui pourrait être la préparation d'un débarquement amphibie.

Toutefois, selon des pilotes de bombardiers F-111, interrogés par le pool de journalistes américains, *l'Irak garderait la possibilité de « mettre en place une grande masse offensive ou défensive »*. Pour ces pilotes, qui concentrent leurs missions sur les chars, l'artillerie et les dépôts de l'armée irakienne, *« Bagdad a toujours la possibilité d'acheminer du ravitaillement à son armée »*. Pour eux, *« le Koweït est déjà un champ de bataille en flammes et défoncé. Mais les forces alliées font encore face à une formidable armée enterrée avec un grand nombre de chars »*. *« Quiconque pense que la bataille terrestre durera deux, trois ou cinq jours, est fou »*, déclare ainsi l'un d'eux, qui affirme : *« Quand vous regardez le Koweït, ce n'est qu'un camp militaire. »* Même si l'on ne peut exclure que ce sombre tableau révèle quelque peu le désir de l'armée de terre de poursuivre la campagne aérienne, il ne fait pas de *doute que la partie sera difficile.*

En attendant, le mauvais temps qui règne depuis deux ou trois jours sur le nord et l'est de l'Arabie saoudite ne faciliterait pas le déclenchement d'une offensive, tant les chars pataugeaient dans la boue mercredi sur certains points du front. Cela sans parler des hommes de première ligne qui, enterrés dans leurs trous, en alerte permanente, doivent en plus tenter de se protéger d'une pluie qui n'est pas tombée aussi abondamment sur la région depuis plusieurs années.

De toutes ces données et sans doute aussi d'une opinion publique peu pressée de voir les soldats lancés dans une bataille terrestre qui mettra fin à la guerre-spectacle à l'américaine qui se voulait *« propre »*, le président Bush tiendra bien évidemment compte avant de changer sa stratégie.

FRANÇOISE CHIPAUX

Les services secrets israéliens sont accusés d'imprévoyance

Le scénario est presque un « classique » de la vie publique israélienne. Comme lors de chacun des récents conflits impliquant Israël – guerre d'octobre de 1973, guerre du Liban, Intifada – les services de renseignement sont de nouveau mis sur la sellette. Boucs émissaires des politiques, on les accuse de n'avoir pas – ou mal – prévu les événements.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

A en croire la presse, le ministre de la défense, M. Moshe Arens, a déjà ouvert le procès pour le conflit en cours, lors d'une intervention, mardi 19 février, devant la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset. Tout en saluant *« les meilleurs services de renseignement du monde »*, M. Arens a reconnu que l'*establishment* militaire et politique du pays avait été sacrément surpris par la puissance militaire *de l'Irak et tout particulièrement* par ses capacités dans le domaine des missiles. Il est vrai qu'à quelques jours du déclenchement de la guerre, à la mi-janvier, nombre d'experts et d'officiels israéliens se répandaient sur les ondes pour décrire une armée irakienne peuplée de va-nu-pieds, affamée et mal équipée, démoralisée, et qui, assurément, s'effondrerait aux premiers coups de boutoir de l'avia*tion américaine...*

Un secteur négligé

Qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition de gauche, les parlementaires ont reconnu qu'Is*raël n'avait guère d'informations* précises sur le nombre et l'emplacement des sites de missiles irakiens, tout comme sur la nature des ogives – conventionnelles ou non – les équipant. *« La chute continue des Scud sur Israël renforce les demandes pour une enquête sur ce que savaient vraiment nos services au sujet des missiles irakiens »*, écrit le quotidien *Al-Hamishmar* (gauche), qui ajoute, peu rassurant : *« Nous pourrions avoir encore quelques surprises »*. Son confrère, le *Yedioth Haharonoth* avance catégoriquement, dans un gros titre à la « une », que les « services » ont récemment acquis la conviction que l'Irak avait des ogives chimiques pour ses missiles Scud.

Pour le général Yehoshua Saguy, ancien chef des renseignements militaires, aujourd'hui député du Likoud, l'erreur des services remonte aux années 80, lorsque tous les efforts furent concentrés sur la Syrie plutôt que sur l'Irak – orientation que de nombreux res*ponsables de l'état-major estiment* toujours parfaitement justifiée. Ce n'est qu'en 1988, à la fin du conflit entre l'Iran et l'Irak, que l'on commença à s'intéresser sérieusement au potentiel de l'Irak, secteur qui avait été négligé depuis le raid de l'aviation israélienne contre le réacteur nucléaire Osirak, en 1981.

Moins technicien et plus polémique, le romancier A. B. Yehoshua a une autre explication. Dans le *Jerusalem-Post*, il affirme que le « renseignement » israélien a été détourné de sa véritable mission par des responsables politiques qui lui ont assigné pour tâche prioritaire de lutter contre les Palestiniens – faible danger militaire – et l'Intifada – conflit essentiellement politique. *« Ils sont tellement occupés à rechercher le pourcentage d'enfants qui lancent des pierres dans les camps de réfugiés (de Cisjordanie et de Gaza) ou agitent le drapeau palestinien,* dit Yehoshua, *qu'ils ont perdu la maîtrise des sujets véritablement importants. »*

ALAIN FRACHON

Des « sources » humaines en panne depuis le 2 août

Les services de renseignement israéliens ne sont pas les seuls à être mis en question sous une forme ou sous une autre. Qu'ils soient civils ou militaires, les services correspondants des pays membres de la coalition anti-irakienne sont eux aussi, peu ou prou, sur la sellette. Aux Etats-Unis, en Europe, ils sont l'objet de critiques, moins par ceux qui leur reprocheraient d'avoir sous-évalué ou non le potentiel de guerre irakien avant la guerre que par d'autres, probablement plus proches de la réalité, qui s'inquiètent de leur inaptitude à analyser – c'est-à-dire interpréter et anticiper – la stratégie politique de M. Saddam Hussein.

Dans la tête de M. Saddam Hussein...

Bien avant le 2 août dernier, les services alliés avaient collecté de nombreuses informations sur les capacités irakiennes, directement en Irak et auprès de leurs coopérants nationaux en place au sein du potentiel militaro-industriel.

Les mouvements et concentrations de forces irakiennes, qui se préparaient à envahir le Koweït, avaient été détectés, quoi qu'on en ait pu dire après-coup pour tromper Bagdad, par les satellites d'observation et d'écoute ou les stations chargées, dans certains pays limitrophes de l'Irak, de recueillir tous les renseignements.

En réalité, ce qui s'est passé, aussi bien en Israël qu'aux Etats-Unis et en Europe, c'est que les services en cause ont manqué de l'information réunie par leurs « sources » humaines directement en Irak ou dans les alentours. Le flux des renseignements, qui, déjà, était très loin *d'être dense depuis des années*, s'est tari dès juin-juillet 1990. Ces « sources » humaines, par opposition aux sources techniques, sont généralement des nationaux irakiens proches du pouvoir, qui puisent leurs informations dans l'entourage de M. Saddam Hussein et qui, de surcroît, peuvent se déplacer à l'étranger.

Or ces « sources » humaines sont, en temps normal, très difficiles à manier. *A fortiori* en période de crise, puis de guerre, quand leur existence physique peut être menacée.

Dans les milieux compétents, on laisse entendre que ces « sources » humaines complaisantes se comptaient habituellement sur les doigts de la main, qu'elles aient agi au bénéfice des Israéliens ou des pays de l'actuelle coalition anti-irakienne. *Elles étaient même franchement* rares dans un pays comme l'Irak, aussi surveillé par une sécurité omniprésente. Ces « sources » se sont brutalement taries avant le 2 août.

En Irak encore, la difficulté *s'est accrue du fait que les déci*sions véritablement stratégiques relèvent – jusqu'à preuve du contraire – du seul Saddam Hussein et que, pour l'instant, aucun des services de renseignement incriminés n'avait réussi soit à pouvoir pénétrer... dans la tête du président irakien, soit à circonvenir l'un de ses confidents, s'il en existe.

J. I.

l'unification continue...

des dissonances sur le soutien à apporter à l'Irak et les manœuvres du grand voisin saoudien

d'une absence presque totale d'infrastructures et de logistique à laquelle il ne pourra être remédié que par de substantiels investissements financiers. Certains pays cependant on fait le pari qu'Aden sera un centre économique important dans la région. C'est le cas de l'Union soviétique dont l'ambassade à Aden, *transformée* en consulat ainsi que les autres missions diplomatiques étrangères au Sud-Yémen, est dirigée toujours par l'ancien ambassadeur, M. A. Rachkov, qui a accepté le titre de consul général comme près de vingt-six diplomates, soit plus que les effectifs de l'ambassade de l'URSS à Sanaa, la capitale du Yémen.

Ceux qui avaient parié pour l'effacement relatif du PSY, dont la plupart des cadres dirigeants ont été transférés à Sanaa, admettent aujourd'hui que les anciens dirigeants d'Aden se portent bien à la tête de la nouvelle république unifiée. Dans le partage du gâteau, les dirigeants sud-yéménites ont eu la part belle. Outre la vice-présidence de la République attribuée au secrétaire général du PSY, M. Ali Saleh El Beid, ils occupent d'importantes fonctions au sein du gouvernement dirigé par M. *Attas*, l'ancien président du Sud-Yémen (ministères du pétrole, du plan, du commerce, de la justice et de l'information), du Parlement présidé également par un Sudiste, M. Yassine Nooman, et de l'administration centrale.

Le Parti lui-même est très actif. Il a créé des bureaux et des sections un peu partout dans le Nord et a recueilli par mal d'adhésions, à tel point que le Congrès populaire du président Ali Abdallah Saleh aurait commencé à s'inquiéter. De toute manière, la branche nordiste du PSY était déjà, avant l'unité, fortement implantée dans certaines régions du Yémen du Nord, notamment dans les secteurs d'Ibb et de Yaëz.

Un mariage d'amour et de raison

Le PSY, qui a gardé son organi*sation, son sens de l'endoctrine*ment, a plus d'impact populaire que le Congrès du peuple. Il a, certes, abandonné le socialisme scientifique qui a été à l'origine de ses nombreuses déconvenues dans le passé, mais il a gardé ses méthodes. Le Parti du Congrès du peuple du président Saleh, un rassemblement peu homogène de personnalités de tendances différentes, n'a jamais eu, en revanche, d'organisation structurée et manque totalement d'expérience en ce qui concerne les contacts avec les masses. C'est d'ailleurs pour cette raison que le président Saleh a attiré vers le Nord la plupart des cadres du Sud, dépeuplant politiquement et dangereusement celui-ci, où il n'existe pratiquement plus de véritable autorité, nous dit-on.

Le Yémen unifié semble donc être le résultat d'un mariage aussi bien d'amour que de raison, les Nordistes cherchant à profiter du savoir-faire des Sudistes alors que ces derniers y ont trouvé une certaine légitimité qui a mis fin à leur isolement. *« Nous jouissons,* affirme M. Omar Garralah, *d'un large soutien populaire dans l'ensemble du pays car nous avons fait une autocritique courageuse et nous avons abandonné sans hésiter le*

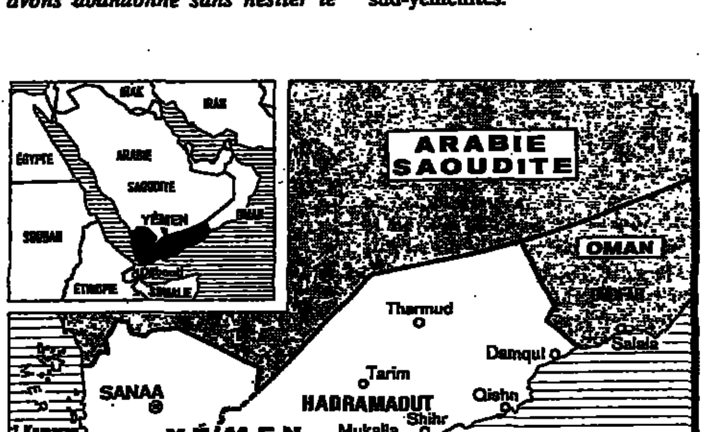

pouvoir politique que nous détenions sans partage, de notre plein gré, sans avoir subi de pression populaire ainsi que cela a été le cas dans les pays socialistes de l'Est. Nous sommes, de plus, la principale force moderniste du pays, celle qui annonce la future société que l'écrasante majorité du peuple yéménite souhaite ». C'est également l'avis de la plupart des observateurs occidentaux, qui n'ont que des paroles d'éloges pour l'efficacité et le sérieux des cadres anciennement sud-yéménites.

Cela ne veut pas dire que le processus unitaire ne comporte pas de zones d'ombre. Mais, nous assure-t-on, ces problèmes et difficultés ne peuvent plus remettre en question l'unité et doivent être considérés comme normaux. C'est ainsi que bon nombre de fonctionnaires du Nord voient d'un mauvais oeil l'arrivée dans leur région des cadres *sudistes, ce qui crée parfois* au sein des ministères et dans l'administration une certaine confusion. De même, un nombre important de ces cadres sont réticents à se rendre au Nord, préférant mener la vie plus austère et puritaine qu'ils avaient dans le Sud. *Pour éviter que ces « divergences* de détail » ne se transforment en conflits plus sérieux, un comité de coordination a été créé entre les deux partis au pouvoir pour tenter d'harmoniser leurs politiques et aplanir éventuellement leurs différends.

Pour l'instant, cette politique se résume à trois objectifs : assurer le développement économique du pays, la justice sociale et la démocratie. Sur ce dernier plan, le plus important selon nos interlocuteurs, des progrès indéniables ont été réalisés dans les domaines du multipartisme, de la liberté de la prese et des droits de l'homme, rigoureusement garantis par la nouvelle Constitution. Les forces populaires des deux parties du Yémen où régnaient depuis de longues années, de l'aveu même de M. Omar Garallah, *« deux dictatures de nature différente »*, ont pris au sérieux les exhortations de leurs nouveaux dirigeants.

Plus de quarante partis ont été formés et ont pignon sur rue, les kiosques à journaux croulent sous le poids des périodiques de toutes tendances, qui se multiplient jour après jour. Le ton des commentaires y est relativement libre mais, tout récemment encore, l'officiel *El Thawra* publiait des déclara*tions de deux députés yéménites*, membres de la commission des droits de l'homme, qui affirmaient que à l'issue d'une longue enquête conduite à travers tout le pays, *« ils ne pouvaient garantir qu'il n'y avait pas de prisonniers politiques au Yémen »*.

Certains affirment cependant que la pléthore de partis et de journaux ne sert en définitive que les deux partis au pouvoir en divisant les autres forces politiques. Tout semble d'ailleurs indiquer qu'à la longue ne subsistera, outre le Parti du Congrès du peuple et le PSY, que l'Islah représentant la droite féodale conservatrice et religieuse et peut-être les partis nassériens, actuellement divisés en une demi-douzaine de groupuscules concurrents.

Autre problème délicat à résoudre : la restructuration de l'armée n'a pas encore été achevée. Il y a bien eu, entre le Sud et le Nord, un échange symbolique d'unités militaires mais pas de fusion entre les soldats du Sud plus politisés, mieux organisés et disciplinés et ceux du Nord, plus laxistes. Ce problème, nous assure-t-on, sera réglé au cours de l'année . Les dirigeants du PSY ont accepté l'idée de la création d'une armée de métier, apolitique. Aucun militaire ne pourra appartenir à un parti après la fin de la période transitoire qui s'achèvera le 21 mai 1992 et sera couronnée par l'élection d'un Parlement au suffrage universel.

JEAN GUEYRAS

LA GUERRE DU GOLFE

Les répercussions en France

M. Mitterrand reçoit les dirigeants de parti

M. François Mitterrand procède, depuis le mercredi 20 février, à un certain nombre de consultations politiques. Il a commencé en s'entretenant, à l'Elysée, avec son prédécesseur, M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF. Il a continué, jeudi 21 février, avec des audiences accordées à MM. Fabius, président de l'Assemblée nationale, et Poher, président du Sénat. Le président de la République devait recevoir ensuite, vendredi, successivement M. Mauroy, Mme Veil, MM. Chirac, Marchais, Longuet, Méhaignerie.

A sa sortie de l'Elysée, M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il *« soutenait la position de la France dans son état actuel et dans son développement possible »*. Il a ajouté : *« Si la France était amenée à participer à une opération de libération du territoire du Koweït, nous soutiendrions cette action. »* M. Giscard d'Estaing avait déjà été reçu par M. Mitterrand le 1er septembre 1990, comme l'avaient été au même moment tous les autres responsables de parti. Toutefois, l'ancien chef de l'Etat s'était étonné de ne pas avoir eu de nouvel entretien avec M. Mitterrand avant que ce dernier demande au Parlement, le 16 janvier, d'accorder sa confiance au gouvernement pour qu'il engage les forces françaises dans des opérations militaires.

Pour sa part, M. Jacques Chirac avait demandé audience à M. Mitterrand le 12 octobre et il avait interrogé le président sur un éventuel *« changement de stratégie »* de la France dans l'affaire du Golfe. Le président du RPR s'était alors dit *« rassuré »* par les réponses que lui avait faites M. Mitterrand (*le Monde* daté 14-15 octobre). M. François Léotard, alors président du Parti républicain, avait à sa demande été reçu le 19 octobre par M. Mitterrand pour lui parler essentiellement de la situation au Liban. Enfin, le 22 novembre, le président de la République s'était entretenu à l'Elysée avec M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste, qui lui avait dit son hostilité à tout recours à la force contre l'Irak.

Les amis de M. Chevènement approuvent les initiatives de M. Gorbatchev

Ceux des socialistes qui contestent l'engagement militaire de la France dans la guerre du Golfe éprouvent parfois quelques difficultés à exprimer leur opinion tout en s'efforçant de ne pas se démarquer de la position officielle de leur parti.

Mercredi 20 février dans l'après-midi, Socialisme et République a publié, sous la signature de M. Jean-Yves Autexier, secrétaire général de ce courant et député de Paris (il était le suppléant de M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat chargé des transports routiers et fluviaux), un communiqué apportant un soutien sans réserve à M. Gorbatchev. *« S'il est accepté par l'Irak, le plan de paix de M. Gorbatchev répond aux propositions présentées par la France le 14 janvier.* (...) *Dans ces conditions, poursuivre les opérations militaires ne serait pas faire la guerre des Nations unies, mais celle des Etats-Unis. Ce ne serait pas une guerre du droit, mais une guerre pour la domination de la région. L'objectif de la libération du Koweït ne doit pas en cacher un autre.* (...) *Recouvrer notre indépendance est le premier objectif du redressement nécessaire »*, affirme Socialisme et République.

Un peu plus tard dans l'après-midi, les amis de M. Chevènement se sont joints au bureau exécutif du PS qui a approuvé unanimement un texte proposé par M. Gérard Fuchs, adjoint au secrétariat national chargé des affaires européennes et de sécurité. Selon ce document, *« la possibilité d'arrêter le déclenchement de l'offensive terrestre qui se prépare est entre les mains de Saddam Hussein »*. Au cours de la discussion, M. Fuchs avait ironisé : *« M. Autexier doit être un des rares à connaître le plan soviétique, puisqu'il l'approuve. Il aurait pu le transmettre à la direction de son parti ! »*

La discussion va continuer dans les sections du PS. Le bureau exécutif a confirmé qu'une convention nationale serait convoquée au cours du mois d'avril prochain sur ce sujet et M. Pierre Mauroy a annoncé qu'il proposerait un texte qui, avant cette convention, serait débattu dans les sections. Cela lui a permis de se moquer de l'appel des militants parisiens réclamant une telle discussion (*le Monde* du 21 février) : cette *« pétition »*, a-t-il dit, *« enfonce des portes ouvertes »*.

Avant même l'ouverture officielle de cette discussion, le premier secrétaire du PS a assuré, devant le bureau exécutif, que le Parti socialiste est *« dans son immense majorité derrière le président de la République »*.

Au Parlement européen

M. Giscard d'Estaing propose la création d'une agence européenne des armements

STRASBOURG (Communautés européennes)

de notre correspondant

Le Parlement européen a tenu, mercredi 20 février, un nouveau débat sur la crise du Golfe. La majorité des députés ont souligné que le seul objectif de la guerre était la libération du Koweït et, à droite comme à gauche, les parlementaires ont montré leur intérêt pour l'initiative de paix de l'Union soviétique.

M. Jean Penders (chrétien-démocrate, Pays-Bas) a rappelé que la position arrêtée en janvier dernier par l'Assemblée de Strasbourg signifiait qu'*« un début de retrait complet de l'Irak permettrait un cessez-le-feu »*. De leur côté, les socialistes devaient soumettre au vote, jeudi, une résolution demandant aux gouvernements membres d'appuyer les efforts de Moscou.

Après avoir constaté la division des Douze et l'absence de la Communauté dans la guerre du Golfe – *« qui nous a ramenés à l'Europe des Etats »*, – M. Valéry Giscard d'Estaing, président du groupe libéral, a affirmé que les pays membres ne pourront prétendre à une politique étrangère sans disposer *« d'un outil de défense commun »*. Afin d'enclencher le processus, l'ancien président de la République s'est prononcé en faveur de la création d'une *« agence européenne des armements »*. Placé sous l'autorité des ministres de la défense des Etats membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) pour commencer, cet organisme aurait pour mission, selon lui, d'unifier les matériels militaires, de globaliser les recherches et de contrôler les exportations.

M. S.

M. Marchais souhaite la mise en œuvre du plan soviétique

Dans un entretien publié, jeudi 21 février, par *l'Humanité*, le secrétaire général du PCF, M. Georges Marchais, déclare notamment : *« Le plan de paix de l'Union soviétique* (...) *répond aux exigences manifestées dès le départ par la communauté internationale.* (...) *Je ne peux que souhaiter, une nouvelle fois, que Saddam Hussein fasse enfin preuve de raison, qu'il accepte ce plan et que, à partir de cette minute même, la France vérifie que toutes les parties concernées respectent l'engagement de libération du Koweït,* (...) *qu'elle contribue à ce que s'engagent des négociations sur les problèmes d'ensemble du Proche-Orient, ainsi que notre pays l'avait proposé à la veille des hostilités.* (...) *L'intérêt de tous est de saisir la chance qui s'offre d'éviter le massacre, de retourner à une situation de paix, de libérer le Koweït sans qu'il soit détruit. »*

□ **La guerre, prétexte à la relance de la querelle du siège.** – Le bureau élargi du Parlement européen (composé du président, des quatorze vice-présidents et des dix présidents de groupe) a décidé, mercredi 20 février, d'ouvrir ses réunions à tous les parlementaires qui souhaitent suivre les questions d'actualité. Ces pseudo-sessions – elles ne pourront pas faire l'objet de vote, – consacrées à la guerre du Golfe, relancent la querelle du siège du Parlement, dans la mesure où elle se tiendront à Bruxelles.

EUROPE

ALBANIE : la statue d'Enver Hoxha déboulonnée par des manifestants

Le président Ramiz Alia prend le contrôle du gouvernement

Le président Ramiz Alia a cédé. Au terme d'une journée de fièvre à Tirana, où des dizaines de milliers de manifestants ont réussi à déboulonner l'immense statue de l'ancien leader stalinien Enver Hoxha, le chef de l'Etat albanais a accepté, mercredi soir 20 février, la revendication des étudiants en grève de la faim : l'université Enver-Hoxha va changer de nom.

Tout un symbole. Visiblement ébranlé par cette soudaine pression de la rue, M. Alia a également annoncé au cours d'une intervention télévisée qu'il prenait personnellement le contrôle du gouvernement et allait former un « conseil présidentiel » qui dirigerait le pays jusqu'aux élections du 31 mars. Le président a assuré qu'il consulterait les partis d'opposition, sans préciser s'ils seraient représentés au sein de ce nouvel organe dirigeant. Selon l'un des responsables du Parti démocratique (opposition), M. Ramiz Alia, qui a lancé un appel au calme, a évoqué la possibilité d'instaurer l'état d'urgence si les Albanais ne retournaient pas au travail dans les trois jours.

Le ministre de l'éducation, M. Skender Gjinushi, son collègue de la construction, M. Ismail Ahmeti, et le secrétaire général du gouvernement ont été délégués pour aller annoncer eux-mêmes aux étudiants en grève depuis le 6 février qu'ils avaient eu gain de cause. Selon l'agence de presse albanaise ATA, les 730 étudiants et enseignants qui observaient une grève de la faim depuis lundi ont aussitôt décidé de cesser leur mouvement. Quelques milliers de personnes étaient encore rassemblées dans le centre de la capitale tard mercredi soir.

« Un événement merveilleux »

Jeudi matin, Tirana avait retrouvé son calme et la place Skanderbeg était vide : la monumentale statue d'Enver Hoxha qui la dominait gît au sol, éparpillée en morceaux. La veille, des milliers, puis des dizaines de milliers de manifestants avaient convergé sur la place, prenant pour cible la statue, sur laquelle pleuvaient les projectiles les plus divers. Puis une corde fut passée au cou d'Enver Hoxha et, avec une facilité inattendue, la statue tomba. *« Ce fut un événement merveilleux, incroyable*, a commenté M. Ardemi Eimani, du Parti démocratique. *Ils ont renversé la statue d'Enver Hoxha avec des cordes et leurs mains nues. »*

Les manifestants, criant des slogans anti-communistes, se sont aussi heurtés aux forces de l'ordre, qui ont riposté aux jets de pierres apparemment par des tirs à blanc ou par des balles de plastique. Des membres du Parti démocratique affirment qu'une vingtaine de personnes ont été blessées lors de ces affrontements; mais les policiers ne sont pas intervenus lorsque la statue a été déboulonnée. Il semble également que des chars aient été déployés en certains points de la capitale albanaise, notamment devant le siège du parti communiste et celui du gouvernement.

La journée du 20 février constitue un sévère avertissement pour le régime de M. Ramiz Alia, le successeur d'Enver Hoxha. Selon la radio nationale albanaise, une autre statue du fondateur du communisme albanais a été renversée à Durres, en province. Les ouvriers se sont joints au mouvement étudiant. Dans un communiqué diffusé dans la soirée, *le gouvernement* a accusé les manifestants de s'être livrés à des *« actes de vandalisme »* sur le monument, en criant *« Nous voulons du sang. »* Les autorités albanaises s'en sont également pris au Parti démocratique et aux syndicats d'opposition, qu'elles ont accusés d'avoir fomenté ces troubles. *« Le gouvernement appelle le peuple tout entier à prendre ses distances face à ces actes illégaux, qui pourraient avoir de graves conséquences pour le sort de la nation »*, a averti la radio nationale. L'organe de la jeunesse *Zeri i Rinise* a publié mercredi à Tirana une interview d'Ismaïl Kadaré, la première parue en Albanie depuis que le célèbre écrivain a demandé l'asile politique en France, en octobre 1990. *« Je suis convaincu*, dit-il, *que les Albanais avanceront sur la voie de la démocratie par des voies démocratiques »*, et il appelle ses compatriotes *« à garder leur sang-froid et à ne pas s'attendre à un grand soutien de la part de l'Europe, l'Albanie n'étant ni une puissance nucléaire ni une puissance pétrolière »*. Interrogé sur son éventuel retour à Tirana, Ismaïl Kadaré indique sans trop de précision qu'il reviendra *« sans doute »*, une fois achevé le processus de démocratisation. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

YOUGOSLAVIE : nouveau pas de la Slovénie vers l'autonomie

Le Parlement de Ljubljana propose la « dissociation » de la fédération

Le Parlement de Slovénie a adopté, mercredi 20 février, à une majorité écrasante (une seule voix contre et deux abstentions) une résolution proposant *« la dissociation de la République socialiste fédérée de Yougoslavie (RSFY) en deux ou plusieurs Etats souverains et indépendants »*.

BELGRADE

de notre correspondante

Le Parlement slovène a proposé aux Parlements des cinq autres Républiques yougoslaves de consentir à « dissocier » les six Républiques de la fédération actuelle en deux ou plusieurs Etats indépendants et souverains qui se reconnaîtraient mutuellement et obtiendraient ainsi la pleine légitimité internationale. Les nouveaux Etats s'engageraient à respecter leurs frontières et renonceraient à toute action allant à l'encontre des principes de l'ONU.

La dissociation se ferait de concert et par étapes, tous les différends et litiges étant réglés *« pacifiquement »* sur les bases du droit international. Enfin, les nouveaux Etats s'engageraient à coopérer et à développer des relations durables, sans exclure la possibilité de former une « confédération » yougoslave ou une communauté économique. Par cette résolution, la Slovénie, qui s'est constituée en Etat indépendant et souverain dans ses frontières actuelles, *« notifie au Parlement fédéral yougoslave le commencement de la dissociation de la RSFY »*. Le Parlement de Ljubljana rappelle que, lors du référendum du 23 décembre 1990, les Slovènes se sont prononcés pour que leur République *« devienne indépendante et autonome »* et qu'*« elle ne soit plus associée à la fédération yougoslave »* (*le Monde* du 25 décembre).

Nouvelles tensions en perspective

Dans son discours qui avait précédé le vote de la résolution, le président de Slovénie, M. Milan Kucan, avait précisé que la *« dissociation »* n'était pas un *« acte de sécession »* et que *« les nouveaux Etats ainsi formés avaient le statut de successeurs de l'Etat désuni, en l'occurrence la RSFY »*. Il avait ajouté que la Slovénie aspirait à ce que la dissociation se fasse démocratiquement. Cependant, *« si les autres Républiques ne consentaient pas à se désunir, la Slovénie se séparerait »*.

Enfin, il avait souligné qu'il était très important que la Croatie ait dit qu'en cas de séparation de la Slovénie elle ferait de même, car *« notre décision devient ainsi moins marginale »*. D'autre part, le Parlement slovène, qui n'a pas promulgué de nouvelle Constitution depuis la tenue des élections libres en avril 1990, a, mercredi 20 février, adopté un amendement selon lequel la Slovénie reprend tous les droits souverains de la République qu'elle avait transférés à la fédération. Les décisions prises par Ljubljana, et qui excluent définitivement la création d'un nouveau modèle fédéral pour la Yougoslavie, risquent de créer de nouvelles tensions au sein de la présidence collégiale, qui se réunit à Sarajevo, vendredi 22 février, pour débattre de l'avenir du pays.

FLORENCE HARTMANN

□ **Mise en cause de la politique serbe au Kosovo.** – La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a accusé, mercredi 20 février à Genève, les autorités serbes de conduire une action d' *« intégration forcée »* de l'économie du Kosovo, région à majorité albanaise. Grâce à la *« loi sur les relations du travail dans les circonstances d'exception »* votée par le Parlement de Serbie, *« les autorités peuvent changer les directions de chaque entreprise et institution du Kosovo »*. Selon un responsable de la FIDH, 43 000 salariés de souche albanaise ont été licenciés depuis le début de l'année 1990. La perte de l'emploi entraîne également la perte du logement. – *(AFP.)*

Le pas de clerc de M. Eltsine

Suite de la première page

La résolution demande en outre au président de l'URSS, au Parlement de Russie et au Conseil de la fédération, de se prononcer sur les déclarations de M. Eltsine.

M. Gorbatchev, occupé par le Golfe, n'a pas à se presser pour répondre, quand tant de gens le font pour lui. Car, et c'est beaucoup plus grave pour M. Eltsine, le Parlement de Russie, qui était réuni jeudi, risque fort, à son tour, de désavouer son président. Il était clair dès cet hiver, et encore plus après Vilnius, que ce dernier ne contrôle plus le Parlement qui l'a élu à sa tête en mai dernier quand le marais – les apparatchiks de province – voyaient qu'il avait le vent en poupe.

Mais la situation s'est renversée au point qu'il n'est plus du tout exclu que les communistes russes parviennent à faire destituer Boris Eltsine. Le quotidien Russie soviétique publie jeudi une liste de 272 députés demandant la convocation d'urgence *« avant le 25 février »* d'un congrès des députés de Russie, pour entendre un rapport d'activité de Boris Eltsine, en fait pour tenter de le démettre, comme le congrès est seul habilité à le faire.

Le mythe s'est-il effondré ?

Quant au Conseil de la fédération, groupant les présidents des Républiques, et auquel M. Eltsine a proposé de remettre le pouvoir suprême, deux de ses membres ont critiqué, mercredi 20 février, la prise de position de leur collègue de Russie. Il s'agit pourtant des présidents d'Ukraine et du Kazakhstan, les deux Républiques, avec la Biélorussie, sur lesquelles comptait M. Eltsine pour signer un traité visant à prendre de court le traité d'union voulu par M. Gorbatchev.

« Il est douteux » que l'intervention de Boris Eltsine *« ait des résultats positifs »*, estimaient les *Izvestia*, un journal qui fut l'an dernier vigoureusement pro-Eltsine mais qui subit de plus en plus les pressions du pouvoir. Leur commentateur ajoute que le président du

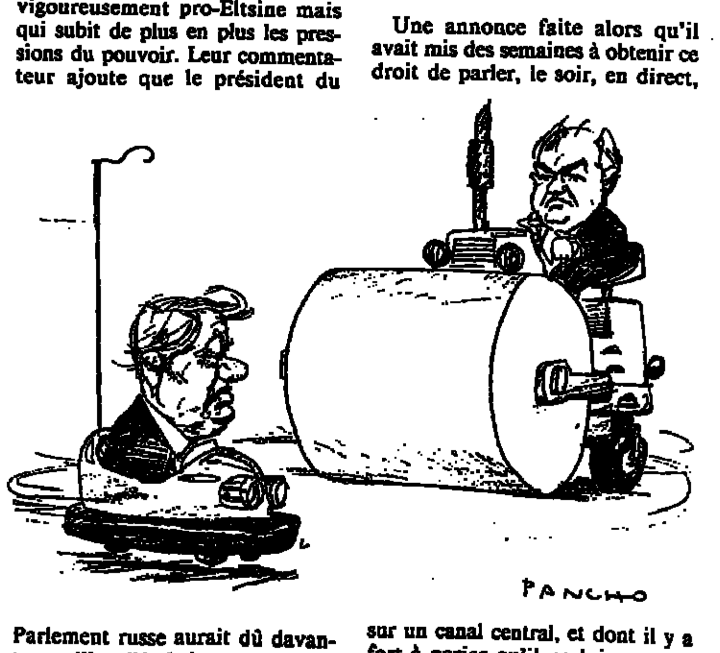

Parlement russe aurait dû davantage utiliser l'émission pour *« améliorer son niveau de popularité qui est sensiblement tombé ces derniers mois »*. Est-ce à dire que *« en une heure le mythe (...) d'Eltsine, sauveur de la patrie, s'est écroulé »* comme l'affirmait dès mercredi la *Pravda* ?

Ce serait sans doute exagéré, ne fût-ce qu'en raison de la campagne de moins en moins subtile, et du type de celles qui produisent l'effet contraire, menée contre M. Eltsine par les nouveaux amis de M. Gorbatchev, les communistes et les militaires. Mais il reste que M. Eltsine a semblé jouer son va-tout en annonçant que son refus de collaborer avec M. Gorbatchev est désormais irréversible, en reconnaissant qu'il ne disposait pas du pouvoir d'imposer sa propre politique en Russie et qu'il ne lui restait plus qu'à jouer la carte de l'opposition déclarée.

Réapparition de M. Chevardnadze

Une annonce faite alors qu'il avait mis des semaines à obtenir ce droit de parler, le soir, en direct, sur un canal central, et dont il y a fort à parier qu'il ne lui sera pas redonné de si tôt.

M. Chevardnadze avait pris position avec éclat avant lui pour dénoncer *« la dictature qui menace »* mais en se gardant bien de critiquer la personne de M. Gorbatchev. Mercredi, l'ex-ministre des affaires étrangères réapparaissait sur les écrans de télévision soviétique après avoir donné sa première conférence de presse depuis sa démission, fin décembre. Ce fut pour saluer la politique étrangère soviétique actuelle dans le Golfe et affirmer qu'elle restait *« irréprochable »*. Mais il a souligné aussi que l'*« Association de politique étrangère »* qu'il a créée *« ne se taira pas face à des attaques contre la nouvelle pensée et contre ses réalisations en politique étrangère »*.

Et s'il a refusé de commenter directement la prise de position de M. Eltsine, il a laissé entendre qu'il la déplorait en affirmant qu'il faut *« mettre un terme à la guerre des Parlements, des lois, et, maintenant, des présidents »*. MM. Gorbatchev et Eltsine *« devraient avoir assez de force pour résoudre leurs contradictions »*, a-t-il dit, en précisant que *« la menace de dictature ou de guerre civile était toujours présente »* et qu'il fallait *« mettre un terme à tout prix »* au processus de déstabilisation.

Jeudi, le débat s'était déplacé au Parlement de Russie qui devait voter sur la demande de convocation du Congrès de Russie présentée par les communistes, ainsi que sur le texte des deux questions qui doivent être jointes, pour la Fédération de Russie, au référendum du 17 mars sur le maintien de l'Union. L'une de ces questions a trait à l'élection d'un président russe au suffrage universel.

Elle obéit à la logique des partisans de M. Eltsine qui veut que le peuple soutient ce dernier, contrairement aux Parlements élus de façon semi-démocratique. Les sondages les plus contradictoires sont publiés ces derniers jours sur la popularité de M. Eltsine. Elle serait en hausse et atteindrait 65 % chez les Moscovites interrogés dimanche dernier, contre 59 % en janvier, selon un sondage cité par l'agence non officielle Interfax.

Elle serait, par contre, en forte baisse – passant sous la barre des 20 %, – selon un autre sondage donné par une autre agence indépendante, Postfactum. *« Sans doute approchons-nous de la scène finale »*, concluait, jeudi, avec pessimisme, le nouveau journal *l'Indépendant*, proche des réformistes.

SOPHIE SHIHAB

هكذا من الأصل

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : après l'annonce de l'abolition des dernières lois de l'apartheid

Scepticisme mêlé d'espoir dans le ghetto de Guguletu

L'annonce de la prochaine abolition des dernières lois de l'apartheid, faite par le président Frederik De Klerk, le 1er février, devant le Parlement, au Cap (*le Monde* daté 3 et 4 février), a eu un impact psychologique et politique très grand, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Dans les cités noires, le scepticisme, mêlé à l'espoir, reste pourtant de règle. Pour la majorité des résidents des townships, qui vivent dans la misère, l'obstacle économique rend pratiquement inopérantes ces promesses. Sans amélioration des conditions de vie et des salaires, la fin de l'apartheid demeure, pour beaucoup, un rêve encore lointain.

LE CAP

de notre envoyé spécial

« Réparation de téléviseurs » : sur un petit panneau blanc bordé de rouge, l'inscription est anachronique. La « pub » sauvage, suivie d'un numéro de téléphone, est clouée sur un arbre, en bordure du cimetière de Guguletu, ghetto noir de 250 000 habitants, à quelques kilomètres du Cap. Un cimetière qui n'est qu'une succession de sépultures creusées dans le sable souillé d'immondices.

De l'autre côté de la route, un vaste no man's land tend vers le ciel une multitude d'étroites constructions jumelles en béton brut de coffrage. Autant de toilettes installées et raccordées à un tout-à-l'égout, installations autour desquelles les squatters des bidonvilles des environs étaient censés venir construire leurs maisons. Ils ne vinrent pas – conscience politique oblige – mais les toilettes sont toujours là, se dressant au milieu d'un désert de centaines d'hectares, quadrillés par des rubans d'asphalte tirés au cordeau.

Johannesburg, « l'eldorado des chômeurs »

Tout celà, théoriquement, n'a plus de raison d'être depuis le 1er février puisque, devant le Parlement, le président de la République a annoncé l'abrogation du Group Areas Act, cette loi qui définit le lieu de résidence en fonction de la couleur de la peau. Chacun devrait bientôt pouvoir habiter là où il veut. *« Là où il peut »*, rectifie immédiatement Nkosi, un quinquagénaire bedonnant, père de huit enfants, qui a pourtant bien conscience de compter parmi les privilégiés de Guguletu. Il y a quelques mois, il a enfin abandonné la *« boîte d'allumettes »*, l'une de ces innombrables maisonnettes, toutes identiques, modèle de base des town-ships, pour la maison de ses rêves qu'il vient de faire construire, à deux pas de l'église catholique Saint-Gabriel. *« L'investissement de toute une vie ! Et vous croyez que je voudrais aller vivre ailleurs ? C'est trop tard maintenant »*, explique-t-il.

« C'est trop tard pour les uns, trop tôt pour les autres » : Nkosi est sans illusion. *« Aucun d'entre nous ne peut sérieusement envisager d'aller habiter avec les Blancs. Il faudrait être homme d'affaires pour s'installer dans leurs quartiers »*, dit-il. Une ségrégation économique et sociale succédera-t-elle à l'apartheid agonisant ? Nkosi en est convaincu. Lilian, qui n'en finit pas de se colleter avec ses problèmes matériels, a le même sentiment. Elle est aide médicale *« au service de la communauté »* de New-Crossroads et gagne pourtant *« bien »* sa vie, avec *400 rands par mois (un peu moins de 900 francs)*, *« qui partent je ne sais pas comment »*, confie-t-elle.

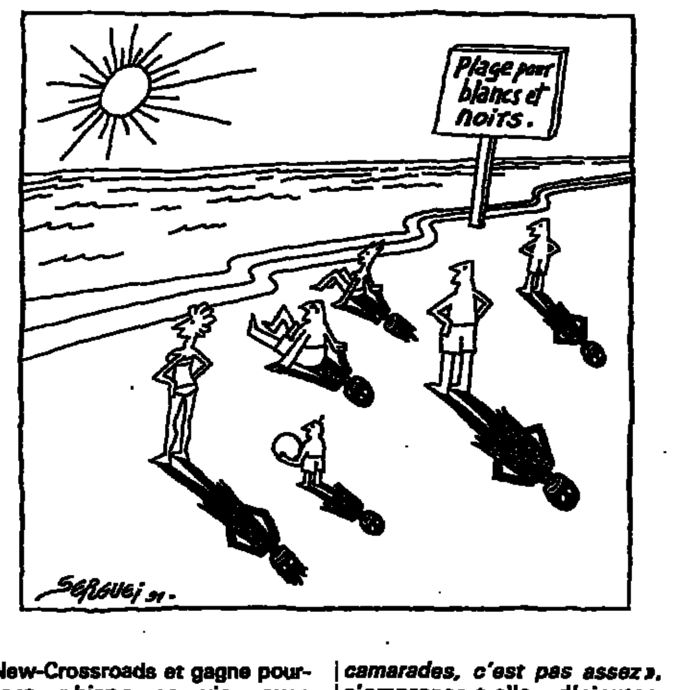

La télévision, posée sur une chaise en Formica turquoise, est *allumée en permanence*. Elle trône dans la salle de séjour badigeonnée de laque jaune de son quatre pièces à 24 rands par mois. Ce n'est pas l'opulence ! Lilian a 6 enfants et un nouveau *boyfriend* qui, comme beaucoup d'hommes des banlieues de la péninsule du Cap, ne travaille pas. Wiseman a aussi des enfants de son côté, mais il vit avec Lilian. *« Bien sûr que les choses ont changé depuis l'année dernière »*, convient-il. *« On peut bouger maintenant et, bien que cela semble évident, ça n'était guère possible avant »*, se souvient Wiseman, le mécanicien, qui rêve d'aller voir du côté de Johannesburg, l'hypothétique Eldorado des chômeurs, si par hasard l'embauche n'est pas plus facile qu'au Cap.

« Quels Noirs pourront acheter de la terre ? »

Sèche et énergique, Lilian est plus politisée que son compagnon. Elle milite dans les rangs de l'ANC depuis belle lurette. Et, si elle ne regrette pas l'époque où la police tambourinait à sa porte au beau milieu de la nuit pour des perquisitions à répétition, elle n'en est pas satisfaite pour autant. *« On ne veut plus que le gouvernement choisisse pour nous »*, affirme-t-elle en rappelant la façon dont les habitants de 1 731 maisons d'un quartier de Crossroads avaient « élu » – *« avec 13 voix »*... – un conseiller municipal noir, parachuté et « collabo ».

« Pour ceux qui ne sont pas vraiment impliqués dans la vie politique, les changements sont considérables, explique Patience, membre de l'Organisation des femmes de l'ANC, *mais pour les camarades, c'est pas assez »*, s'empresse-t-elle d'ajouter. Speak et Spoke, des jumeaux à la trentaine alerte, sont de ceux-là. Ils militent tous les deux à la Ligue de la jeunesse, dont une section vient d'être créée à New-Cross-roads. *« C'est bien que les lois de l'apartheid sautent*, annonce d'emblée Spoke. *Mais combien d'entre nous peuvent prétendre vivre dans les zones blanches ? Quels Noirs pourront acheter de la terre ? Pas ceux qui souffrent depuis longtemps, pas la classe ouvrière, en tout cas ! »*, tranche Speak.

« De toute façon, il est trop tôt pour dire que les changements sont irréversibles », conviennent les deux frères, qui s'étonnent que la direction de l'ANC *« passe des accords avec le gouvernement et que celui-ci ne les respecte pas »*. Le retour des exilés et la libération des prisonniers politiques reviennent comme un leitmotiv dans leurs propos. Selon les accords de Pretoria, les premiers *« devaient rentrer avant la fin 90 »* et les seconds *« doivent être libérés avant le 30 avril »*, remarque Speak en constatant que rien de sérieux n'a encore été fait. *« De Klerk est-il sincère ? »*, s'interroge Spoke, concédant aussitôt que *« peut-être le président est-il soumis à la pression des blancs du Parti conservateur et des fascistes de l'AWB »*.

Du discours prononcé par Frederik De Klerk, le 1er février, les deux frères retiennent qu'il n'a pas parlé des homelands et, surtout, qu'il a rejeté *« la demande d'élections pour une Assemblée constituante »* et *« la nomination d'un gouvernement intérimaire »*. Speak et Spoke en concluent que *« le président ne se compromet pas »*. Près de la maison des jumeaux, plutôt luxueuse comparée aux autres, un bâtiment tout en longueur abrite l'une des deux crèches de New-Crossroads. Cent quarante enfants de deux à six ans s'ébattent bruyamment. *« C'est toujours comme çà à la rentrée des classes*, constate Gilian, *la directrice, ils seront plus calmes dans un mois. »* Comme la plupart des structures existantes dans les townships, la crèche, construite avec le concours de l'ambassade du Canada, ne doit rien à l'Etat ni aux autorités locales. *« Nous dépendons de la communauté, un point c'est tout »*, explique Gilian, déplorant que rien ne soit fait pour *« améliorer le système d'enseignement pour les Noirs »*.

L'ordre établi de la misère

A quelques kilomètres de New-Crossroads et de ses maisons en dur, Crossroads aligne ses tentes et ses baraques faites en tôle ondulée et en planches disparates. *« Ne descends pas de ta voiture ici, c'est dangereux ! »* lance un adolescent en s'échinant sur un vélo d'un autre monde. A une vingtaine de kilomètres à peine du centre hypermoderne et chic du Cap, un îlot moyenâgeux subsiste. Dans le dénuement et la crasse, des dizaines de milliers de personnes survivent du côté gauche de la route. A droite, des maisons neuves mais dévastées sont alignées derrière d'épaisses rangées de *razor wires*, un fil de fer barbelé dont les pointes sont remplacées par des lames de rasoir.

Avant d'être « éjecté » par la population, le conseiller municipal noir qui avait promis des logements neufs aux déshérités de Crossroads a commencé à les attribuer à des gens venus d'ailleurs, *« selon des critères sonnants et trébuchants »*. La colère a éclaté. Les squatters ont partiellement détruit les habitations qui n'ont toujours pas été attribuées. Une tension perceptible flotte dans ce coin de la péninsule du Cap, coincé entre l'autoroute menant à l'aéroport et une vaste décharge d'ordures ménagères. Du haut de leurs *caspirs*, ces véhicules blindés à l'épreuve des balles et des mines, des militaires veillent sur l'ordre établi de la misère.

« La seule chose qui ait changé pour moi, depuis l'année dernière, confie Peter, arrivé de son Ciskei natal à la fin des annnées 70, *c'est que j'ai vu Mandela une fois à la télé. Pour le reste, c'est pareil »*. *« Je n'ai toujours pas de maison, pas de boulot et mes enfants ne vont pas à l'école*, constate-t-il sans se plaindre. *Alors les promesses de De Klerk, vous savez !... »*

FRÉDÉRIC FRITSCHER

TUNISIE : le remaniement gouvernemental

M. Habib Boulares devient ministre de la défense

La nomination de l'ancien ministre de la défense nationale, M. Abdallah Kallel, à la tête du ministère de l'intérieur (*le Monde* du 19 février), a amené le président Ben Ali à compléter, mercredi 20 février, le remaniement du gouvernement dont M. Ahmed Karoui demeure le premier ministre. C'est M. Habib Boulares qui remplace M. Kallel à la défense.

TUNIS

de notre correspondant

Cette nomination n'est pas sans surprendre. Rien, en effet, dans le parcours politique de M. Boulares, homme de culture et ministre des affaires étrangères depuis seulement six mois, ne le prédisposait à ces nouvelles fonctions. En revanche, son départ de la direction de la diplomatie tunisienne, où il est remplacé par un diplomate de carrière, M. Habib Ben Yahia, étonne beaucoup moins. Il est un fait que, pendant son bref passage aux affaires étrangères, M. Boulares n'a pas toujours fait l'unanimité. On lui a souvent reproché, surtout au début de la crise du Golfe, des positions trop abruptes, qui ont pu donner lieu, chez certains de ses interlocuteurs étrangers, à des interprétations inexactes de la position de la Tunisie, un peu trop vite rangée dans le « clan arabe pro-irakien ».

Les autres modifications revêtent essentiellement un caractère technique et sont surtout liées aux retombées économiques de la crise du Golfe. Le ministère de l'économie et des finances est scindé en deux, les finances demeurant sous l'autorité de M. Mohamed Ganouchi, tandis que M. Sadok Rabah, ancien ministre des communications, prend la direction de l'économie. D'autre part, M. Ahmed Smaoui quitte le ministère des transports pour celui des affaires sociales. Enfin, le ministère de l'information est supprimé.

MICHEL DEURÉ

[Titulaire d'une maîtrise de lettres anglaises et d'un diplôme de relations internationales de l'université du Colombia, M. Habib Ben Yahia, cinquante-trois ans, a fait toute sa carrière dans la diplomatie. Il a occupé, à partir de 1967, les fonctions de conseiller d'ambassade à Washington – où il est revenu, en 1981, au titre d'ambassadeur, – puis à Paris. Après avoir dirigé plusieurs services au sein de l'administration centrale à Tunis, il a été nommé successivement ambassadeur aux Emirats arabes unis, au Japon, en Corée du Sud, en Belgique, au Mexique et au Venezuela. Il était secrétaire d'Etat aux affaires étrangères depuis le mois d'avril 1989.]

REPÈRES

EL SALVADOR

La guérilla a attaqué des bases militaires

Des rebelles salvadoriens d'extrême gauche ont attaqué mercredi 20 février, deux bases militaires et tué deux enfants par erreur à San-Miguel, dans l'est du Salvador, ont rapporté des témoins. Les rebelles ont aussi tiré des grenades sur une caserne de San-Francisco-Gotera, ville de garnison située à 168 kilomètres à l'est de San-Salvador, et blessé deux soldats, a annoncé l'armée.

Ces attaques ont coïncidé avec de nouveaux pourparlers de paix entre la guérilla et le gouvernement salvadorien au Costa-Rica. Les rebelles ont accusé le gouvernement de droite du président Alfredo Cristiani de n'avoir pas tenu compte de leurs demandes de réformes radicales au sein des forces armées. Le parti de l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA), au pouvoir, a pour sa part accusé les rebelles d'avoir enlevé un de ses candidats aux élections municipales qui doivent avoir lieu le 10 mars. – *(Reuter.)*

NIGER

Un technicien français aurait été tué lors d'une attaque dans le Nord

Plusieurs personnes ont été tuées, dans la nuit du lundi 18 au mardi 19 février, lors d'une attaque contre le centre anti-acridien d'Inabangaritt, dans le nord du pays, à environ 200 km à l'ouest d'Agadès. Quatre personnes – dont un technicien français – auraient été tuées et trois autres seraient portées disparues.

Selon un communiqué du ministère de l'intérieur, publié mercredi soir à Niamey, l'attaque a été commise par *« des individus enturbannés et habillés en treillis »*, qui se sont emparés de deux véhicules tout-terrain et d'une somme d'argent. La terminologie employée par les autorités pour désigner les assaillants laisse à penser que ces derniers pourraient être des rebelles touaregs. L'armée était intervenue, en mai, après l'attaque de la sous-préfecture de Tchin-Tabaradene par un groupe de nomades. La répression militaire avait fait, officiellement, 63 tués. Le drame d'Inabangaritt survient au moment où une délégation d'Amnesty International séjourne dans le pays pour enquêter sur les événements de mai.

ROUMANIE

Deux personnalités de l'opposition agressées par « des inconnus »

Deux personnalités de l'opposition roumaine ont été agressées par des inconnus. M. Petru Cretia, professeur de grec ancien, membre de l'Alliance civique (opposition extraparlementaire), a été attaqué par cinq hommes, le 11 février dernier, vers 21 heures, alors qu'il rentrait à son domicile de Bucarest. Deux semaines auparavant, il affirme avoir reçu des appels téléphoniques, le menaçant d'un passage à tabac pour ses *« activités d'extrême droite nuisibles à l'Etat »*.

M. Banu Radulescu, membre de l'Union des écrivains, rédacteur en chef de la revue *Memoria*, qui révèle les atrocités commises par les communistes roumains, a été lui aussi frappé au visage par deux hommes, le 3 janvier dernier, vers 21 heures, alors qu'il regagnait son domicile. Il affirme lui aussi avoir reçu des menaces téléphoniques. L'Union des écrivains a porté plainte. – *(Corresp.)*

EN BREF

□ **ALLEMAGNE : réhabilitation prochaine de M. Lothar de Maizière.** – Accusé d'avoir travaillé pour la Stasi, la police politique de l'ancien régime communiste est-allemand, M. Lothar de Maizière, ex-chef de gouvernement de la RDA, est en passe d'être blanchi par une enquête gouvernementale dont le résultat doit être rendu publique cette semaine, a annoncé, mercredi 20 février, le secrétaire général de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), M. Volker Ruehe. Selon ce dernier, M. de Maizière devrait en conséquence reprendre des fonctions dans les instances dirigeantes de la CDU. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CAP-VERT : le nouveau président élu avec 72 % des voix.** – Le chef de file de l'opposition, M. Antonio Mascarenhas Monteiro, a remporté la première élection présidentielle pluraliste avec 72 % des suffrages, selon les résultats quasi définitifs du scrutin, publiés mardi 20 février. Le président sortant, M. Aristides Pereira, n'a obtenu que 26,2 % des voix. Le premier ministre, M. Carlos Veiga, a annoncé, lundi, à Praia, que de *« profonds changements »* allaient intervenir dans le sens d'un renforcement de la démocratie, des libertés, et d'une nouvelle approche des questions de développement. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CHINE : tournée européenne de M. Qian Qichen.** – Le ministre chinois des affaires étrangères a quitté Pékin jeudi 21 février pour une tournée dans sept pays européens, le Portugal, l'Espagne, la Pologne, la Bulgarie, la Hongrie, la Grèce et Malte. Cette visite a pour objet de réaffirmer la reprise des relations avec la CEE après la levée des sanctions imposées au lendemain de l'écrasement du printemps de Pékin et d'amorcer le dialogue avec les nouveaux dirigeants des anciens alliés communistes d'Europe de l'Est. – *(AFP.)*

□ **COTE-D'IVOIRE : plus de 3 000 détenus ont été graciés.** – Le président Félix Houphouët-Boigny a décidé de gracier 3 000 des 15 000 détenus de droit commun, a indiqué, mercredi 20 février, un communiqué du conseil des ministres. La grâce présidentielle ne concerne pas les détenus *« condamnés à une peine supérieure à douze mois »* ni ceux *« qui ont dangereusement perturbé l'ordre public »*. Lors de la visite du pape, en septembre, le chef de l'Etat avait promis de libérer *« les deux tiers »* des détenus de droit commun. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : refus de mise en liberté conditionnelle pour l'ex-colonel Tejero-Molina.** – La demande de mise en liberté conditionnelle de l'ex-lieutenant-colonel Antonio Tejero-Molina, condamné à trente ans d'emprisonnement pour la tentative de coup d'Etat du 23 février 1981, a été rejetée, mercredi 20 février, à Barcelone par les autorités judiciaires. Antonio Tejero-Molina est le dernier putschiste à être encore détenu, après la libération l'an dernier de l'amiral Alfonso Armada, pour raisons de santé. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : disparition du vice-consul d'URSS à Gênes.** – Les fonctionnaires du consulat d'URSS à Gênes ont signalé à la police, mercredi 20 février, la disparition depuis une semaine environ, du vice-consul, M. Serguei Illarionov et de sa femme. M. Illarionov, trente-cinq ans, était en poste à Gênes depuis l'été dernier, après six années passées à Milan.

□ **MOZAMBIQUE : le Fonds monétaire international favorable à l'annulation de la dette.** – Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), M. Michel Camdessus, a demandé, mardi 19 février, aux créanciers du Mozambique d'annuler la dette de ce pays, estimée à 4,2 milliards de dollars. M. Camdessus, en visite pour deux jours à Maputo, a déclaré que le Mozambique devrait être récompensé pour avoir suivi les recommandations du FMI. – *(AFP.)*

□ **URSS : trois tués en Géorgie.** – Des troupes du ministère de l'intérieur ont tué, mercredi 20 février, deux membres de la milice Mkhedrioni (Cavaliers) lors d'une fusillade à Kvareli, dans l'est de la République, ont annoncé des responsables de la milice cités par un journaliste local. Un prêtre aurait également été tué, apparemment accidentellement. Arrêté cette semaine, le chef de cette milice, Djaba Iosseliani, a été inculpé de possession d'armes à feu. Des troupes du ministère de l'intérieur contrôlent tous les véhicules qui entrent et sortent de la capitale, Tbilissi. La milice a déclaré que vingt-cinq de ses membres avaient été arrêtés. – *(Reuter.)*

□ **RECTIFICATIF.** – C'est par erreur que nous avons écrit dans un article sur le remaniement ministériel en Corée du Sud à la suite d'un scandale financier (*le Monde* du 20 février) que le vice-ministre du plan, M. Lee Jin-sul, était impliqué dans cette affaire. Il a été au contraire promu ministre de la construction en remplacement de M. Lee Sang-hee qui, lui, paraît avoir eu une responsabilité dans ce scandale.

PICARD
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
82, rue Bonaparte. PARIS VIe
Métro : Saint-Sulpice
HISTOIRE - ARCHÉOLOGIE
ARCHITECTURE - BEAUX ARTS
RÉGIONALISME
Livres neufs - Livres anciens
Catalogue bimestriel
Envoi sur simple demande

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

L'Assemblée de Canberra dominée par un débat théologique

Les orthodoxes expriment leur « malaise » au Conseil œcuménique des Eglises

Réuni en assemblée générale depuis le 7 février à Canberra (Australie), le Conseil œcuménique des Églises (COE) a conclu ses travaux, mercredi 20 février. Les 826 délégués, qui représentaient 317 Eglises orthodoxes et protestantes, sont intervenus avec force pour plaider la cause des aborigènes d'Australie (*le Monde* du 14 février) ou appeler à la *« cessation immédiate des hostilités dans le Golfe »*. Mais l'événement marquant de cette assemblée aura été l'émergence d'un courant, notamment au sein des Églises du tiers-monde, favorables à un retour à une théologie dite *« contextuelle »*, provoquant un certain malaise chez les délégués orthodoxes.

CANBERRA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

Elle fut la grande vedette de cette fête de l'œcuménisme mondial. Mme Chung Hyun-Kyung, théologienne coréenne, le soupçonnait-elle quand elle s'est hissée à la tribune, pieds nus, brandissant un cierge allumé et entourée des silhouettes fugitives de danseurs coréens et aborigènes ? Imaginait-elle qu'elle embraserait la salle lorsqu'elle a invoqué les *« esprits »* des martyrs *« devenus des icônes du Saint-Esprit »* – Hagar, esclave d'Abraham, Martin Luther King, Mgr Romeiro, etc. – avant de brûler sur scène le texte de son intervention ? Se doutait-elle seulement des retombées polémiques de ce théâtre d'ombres et d'éclairs choisi pour délivrer son message : le droit pour les chrétiens du tiers-monde de se doter d'une théologie *« contextuelle »*, qui leur permettrait de lire l'Évangile à travers leurs propres catégories culturelles ? Volontiers provocatrice, elle s'est écriée : *« Nous sommes le vin nouveau. On ne met pas le vin nouveau dans de vieilles outres. »*

Les réactions de l'assemblée furent pour le moins partagées. Il y eut ceux, plutôt bien disposés, qui virent là une manière un peu plus audacieuse de reposer la question classique de l'inculturation. *« Après tout,* admettaient ces partisans de l'ouverture, *l'Occident a bien appréhendé l'Evangile à travers son héritage grec et latin. »* D'autres, en revanche, s'inquiétaient ouvertement des germes de dérive *« syncrétique »* que renfermait ce genre d'apologie de l'enracinement culturel. Parmi eux, les plus indignés furent les orthodoxes qui, en publiant leur propre texte final, ont fait part de leur *« malaise »* devant la tournure prise par les débats. *« Nous avons le devoir de dénoncer,* souligne le document, *la tendance qui consiste à substituer un esprit « privé », l'esprit du monde ou d'autres esprits, à l'Esprit-Saint, qui procède du Père et demeure dans le Fils. »*

Abandon de la rhétorique militante

En fait, cette controverse ne faisait qu'illustrer l'ambiguïté d'un mouvement à vocation œcuménique, mais encore marqué par une forte hétérogénéité théologique. Si l'intercommunion se pratique entre les diverses familles protestantes, les orthodoxes s'y refusent toujours. *« Cette assemblée devrait-être la dernière où l'on célèbre l'eucharistie séparément »*, s'est exclamé, impatient, le secrétaire général du COE le pasteur méthodiste uruguayen Emilio Castro.

Le pasteur Jacques Maury, ancien président de la Fédération protestante de France (FPF) et coprésident du groupe mixte de travail entre le COE et l'Eglise catholique, a dressé un constat similaire lorsqu'il fut question du rafraîchissement des relations avec le Vatican. *« L'Eglise catholique romaine,* a-t-il indiqué, *ne devrait pas regarder l'ambiguïté du statut ecclésial du COE comme un préalable à lever avant toute avancée supplémentaire. »* Mais ajoutant aussitôt : *« Le Conseil devrait également se définir plus clairement lui-même. »* En d'autres termes, un minimum de structuration est nécessaire à l'avenir, ce qui impliquera, selon lui, *« un abandon partiel de souveraineté »* de la part d'une mosaïque d'Eglises jusque-là très jalouses de leur autonomie et réfractaires à toute idée de faire du COE une *« super-Eglise »*.

Le rendez-vous de Canberra a ainsi confirmé la tendance, déjà perceptible lors de l'assemblée de Vancouver en 1983, d'un recentrage autour du débat théologique au détriment de la rhétorique militante.

La résolution votée sur la guerre du Golfe a été jugée par beaucoup *« équilibrée »*. Si l'assemblée dénonce les *« bombardements d'une intensité sans précédent »* en Irak et au Koweït et appelle solennellement à *« rechercher la paix et un règlement global »* des conflits du Proche-Orient, elle fait également référence au *« Koweït ravagé par les forces d'occupation de l'Irak »*.

Par ailleurs, le renouvellement des 145 membres du comité central a donné lieu à d'âpres querelles de représentativité, les femmes (37 %), et surtout les jeunes (8 %) dénonçant vivement l'hégémonie des hommes (63 %) dans cette instance dirigeante. L'autre grand défi que devra relever l'appareil du COE ces prochaines années est d'ordre financier : la réduction de 15 % des dépenses en 1991 devra se traduire par une baisse des effectifs du siège de Genève de 340 à 270 personnes d'ici à la fin de 1992.

FRÉDÉRIC BOBIN

JUSTICE

Devant les assises de Meurthe-et-Moselle

Le fils de Mme Simone Weber témoigne

Le procès de Mme Simone Weber a enfin offert mercredi 20 février, pendant quelques heures, l'image d'une juridiction criminelle qui siège sans passion. Mais cette brève sérénité a été balayée par un nouveau tumulte, lors de la déposition de M. François Thuot, le fils de l'accusée.

NANCY

de notre envoyé spécial

Au-delà du caractère de Mme Weber, au-delà des passions qu'elle a suscitées, les présomptions les plus sérieuses sont fondées sur son comportement après la disparition de M. Bernard Hettier, survenue le 22 juin 1985. Ainsi, elle s'est occupée de la voiture du disparu d'une manière que l'accusation interprète comme une lourde charge. Mme Weber l'a déplacée à plusieurs reprises, mais elle explique que les voitures qui restent trop longtemps stationnées au même endroit sont rapidement victimes du vandalisme.

Au mois de juillet, elle part à Cannes, où réside sa sœur, avec la Renault bleue de M. Hettier. Ce n'est pas la première fois qu'elle s'en sert de cette façon, car son ami lui prêtait parfois pour faire ce long voyage. D'ailleurs, Mme Weber a l'accent de l'évidence lorsqu'elle déclare : *« J'ai pensé qu'il l'avait mise là pour que je m'en serve. »* Pourquoi alors avoir posé de nouvelles plaques d'immatriculation, identiques au numéro de sa propre Renault blanche à l'exception du numéro de département ? Il s'agit là d'une logique étrange, que Mme Simone Weber explique en affirmant : *« Il n'y avait pas les papiers dans la voiture. Je les ai découverts dans le pare-soleil plus tard. J'ai donc fait faire des plaques au numéro de la mienne pour ne pas avoir d'ennuis sur la route. »* Quant au numéro de département, c'était une simple erreur commise par un ouvrier, que Mme Simone Weber corrigera ensuite en plaçant des bandes adhésives portant un numéro de garage.

Le président lui fait alors remarquer que c'était aussi imprudent qu'avec le numéro de M. Hettier. Et Mme Weber répond seulement : *« Ben, oui... »* A Cannes, Simone et sa sœur Madeleine ont loué un box en se présentant sous le faux nom de « Madame Chevalier », afin d'y placer la voiture qui, dans les conversations téléphoniques, est désignée sous le nom de « la Bernadette ». Le président, M. Nicolas Pacaud, déjà peu convaincu par les précédentes réponses de l'accusée, s'étonne de cette attitude. Mais Mme Weber lui expose ses raisons : à Nancy, la famille de M. Hettier, rendue inquiète par sa disparition, lui avait rendu une visite assimilable à une perquisition, en l'accusant de *« séquestrer Bernard »*. Aussi, elle précise : *« Ils avaient fait du chambard chez moi ; je ne voulais pas qu'ils fassent la comédie à Cannes. »* C'est aussi pour cette raison qu'elle a ensuite téléphoné à sa sœur pour lui demander de détruire le chéquier et le passeport de M. Hettier trouvés dans la voiture. Les explications de Madeleine ne sont pas plus cohérentes. Elle a fait ce que lui demandait sa sœur et indique seulement : *« On fait des choses dans la vie sans le vouloir et qui, après, apparaissent ridicules. »*

« Très fier » de sa mère

Le ton a changé, les vraies questions sont posées et, pour une fois, Mme Weber y répond presque sommairement, comme un enfant grondé qui attend que l'orage passe. Mais le président n'insiste pas, car il y a encore beaucoup de témoins à entendre. La cour d'assises retrouve donc la litanie de ceux qui n'ont qu'un rapport indirect avec l'affaire et la rigueur judiciaire s'éloigne. Mme Micheline Thuot, soixante-trois ans, belle-sœur de Mme Madeleine Weber, ne fait pas partie de ses ennemis. Elle parle d'une femme sensible, qui aimait les fleurs. La foule murmure ou ricane. Dans la salle, on ne tolère pas que Mme Weber puisse avoir les réactions d'une femme ordinaire.

C'est dans ce climat que M. François Thuot, trente-six ans, s'approche de la barre. Très énervé, il proteste contre les photographes qui l'ont harcelé et il demande qu'on lui garantisse la tranquillité. Agacé, M. Pacaud lui rétorque : *« Je n'ai pas à vous garantir quoi que ce soit. »* Et il l'interroge comme un témoin ordinaire. M. François Thuot ne veut dire qu'une chose : *« Je suis très fier de ma mère, qui m'a élevé dans de très bonnes conditions. Je n'ai rien à lui reprocher. »* Mais le magistrat insiste et, manifestement, veut en faire un témoin à charge en lui rappelant ses déclarations devant les policiers ou devant le juge d'instruction. M. François Thuot résiste maladroitement et cède à la colère : *« Le juge a l'art de transformer vos pensées »*, se plaint-il. Employé au Sénat allemand, il était venu de Berlin voir le juge d'instruction, lors de l'arrestation de sa mère ; mais il a été aussitôt placé en garde à vue et ce souvenir le rend nerveux. Les procès-verbaux lui font dire qu'il était « en froid » avec sa mère.

« C'est de la rigolade », répond François, qui lâche : *« J'ai été tabassé. »* Mais il précise aussitôt : *« Oh ! bien sûr, ils ne m'ont pas torturé. »* Il aurait seulement reçu quelques gifles et les policiers n'auraient pas retranscrit exactement ses paroles. Le président lui fait sèchement remarquer qu'il a signé ses déclarations. François proteste, accuse le juge et les policiers une nouvelle fois, puis refuse de continuer sa déposition.

C'est le moment que choisit l'avocat général, M. Philippe Ker, pour sortir de la réserve dans laquelle il est demeuré depuis l'ouverture du procès. Rouge de colère, le magistrat annonce qu'il demande une confrontation avec le juge, M. Gilbert Thiel, et les policiers. Instantanément, le public applaudit. La défense parle de *« coup monté »*. Ulcéré, l'avocat général menace de s'en aller. Le président fait évacuer la salle et l'audience est suspendue. Quelques palabres dans les couloirs ramènent le calme et, à la reprise, l'incident est clos. M. François Thuot quitte la barre. Le parquet semble avoir admis qu'un fils témoigne en faveur de sa mère.

MAURICE PEYROT

SCIENCES

Quinze jours après Mihama

Nouvel incident dans une centrale nucléaire japonaise

Moins de quinze jours après l'incident *« sérieux »* survenu dans la centrale nucléaire de Mihama (*le Monde* du 13 février), une nouvelle avarie s'est produite dans la centrale de Kashiwazaki, jeudi 21 février, relançant les craintes relatives à la sécurité de l'ambitieux programme nucléaire japonais.

Selon les premières indications fournies par la compagnie Tokyo Electric Power (TEPCO), le réacteur numéro deux de la centrale, d'une puissance de 1 100 mégawatts, s'est automatiquement arrêté, alors qu'il fonctionnait à plein régime à la suite d'un incident survenu dans la turbine. Les responsables de la TEPCO ont précisé qu'aucune fuite de radioactivité n'avait été enregistrée hors du complexe nucléaire. Aucun danger ne semble donc menacer les 80 000 habitants de la ville de Kashiwazaki, située en bordure de mer, à 220 kilomètres au nord-ouest de Tokyo. Si ses conséquences restent infimes pour l'environnement, et si sa gravité apparaît nettement moindre que celle revêtue par la rupture brutale des tubes de refroidissement du réacteur de Mihama, survenue le 9 février, ce nouvel incident n'en prend pas moins valeur de symbole.

La centrale de Kashiwazaki, qui comporte trois réacteurs en activité de 1 100 mégawatts chacun, devrait en effet devenir la plus puissante centrale du monde en 1997, avec quatre réacteurs supplémentaires, dont deux sont actuellement en construction.

Comme les deux autres tranches aujourd'hui en service, le réacteur numéro deux, de marque japonaise Toshiba, fonctionne depuis février 1990 avec la technologie dite « à eau bouillante », développée par la compagnie américaine General Electric. Une enquête a été ouverte pour déterminer les raisons exactes de l'incident. – *(AFP.)*

MÉDECINE

Polémique dans l'Oise entre SOS-Médecins et le conseil de l'ordre

Trois praticiens de l'association SOS-Médecins dans l'Oise viennent d'être interdits d'exercer pendant un mois par le conseil régional de l'ordre des médecins de Picardie. La plainte transmise par le conseil départemental à l'instance régionale invoquait la violation de l'article 23 du code de déontologie, stipulant qu'aucun médecin ne doit faire de publicité ou de réclame. *« On nous reproche d'avoir fait des insertions dans des bulletins municipaux, dans le Minitel ainsi que l'apposition de plaques SOS-Médecins sur nos voitures »*, souligne M. Bruno Catalan, gérant de SOS-Médecins Oise. La sanction est toutefois suspensive, dans l'attente de l'appel déposé devant le conseil national de l'ordre par les trois médecins. Une controverse de même nature avait opposé 126 praticiens de SOS-Médecins Paris et le conseil de l'ordre d'Ile-de-France l'été dernier (*le Monde* du 18 juillet 1990).

Par ailleurs, quarante-six médecins de Gironde et de Dordogne sont assignés, vendredi 22 février, devant le tribunal de Périgueux (Dordogne) pour avoir refusé de payer depuis plusieurs années leur cotisations à l'ordre des médecins. Ces praticiens, adhérents de l'UNAMDOR (Union nationale des médecins pour la dissolution de l'ordre) indiquent, dans un communiqué, qu'ils entendent revendiquer *« la liberté d'adhésion dans toute organisation professionnelle »*.

Pour préserver l'œuvre de Jacques Lacan.

Le texte paru dans *le Monde* du 15 février 1991 comporte une erreur entraînant une confusion de personne. Il aurait fallu mentionner **Monique SELZ** et non Nicole Sels, ancienne bibliothécaire de l' E.F.P.

SPORTS

FOOTBALL : la France bat l'Espagne (3-1)

L'équipe de Platini en bonne voie pour l'Euro 92

L'équipe de France de football a dominé celle d'Espagne (3-1), mercredi 20 février à Paris, dans le cadre des éliminatoires du championnat d'Europe des nations 1992. Ce succès, acquis devant quarante-cinq mille spectateurs, permet à l'équipe nationale de rester en tête du groupe 1 devant ses deux principales rivales, la Tchécoslovaquie et l'Espagne, qui ont toutes les deux participé à la dernière Coupe du monde.

Jean-Pierre Papin aurait pu naître contorsionniste, acrobate ou jongleur. Il aurait enchaîné les tours de passe-passe dans les foires de village et pris ses jambes à son cou (au sens propre) devant les gamins ébahis. Mais il a préféré la carrière du ballon rond à celle du cirque et l'équipe de France de football ne s'en plaint pas : en inscrivant un but extraordinaire – une reprise de volée invraisemblable – le Marseillais n'a pas seulement permis à la sélection de prendre l'avantage contre l'Espagne en match éliminatoire du championnat d'Europe des nations. Il lui a offert ce moment d'histoire, cette matière à souvenir indispensables pour séduire le public français.

Ce but, coincé entre celui du Monégasque Franck Sauzée en première mi-temps (15e minute de jeu) et celui du Montpelliérain Laurent Blanc en fin de match (70e), restera assurément le moment fort de la victoire française (3-1). Sans doute parce qu'il résume à lui seul la sélection de Michel Platini, parfois inconsciente, souvent imprévisible, toujours courageuse.

Inconsciente, elle l'est lorsque des défenseurs aussi lents et patauds que Manuel Amoros ou Bernard Casoni laissent trop de champ libre aux attaquants adverses, qui peuvent ainsi ouvrir la marque après neuf minutes de jeu (José-Maria Bakero) et de multiples actions dangereuses. Imprévisible, elle l'est quand elle parvient à se faire violence, à compenser de flagrantes insuffisances techniques et tactiques (surtout en défense) par un remarquable sens de la collectivité. Courageuse, elle le devient quand des joueurs comme Jean-Pierre Papin, Eric Cantona ou Franck Sauzée se risquent à tout tenter face à l'une des meilleures équipes d'Europe.

Le temps des besogneux

Certes, c'est une évidence depuis longtemps, la formation de Platini sélectionneur est incapable d'offrir les mêmes sensations que celle de Platini joueur. Bien qu'il semble toujours profondément nostalgique des grands matches d'antan (France-Pays-Bas en 1982, France-Yougoslavie en 1985), le public du Parc des Princes n'a d'ailleurs pas attendu ce nouveau rendez-vous pour en prendre conscience : depuis une pénible victoire contre les Tchèques (1-0), le 13 octobre dernier, il sait qu'après le temps des voltigeurs est arrivé celui des besogneux.

Pourtant, à sa manière, *« avec les tripes »* comme le répète Michel Platini, la sélection est aujourd'hui en mesure de réussir un pari qui ne paraissait pas à sa portée. La victoire de mercredi soir la place dans une position idéale dans la course au championnat européen du mois de juin 1992, en Suède. Il lui reste deux matches à disputer à domicile, contre l'Albanie (30 mars) et l'Islande (20 novembre), et deux autres à l'extérieur, en Tchécoslovaquie (4 septembre) et en Espagne (12 octobre). Mais jamais cette équipe de France, invaincue depuis quatorze matches, n'a semblé si bien partie pour se qualifier « balle au pied » – en 1984, elle avait été retenue d'office en tant que pays organisateur – pour le tournoi européen.

PHILIPPE BROUSSARD

Classement du groupe 1 (entre parenthèses, le nombre de matches joués) : 1. France (4), 8 points ; 2. Espagne (4) et Tchécoslovaquie (3), 4 ; 4. Islande (4), 2 ; 5. Albanie (3), 0.

EN BREF

□ **FOOTBALL : grève suspendue au FC Nantes.** – Après avoir perçu un mois de salaire, les joueurs du FC Nantes, qui n'avaient plus été payés depuis deux mois, ont décidé, mercredi 20 février, de suspendre jusqu'au 5 mars le mouvement de grève qu'ils avaient décidé deux jours plus tôt. Les joueurs nantais auraient accepté le principe d'un plan de redressement négocié par le club avec la municipalité et des banquiers. Ce plan, mis sur pied pour résorber un déficit estimé à plus de 36 millions de francs, devra toutefois être soumis à l'approbation du prochain conseil municipal, le 4 mars. Les joueurs exigent de percevoir leurs arriérés de salaire le 5 mars.

□ **SKI ALPIN : Nathalie Bouvier se brise les deux jambes au Japon.** – La skieuse jurassienne Nathalie Bouvier, médaillée d'argent de la descente des championnats du monde à Saalbach (Autriche) le 25 janvier, s'est brisé les deux jambes mercredi 20 février lors d'une séance d'entraînement de la descente de Coupe du monde qui doit avoir lieu le week-end prochain à Furano (Japon). La jeune femme, âgée de vingt et un ans, a perdu le contrôle de ses skis lors du dernier saut situé à 50 mètres de la ligne d'arrivée avant de retomber violemment sur le dos. Nathalie Bouvier a été conduite à l'hôpital Asahikawa, où les médecins ont décelé deux fractures franches aux tibias.

□ **VOILE : course autour du monde en solitaire.** – Le Sud-africain John Martin (*Allied Bank*), leader après les deux premières étapes du BOC Challenge, la course à la voile autour du monde en solitaire avec escales, a été contraint mercredi 20 février d'abandonner son bateau, très endommagé et menaçant de sombrer, à environ 3 500 km au sud du cap Horn. Le voilier avait heurté un morceau d'iceberg lundi dans la troisième étape de la course entre Sydney et Punta-del-Este (*le Monde* du 20 février). John Martin a été secouru par son compatriote Bertie Reed.

FAITS DIVERS

Mme Michèle André rend hommage à la femme policier tuée à Paris

Après le meurtre, mercredi 20 février, à Paris, du gardien de la paix Catherine Choukroun, vingt-sept ans (*le Monde* du 21 février), l'association des Femmes policiers de France (AFPF) appelle *« l'ensemble des femmes policiers à être solidaires d'une des leurs, dans la douleur et la conscience qu'elles assument elles aussi tous les dangers et risques que comporte ce métier »*. Mme Michèle André, secrétaire d'Etat aux droits des femmes rend aussi hommage, dans un communiqué, à *« une femme policier qui a payé de sa vie le choix d'une profession qui comporte des dangers et des risques »*. S'adressant à l'AFPF elle estime que *« la solidarité que les femmes policiers manifestent entre elles témoigne de la volonté d'exercer une mission de service public à égalité de droits et de devoirs avec leurs homologues masculins. »*

L'entrée des femmes dans la police française est récente et progressive. Les premières « femmes-flics » sont apparues à la brigade des mineurs de Paris en 1965 mais n'avaient en fait que le titre d'assistantes de police. Elles ont été intégrées dans le corps des inspecteurs en 1972. Les premières femmes commissaires sont apparues en 1974. Ce n'est qu'en 1978 que l'on a pu voir des femmes gardiens de la paix. Aujourd'hui sur 120 000 policiers il y a 6 170 femmes (5,49 %). Les femmes commissaires sont 165 soit 7,94 % ; les inspecteurs 1 282 (8,20 %) ; les enquêtrices 374 (9,30 %) les officiers de paix 47 (2,6 %) ; les gradés et gardiens 4 302 (4,85 %).

□ **Un fourgon de pompiers attaqué dans une ZUP de Mulhouse.** – Un pompier a été sérieusement blessé mercredi 20 février lorsque le camion dans lequel il se trouvait a été attaqué par un groupe d'une dizaine de jeunes, lors d'une intervention dans une ZUP de la banlieue de Mulhouse (Haut-Rhin). Le fourgon, transportant cinq pompiers, était intervenu dans la soirée pour éteindre un feu signalé dans une benne à ordures. Le pompier a été touché à la tête par un projectile lourd, peut-être une barre de fer, lancé à travers une vitre du fourgon.

La Lettre
République

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Immigration

« Nous risquons de dépasser le seuil de tolérance »

déclare M. Chirac

PUISIEUX (Pas-de-Calais)

de notre envoyé spécial

En visite dans le Pas-de-Calais, mercredi 20 février, M. Jacques Chirac a participé à un dîner-débat à Puisieux, en présence de quinze cents convives, dont les deux seuls députés d'opposition de ce département dominé par les socialistes : MM. Philippe Vasseur et Léonce Deprez, représentants de l'UDF. Après que M. Maurice Schumann, sénateur RPR du Nord, eut affirmé son espoir de voir *« arracher au pouvoir socialiste un des deux conseils régionaux qu'il détient encore »*, le maire de Paris a fait un exposé sur la *« crise de l'Etat socialiste »* qui, selon lui, défend une *« philosophie dépassée, à bout de souffle, à court d'idées »*.

Parmi les *« vrais problèmes »*, non traités et occultés par la guerre du Golfe, le président du RPR a plus particulièrement insisté sur la question du chômage et sur celle de l'immigration. Devant un public acquis à ses arguments, M. Chirac a notamment répété : *« Nous risquons de dépasser le seuil de tolérance dont le président de la République a reconnu l'existence. Il n'est pas raisonnable de le nier au nom de je ne sais quelle idéologie anti-raciste. Il faut procéder au rétablissement de la loi Pasqua-Pandraud. Il faut un moratoire immédiat sur les regroupements familiaux. »*

L'ancien premier ministre s'est prononcé contre un impôt nouveau pour financer la guerre, appelant l'Etat à être *« plus sérieux »* et à *« diminuer ses dépenses »*. *« Les socialistes ont déjà créé trois impôts*, a-t-il dit. *La création d'un quatrième serait une quatrième erreur économique et sociale. » « Personnellement favorable à l'armée de métier, car la conscription ne tiendra pas longtemps »*, M. Chirac a abordé l'après-guerre en se déclarant favorable à une conférence internationale, tout en se montrant convaincu qu'*« elle n'aura pas lieu, car les Etats-Unis et Israël n'en veulent pas »*. C'est pourquoi le président du RPR a relancé son idée d'une conférence régionale impliquant l'Etat hébreu, les pays arabes et des représentants élus des Palestiniens des territoires occupés. M. Chirac a précisé qu'il avait avancé cette proposition *« non sans avoir pris un certain nombre de contacts »*.

Comme il l'avait fait quelques heures auparavant à Bapaume (ville dirigée par le RPR), devant l'inter-groupe de l'opposition du conseil général, réuni dans une association baptisée Union 62, le président du RPR a déploré le manque de cohésion de la droite. *« Si nous avions plusieurs candidats, nous serions battus, peut-être définitivement, au premier tour »*, a t-il dit en parlant de l'élection présidentielle. Pour cette échéance, il a suggéré que, en cas de scrutin anticipé, le candidat unique de l'opposition soit désigné par les quatre-vingt-un mille «grands électeurs » (parlementaires, conseillers généraux, représentants des conseils municipaux) – du moins ceux appartenant à la droite, – collège de même nature que celui qui avait élu le général de Gaulle en décembre 1958. *« Il est urgent que nous fermions ce dossier. Après, n'en parlons plus »*, a conclu l'ancien premier ministre.

OLIVIER BIFFAUD

Chargé de préparer le nouveau « projet » de son parti

M. Charzat expose les « trois défis » qui attendent le PS

Est-il raisonnable de prétendre élaborer un projet politique à long terme quand le pays est engagé dans une guerre aux conséquences imprévisibles ?

M. Michel Charzat, qui est chargé de préparer le « Projet pour l'an 2000» du Parti socialiste, ne se pose la question que pour affirmer sa conviction : *« Au lendemain d'une crise internationale majeure, ce projet sera encore plus attendu, plus nécessaire, plus vital. »* Le député de Paris se proposait de le démontrer, jeudi soir 21 février, à l'occasion d'une réunion publique prévue à Mulhouse, en dressant un premier état des réflexions du groupe de travail qu'il anime et dont les conclusions doivent être soumises en mai au comité directeur du PS (*le Monde* des 26 septembre et 1er décembre 1990).

M. Charzat estime notamment que les mutations de la société contemporaine imposeront au PS de relever trois défis : *« Le défi d'un monde complexe ; le défi d'une société dépolitisée ; le défi d'une société à la recherche d'un nouvel humanisme. »*

« Le premier défi que doit relever la pensée progressiste, souligne-t-il notamment, *consiste à concilier l'intelligibilité du monde avec le respect de sa complexité. La pensée politique de gauche, habituée à raisonner en termes exclusifs, binaire, doit apprendre à concilier plusieurs idées différentes, par exemple : égalité, justice, efficacité économique. Elle doit admettre que certaines questions n'ont pas de réponse évidente ou définitive, que la démocratie se définit précisément par son indétermination créatrice. Dix ans après notre accession au pouvoir, nous devons comprendre que certaines réformes ont eu des effets pervers, non voulus, pas seulement parce que nous sommes « contrés » par des forces hostiles mais aussi parce que dans une société comme la nôtre il ne peut être suffisant de décréter le changement d'en haut, qu'il s'agisse de l'entreprise, de l'école ou de la ville. »*

« Nous devons être les artisans de la repolitisation de la société, ajoute M. Charzat. *En haut, c'est en incarnant des propositions pour l'avenir, en suscitant la conscience que seule l'action collective peut construire l'avenir, que les dirigeants politiques retrouveront leur légitimité. Egalement en réfléchissant à l'exercice du pouvoir politique ; un débat sur les institutions ne suffirait pas, car le pouvoir est vécu trop souvent comme un privilège. La gauche doit traquer toutes les hiérarchies inutiles, toutes les faveurs qui ridiculisent notre société. En bas, il s'agit de replacer la politique concrète dans le cadre global de la lutte contre les inégalités. Nous devons incarner une ambition de promotion individuelle et collective, permettant à chacun d'aller jusqu'au bout de ses capacités. A cet égard, si l'on ratait l'école et la télévision dans les dix ans qui viennent, je me demande si nous n'aurions pas perdu les deux combats essentiels des vingt dernières années. »*

Enfin, selon M. Charzat, *« la société française a besoin d'un humanisme civique faisant prévaloir ce qui ressemble et rassemble sur ce qui oppose et exclut. Nous devons proposer la morale et la méthode d'une gauche audacieuse et réaliste »*, ce qui implique, selon le député de Paris, d'*« abandonner la langue de bois mais aussi la langue de caoutchouc. »*

Personnellement, M. Charzat fait le pari que le nouveau projet socialiste *« ne sera pas le énième affrontement entre les deux cultures de gauche »*, car *« l'une voit ses bases ébranlées »* et *« l'autre son action s'enliser dans le quotidien. »*

Répondant aux critiques des « refondateurs »

M. Marchais insiste sur la nécessité de « l'écoute mutuelle » à l'intérieur du PCF

M. Georges Marchais évoque, dans l'entretien qu'il a accordé à *l'Humanité* du jeudi 21 février, certaines des critiques émises contre la direction de son parti, le 14 février, au cours de la réunion du comité central du PCF, par les porte-parole du courant «refondateur».

Il conteste, notamment, que le PCF fasse du «sur-place» depuis le vingt-septième congrès et réaffirme sa volonté d'ouverture : *« Nous avons changé en ce sens que nous avons, à ce congrès plus encore qu'à tout autre, rejeté ce qui, en nous-mêmes, n'était pas suffisamment révolutionnaire ; que nous avons poussé plus loin que nous ne l'avions fait auparavant notre critique de ce qui, chez nous, dans nos objectifs politiques et dans nos comportements avec les gens et avec les communistes eux-mêmes, était en fait puisé dans la société de domination et d'oppression que nous combattons. (...) On peut se dire : « Bah ! ce sont des effets de tribune... » Et il est vrai que, lorsque je lis certains commentaires, j'ai parfois l'impression de vivre dans les années 50. »*

Faisant ainsi allusion à ses contestataires, M. Marchais précise : *« On peut ne pas croire aux changements que nous avons opérés et interpréter nos faits et gestes selon une grille qui n'a plus rien à voir avec la réalité. Libre à ceux qui se livrent à cet exercice de continuer, s'ils pensent que c'est habile ; j'ai pour ma part la conviction que c'est un procédé sans avenir, donc sans intérêt. (...) Nous avons pris la décision de réélire au comité central des camarades qui, jusqu'aux votes finaux, ont combattu les choix qui ont prévalu. Nous l'avons fait en toute connaissance de cause, avec toujours la même démarche : (...) ne se priver d'aucune bonne volonté.*

» Ces camarades, deux mois après, conservent leurs opinions et les défendent ? Franchement, je n'aurais pas parié grand-chose sur le contraire... Et quand je dis cela, est-ce que je sous-entends : « Eh bien ! supportons-les ? » Pas du tout. Je me refuse à considérer ces camarades comme des adversaires et plus encore comme je ne sais quelle caution destinée à prouver que le Parti communiste est démocratique. Je dis : continuons avec la démarche du congrès, ainsi que celui-ci l'a décidé. Ni clivages a priori *ni compromis boiteux : l'écoute mutuelle, loyale, constructive et le débat sans formalisme des idées avancées. C'est notre pratique, il faut s'y faire. »*

Le renouvellement des conseils régionaux

La droite et les communistes contestent la proposition socialiste sur la réforme du scrutin régional

Le renouvellement des conseils régionaux doit avoir lieu en mars 1992. Le bureau exécutif du Parti socialiste a décidé de préparer la rédaction d'une proposition de loi qui transposerait, pour les régionales, le système appliqué pour les municipales : scrutin à deux tours avec prime accordée à la liste arrivée en tête au tour décisif (*le Monde* du 15 février).

Les dirigeants socialistes ont tranché la semaine dernière : ils souhaitent que les conseillers régionaux, actuellement élus, dans le cadre départemental, à la proportionnelle intégrale, le soient désormais par un scrutin à deux tours à la proportionnelle, mais avec une « prime » accordée à la liste arrivée en tête au tour décisif. Le groupe de travail qu'ils ont mis en place, lors du bureau exécutif du mercredi 20 février, aura donc essentiellement comme tâche de déterminer l'ampleur de cette « prime ».

Il est déjà acquis que la liste arrivée en tête n'obtiendra pas automatiquement la moitié des sièges (avant application de la proportionnelle pour les sièges restants), comme c'est actuellement le cas pour les municipales. Ce système aurait l'inconvénient de réduire la place des forces politiques minoritaires lorsque plus de deux listes *sont en compétition, situation qui* est de plus en plus fréquente. Pour les régionales, la « prime » pourrait être fixée, dans le projet du PS, entre 20 % et 30 % des sièges.

« Magouilles »

Les réactions à cette initiative socialiste sont déjà vives. M. Robert Pandraud, secrétaire général adjoint aux élections du RPR, s'est étonné qu'un tel projet émane d'un parti politique et non du gouvernement. M. Jacques Blanc, président PR du conseil régional de Languedoc-Roussillon et président de l'Association nationale des élus régionaux, qui regroupe les conseillers régionaux de droite, a accusé le PS, mercredi 20 février, de *« magouiller pour éviter la sanction de la démocratie »*. Pour lui, *« le scandale »* est de chercher *« à modifier un système électoral qui n'a pas donné les résultats escomptés »* puisque le PS est minoritaire dans vingt des vingt-deux assemblées régionales de métropole. Il a reproché aux socialistes de *« violer la démocratie »* et précisé que la seule modification *« acceptable »* serait de passer *« du scrutin départemental au scrutin régional »*.

M. Jean-Claude Gaudin président PR du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, dans une interview publiée dans *le Quotidien de Paris* du jeudi 21 février, s'est déclaré aussi *« tout à fait hostile »* au changement préconisé par les socialistes. Il juge *« inadmissible »* une modification de la loi électorale à moins d'un an du scrutin. Il pense que le système socialiste *« est un piège supplémentaire pour la droite libérale »*, car *« dans la majorité des régions le refus de l'UDF et du RPR de passer accord avec le Front national permettra de faire élire des socialistes qui n'auront pas obtenu 40 % des voix »*. Il ajoute que ce type de scrutin n'est bon que *« pour les gagnants »*.

L'Humanité du mercredi 20 février considère aussi que les socialistes veulent *« la disparition du seul mode de scrutin juste »*, estimant que la modification qu'ils proposent *« ouvrirait la porte à toutes les magouilles »*. Le quotidien du PCF explique : *« Il s'agit de tailler un mode de scrutin sur mesure pour la stratégie à géométrie variable du Parti socialiste »*, puisque dans certains cas, *« il s'agirait de tenter de priver le PCF, ou les Verts, de toute possibilité de stratégie autonome »* au deuxième tour, et dans d'autres *« il s'agirait d'opérations de fusion avec des listes se réclamant du centre »*.

Th. B.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 20 février, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, un communiqué a été diffusé. En voici les principaux extraits.

• Code pénal et code du travail à Mayotte

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer, porte-parole du gouvernement, a présenté au conseil des ministres une ordonnance rendant applicable dans la collectivité territoriale de Mayotte le code pénal ainsi que certaines dispositions de droit pénal et de procédure pénale et une ordonnance instituant un code du travail applicable dans cette collectivité territoriale.

Une loi du 23 décembre 1989 a autorisé le gouvernement à étendre à Mayotte des législations qui ne s'y appliquent pas encore. Le gouvernement a déjà étendu à cette collectivité territoriale la législation relative à la santé publique, à l'urbanisme et à la protection de la nature. Il s'agit aujourd'hui d'appliquer à Mayotte les règles du droit pénal et les règles du droit du travail applicables en métropole.

Seront désormais applicables à Mayotte le code pénal, moyennant quelques adaptations mineures, et un code du travail présentant quelques différences avec le code du travail métropolitain, ces adaptations et ces différences étant destinées à tenir compte des particularités de la situation locale.

• La place des Français dans les organisations internationales gouvernementales

Mme Avice, ministre délégué aux affaires étrangères, a présenté une communication sur la place des Français dans les organisations internationales gouvernementales.

Sur les cent mille fonctionnaires internationaux, plus de douze mille sont français. Cependant si la présence des Français est satisfaisante au sein des institutions communautaires et en progrès dans les institutions financières internationales, elle connaît un recul dans d'autres organisations, notamment certaines de celles qui relèvent des Nations unies.

Pour préserver ces acquis et corriger ces insuffisances, les orientations suivantes ont été définies :

1) Un effort supplémentaire sera fait pour mettre à disposition des institutions internationales, notamment *celles relevant des Nations* unies qui ont une vocation technique, un plus grand nombre de personnels français.

2) Nos compatriotes seront davantage incités à rechercher un emploi au sein d'organismes internationaux. Quel que soit le niveau hiérarchique des emplois, les candidats recevront une information et une formation adaptées. La mobilité entre les entreprises et administrations françaises et la fonction publique internationale sera favorisée. Un effort sera poursuivi pour faciliter la réinsertion des Français lorsqu'ils quittent leurs fonctions dans une administration internationale.

3) Le dialogue avec les Français en poste dans des services internationaux sera poursuivi et approfondi.

4) Notre action en faveur de la présence des Français au sein des organisations internationales tiendra compte des intérêts de la francophonie et des solidarités communautaires.

• Politique d'appui au développement local

(Lire page 26.)

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni mercredi 20 février, a décidé le mouvement préfectoral suivant :

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION :
M. Joël Thoraval

M. Joël Thoraval, préfet de la région Basse-Normandie et du Calvados, est nommé directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur. Il remplace M. Gilbert Carrère nommé conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes le 12 décembre 1990.

[Né le 7 septembre 1935 à Boulogne (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Thoraval a occupé diverses fonctions préfectorales dans l'Isère, puis à Paris, à Pointe-à-Pitre, et enfin dans le Val-d'Oise. Il a été successivement préfet de la Haute-Loire (1979), du Tarn (1981) et des Hauts-de-Seine (1983). Préfet de la région Corse en 1987, il était devenu préfet de Basse-Normandie et du Calvados le 25 janvier 1989.]

BASSE-NORMANDIE :
M. Michel Besse

M. Michel Besse, préfet de Seine-et-Marne, est nommé préfet de la région Basse-Normandie et du Calvados. Il remplace M. Joël Thoraval.

[Né le 7 juillet 1941 à Rotalier (Jura), ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Besse a exercé les fonctions de directeur de cabinet dans les préfectures de la Drôme (1968) et des Yvelines (1972) avant d'être nommé secrétaire général de l'Yonne (1974), de l'Eure (1977), puis sous-préfet de Senlis (1980), et secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône, en juin 1983. Nommé préfet du Lot (1985), puis de Haute-Corse (1987), M. Besse était devenu préfet hors cadre en 1988, puis préfet de Seine-et-Marne le 12 avril 1989.]

SEINE-ET-MARNE :
M. Gérard Deplace

M. Gérard Deplace, préfet hors cadre, directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques, est nommé préfet de Seine-et-Marne, en remplacement de M. Michel Besse.

[Né le 1er mars 1935 à Lyon (Rhône), ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Deplace a tout d'abord été affecté à la direction des équipements du ministère de l'éducation nationale (1970), puis chargé de mission au cabinet du préfet de police de Paris (1973). Mis à la disposition de l'inspection générale de l'administration au ministère de l'intérieur en *1974, il fut nommé chef de cabinet en* 1976. Sous-préfet d'Argenteuil en 1980, puis secrétaire général de la préfecture de Moselle en 1982, il occupa les fonctions de préfet de police de la Gironde (1983), puis de commissaire de la République du Cher (1985). Il est nommé directeur central de la sécurité publique le 5 février 1986, mais il est mis fin à ses fonctions le 23 avril 1986. Le 4 novembre 1987, il est nommé préfet de Haute-Savoie, et enfin directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur le 7 décembre 1988.]

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DES AFFAIRES POLITIQUES :
M. Bernard Boucault

M. Bernard Boucault, préfet hors cadre, est nommé directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques. Il remplace M. Gérard Deplace.

[Né le 17 juillet 1948, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Boucault a notamment occupé les fonctions d'administrateur civil au ministère de l'intérieur (1975), de directeur de cabinet du préfet du Var, de directeur de cabinet du préfet de la région Bretagne (1977), et de secrétaire général de la préfecture de la Haute-Saône (1978). Directeur adjoint des stages à l'ENA, chef de cabinet du *ministre de l'économie et des finances* et du budget M. Jacques Delors, en 1983, puis conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur M. Joxe, en 1984, il avait été nommé secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes en 1986, puis préfet de la Haute-Corse le 27 juillet 1988. M. Boucault était directeur adjoint du cabinet de M. Joxe, ministre de l'intérieur, depuis le 17 janvier 1990.]

∴

□ **M. Jean-Marie Ballevre**, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine depuis juin 1982, est nommé préfet, chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement. Il s'occupera de déconcentration à la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur.

□ **M. Jean-Louis Chambon** est nommé préfet, chargé d'une mission du service public relevant du gouvernement.

[Né le 27 novembre 1944 à Anglard-de-Salers (Cantal), M. Jean-Louis Chambon a été de 1972 à 1976 chargé de mission pour les recherches en communication sociale à l'Institut culture et promotion. Il est ensuite directeur du centre d'information sur les innovations sociales, il a d'ailleurs publié un «Que sais-je?» sur ce sujet, puis secrétaire général d'une société de production audiovisuelle. De 1981 à 1984 il est chargé de mission auprès du chef du service d'information et de diffusion au secrétariat général du gouvernement. Il entre ensuite au cabinet de Mme Georgina Dufoix, alors secrétaire d'Etat à la famille, à la population et aux travailleurs immigrés ; il la suit dans ses différentes fonctions ministérielles, notamment lorsqu'elle est porte-parole du gouvernement. Le 22 avril 1986, il est nommé chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République. Il continuera à occuper *cette fonction.*]

La Lettre de République Moderne

N°49

FÉVRIER 1991 - 10 F

RELEVER LE POLITIQUE

«...Le besoin de relever l'idée même de la politique se fait jour de toutes parts. Désormais hors du Gouvernement, j'entends, avec d'autres, y consacrer tous mes efforts. Eclairer la route, fédérer les énergies, rassembler les volontés, pour relever l'idée républicaine en France, telle est la tâche que s'est assignée, il y a déjà plusieurs années, République Moderne...»

Pour tous renseignements s'adresser au : CLUB RÉPUBLIQUE MODERNE - 51 avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS - Tél. 47.04.53.35

CULTURE

CINÉMA

Histoire d'une occasion perdue

Au Festival de Berlin, le récit des années sombres dans l'ex-RDA

LE JOUEUR DE TANGO
de Roland Graf

BERLIN

de notre envoyée spéciale

Un homme sort de prison. Un professeur, un historien. Il retrouve son appartement tel qu'il l'a laissé vingt et un mois auparavant, plus la poussière. Plus une terrible solitude. Plus la sensation que, revenu à la vie sociale, il est de trop. Il a été oublié, il est nié. *Le Joueur de tango*, de Roland Graf, tiré du roman de Christoph Hein, se passe à Leipzig en 1968. Avec des images très simples pleines de détails précis, des images nettes comme des souvenirs qui font mal, le film raconte le chemin qui mène à la démission.

Le professeur (Michael Gwisdek, remarquable) avait un violon d'Ingres, le piano. Un jour, pour une soirée de cabaret, il a remplacé un ami qui devait accompagner un arrangement sur *Adios muchachos*, avec des paroles jugées subversives. La police est arrivée, et c'est ainsi que le pianiste d'un soir a fait presque deux ans de prison – pour rien puisque, les temps ayant changé, les paroles du tango ne sont plus jugées subversives – et c'est pourquoi aujourd'hui il gêne tout le monde, y compris son père. Deux fonctionnaires de la Stasi viennent poliment lui proposer de devenir un informateur... Il refuse.

Entre une cuite et une gueule de bois il essaie de comprendre, gâche sa chance avec une fille presque aussi paumée que lui, cherche du travail, trouve une place de garçon de café dans une guinguette minable. Il refuse tout : de s'intéresser au printemps de Prague, de retrouver son piano, d'exercer son métier de professeur. Mais le 21 août les chars russes entrent en Tchécoslovaquie, quelques jours plus tard une ancienne amie vient lui dire que sa place l'attend à l'université, il cède. Dans le couloir, il croise l'un des fonctionnaires de la Stasi. Il a du mal à signer son contrat – une crampe dans la main... *« Ce n'est rien, on reprend vite l'habitude »* dit le recteur.

Vérités difficiles

1968 sans folklore gauchiste ou hippie, sans nostalgie ni dérision. Ce n'est pas un hasard si l'histoire se passe en cette période précise, celle d'une occasion à jamais perdue, dit Christoph Hein. *« La dernière chance du socialisme. Il a ensuite fallu attendre 1985 et l'arrivée de Gorbatchev, mais alors il était trop tard. Ce n'était plus le temps des réformes, mais celui de la faillite, de la destruction. Destruction du mur, du socialisme. »*

Si les grosses machines américaines, *Danse avec les loups* et *le Parrain III*, ont provoqué l'effet escompté, si *le Petit criminel* de Jacques Doillon a charmé tout comme en France, *le Joueur de tango* apparaît jusqu'à présent comme le film le plus fort du Festival. La colère en est l'élément vivifiant. Une colère adulte, viscérale, intense et cependant contrôlée, que l'on trouvait également dans *Fallada*, présenté au Festival de Berlin en 1988, le précédent film de Roland Graf. Chaque fois il frappe sec, martèle des vérités difficiles. Il n'y a pas de conclusion, pas de jugement, chacun peut se poser les questions qui le touchent personnellement.

Cette fois, on a vraiment l'impression de comprendre la RDA, de ne pas la voir comme une autre galaxie. *Le Joueur de tango* arrive en un moment *« dramatiquement existentiel*, dit Christoph Hein. *Le mur est tombé, il n'a jamais été aussi solide dans la tête des gens. La réunification est survenue à un moment où la RDA était au plus bas économiquement. On a uni le riche et le pauvre. Finalement la culture ne s'adresse qu'aux gens de l'Ouest, les autres n'ont plus les moyens financiers d'en profiter. Encore moins de soutenir la concurrence... Un peuple privé de sa culture est ingouvernable. Le coût de la vie a augmenté de façon inimaginable. Le déséquilibre s'aggrave. Ainsi, un dramaturge qui gagne 6 000 DM à l'Ouest n'en gagne à qualification égale que 1 200 de l'autre côté. On avait promis tout tout de suite, et chacun se replie sur ses désillusions. Nous nous sommes retrouvés, sans plus savoir nous parler... Ce que peuvent faire les intellectuels? Ils ont longtemps eu le monopole de la communication. Aujourd'hui, ils peuvent seulement essayer de penser dix minutes avant tout le monde, de retarder les dégâts : la presse est libre, elle doit assurer sa fonction. Moi, je veux retrouver ma machine à écrire. »*

Ecrire ce que Christoph Hein appelle des « chroniques » sur son temps, et il cite ses modèles : Proust, Shakespeare, Kafka... Quant à Roland Graf, il apprend à chercher de l'argent, un aspect du métier jusqu'à présent étranger à tout cinéaste de la RDA sous contrat avec les studios de la DEFA. Il envisage de tourner un polar, qui se passerait en 1990 dans l'ex-RDA et qui, cette fois encore décrirait un piège.

COLETTE GODARD

Le clan Coppola

On souhaite au *Parrain III* le même indice de fréquentation que la conférence de presse qui a suivi sa projection au Festival de Berlin. Service de sécurité redoublé, arrivée par les jardins des trois invités : le compositeur, le réalisateur, une des interprètes, c'est-à-dire trois générations de Coppola. Le père, Carmine, le fils, Francis, la petite-fille, Sofia.

La barbe toujours un peu plus grise, Francis Coppola domine le débat, confirmant que les recettes américaines du *Parrain III* ont d'ores et déjà dépassé celles du *Parrain II* – il est donc à flot, *« jusqu'à la prochaine crise »*. Affirmant que la couverture « globale » de la guerre du Golfe par CNN constitue un indice évident de l'évolution inéluctable du cinéma, il souligne ensuite les parallèles entre la famille Corleone et la sienne propre, avant de justifier le choix de sa propre fille pour incarner celle d'Al Pacino et de Diane Keaton. La jeune personne raconte à quel point le cinéma est chez les Coppola affaire de famille et, d'une voix plus ferme qu'on ne s'y attendait, explique comment elle a réagi à l'accueil critique (très critique) qu'a reçu sa performance. *« J'ai dix-neuf ans, j'ai été troublée, je me suis ressaisie. »* Elle a l'intention de finir ses études, elle s'intéresse aux métiers du cinéma, scénario, réalisation, décors, mais elle envisage – *« absolument »*, ajoute-t-elle avec une pointe de défi – de faire à nouveau l'actrice.

Assis auprès de son fils, Carmine Coppola, tête d'aigle et œil noir acéré, observe le tout sans rien dire. Interrogé sur un (faux) télégramme qu'à l'âge de quinze ans Francis lui aurait envoyé pour lui confier sa première prestation hollywoodienne, il a l'élégance de ne pas s'en souvenir.

HENRI BÉHAR

Les métamorphoses de Spencer Tracy

La reprise d'un film fantastique tourné en 1941 par le réalisateur d' « Autant en emporte le vent »

DR JEKYLL AND MR HYDE
de Victor Fleming

En 1941, Victor Fleming réalise, pour la MGM, une nouvelle version en noir et blanc de la célèbre nouvelle de Robert-Louis Stevenson : *Dr Jekyll and Mr Hyde*. En piste à Hollywood depuis les années 20, solide artisan des années 30, Fleming est alors auréolé des succès du *Magicien d'Oz* et d'*Autant en emporte le vent*, qu'il a signés, seul. Ce détour vers le cinéma fantastique est assez extraordinaire.

Au contraire de Rouben Mamoulian dans son film de 1932, avec Fredric March, Fleming va moins insister sur l'épouvante – encore que les métamorphoses de Spencer Tracy soient impressionnantes – que sur l'aspect moral de l'aventure d'un savant anglais qui a réussi à séparer le bien et le mal coexistant en chaque individu, sous deux apparences physiques. Si Hyde est toujours le personnage laid, ricanant et sadique exerçant des sévices sur Ivy Parson, la fille de bar aux mœurs faciles, Jekyll, dans l'interprétation très fouillée, très « hantée » de Spencer Tracy, est un être déchiré intérieurement, un apprenti sorcier dépassé par le démon qu'il a libéré et ne peut plus contrôler.

Défi de la science à la religion

Ce fantastique à dimension morale et humaine est renforcé par une superbe reconstitution du Londres victorien, des respectables quartiers bourgeois aux basfonds d'où pourrait surgir Jack l'éventreur, et que fréquentait, secrètement, le Dorian Gray d'Oscar Wilde. Eclairages nocturnes, brumes et pavés luisants, atmosphère louche, propre à la réalisation d'une sexualité refoulée (la scène où Jekyll mène un attelage composé de sa fiancée virginale, Beatrix, et d'Yvy, la prostituée, est d'un onirisme révélateur) qui est aussi la grande affaire de ce défi de la science à la religion.

Ingrid Bergman devait jouer le rôle de la fiancée, mais elle préféra casser son image de star alors trop lisse et obtint le rôle d'Yvy, coquette, cherchant la respectabilité puis martyrisée par le monstre. Elle y est sensationnelle. Lana Turner semble moins à l'aise en fille de bonne famille puritaine. Et pourtant, quel contre-emploi intéressant ! Aucun de ces rôles de femmes n'existe dans la nouvelle de Stevenson. Chez Mamoulian, ils étaient des archétypes hollywoodiens. Ici, ils semblent appartenir à la vie, à une société hypocrite et cruelle où le défi de Jekyll est, nécessairement, brisé.

J. S.

□ **Bilan positif pour l'opération 18 heures-18 francs.** – L'opération lancée et financée par la mairie de Paris qui réduisait à 18 francs le prix des places de cinéma aux séances de 18 heures dans les salles de la capitale a obtenu un succès comparable à celui de l'an dernier. Elle a bénéficié d'une reprise globale des entrées dans les salles pendant la semaine où elle avait lieu (6 au 12 février) grâce aux sorties de *Highlander le retour*, *Opération Corned beef* et *Alice*. Mais elle a démultiplié les effets de cette reprise : alors que le nombre total d'entrées augmentait de 60 % par rapport à la semaine précédente, le score des séances de 18 heures s'améliorait de 150 %.

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 48 00 20 20 - Télex : DROUOT 642 260
Informations téléphoniques permanentes
en français et anglais au : 48 00 20 17
Compagnie des commissaires priseurs de Paris

*Saut indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 h à 18 h. * Exposition le matin de la vente. Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, 75008 PARIS. 45 63 12 66.*

SAMEDI 23 FÉVRIER

S. 5 – IMPORTANTE ORFÈVRERIE D'ARGENT ET DE VERMEIL provenant d'un yacht célèbre. – Me LOUDMER.
*S. 11 – Fourrures Dior, Saint Laurent, etc. – Mes CHAMBELLAND, GIAFFERI, VEYRAC, DOUTREBENTE. Tél. : 45-22-30-13.

LUNDI 25 FÉVRIER

S. 1 – 14 H 15 Bijoux, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne. – Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Déchaut et Stetten, experts. Catalogue : veuillez contacter le poste 469.
S. 2 – Tab, bib, mob. – ARCOLE (Mes OGER, DUMONT).
S. 12 – Tableaux, bibelots, bijoux. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 15 – Tableaux, objets d'art, meubles. – Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

MARDI 26 FÉVRIER

S. 5 – Tab, bib, mob. – Me LOUDMER.
*S. 6 – Tapis. – Mes CHAMBELLAND, GIAFFERI, VEYRAC, DOUTREBENTE. Tél. : 45-22-30-13.

MERCREDI 27 FÉVRIER

S. 1 – Icônes, argenterie, tapis. – Me BOISGIRARD.
S. 4 – Tapis. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 7 – Tab, bib, mob. – ARCOLE (Mes OGER, DUMONT).
*S. 9 – 14 H 15 Importants manuscrits littéraires. Livres. – Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Nicolas et MM. Guerin et Courvoisier. (Expo le 27-2 de 11 h à 12 h 30).
*S. 9 – 14 H Livres illustrés modernes. – Mes RIBEYRE, BARON.
S. 13 – Meubles. – Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 14 – 14 H 15 Bons meubles. Objets mobiliers. – Mes ADER, PICARD, TAJAN. Sans catalogue.
S. 16 – Bib, meub. – Me BONDU.

JEUDI 28 FÉVRIER

*S. 9 – Tapis d'Orient. – Mes RIBEYRE, BARON.

VENDREDI 1er MARS

S. 1 – Tableaux, meubles, objets d'art, bronzes, livres, tapis. – Me JUTHEAU.
S. 2 – 14 H 15 Linge, dentelles, poupées. – Mes ADER, PICARD, TAJAN, Mme Daniel, experts.
S. 4 – Tableaux, bibelots, meubles. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 5 – Tableaux 19e et modernes. – Me BOISGIRARD.
S. 11 – Tableaux, bibelots, meubles anciens et style. – Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 13 – Tableaux, bibelots, meubles 18e et 19e. – Mes CHAMBELLAND, GIAFFERI, VEYRAC, DOUTREBENTE. Tél. 45-22-30-13.
S. 14 – 14 H 15 Bons meubles. Objets mobiliers. – Mes ADER, PICARD, TAJAN. Sans catalogue.

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
JUTHEAU, 13, rue de la Grange-Batelière (75009), 48-00-95-22.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
LOUDMER, 45, rue La Fayette (75009), 48-78-89-89.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RIBEYRE, BARON, 5, rue de Provence (75009), 42-46-00-77.

MUSIQUES

Service aux créateurs

Combien de jeunes compositeurs ont vu le jour grâce à Françoise Kubler et son groupe ?

« Roméo et Juliette » à Avignon — BRIGITTE ENGUERAND

L'ENSEMBLE ACCROCHE-NOTE
au Théâtre des Malassis de Bagnolet

Comme Obélix, Françoise Kubler est tombée toute petite dans le chaudron de la potion magique. Entendez qu'elle a décidé au berceau de vivre en musique et libre. Elle habitait Strasbourg, trillait et vocalisait avec conscience dans une classe de chant au conservatoire ; sa voix devait déjà avoir de la chair, une vibration sensuelle particulière ; toute autre que cette brune aux yeux clairs aurait rêvé du Met ou de la Scala.

Elle prétend avec ingénuité qu'elle n'y a jamais pensé, et on la croit. *« C'était individuel, j'ai aimé d'emblée la musique contemporaine. »* Elle en a donc fait, sans que son professeur l'y encourage particulièrement – *« La plupart des profs de chant sont réfractaires à la musique contemporaine. J'ai eu de la chance, le mien ne la connaissait pas, il m'a bien orienté, il m'a conseillé d'aller travailler avec Cathy Berberian. »* Et comme Berberian, c'était l'Actor's Studio du chant à elle toute seule, sorte de Callas mâtinée de Lotte Lenya, créatrice de toutes les grandes œuvres de théâtre musical des années 60 et70, la petite Kubler ne se l'est pas fait dire deux fois.

Appétit démesuré de nouveautés

L'imprévisible commence là. Berberian, cette fois, avait choisi d'orienter ses cours non sur Schoenberg ou Bussotti, mais sur la mélodie. Quelques heures furent trouvées pourtant pour travailler la *Sequenza III*, voyage à l'intérieur de la voix que Berio avait dédié à Cathy : *« Elle ne m'a pas exactement encouragée, elle m'a confortée. On a travaillé, et j'ai compris qu'elle me disait implicitement : d'accord, tu peux y aller. »*

Un passage chez Dorothy Dorow, l'Anglaise de l'intégrale Webern, la rencontre d'Armand Angster (clarinettiste, vieux de la vieille déjà de la musique contemporaine), de Jean-Michel Collet (le Breton des Percussions de Strasbourg) : c'est en trio que Françoise Kubler débarque au Festival de La Rochelle à l'aube des années 80. Un trio gourmand : Accroche-Note.

L'intéressant, dans le fonctionnement de ce groupe désormais invité partout (et qui jouera de tout pendant le mini-festival qu'il donne cette semaine à Bagnolet), c'est précisément sa façon de satisfaire son appétit démesuré de nouveautés : dès qu'un compositeur sort du lot, qu'il soit encore au Conservatoire ou à la Villa Médicis, l'un des trois compères va lui taper sur l'épaule : *« S'il te plaît, compose-nous quelque chose. »* Accroche-Note passe commande en son nom, au flair, à l'intuition, au respect, à la réputation. Groupe subventionné, le trio strasbourgeois remplit ainsi chaque année le rôle de muse aventureuse, de libre intermédiaire entre le ministère et les créateurs. Et c'est à sa demande, dûment rédigée sur un formulaire chaque mois de décembre, que sont payées par la direction de la musique les cinq ou six partitions commandées. Cas très particulier de service public décentralisé.

La muse est distraite, parfois : *« Cette année, on a laissé passer la date, on a complètement oublié d'envoyer la liste de nos commandes. Mais on s'arrangera. On ne va pas s'arrêter à cause d'un papier. »* D'ailleurs il arrive – pas souvent – que l'initiative revienne au compositeur, qu'il écrive gratuitement pour le groupe, à la chance, sans garantie de financement. C'est ce que fit Pascal Dusapin, tombé d'emblée sous le charme d'Accroche-Note quand il n'était encore qu'un « petit jeune très doué ». Il en fut bien récompensé. Depuis le *Roméo et Juliette* d'Avignon, en passant par de nombreuses pièces jouées dans le monde entier, les carrières d'Accroche-Note et celle du jeune compositeur français sont désormais liées, au point qu'on ne sait plus trop qui a aidé l'autre le premier.

Une mise au point sémantique, pour terminer. Accroche-Note n'est que l'une des appellations du groupe caméléon. Quand Kubler et Angster font du jazz (avec Barre Philips et Jean-Paul Celea), ils s'appellent Piccolo Canto, ou Carmen de Vinci. La musique improvisée n'est d'ailleurs pas leur seule façon de se délasser. Ils jouent Mozart et Schubert avec autant de soin que les post-sériels. *« On ne peut pas dissocier la musique contemporaine de l'héritage classique »*, dit Françoise Kubler. Une phrase qui fait du bien.

ANNE REY

▶ **L'ensemble Accroche-Note, en trio ou en quintette, joue des pièces de Cohen, Roque Alsina, Lindberg, Dusapin, Aperghis et Drouet ce jeudi 21 ; de la musique improvisée le 22 ; des œuvres de Dusapin, Monnet, Mache, Aperghis et Barrett le 23. Théâtre des Malassis (ATEM), 36, rue Pierre-et-Marie-Curie, 93170 Bagnolet, tél. : 43-64-77-18.**

□ **Concours de chant de l'Opéra de Paris.** – Un concours international de chant, le premier qui est organisé dans la capitale depuis l'existence de la Réunion des théâtres lyriques parisiens, est ouvert par l'Opéra de la Bastille entre les 2 et 13 mai prochain aux chanteurs et chanteuses de toutes nationalités, âgés de dix-huit à trente-trois ans dans l'année. Pour ce concours, doté d'un premier prix de 100 000 F (offert par Yves Saint Laurent) et de plusieurs autres récompenses, les inscriptions sont closes le 31 mars. Elles doivent être adressées, après demande du bulletin adéquat, à l'adresse suivante : Concours international de chant de l'Opéra de Paris, Opéra de Paris Bastille, 120, rue de Lyon, 75012 Paris.

هكذا من الأصل

CULTURE

MUSIQUES

La remise des Grammys

Quincy Jones triomphe, Sinead O'Connor boycotte

Le compositeur et arrangeur Quincy Jones a remporté cinq Grammys, lors de la cérémonie organisée mercredi soir 20 février au Radio City Music Hall de New York par la National Academy of Recording Arts and Sciences, qui regroupe les professionnels de l'industrie du disque américaine. Quincy Jones a obtenu notamment le Grammy du meilleur album de l'année pour *Back On The Block* et celui du meilleur arrangement pour la version de *Birdland* que l'on trouve dans cet album.

La chanteuse irlandaise Sinead O'Connor a été récompensée dans la catégorie « Alternative Recording », malgré son absence et ses déclarations hostiles à la cérémonie. Se faisant l'écho d'une opinion largement répandue, elle avait affirmé que les Grammys *« respectaient surtout les gains matériels, qui étaient la raison première de leur existence »*. D'autre part, de nombreux artistes de rap avaient boycotté les Grammys, protestant contre la relégation de leur catégorie en début de cérémonie, hors retransmission télévisée.

Phil Collins, considéré comme l'un des grands perdants de la soirée, s'est consolé en l'emportant dans la catégorie « Enregistrement de l'année » avec *Another Day In Paradise*, et la chanteuse Mariah Carey a reçu les distinctions de la meilleure performance vocale féminine et de la meilleure nouvelle venue. – *(AFP, UPI.)*

DANSE

Shakespeare expressionniste

Rudi Van Dantzig referme la boucle

ROMÉO ET JULIETTE au Muziektheater d'Amsterdam

AMSTERDAM

de notre correspondant

En signant la chorégraphie de *Roméo et Juliette* pour sa dernière saison en tant que directeur artistique du Nationale Ballet, Rudi Van Dantzig referme une boucle personnelle : en 1967, il avait été le premier chorégraphe néerlandais à adapter pour la troupe d'Amsterdam, un an avant d'en prendre le commandement, le drame de Shakespeare, mis en musique par Serge Prokofiev.

Cette nouvelle version de *Roméo et Juliette* a des accents contemporains : plus qu'une tragédie universelle de l'amour impossible, Rudi Van Dantzig met en scène le choc de deux puissances dont deux innocents sont les victimes. Mais la production, qui est bien dans le style expressionniste caractéristique du chorégraphe, n'a rien d'un drame métaphysique : les décors et les mouvements de masse, du peuple de Vérone comme des deux familles ennemies, sont d'un réalisme parfois extrême. Le tableau final notamment n'est pas loin de verser dans le mélodrame larmoyant.

La presse néerlandaise a néanmoins accueilli positivement ce spectacle, qui se distingue par l'utilisation intensive des plus jeunes élèves de la troupe. A l'autre extrémité de la pyramide des âges, Rudi Van Dantzig a confié le rôle du père de Juliette à un danseur septuagénaire.

La distribution changeante permet surtout de découvrir l'exceptionnel potentiel du Nationale Ballet : la troupe ne compte pas moins de quatre-vingt-huit membres permanents, dont la moitié seulement sont néerlandais. Avec *Roméo et Juliette*, le Nationale Ballet prouve qu'il est une institution européenne majeure.

CHRISTIAN CHARTIER

► Muziektheater d'Amsterdam, les 23, 24, 26, 27 et 28 février, ainsi que les 1er, 3 et 5 mars. Théâtre A. T. et T. de La Haye, du 9 au 13 avril. Théâtre municipal de Rotterdam, du 18 au 20 avril. Rens. : 19/31-20-551-89-11.

Mister Maurice et sa maîtresse

Où Béjart revient à la danse pure après une digression philosophique

DIBOUK et MOZART-TANGO de Maurice Béjart

Au Docteur Béjart, qui convoquait, dans *la Mort subite*, le cinéma, la philosophie, le romantisme allemand, le music-hall, et l'on en passe, il est permis de préférer Mister Maurice lorsqu'il renoue avec sa vraie maîtresse, la danse, et, qu'il retrouve au passage rigueur, concision et puissance.

Telles sont exactement les qualités de *Dibouk*. Beauté de la légende hassidique qui l'inspire – une histoire de possession magique, d'amour et de mort, – beauté des costumes et décors de Thierry Bosquet, entièrement dans les gris et les noirs, beauté des musiques (Schoenberg et airs traditionnels), beauté de la chorégraphie, climat mystique : tout concourt à en faire une des réussites du Béjart de ces dernières années. Gil Roman en est l'interprète habité, intériorisé, intense, aux côtés de l'émouvante Sylvie Demandols.

Dans *Mozart-Tango*, Béjart s'amuse à mélanger deux de ses ballets : *M pour B*, sur des pages de Mozart, créé l'an dernier pour l'anniversaire du roi Baudouin, et sept tangos argentins extraits de *Notre Faust* (1975). Wolfgang Amadeus, dont l'univers est ici à dominante féminine, pâlit un peu devant les sublimes tangos à dominante masculine : Béjart y est suprêmement inventif, audacieux, sulfureux, servi par de magnifiques danseurs, au premier rang desquels étincelle un Kevin Haigen méphistophélique, fulgurant, carrément génial.

SYLVIE DE NUSSAC

► Palais des Congrès, le 21 février à 20 h 30.

SAINT GEORGES
BRIGITTE FOSSEY
CATHERINE ARDITI
MAURICE BAQUET
A CROQUER...
M. en S. Robert FORTUNE
JEANNE DUBOIS
"Appétissant" Le Figaro
"A déguster d'urgence" Paris-Match
"Courez y" L'Evénement du Jeudi
"On se régale" Le Canard Enchaîné
"Coup de Fraicheur" France Soir
"Un enchantement" Bernard Pivot - A2
Loc. 48.78.63.47 et agences

POCHE MONTPARNASSE
2 SALLES
Salle 1
Le FIANCÉ
de Marion BIERRY
avec
Evelyne DANDRY, François PERROT
Rebecca POTOK, Marion BIERRY
Salle 2
Chambre 108
100 F
LOC. : 45 48 92 97

COMMUNICATION

La concurrence entre chaînes sportives

Bruxelles s'attaque au quasi monopole d'Eurosport

La Commission européenne a déclaré, mercredi 20 février, *« contraire aux règles de la concurrence européenne »* et à l'article 85 du traité de Rome le mode de fonctionnement de la chaîne de télévision par satellite Eurosport.

Eurosport associe à 50-50 Sky Television, filiale du groupe News International de M. Rupert Murdoch, à un consortium de quatorze chaînes membres de l'Union européenne de radiodiffusion (UER), l'Eurovision pour le grand public. La Commission, qui instruisait depuis plus de trois ans une plainte déposée par la chaîne sportive concurrente Screensport, estime en effet que cet accord a eu pour conséquence *« d'étendre le système de l'Eurovision »* – véritable bourse d'échanges de programmes – à un « joint-venture » privé.

Dans son avis, la Commission estime qu'Eurosport était ainsi placée *« dans une position favorable, tout à fait injuste au sein du marché transnational européen des programmes sportifs »*, puisqu'elle se voyait *« accorder un accès préférentiel à certains programmes sportifs produits par des membres de l'UER, au détriment de Screensport, qui ne bénéficiait pas d'une position aussi privilégiée »*.

La Commission a donc été sensible aux arguments de la plaignante, membre du Réseau européen du sport, qui regroupe notamment la chaîne TV Sport en France, Sportkanal en Allemagne et Sportnet en Hollande et revendique 17 millions d'abonnés en Europe. Screensport a toujours affirmé, en effet, que l'accord Murdoch-UER au sein d'Eurosport revenait *« à interdire à toute autre chaîne diffusée par satellite l'accès à près de 80 % des programmes sportifs produits en Europe »*.

« La décision de la Commission, souligne-t-on toutefois dans l'entourage du commissaire européen chargé de l'audiovisuel, M. Jean Dondelinger, *ne condamne que des pratiques, des accords contractuels conclus entre certains membres de l'UER et un partenaire privé. Elle ne préjuge en rien de la suite qui sera donnée à une autre procédure en cours, portant elle sur le fonctionnement de l'UER en tant que tel. »* Seules quatorze télévisions (1) membres de l'Eurovision ont adhéré aux règles du consortium Eurosport, notamment considérées comme léonines par l'ensemble des chaînes françaises.

Les responsables de la chaîne sportive ne semblent pourtant pas décidés à jeter l'éponge. *« Surpris »* par la sévérité du verdict de la Commission, M. Daniel Mortier, secrétaire général du consortium Eurosport, se refusait jeudi à tout commentaire avant de connaître le détail des arguments avancés par les autorités communautaires. Mais deux éléments, soulignait-il, limitent la portée de la décision. D'abord, le consortium a deux mois pour se porter en appel. *« Ensuite, une modification de la structure de la chaîne était devenue inévitable depuis que M. Murdoch avait fait part de son intention de s'en retirer. »*

Les partenaires du consortium devraient toutefois rencontrer des difficultés accrues, la concurrence ne pouvant que se féliciter de la décision de Bruxelles. Le directeur général de TV Sport, M. René-Olivier Veillon, s'en félicitait mercredi, assurant que *« la conséquence directe de cette décision sera de renforcer la présence du sport français et européen (...) et créera de nouvelles opportunités de diffusion pour l'ensemble des sports pratiqués en Europe »*.

Bruxelles contrecarre, en revanche, les ambitions du groupe français Chargeurs, qui discutait depuis plusieurs semaines son éventuelle entrée dans Eurosport à la place de M. Murdoch.

PIERRE-ANGEL GAY

(1) Le consortium Eurosport regroupe quatorze chaînes : la BBC britannique, la RAI italienne, les organismes de radiotélévision belge, suisse et autrichien, l'ensemble des chaînes scandinaves.

La réorganisation de Radio-France-internationale

La rédaction dénonce une « mise au pas »

Radio-France-internationale (RFI) vit une semaine agitée. L'aménagement de l'organigramme de la rédaction, annoncé mardi 19 février au comité d'entreprise par le PDG de RFI, M. André Larquié, rencontre une forte opposition dans les rangs de la rédaction.

La direction l'a informée de la création d'un service « Monde » regroupant les anciens services « Afrique » et « Etranger », et dont la direction a été confiée à Pierre Benoît, ainsi que de la création d'une rédaction en persan. Elle a aussi décidé d'étoffer le service « RFI 2 », qui devrait être selon elle, *« le projet majeur de RFI* en 1991 ». Ce service, conçu il y a deux ans par l'ancien président de RFI, M. Henri Tezenas du Montcel, doit développer dès le mois d'avril le volume horaire de programmes spécifiques (informations, musiques, sports) à destination du continent africain. Il a été confié à l'ancien chef du service « Afrique », Didier Buffin. Enfin, l'un des trois postes d'envoyés spéciaux permanents de RFI, celui de Washington, a été confié à Pierre Cayrol, conseiller du président et ancien directeur de l'information de la station.

La rédaction, qui indique que ses délégués ont été informés de ce réaménagement une demi-heure avant la réunion du Comité d'entreprise, l'a dénoncé vigoureusement et a refusé de le voter. Les journalistes critiquent la *« hâte suspecte »* de cette réorganisation qui résulterait de *« pressions politiques insistantes des autorités françaises et marocaines »*. *« Nous ne sommes pas hostiles à une réforme, mais celle-ci a des allures de sanctions et de mise au pas »*, confie un délégué syndical.

La direction de RFI réplique pour sa part *« que si pressions il y avait, elles n'ont rien à voir avec ce réaménagement qui fait suite à la modernisation des services entamée l'an dernier. Elle n'est en aucun cas un désaveu vis-à-vis des personne »*. L'ensemble des syndicats de RFI (Syndicat national des journalistes (SNJ), CFDT, SNJ-CGT, Force ouvrière et CGC) ont refusé d'entériner ce réaménagement et prévenu la direction de RFI qu'elle serait dans *« l'illégalité la plus totale »* si elle le mettait en œuvre.

Y.-M. L.

□ **Time Warner réduit ses pertes.** – Le premier groupe mondial des médias, l'américain Time Warner, a enregistré une perte nette de 34 millions de dollars au dernier trimestre 1990, contre 175 millions pour la même période de 1989. Cette amélioration est due à une forte progression du bénéfice d'exploitation (+ 53,9 % à 634 millions de dollars), qui permet au groupe de boucler l'année 1990 avec 227 millions de dollars de pertes net, contre 432 millions en 1989.

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Paris, le JEUDI 7 MARS 1991 à 14 h 30
APPARTEMENT de 2 PIÈCES
entrée, cuisine, dressing, salle de bains avec W.-C. (surface approximative de 51 m²) au 1er ét. desservi par escalier unique et 2 ascenseurs – CAVE
PARIS (17e) – 23 à 27, rue Dulong
MISE A PRIX : 400 000 F
OCCUPÉ (Voir cahier des charges)
Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris (9e), 48, rue de Clichy – Tél. : 48-74-45-85

Vente sur saisie immobilière au palais de justice de CRÉTEIL le JEUDI 7 MARS 1991, à 9 h 30 – EN DEUX LOTS
2 APPARTEMENTS de 2 P.P. à MAISONS-ALFORT (94)
21-23, rue Victor-Hugo – av. GARAGE et CAVE
M. à P. : 225 000 F CHAQUE S'adr. : SCP GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSAU, avocats assoc. 2, carrefour de l'Odéon, 75006 Paris, tél. : 43-26-82-98 de 9 à 12 h.
Tous avocats près TGI Créteil – Sur les lieux pour visiter.

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
En la chambre des notaires de Paris place du Châtelet
Le MARDI 19 MARS 1991 à 14 h 30
5 APPARTEMENTS 2, 3, 4 et 5 p.
(56 m², 57 m², 67 m², 93 m², et 118 m² env.)
à Paris (16e)
Entre le bd Suchet et le champ de courses d'Auteuil
Me BELLARGENT, notaire assoc. 14, rue des Pyramides, Paris (75001)
Tél. : 44-77-37-48 et 44-77-37-49 – Visites s/pl. 1, square Malesherbe, les 4, 9, 11, 14, 16, 18 mars de 10 à 13 h.

Vente sur surenchère du 1/10e, palais de justice NANTERRE
le JEUDI 7 MARS 1991, à 14 h
UNE PROPRIÉTÉ à BOURG-LA-REINE (92)
9, rue Auboin - Cont. 2 A. 2 CA
MISE à PRIX : 506 000 francs
S'adr. pour rens. à : Me Brigitte REYNAUD-DUPORT, avocat, 12, bd du Sud-Est Nanterre - Tél. : 46-95-06-38 - LE MATIN - Au greffe du T.G.I. Nanterre où l'enchère est déposée - Tél. : 47-25-93-80 s/pl. pour vis. les 26 février et 4 mars 1991, de 11 à 12 h.

NIKITA
LUC BESSON
MERCI LE JAPON
139 319 500 yens au box office.
MERCI L'ITALIE
plus de 10 milliards de lires au box office.
MERCI L'ANGLETERRE
Plus de 550 000 livres au box office.
MERCI LA SUÈDE
plus de 11 millions de couronnes au box office.
MERCI AUX 3 250 000 SPECTATEURS EN FRANCE
MERCI NIKITA

CESARS 1991
9 NOMINATIONS

AGENDA

JEUDI 21 FÉVRIER

EXPOSITIONS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ART ET PUBLICITÉ
Grande galerie, 5e étage.
Entrée : 16 F.
Jusqu'au 25 février 1991.

AU BONHEUR DU TEMPS : AGENDAS, ALMANACHS ET CALENDRIERS. Salle d'actualité de la BPI, rez-de-chaussée. Jusqu'au 25 février 1991.

JUAN GRIS, DESSINS (1915-1921). Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 1er avril 1991.

CARLOTTA IKEDA. Grand foyer. Jusqu'au 25 février 1991.

JOSEP MARIA JUJOL. Architecte 1879-1949. Galeries contemporaines. Jusqu'au 25 février 1991.

BERTRAND LAVIER. Galerie contemporaires, rez-de-chaussée. Jusqu'au 14 avril 1991.

LA REVUE FIG. Petit foyer. Jusqu'au 3 mars 1991.

ALBERTO SCHOMMER. Portraits (1969-1989). Galerie de la BPI, 2e étage. Jusqu'au 11 mars 1991.

WILLIAM WEGMAN. Galeries contemporaines. Jusqu'au 14 avril 1991.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

DE MANET A MATISSE, SEPT ANS D'ENRICHISSEMENTS AU MUSÉE D'ORSAY. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 mars 1991.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Visites-conférences à partir du 1er mars les mer. et sam. à 15 h 30.

JOOS VAN CLEVE. Pavillon de Flore. Entrée : 30 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 27 mai 1991.

SCULPTURES FRANÇAISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). Galerie et salle Mollien. Entrée : 30 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 30 juin 1991.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

L'ART EN BELGIQUE - FLANDRE ET WALLONIE AU XXe SIÈCLE. Un point de vue. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 mars 1991.

PANAMARENKO. Entrée : 28 F. Jusqu'au 10 mars 1991.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Rivages. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 19 août 1991.

MUSÉES

1840 : LE DERNIER VOYAGE DE NAPOLÉON. 150 anniversaire du retour des cendres. Hôtel national des Invalides, église du Dôme, place Vauban (45-55-92-30). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 17 mars 1991.

L'ARBRE ET LES NAIFS. Musée d'art naïf Max- Fourny - Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 11 mars 1991.

CINQ GRANDS GRAVEURS CONTEMPORAINS. Debré, Guiramand, Hasegawa, Trémois, Weisbuch. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 8 mars 1991.

TERUAKI DAITOKUJI. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 27 février 1991.

LES DESSOUS DE LA VILLE. Paris souterrain. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars 1991.

JAN DIBBETS. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Fermeture dimanche et lundi de Pâques ainsi que le 1er mai. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 20 mai 1991.

ISABEL FORMOSA. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Du 21 février 1991 au 23 mars 1991.

LE MEUBLE RÉGIONAL EN FRANCE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), 10 F le dim. Jusqu'au 25 février 1991.

LE MONDE DE PROUST, PHOTOGRAPHIES DE PAUL NADAR. Caisse nationale des monuments historiques, orangerie de l'hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 11 h à 19 h, sf le 1er mai. Entrée : 18 F. Jusqu'au 13 mai 1991.

MYTHOLOGIE ET RELIGION POPULAIRES CHINOISES. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). T.l.j. sauf sam., dim. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 6 mai 1991.

MÉMOIRES D'EGYPTE. Bibliothèque nationale, 1, rue Vivienne (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Nocturne les jeu., ven., sam. jusqu'à 23 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 mars 1991.

LA NUIT DES TEMPS. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre 1992.

L'ORIENT D'UN DIPLOMATE. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 19 mai 1991.

PANORAMA DES PANORAMAS. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Fermeture exceptionnelle le dimanche 31 mars et le lundi 1er avril ainsi que le mercredi 1er mai. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 20 mai 1991.

LES PEINTURES AU FEUTRE DE CLAUDE AVELINE. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 mars 1991.

LA PHOTOGRAPHIE AU BAUHAUS. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 mai 1991.

PICASSO VU PAR LES PHOTOGRAPHES. Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F, dim. : 13 F. Jusqu'au 8 avril 1991.

RECONSTRUCTIONS ET MODERNISATION. La France après les ruines 1918... 1945... Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-00). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 5 mai 1991.

LES STYLES DE BOUCHARD. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les quinze derniers jours de chaque trimestre (du 15 au 31 mars, du 15 au 30 juin). Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 septembre 1991.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1er octobre 1991.

IGNACIO ZULOAGA (1870-1945). Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 avril 1991.

CENTRES CULTURELS

LES AMOUREUX A L'IMAGE. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 23 mars 1991.

EMILE BERNARD (1868-1941). Fondation Mona-Bismarck, 34, av. de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 16 mars 1991.

MARIO BOTTA. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-38-38). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 7 avril 1991.

CUILLERS-SCULPTURES. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 28 avril 1991.

DESSEIN D'APRÈS POUSSIN. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 5 mars 1991.

MANUEL FELGUÉREZ. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 22 mars 1991.

RAOUL HAUSMANN A IBIZA, 1933-1936. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 5 mars 1991.

RACHID KORAICHI. Salomé. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 17 mars 1991.

LES MAISONS DE COLETTE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 avril 1991.

ARTURO MARTINI. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 7 avril 1991.

BRUNO MASCARELLI. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h, un samedi sur deux de 14 h à 18 h. Du 26 février 1991 au 15 mars 1991.

LE NOUVEAU MUSÉE DE GRONINGUE : Entre l'art, l'architecture et le design. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Visites commentées : dimanche 24 février, samedi 9 mars et dimanche 24 mars à 16 h. Jusqu'au 31 mars 1991.

OBJECTIF ARCHITECTES. 17 rencontres autour du monde. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 16 mars 1991.

REPORTAGE HUMANISTE ET PHOTO-JOURNALISME. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 février 1991.

SAINT BERNARD ET LE MONDE CISTERCIEN. Conciergerie, palais de Saint-Louis, 1, quai de l'Horloge (43-54-30-06). T.l.j. de 10 h à 17 h. sam., dim. jusqu'à 18 h 30. Visite-conf. le 22 février, rendez-vous, à 14 h 30, 1, quai de l'Horloge. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 février 1991.

PAUL SIMON (1892-1979). Eléphants, lions, singes... sculptures et gouaches. Fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges (48-78-14-33). T.l.j. de 10 h à 18 h. Conférences les 5, 12 et 26 mars à 19 h. Inscriptions au 39.50.75.14. (25 F comprenant l'exposition). Entrée : 25 F. Du 22 février 1991 au 21 avril 1991.

DOMINIQUE WADE. Troféos. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h. Du 26 février 1991 au 21 mars 1991.

VLADIMIR YANKILEVSKY. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 mars 1991.

GALERIES

MARCEL ALOCCO. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 28 février 1991.

LES ARCHITECTES PLASTICIENS. Sadock & Uzzan Galerie, 11, rue de Thorigny (44-59-83-00). Jusqu'au 6 avril 1991.

PATRICK BAILLY, MAITRE, GRAND. Les digiphales. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 16 mars 1991.

VINCENT BARRÉ. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 14 mars 1991.

GEORG BASELITZ, MARKUS LUPERTZ, PENCK. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 9 mars 1991.

OSCAR BENEDECTTI, ESTELA CAPDEVILA, TONY SOULIÉ, DOMINIQUE THIOLAT. Galerie Paris-Bastille, 13, rue Keller (47-00-66-55). Jusqu'au 7 mars 1991.

GIANNI BERTINI. Galerie Façade, 30, rue Beaubourg (48-87-02-20). Jusqu'au 30 mars 1991.

CHRISTIAN BOLTANSKI. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Du 21 février 1991 au 20 mars 1991.

CHRISTIAN BOUILLE, GÉRARD GUYOMARD. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 16 mars 1991.

STANLEY BROWN. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 9 mars 1991.

PIERRE-YVES CLOUIN. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 27 mars 1991.

ROBERT COMBAS. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 13 mars 1991. / Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 30 mars 1991.

CONDÉ. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (46-33-76-58). Jusqu'au 23 mars 1991.

GRENVILLE DAVEY. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 22 mars 1991.

RICHARD ET HERVÉ DI ROSA. Galerie Intersection 11-20, 38, rue des Amandiers (43-66-84-91). Jusqu'au 30 mars 1991.

STEVE DIBENEDETTO. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 26 février 1991.

JIM DINE. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 30 mars 1991.

DIX ARTISTES ROUMAINS A PARIS. Galerie le Pont neuf, 31, rue du Pont-Neuf (43-72-38-71). Jusqu'au 28 février 1991.

DODEIGNE. Galerie Albert Lœb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Du 26 février 1991 au 30 mars 1991.

NOËL DOLLA. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 2 mars 1991.

DROLES DE LIVRES. 10 ans - 10 artistes. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 30 mars 1991.

MARCEL DUCHAMP. Multiples et éditions. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 24 février 1991.

CHRISTIAN FLOQUET. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 12 mars 1991.

CORINNE FORGET. Galerie Christine Marquet de Vasselot, 18, rue Charlot (42-76-00-31). Jusqu'au 13 mars 1991.

GANG ZHAO. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 2 mars 1991.

JEAN-LOUIS GARNELL. Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes (40-21-89-69). Jusqu'au 9 mars 1991.

GÉRARD GASIOROWSKI. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours, 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 15 avril 1991.

JUAN GENOVÈS. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 9 mars 1991.

DAVOOD GHANBARI. Galerie Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Jusqu'au 9 mars 1991.

FRANÇOIS GIOVANGIGLI. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 28 février 1991.

JEAN LE GLOANNEC. Carte blanche à Attia Bousbaa. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 28 février 1991.

GOTSCHO. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 26 février 1991.

ROSELINE GRANET. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 3 mars 1991.

EDWARD GRINBERG. Galerie Sylvie Bruley, 27, rue de l'Université (40-15-00-63). Jusqu'au 2 mars 1991.

HERVÉ GUIBERT. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 16 mars 1991.

GUTHERZ. Galerie Jean Peyrolle, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 16 mars 1991.

JEAN-PAUL HUFTIER. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 2 mars 1991.

JELTOV, NARAHA. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 16 mars 1991.

ALAIN KIRILI. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 9 mars 1991.

DENIS LANZENBERG. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 6 avril 1991.

HENRI LARRIÈRE. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 9 mars 1991.

MAURICE LEMAITRE. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 2 mars 1991.

OLIVIER LEROI. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Du 23 février 1991 au 22 mars 1991.

LEVEDAG. Dessins 1930-1950. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-83). Jusqu'au 2 mars 1991.

HARALD LYTH. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 2 mars 1991.

JACQUES MARTINEZ. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 9 mars 1991.

RALPH-EUGÈNE MEATYARD. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 23 mars 1991.

SILVIO MERLINO. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Du 21 février 1991 au 6 avril 1991.

STEVE MILLER. Galerie du Génie, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 2 mars 1991.

DESMOND MORRIS. Œuvres surréalistes. Galerie Michèle Heyraud, 79, rue Quincampoix (48-87-02-06). Jusqu'au 23 mars 1991.

MILOSLAV MOUCHA. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 30 mars 1991.

LOREN MUNK. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 12 mars 1991.

WALTER OBHOLZER. Galerie Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 28 février 1991.

EVELYN ORTLIEB. Galerie Nikki-Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 9 mars 1991.

MIMMO PALADINO. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 9 mars 1991.

PASQUALOTTO. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Jusqu'au 12 mars 1991.

BEN PATTERSON. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 16 mars 1991.

PERMANENCE ET RENOUVELLEMENT DE LA GRAVURE TCHÈQUE AU XXe SIÈCLE. Galerie Lambert Rouland, 7, rue Saint-Sabin (40-21-87-64). Jusqu'au 9 mars 1991.

PINCEMIN. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 2 mars 1991.

XAVIER PUIGMARTI. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 9 mars 1991.

ARNULF RAINER. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 23 février 1991.

MAN RAY. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Du 26 février 1991 au 24 mars 1991.

MARIO REIS. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Du 21 février 1991 au 6 avril 1991.

RITUEL POUR UN LIVRE. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 2 mars 1991.

GILLES ROUSSI. Galerie J. C. Riedel, 12, rue Guénégaud (46-33-25-73). Jusqu'au 7 mars 1991.

JULIAO SARMENTO. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 2 mars 1991.

GÉRARD SCHLOSSER. Galerie loft Jean-François Roudillon, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 10 mars 1991.

CAROLE SEBOROVSKI. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 2 mars 1991.

DANIEL SENISE. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 16 mars 1991.

ARMAND SIMON (1906-1981). Dessinateur surréaliste. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (45-48-24-19). Jusqu'au 7 avril 1991.

ADRIANA SIMOTOVA. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 16 mars 1991.

SKALL. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 28 février 1991.

DIDIER THIBAULT. Galerie Polaris, 8, rue Saint-Claude (42-72-21-27). Jusqu'au 9 mars 1991.

HUGH WEISS. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 30 mars 1991.

CHRISTOPHER WILLIAMS. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 22 mars 1991.

HEIMO ZOBERNIG. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 28 février 1991.

PÉRIPHÉRIE

BOULOGNE. Italie, points de vue, 1912-1925. Espace départemental Albert-Kahn, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances (46-04-52-80). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 mai 1991.

CLAMART. Arp. Musée et jardin de sculptures auprès du bois de Meudon. Fondation Jean-Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 mars 1992.

CRÉTEIL. Tony Soulié. La peinture en fusion. Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende (49-80-90-50). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 31 mars 1991.

HERBLAY. Michel Paysant. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. et lun. de 16 h à 19 h. Du 23 février 1991 au 24 mars 1991.

IVRY. Questions de sens. 8 artistes danois. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 31 mars 1991.

PONTOISE. Jacques Lagrange. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Du 23 février 1991 au 30 mars 1991.

SAINT-DENIS. Paul, Max et les autres... Le surréalisme dans les collection du musée de Saint-Denis. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Visite commentée sur rendez-vous. Entrée : 12 F. Du 21 février 1991 au 27 mai 1991.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 22 FÉVRIER

« Delacroix dans son atelier », 10 heures, caisse du Musée Eugène-Delacroix, 6, rue Furstenberg (L'Art et la manière).

« Notre-Dame et la crypte archéologique du parvis : histoire de l'île de la Cité », 10 h 30, entrée de la crypte.

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (P.-Y. Jaslet).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous le rhinocéros (Art et caetera).

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale » (places limitées, carte d'identité), 14 heures, 33, quai d'Orsay (Connaissance de Paris).

« Les salons dix-septième siècle de l'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Mme Cazes).

« Hôtels et jardins autour de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

« Le Louvre : des fossés et du donjon médiéval à la Pyramide », 14 h 30 et 17 h 30, 2, place du Palais-Royal (M. Pohyer).

« La Grande Arche et le quartier de la Défense, avec entrée à l'intérieur du CNIT », 14 h 30, dans le hall du RER, sortie L (C. Merle).

« Le Grand Louvre : du donjon à la Pyramide », 14 h 30, statue Louis XIV, devant la Pyramide (Paris historique).

« Tombes célèbres du cimetière de Passy », 14 h 30, entrée du cimetière, rue du Commandant-Schloesing. (D. Fleuriot).

« Du buisson Saint-Louis au bas Belleville », 14 h 30, métro Goncourt (V. de Langlade).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque », 14 h 40, au sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« Les salons de deux hôtels d'époque Directoire et Charles X spécialement ouverts », 14 h 45, métro Cadet (M. Banassat).

« La cour carrée de la maison de Marie Touchet et la crypte gothique de l'abbaye d'Ourscamp », 15 heures, 22, rue du Pont-Louis-Philippe (D. Bouchard).

« Fabuleux trésor de Notre-Dame de Paris. Ors et camées. Rituels secrets des maîtres de la confrérie des orfèvres », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Les salles souterraines des thermes au Musée de Cluny », 15 heures, entrée du musée, place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

30, avenue George-V, 15 h 30 : *Champollion ou l'Egypte dévoilée*, film de J. Vidal et J. Pappé (Espace Kronenbourg-Aventure).

23, quai de Conti, 15 h 30 : « L'avenir de la Bibliothèque nationale », par E. Le Roy Ladurie (Académie des inscriptions et belles-lettres).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « A l'écoute du message de Mozart. Une aisance à conquérir ». En collaboration avec Musicophia (Maison de l'Europe).

14, rue Bonaparte (amphithéâtre 3), 18 h 30 : « L'art contemporain en URSS », avec A. Erofeev (Ecole nationale supérieure des beaux-arts).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La grande mémoire de la nature et la clairvoyance ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

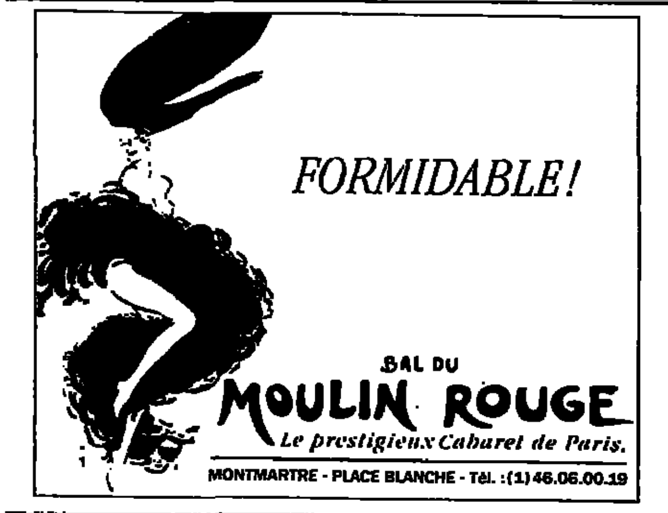

« VOUS AIMEZ LA POÉSIE
LA POÉSIE VOUS AIME »

Vous écrivez des poèmes ou vous aimez en écouter
Si vous partagez la même passion
Venez nous rejoindre, nous vous attendons

CLUB DES POÈTES DE CHAMPS-SUR-MARNE/MARNE-LA-VALLÉE
7, rue Weczerka, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

هكذا من الأصل

AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– Susy, Kyra, Victor Algazy,
Liliane Fagebaum,
Céline, André Chalem,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert ALGAZI,
cinéaste,

survenu le 19 février 1991.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Le directeur général,
Le personnel de Télédiffusion de France,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean AUTIN,
président de Télédiffusion de France de 1975 à 1981.

Ils présentent leurs condoléances aux membres de sa famille.

(*Le Monde* du 21 février.)

[Né à Paris le 31 décembre 1921, Jean Autin était breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et docteur en droit. Après un début de carrière de 1946 à 1960 dans l'administration coloniale, puis de la coopération, il est jusqu'en 1967 directeur de l'administration générale du ministère des affaires culturelles. Intégré à l'inspection des finances en 1968, il mène diverses missions dont la réorganisation des théâtres lyriques nationaux. Membre du conseil d'administration de l'ORTF de 1972 à 1974, il est de 1975 à 1980 président de Télédiffusion de France (TDF), et parallèlement président à partir de 1978 de l'Union européenne de radiodiffusion. Nommé par M. Alain Poher, président du Sénat, à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle en 1982, il siège à partir de 1986 à la CNCL qui lui succède. Président du Bureau de vérification de la publicité (BVP) à partir de 1989, Jean Autin était depuis avril 1990 PDG de la maison d'édition de bandes dessinées Dargaud. Auteur d'ouvrages historiques sur Mérimée, Savorgnan de Brazza, Foch, Eugène de Beauharnais ou l'impératrice Eugénie, Jean Autin était titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères.]

– Paris, Genève, Conches.

Allia BATOU,
journaliste à la SDN,

nous a quittés le 22 janvier 1991.

Son intégrité, sa culture et sa bonté resteront dans notre souvenir.

– Mme Marcel Rochas
et ses enfants,
Mme Pierre Brignole
et son fils,
M. et Mme Nicolas Bernard,
M. et Mme Jérôme Gillet,
M. et Mme Pierre Bollack,
M. et Mme René Blum,
sa sœur, sa belle-sœur, ses neveux, ses nièces,
font part du décès de

Mme Raymond BERNARD,
veuve du cinéaste,

le 19 février 1991.

Selon son désir, il n'y aura pas de cérémonie.

55, rue Pergolèse,
75016 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme André Bioulac,
M. et Mme Bernard Bioulac,
Stéphanie et Sébastien,
M. et Mme Jean-Pierre Weill,
François, Guillaume et Aurélie,
Mlle Anny-Hélène Bioulac,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BIOULAC,
combattant volontaire de la Résistance.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 4 février 1991, à 11 heures, en l'église de Saint-Barthélemy-de-Bussière.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Le président de l'Institut Weizmann des sciences,
Les délégations européennes de l'Institut Weizmann,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Jacques BRUNSCHWIG,
président
de la Délégation suisse-romande
et membre du Board of Governors
de l'Institut Weizmann des sciences,

et rendent hommage à sa mémoire.

17, rue Mesnil,
75116 Paris.

– Mme Suzanne Hazen,
M. et Mme Philippe Hazen,
M. Michel Volstfin,
et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

maître Léon HAZEN,

survenu le 19 février 1991, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité familiale.

3, rue Rougemont,
75009 Paris.

– Caroline et Dominique Roulet,
ses enfants,
Michel Patenaude,
son mari,
Jérémie Manguin,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise JAUBERT,

survenu le 9 février 1991.

Une messe sera célébrée le 9 mars, à 12 heures, en l'église Saint-Roch, rue Saint-Honoré.

Des fleurs, pas de couronnes.

4, rue de Copenhague,
75008 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	92 F
Abonnés et actionnaires	80 F
Communicat. diverses	95 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– Mme Agnès Marill,
Mme Adeline Marill,
Le docteur François Marill
et son fils, Frank,
Mme Annie Marill
et ses enfants, Catherine, Michel et Julia,
M. et Mme Jacques Marill
et leurs filles, Laurence et Emilie,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur François-Georges MARILL,
professeur honoraire des universités,
membre correspondant de l'Académie des sciences d'outre-mer,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme,

survenu à Toulouse le 10 février 1991.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Charles, dit Jean Renon,
son époux,
M. et Mme Jean-Claude Renon,
M. et Mme Gérard Renon,
M. et Mme Didier Renon,
Mlle Marie-Annick Renon,
ses enfants,
Benoît, Delphine, Guillaume, Alice, Paul, Raphaël, Nicolas,
ses petits-enfants,
Sa famille, ses amis,
ont la grande peine d'annoncer le décès, à Paris, le 19 février 1991, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

Mme Jean RENON,
née Simonne Gondry.

La cérémonie religieuse en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine, suivie de l'inhumation au cimetière de Bourg-la-Reine, aura lieu dans l'intimité familiale, le lundi 25 février 1991, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

61, boulevard Joffre,
92340 Bourg-la-Reine.

– Mme Jean Terrioux,
née Salacrou,
M. François Delaby
et Mme, née Salacrou,
ses enfants,
M. Michel Terrioux,
M. Benoît et Mme, née Terrioux,
M. François Terrioux,
M. et Mme Pierre Delaby,
Mlle Magali Delaby,
ses petits-enfants,
Arnaud, Antoine, Delphine, Thomas,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Claude Jeandet,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès, survenu au Havre le 13 février 1991, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Mme Armand SALACROU,
née Lucienne Jeandet.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, au Havre, le 15 février.

8, rue Guy-de-Maupassant,
76600 Le Havre.

Rectificatif

– Lors de l'annonce du décès de

François HABIB,

il a été omis de signaler que Sylvie Drouot l'Hermine est la mère des enfants Julien et Charles-Emile Habib.

21, rue de Clichy.
75009 Paris.

(*Le Monde* du 21 février.)

Anniversaires

– Le 23 février 1990 est décédé

Emmanuel BAZIN,
psychiatre.

Ses amis et ses collègues se souviennent et pensent à sa famille, à son épouse et à leurs enfants Octave et Balthazar.

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5462

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II						■			
III									
IV						■			
V				■		■			
VI			■					■	
VII		■							
VIII						■			
IX					■				
X	■								■
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Bon grimpeur. Est sur terre ou bien dans l'eau. – II. Accepte de nombreux verres. Préfixe. – III. Dames de mauvaise compagnie. – IV. Montre souvent les dents ou bien ouvre régulièrement le bec. Sont toujours en « course ». – V. Se font de plus en plus nombreux. Pour le meilleur ou pour le pire. – VI. Note. Faite pour ce qui se fait. – VII. Homme d'un certain bord. – VIII. Source d'activité. Que certains garderont pour eux. – IX. Se taille quand on a besoin d'elle. N'échappe pas à la boisson. – X. Fait tourner la chance. – XI. Prend parfois sur lui. Fera un certain tort.

VERTICALEMENT

1. On peut y voir des porteurs d'anneaux. – 2. Fait pousser des barbes. Inutile à celui qui n'a rien récolté. – 3. N'ont de raison d'être que parce qu'elles se terminent bien. Son honnêteté le mena aux Enfers. – 4. N'a évidemment pas la bosse des maths. Allait souvent au tableau. – 5. Antique enseignant. Agrafé. – 6. En fin de soirée. Passe régulièrement à l'as. Est près de l'eau. – 7. Symbole. Acte faux. – 8. A des hauts et des bas. Va au panier. – 9. Résultent de certaines expressions.

Solution du problème n° 5461

Horizontalement

I. Coudrier. – II. Ossue. Tés. – III. Rée. Suave. – IV. Pi. Atrium. – V. Slaves. – VI. Lie. Upas. – VII. Nés. Elimé. – VIII. Asticot. – IX. Cantonade. – X. Escale. – XI. Ere. Mer.

Verticalement

1. Corps. Noces. – 2. Oseille. As. – 3. Usé. Aisance. – 4. DO. Ave. Star. – 5. Reste. Etole. – 6. Ursuline. – 7. Etai. Pica. – 8. Revu. Amodié. – 9. Sem. Sète.

GUY BROUTY

CIRCULATION

Les départs du prochain week-end

Des mesures exceptionnelles pour faciliter l'acheminement de 1,6 million d'automobilistes

Les routes des Alpes seront-elles, au cours du week-end du 22 au 24 février, le théâtre des embouteillages monstres qu'elles ont connus une semaine plus tôt? Verra-t-on des automobilistes mettre huit heures pour progresser de huit kilomètres vers les stations de ski ou passer la nuit dans leur véhicule? Pour éviter la répétition de tels événements, les autorités ont mis au point, le 20 février, avec M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports, un dispositif visant à éviter la formation de bouchons routiers et parer à leurs conséquences les plus pénibles.

Les prévisions tablent sur un *flux d'un million d'automobilistes* en direction des stations et de 600 000 autres revenant de celles-ci, au cours du week-end prochain, c'est-à-dire 400 000 de plus qu'au cours du week-end « noir » du 16 février qui avait vu la formation de deux cents kilomètres de retenues.

Les autorités diffusent, tout d'abord, un certain nombre de conseils aux usagers : éviter de prendre la route le samedi 22 qui promet d'être très chargé (mais les Lyonnais pourraient rouler tôt dans la matinée de ce samedi); vérifier que le réservoir d'essence est plein pour éviter la panne sèche dans les « bouchons » ; suivre les conseils donnés par les panneaux, les prospectus et par radio.

Des dispositifs de filtrage exceptionnels seront mis en place en complément des plan « Palomar » et « Pistes ». Pour faciliter la circulation sur les deux axes alpins les plus vulnérables, le nationale 90 en Tarentaise et la nationale 91 entre Grenoble et Briançon dans l'Oisans, des régulations seront pratiquées dans le sens de la montée vers les stations. Dès que le trafic excèdera en Tarentaise le rythme optimum de 1 400 véhicules-heure, les usagers seront retenus, *« pendant un temps le plus limité possible »*, en amont de ces axes. Ainsi, le premier point de filtrage fonctionnera, dès 6 heures du matin, le samedi, au péage de l'Isle-d'Abeau, à la sortie de Lyon. Un autre sera installé à la sortie « Chambéry nord » de l'autoroute A 43 et un

troisième, au péage de Veurey, sur l'autoroute A 48. Des itinéraires « bis » de contournement éviteront, dès le vendredi 22 février, la traversée de la Chamoise sur l'autoroute A 40 où l'unique tunnel représente un important goulet d'étranglement. Ces itinéraires de délestage seront supprimés en cas de fortes chutes de neige.

Vers un retour aux trois zones scolaires

Dans le sens des retours, l'entrée de l'autoroute A 43 sera reportée de Montmélian à Chignin, aux portes de Chambéry, afin de ne pas saturer la nationale 6. Partout, les préfets du Rhône, de la Savoie et de l'Isère ont fait préparer des lieux de distribution de boissons chaudes et d'hébergement de secours, si la paralysie devait se répéter.

Il est évident que ces dispositions visent à parer au plus urgent et que la météo clémente annoncée – pour l'instant – devrait faciliter l'écoulement du trafic mieux que les filtrages les plus savants. De nombreux responsables politiques essaient donc de voir un peu plus loin que les prochains week-ends et demandent le réexamen du système de découpage des vacances scolaires en deux zones. Mme Sylvie François, secrétaire nationale du PS chargée de l'éducation, se retrouve un peu solitaire pour refuser d'incriminer cette concentration des départs dans le temps et elle accuse les rigidités des professionnels du tourisme qui pratiquent des locations allant du samedi au samedi.

En revanche, les députés RPR des régions de montagne, eux, réclament un retour au découpage en trois zones. Ils plaident pour une telle réforme, qui semble avoir l'aval de Matignon. En dépit des réticences du ministère de l'éducation, les services du premier ministre voudraient que, dès les vacances de février et de printemps de l'année 1991, les enfants de France et leurs parents se répartissent à nouveau en trois groupes de vacanciers. Un nouveau calendrier pourrait être fixé dans le courant du mois de mars, après consultation du Conseil supérieur de l'éducation.

ALAIN FAUJAS

□ **Deux personnes tuées par les avalanches dans les Alpes.** – Le corps d'un garde forestier de trente-quatre ans a été retrouvé sous 3 mètres de neige, mercredi 20 février, sur le plateau des Glières (Haute-Savoie). Il avait été emporté la veille par une importante avalanche. Cela porte à 18 depuis une semaine et à 27 depuis le début de l'hiver le nombre de personnes tuées en France par les avalanches. La plupart des victimes sont mortes à cause de leur imprudence. D'autre part, un « parapentiste » de trente-cinq ans a raté son départ près d'Emmetten (au-dessus du lac des Quatre-Cantons, en Suisse) et a été emporté lui aussi par une avalanche, le 20 février. Son corps a été retrouvé le lendemain. Cette mort porte à 19 le nombre des personnes tuées en Suisse par les avalanches. – *(AP, AFP.)*

NOMINATIONS

M. Michel Demazure nommé directeur du Palais de la découverte

M. Michel Demazure a été nommé directeur du Palais de la découverte à la date du 13 février, en remplacement de M. Etienne Guyon nommé le 17 octobre 1990, à la direction de l'Ecole normale supérieure.

[Né le 2 mars 1937 à Neuilly-sur-Seine, M. Michel Demazure est ancien élève de l'Ecole normale supérieure et docteur ès-sciences. Il a été attaché de recherche au CNRS de 1962 à 1964. Il a ensuite enseigné les mathématiques à l'université de Strasbourg (1964-1966), puis à celle de Paris-Sud (Orsay) (1966-1976). Depuis 1976, il est professeur de mathématiques à l'Ecole polytechnique dont il a dirigé le Centre de mathématiques de 1984 à 1989. Il a été président de la Société mathématique de France pour l'année 1988. Enfin, il est membre du Comité national d'évaluation de la recherche depuis novembre 1989.]

LOTO MERCREDI 20 FEVRIER 1991

19H55 : 2 17 23 29 36 42 – numéro complémentaire 19

20H35 : 3 10 18 24 32 46 – numéro complémentaire 4

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SANS VISA

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 19 février. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 60-240 ; Les Carroz-d'Araches : 100-160 ; Chamonix : 100-275 ; La Chapelle-d'Abondance : 50-50, Châtel : 70-210 ; La Clusaz : 75-250 ; Combloux : 70-180 ; Les Contamines-Montjoie : 60-150 ; Flaine : 83-225 ; Les Gets : 70-160 ; Le Grand-Bornand : 60-165 ; Les Houches : 45-185 ; Megève : 70-165 ; Morillon : 30-150 ; Morzine : 50-160 ; Praz-de-Lys/Sommand : 100-140 ; Praz-sur-Arly : 80-170 ; Saint-Gervais : 35-160 ; Samoëns : 70-195 ; Thollon-Les Mémises : 40-140.

SAVOIE

Les Arcs : n.c. ; Arèches-Beaufort : 70-240 ; Aussois : 60-110 ; Bonneval-sur-Arc : 150-280 ; Bessans : 130-150 ; Le Corbier : n.c. ; Courchevel : n.c. ; Crest-Voland/Cohennoz : 100-170 ; Flumet : 110-150 ; Les Menuires : 65-175 ; Méribel : 87-140 ; La Norma : 75-135 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 100-150 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 110-220 ; La Plagne (altitude) : 140-270 ; La Plagne (villages) : 50-270 ; Pralognan-la-Vanoise : 80-100 ; La Rosière 1850 : 155-260 ; Saint-François-Longchamp : 115-260 ; Les Saisies : 80-200 ; Tignes : n.c. ; La Toussuire : 120-230 ; Val-Cenis : 60-145 ; Valfréjus : 50-140 ; Val-d'Isère : 140-175 ; Valloire : 85-150 ; Valmeinier : 85-150 ; Valmorel : 85-220 ; Val-Thorens : 150-300.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 158-300 ; Alpe-du-Grand-Serre ; 100-130 ; Auris-en-Oisans : 100-150 ; Autrans : 100-130 ; Chamrousse : 130-150 ; Le Collet-d'Allevard : 110-170 ; Les Deux-Alpes : 100-260 ; Gresse-en-Vercors : 60-120 ; Lans-en-Vercors : 70-140 ; Méaudre : 60-130 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 50-120 ; Les Sept-Laux : 70-130 ; Villard-de-Lans : 70-140.

ALPES DU SUD

Auron : 40-160 ; Beuil-Les-Launes : 100-125 ; Briançon : 70-130 ; Isola-2000 : 120-150 ; Montgenèvre : 60-140 ; Orcières-Merlette : 90-200 ; Les Orres : 120-200 ; Pra-Loup : 100-160 ; Puy-Saint-Vincent : 100-200 ; Risoul-1850 : 150-180 ; Le Sauz-Super-Sauze : n.c. ; Serre-Chevalier : 90-190 ; Superdévoluy : 105-185 ; Valberg : 115-125 ; Val-d'Allos-le-Seignus : 90-150 ; Val-d'Allos-la-Foux : 100-150 ; Vars : 150-180.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 00-90 ; Barèges : 65-180 ; Cauterets-Lys : 150-290 ; Font-Romeu : 30-75 ; Gourette : 65-230 ; Luz-Ardiden : 105-125 ; La Mongie : 130-150 ; Peyragudes : 110-120 ; Piau-Engaly : 50-60 ; Saint-Lary-Soulan : 70-100 ; Superbagnères : 30-120.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 50-105 ; Besse/Superbesse : 30-110 ; Super-Lioran : 80-100.

JURA

Métabief : 30-73 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 70-100 ; Les Rousses : 50-100.

VOSGES

Le Bonhomme : 80-100 ; La Bresse-Hohneck : 70-110 ; Gérardmer : 70-90 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 40-70 ; Ventron : 60-35.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

COMPAGNIE DES ALPES. LE GRAND SKI

	TIGNES 2100-3500	LES ARCS 1600-3200	PEISEY/VALLANDRY 1400-2300	LA PLAGNE 1800-3250	LES MENUIRES 1815-2850	ARGENTIERE MT-BLANC 1230-3300
ENNEIGEMENT A 2000 M (EN CM)	140	165	160	140	90	190

LE GRAND SKI A LA PLAGNE : 110 REMONTEES MECANIQUES, 205 KM DE PISTES.

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le vendredi 22 février

Couvert avec précipitations sur l'Est, l'Ouest et la Méditerranée
Ensoleillé ailleurs, surtout vers le Sud-Ouest

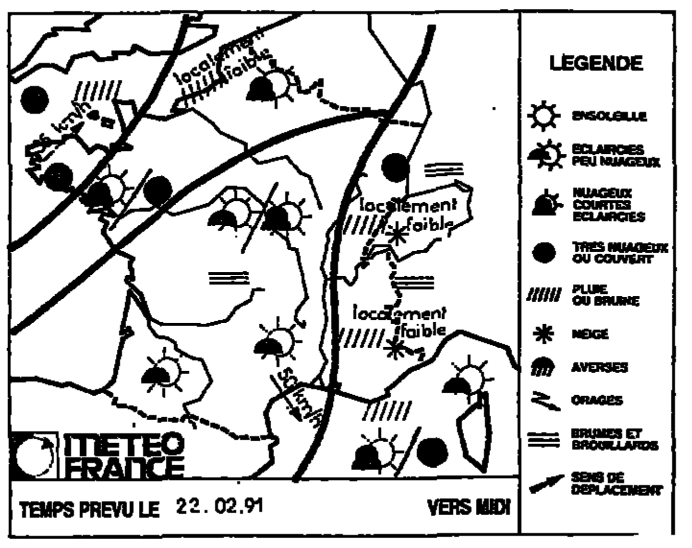

SITUATION LE 21 FÉVRIER 1991 A 0 HEURE TU

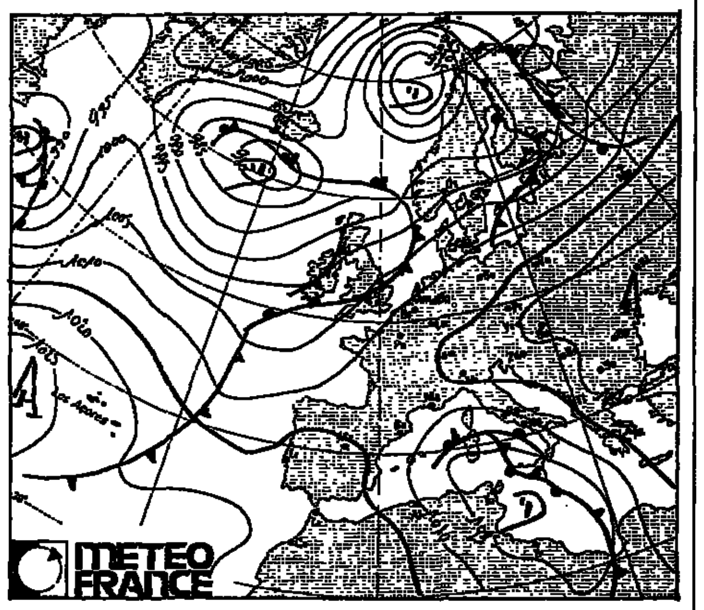

Samedi : pluie et vent au nord. – Toutes les régions de la moitié nord seront sous la pluie à un moment ou à un autre de la journée. Elle n'arrivera que dans l'après-midi dans le Nord-Est mais sera précédée d'un ciel très couvert. Sur les régions proches de la Manche, la pluie sera persistante toute la journée et sera accompagnée de vent fort de sud-ouest (jusqu'à 70 kilomètres/heure) qui faiblira l'après-midi.

Des Charentes à la Franche-Comté, la pluie sera plus intermittente, mais le ciel restera gris. Plus au sud, temps plus clément avec un soleil très présent sur le Midi méditerranéen.

Les températures du matin seront très douces en Bretagne : de 6 à 10 degrés. Ailleurs, elles varieront entre 2 et 7 degrés, mais seulement autour de 1 degré dans le Nord-Est et le Centre-Est.

L'après-midi, elles seront comprises entre 9 et 15 degrés du nord-est au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 23 FÉVRIER 1991 A 12 HEURES TU

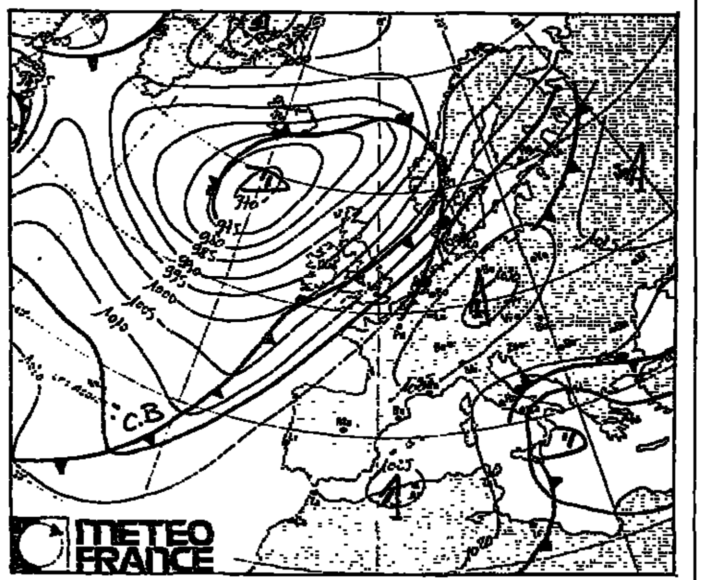

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 20-02-1991 à 6 heures TU et le 21-02-91 à 6 heures TU — le 21-02-91

FRANCE			
AJACCIO	14	7	C
BIARRITZ	11	5	N
BORDEAUX	14	4	B
BOURGES	14	0	D
BREST	8	6	C
CAEN	10	4	C
CHERBOURG	7	4	C
CLERMONT-FER	14	2	D
DIJON	4	– 5	B
GRENOBLE S.M.H	12	– 2	D
LILLE	3	0	B
LIMOGES	14	3	D
LYON	13	– 2	D
MARSEILLE-MAR	15	6	N
NANCY	3	– 2	N
NANTES	4	3	B
NICE	15	9	N
PARIS-MONTS.	9	3	B
PAU	8	2	D
PERPIGNAN	12	4	D
RENNES	5	4	C
ST-ETIENNE	11	2	–
STRASBOURG	5	– 3	B
TOURS	12	0	B
TOULOUSE	14	2	B
POINTE-A-PITRE	30	22	A

ÉTRANGER			
ALGER	15	12	O
AMSTERDAM	4	1	B
ATHÈNES	16	8	D
BANGKOK	24	21	P
BARCELONE	14	9	C
BELGRADE	6	– 1	D
BERLIN	5	0	N
BRUXELLES	3	0	B
LE CAIRE	21	13	D
COPENHAGUE	1	0	C
DAKAR	22	16	N
DELHI	24	10	D
DJERBA	22	12	A
GENÈVE	2	– 1	B
HONGKONG	18	13	C
ISTANBUL	10	0	D
JÉRUSALEM	–	–	–
LISBONNE	16	11	N
LONDRES	7	6	P
LOS ANGELES	24	11	N
LUXEMBOURG	7	0	N
MADRID	14	0	D
MARRAKECH	13	11	N
MEXICO	25	10	B
MILAN	6	1	N
MONTRÉAL	5	– 3	A
MOSCOU	– 3	– 6	N
NAIROBI	20	15	N
NEW-YORK	17	4	N
OSLO	3	– 3	N
PALMA-DE-MAJ.	13	11	P
PÉKIN	2	-3	D
RIO-DE-JANEIRO	27	23	D
ROME	13	10	P
SINGAPOUR	32	24	N
STOCKHOLM	2	2	P
SYDNEY	24	21	A
TOKYO	8	0	D
TUNIS	16	10	P
VARSOVIE	2	– 7	D
VENISE	11	3	C
VIENNE	2	– 4	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 21 février

TF 1

21.05 Variétés : Sacrée soirée.
23.00 Magazine : Ex libris. Regard de femmes. Invitées : la princesse Soraya *(le Palais des solitudes)*, Catherine Hermary-Vieille *(Un amour fou)*, Maud Maurin *(Prisonnières)*, Alexandra Lapierre *(l'Absent)*, Beatrix Beck *(Recensement)*.
23.55 Au trot.
0.00 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.50 Magazine : Envoyé spécial. Du producteur au consommateur ; La vie de Willy ; Maudit virus.
22.00 Cinéma : Mad Max 3 (Au-delà du dôme du tonnerre). □ Film australien de George Miller (1985).
23.45 Journal et Météo.

FR 3

20.40 Cinéma : Crésus. ■■ Film français de Jean Giono (1960). Avec Fernandel, Marcelle Ranson, Rellys.
22.20 Journal et Météo.
22.40 ▶ Cinéma : Don Juan. ■ Film français de John Berry (1956). Avec Fernandel, Erno Crisa, Carmen Sevilla.
0.10 Courts métrages : Regards sur court. Dans la tourmente ; Bloody Art ; Urgence.
0.35 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Little sweetheart. ■ Film britannique d'Anthony Simmons (1988). Avec John Hurt, Karen Young, Cassie Barash.
21.55 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Un poisson nommé Wanda. ■ Film britannique de Charles Crichton (1988) (v.o.).
23.50 Cinéma : Incidents de parcours. ■■ Film américain de George A. Romero (1988).

LA 5

20.45 Téléfilm : Racket sur le Sunset boulevard.
22.25 Magazine : Reporters.
23.50 Magazine : Ciné Cinq.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : Le crime de l'Orient-Express. ■ Film britannique de Sidney Lumet (1974).
22.45 Téléfilm : Une corde pour le pendre. *Western.*
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Dazibao.

LA SEPT

20.30 Ici bat la vie (Le martin-pêcheur).
21.00 Documentaire : Georges Perec, 7 mars 1936 - 3 mars 1982.
22.30 Danse : Le ballet triadique.
23.00 Vidéo : Art of memory.
23.35 Documentaire : La mort du boulanger.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Le sandwich, de Jean-Louis Bory.
21.30 Profils perdus. Jacques Lacan (1re partie).
22.40 Les nuits magnétiques. Portrait de femme avec buisson-ardent.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Élysées) : The fourth of july, d'Ives ; Concerto pour orchestre, de Carter ; Shog, de Druckman ; Set nº 2, d'Ives, par l'Orchestre national de France, dir. Zoltan Pesko.
23.07 Poussières d'étoiles.

Vendredi 22 février

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.25 Série : Tribunal.
15.55 Série : A cœurs perdus.
16.50 Club Dorothée.
17.35 Série : Chips.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo, Trafic infos et Tapis vert.
21.00 Variétés : Tous à la Une. Avec Linda de Suza, Sacha Distel, Les Forbans, Félix Gray et Didier Barbelivien, Lio, L'affaire Luis Trio, Kylie Minogue.
23.00 Magazine : Et si on se disait tout...
0.00 Série : Crimes passionnels.
0.50 Au trot.
0.55 Journal, Météo, Trafic infos et Bourse.

A 2

13.45 Feuilleton : Générations.
14.30 Série : Les cinq dernières minutes.
16.05 Feuilleton : Félicien Grevèche.
17.05 Eve raconte. George Sand (5e partie).
17.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.55 Magazine : Giga.
19.00 Série : Mac Gyver.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Divertissement : Balthazar.
22.05 Magazine : Caractères. Présenté par Bernard Rapp. Les caractères du mois. Invités : Dominique Fernandez *(l'Ecole du Sud)*, Philippe Sollers *(la Fête à Venise)*, Jean-Marie Goulemot *(Ces livres qu'on ne tient que d'une main)*, Jean-Pierre Sicre (*Renaissance noire ; En marge de Casanova*, de Miklos Szentkuthy).
23.25 Journal et Météo.
23.50 Cinéma : Cycle Charles Chaplin. Une vie de chien (1918). ■■ ; Idylle aux champs (1919). ■■ ; Une journée de plaisir (1919). ■■ ; Jour de paye (1922). ■■
2.00 Magnétosport : Patinage de vitesse. Coupe du monde, à Albertville (120 min).

FR 3

13.35 Série : Chers détectives.
14.30 Magazine : Regards de femme. Invitée : Claude Meiller, directrice du centre d'action culturelle du Creusot.
15.05 Magazine : Musicales (rediff.).
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Amuse 3.
18.10 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 Magazine : Thalassa. La lagune des Moliceiros.
21.35 Feuilleton : Les survivants du Goliath. *Après un naufrage.*
22.30 Journal et Météo.
22.50 Magazine : Hors sujet. Tu seras une élite, mon fils ; L'histoire de Félix, de Roland Portiche.
23.45 Magazine : Mille Bravo.
0.40 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Haute sécurité. ■ Film américain de John Flynn (1989). Avec Sylvester Stallone, Donald Sutherland, John Amors.
15.15 Jeu : V.O.
15.40 Dontact.
15.55 Cinéma : Retour de la rivière Kwaï. ■ Film britannique d'Andrew McLaglen (1988). Avec Nick Nolte, Timothy Bottoms, George Takei.
17.30 Magazine : Rapido (rediff.).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Top albums.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Téléfilm : Ballade pour un traître. *Après un attentat meurtrier, un membre de l'IRA dénonce ses anciens amis à la police.*
22.25 ▶ Documentaire : Condom, la grande aventure du préservatif. D'Alvaro Pardo.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : L'amour est une grande aventure. ■ Film américain de Blake Edwards (1988). Avec John Ritter, Vincent Gardenia, Alyson Reed.
0.40 Cinéma : Chacun sa chance. ■■ Film américain de Karel Reisz (1989). Avec Debra Winger, Nick Nolte, Will Patton (v.o.).

LA 5

13.30 Série : Arabesque.
14.25 Série : Le renard.
15.30 Série : Bergerac.
16.30 Dessins animés.
18.40 Série : K 2000.
19.30 Série : Tel père, tel fils.
20.00 Journal.
20.35 Drôle d'histoires.
20.45 Téléfilm : Deux crimes presque parfaits. *Dans une galerie de peinture.*
22.20 Série : L'inspecteur Derrick.
23.25 Série : Bergerac (et à 0.10).
0.00 Journal de minuit.
0.40 Série : Les globe-trotters.

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.55 Série : Cagney et Lacey.
14.45 Musique : Boulevard des clips (et à 0.40).
15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip.
16.40 Série : Vegas.
17.35 Jeu : Zygomusic.
18.05 Série : Supercopter.
19.00 Série : La petite maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo 6.
20.35 Téléfilm : Seule contre Capone. *Règlements de comptes dans le Chicago des années 20.*
22.20 Série : Equalizer.
23.15 Magazine : La 6e dimension.
23.45 Capital.
23.55 Six minutes d'informations.
0.00 Musique : Live. Zia et N'Gane Khamba.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.50 Documentaire : La vie, modes d'emploi.
16.35 Téléfilm : Incognito.
18.20 Documentaire : Enfance.
18.55 Théâtre : Monstre aimé.
19.55 Chronique : Le dessous des cartes.
20.00 Documentaire : La Renaissance.
21.00 Téléfilm : Homard.
22.00 Série : Quand passent les sorcières.
22.30 Enfance.
23.00 Documentaire : Harlem années 30.
23.45 Danse : Gustave, la Tour Eiffel. Chorégraphie de Régine Chopinot.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Un nouvel art sacré.
21.30 Musique : Black and blue. Portrait de Bill Evans.
22.40 Les nuits magnétiques. Les doubles cordes ou les enfants du luth.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Jefferson Airplane.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 février à Tokyo) : Pelléas et Mélisande op. 80, de Fauré ; Concerto pour violon et orchestre nº 5 en la majeur K 219, de Mozart ; Symphonie nº 3 en ut mineur op. 78, de Saint-Saëns, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Raphaël Oleg, violon, Naomi Matsui, orgue.
23.07 Poussières d'étoiles. Pin ups ; Poissons d'or : œuvres de Linx, Van Doormael-Zalwer ; Une réédition : Géographie, extrait, de Zazou ; Nouvelle musique de Russie ; Poissons d'or du passé : Le martyre de saint Sébastien, extrait, de Debussy.

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du « Monde ».

Audience TV du 20 février 1991 — Le Monde / SOFRES NIELSEN
Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	58,9	Roue fortune 15,0	McGyver 11,7	19-20 22,6	Nulle part 1,7	K 2000 4,5	Petite maison 3,5
19 h 45	62,8	Roue fortune 25,5	McGyver 14,4	19-20 12,6	Nulle part 3,4	Tel père... 3,5	Petite maison 3,5
20 h 16	74,6	Journal 33,1	Journal 18,8	La classe 8,3	Nulle part 3,6	Journal 5,4	Mme est servie 5,0
20 h 55	74,8	Football 36,8	Julie... 17,2	Marche siècle 10,7	Ciné salles 2,3	Hist. vraies 3,4	Suspect... 4,1
22 h 8	66,0	Football 33,9	Julie... 12,9	Marche siècle 9,2	Maman 2,3	Refuges... 5,1	Suspect.. 5,1
22 h 44	36,3	Ex-Libris 12,2	Far West 8,5	Journal 7,0	Flash 1,1	Débat 4,4	Equalizer 3,5

هكذا من الأصل

Le Monde

SECTION B

LIVRES • IDEES

Jean Tardieu, côté ombre

Rencontre avec un jeune-vieux poète drôle, inquiet et grave :
« Un des grands dangers de notre époque, c'est que les mots ont perdu leur sens »

Né en 1903, Jean Tardieu a traversé le siècle avec modestie, à l'écart des grands courants littéraires, en marge des bouleversements politiques, sans jamais cesser d'observer un monde qui l'inquiète. Poète discret, longtemps peu connu, il doit son succès à un malentendu : parce qu'il a écrit des pièces et des poèmes comiques, il a été considéré comme un simple humoriste. Parce qu'il savait rire et faire rire, on prenait son œuvre avec condescendance. L'hommage que lui rendent les Cahiers de L'Herne (lire page 20) *le consacre enfin comme l'un des grands poètes de la seconde moitié du siècle.*

Jean Tardieu a toujours vécu en équilibre, entre présent et passé, entre jour et nuit, rire et larmes. Boulevard Arago, il partage son espace entre le premier étage, où il travaille le plus souvent dans un petit studio aménagé en bureau, et le cinquième, d'où il contemple, la nuit venue, les « tours de Trébizonde » de la place d'Italie (1). L'appartement est lui-même coupé en deux. Sur le mur droit les tableaux du poète, ami des peintres (Bazaine, Hartung, Ernst, Alechinsky, Vieira da Silva...) ; de l'autre côté, l'enfant Tardieu a accroché les toiles de son père, le peintre Victor Tardieu : des tableaux impressionnistes, représentant le plus souvent « Monsieur Jean » et sa mère, images du paradis, dans le jardin de ses grands-parents, près de Lyon.

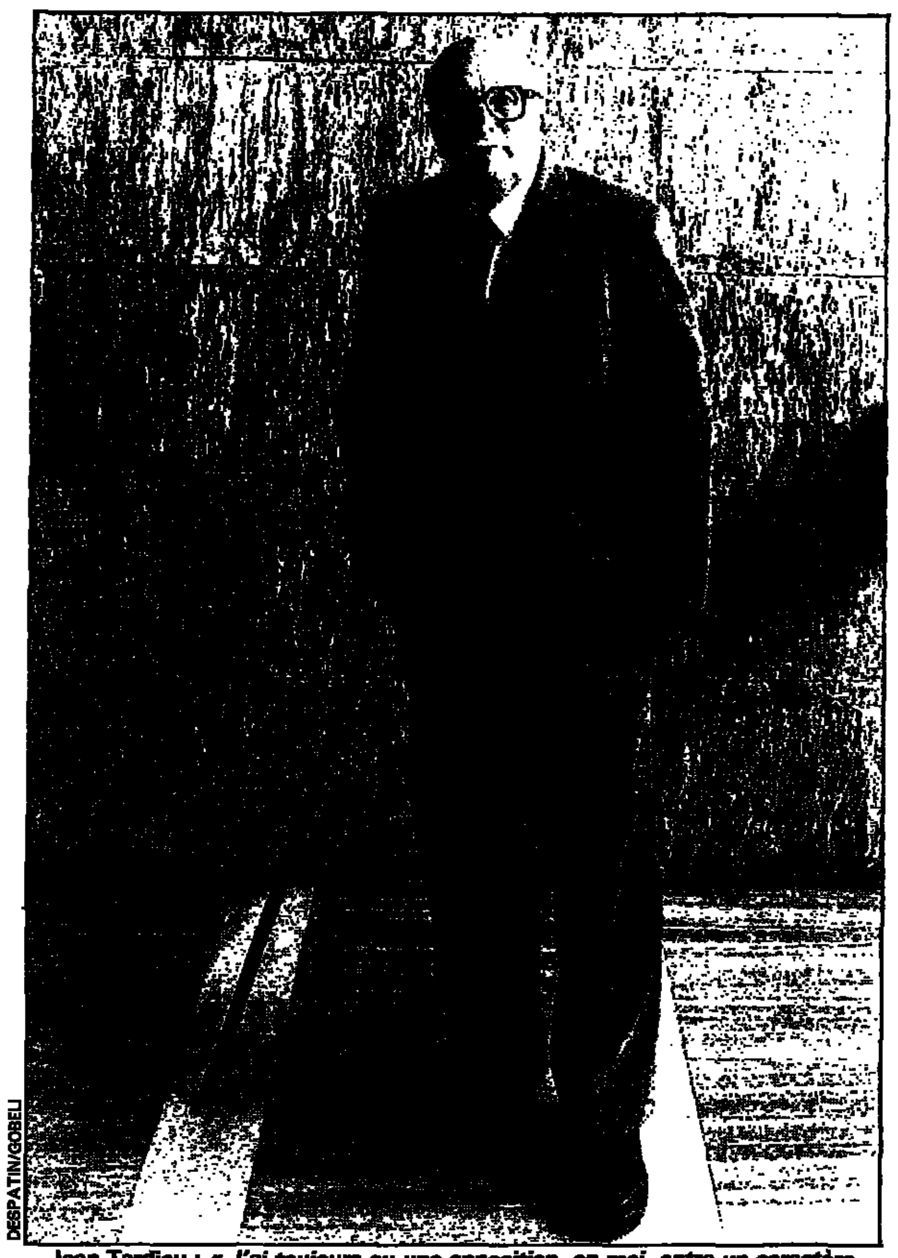

Jean Tardieu : « *J'ai toujours eu une opposition, en moi, entre un caractère plutôt enjoué et un pessimisme foncier.* »

« J'ai toujours eu, *confie-t-il*, une opposition, en moi, entre un caractère plutôt enjoué et un pessimisme foncier. Peut-être y a-t-il des raisons familiales à cela. J'avais beaucoup d'affection pour mes parents, je les adorais l'un et l'autre, mais il y avait des moments de tension entre eux qui m'ont beaucoup affecté dès mon enfance, qui ont provoqué une espèce d'arrachement intérieur dont je n'ai jamais guéri tout à fait.

» J'ai eu dans mon adolescence une crise qui était elle-même la conséquence d'une jeunesse déjà perturbée. J'ai eu l'impression de me séparer de moi-même en me regardant dans la glace (j'avais la première barbe d'un garçon de dix-sept ans), ça a été une impression pénible, indéfinissable, mais qui a suffi pour qu'on me demande de me reposer, j'ai passé mon bac en octobre. Ce n'est qu'un moment qui a polarisé un état d'esprit qui a toujours existé chez moi. Même maintenant. Vous tombez à une période où tout devrait me sourire, car il m'arrive beaucoup de choses qui sont agréables dans ma vie d'écrivain, et qui coïncident avec une période de dépression, comme si la joie avait pour conséquence une dépression.

– Cette crise de votre adolescence a également provoqué un sentiment de perte du sens des mots.

– J'avais du mal non pas à comprendre, mais à me rappeler un certain nombre de choses, je faisais un effort pour ne pas me dissocier, me dissoudre complètement. C'était un effort de remémoration du langage courant. C'est une chose qui a été secondaire comme symptôme, mais qui a certainement eu une influence, ensuite, dans les recherches que j'ai faites à partir de ma propre expérience verbale et qui m'ont amené à un certain résultat littéraire et poétique.

» Il y a toujours un avant et un après dans une vie. J'ai l'impression d'avoir perdu un équilibre total qui était celui d'avant et qui était assez florissant, asez fertile aussi. J'étais très imaginatif, j'avais commencé à écrire très tôt. Ces débuts d'écriture étant prématurés, ils ont été, en partie, la cause d'un certain trouble.

– Avez-vous arrêté d'écrire, à ce moment-là, pendant longtemps ?

– Quelques mois. Ensuite, j'ai essayé de rassembler mes idées, mes forces intellectuelles. Je me rappelle avoir écrit une pièce de trois pages, que je ne retrouve pas, qui était la description de la vie d'un jeune homme qui perd un peu la raison. L'écriture, après avoir été simplement une joie naturelle chez moi, dans mon enfance, est devenue une sauvegarde, un besoin de se rattraper, de se retrouver.

– L'écriture est-elle devenue un moyen d'explorer le moi ?

– J'ai toujours été opposé au fait, qu'on retrouve pourtant dans la majeure partie de la poésie mondiale, de se prendre comme centre de l'univers, à la fois comme sujet et comme objet, alors que le monde, surtout le monde actuel, offre tant d'occasions de dépasser l'individu (là-dedans, l'événement politique n'est qu'une part). J'ai un sentiment de gêne à l'idée de n'être, comme l'ont été si souvent les romantiques, qu'un individu qui *se chante lui-même, s'enchante, se déchante* lui-même. Même dans les expériences désagréables que je peux avoir, j'ai toujours cherché à trouver un moyen de transcender ce moi, qui est gênant, quelquefois douloureux, alors que le monde humain nous dépasse si grandement. Il y a toujours des moments où j'essaie de trouver une façon de raconter quelque chose d'autre que moi-même et de me débarrasser de mes hantises comme si elles concernaient les autres et pas moi-même.

» Et puis, en élargissant le problème, il y a cette part qui m'a beaucoup aidé sur le plan de l'équilibre personnel : la création théâtrale. Là encore je n'ai pas atteint ce que j'aurais pu faire, ce que j'aurais dû faire, c'est-à-dire des pièces solidement charpentées. Il s'agit plutôt d'une collection de petites pièces. *C'est encore un autre chapitre qui* touche à une autre préoccupation, qui est fondamentale chez moi et qui s'est trouvée très voisine de celle de Queneau : l'exercice de style. Il y a une origine musicale à cela, du côté de ma mère, qui appartient à une famille musicienne. Le personnage qui m'a le plus frappé, peut-être aussi à cause de son grand équilibre, c'est Bach. J'ai souvent été hanté par cet exemple fabuleux, qui consiste à enclore et à enfermer ce que l'on a à dire dans un art déterminé, dans des recherches techniques propres à l'art considéré. J'avais rêvé de faire un « Clavecin bien tempéré » du théâtre (2).

Propos recueillis par
Alain Salles

Lire la suite page 20

(1) *Les Tours de Trébizonde* (Gallimard, 1983), repris en poche en « Poésie/Gallimard », dans *l'Accent grave et l'accent aigu*, qui comprend ses textes publiés de 1976 à 1983. On trouve dans la même collection les poèmes parus *de 1938* à 1961 (*le Fleuve caché*) et les proses de 1937 à 1967 (*la Part de l'ombre*).

(2) Le théâtre de Tardieu est publié chez Gallimard. Il est repris en « Folio » (*la Comédie du langage, la Comédie de la comédie*).

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Hervé Guibert : Ecrire avec son sang

Le protocole compassionnel d'Hervé Guibert est la suite de *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, le livre dans lequel il parlait de son sida. *« Ce sont ces 335 milligrammes de poudre blanche fabriqués à Ickenham (Middlesex) en Irlande et cette gélule quotidienne de 20 milligrammes de Fluoxéline chlorhydrate qui me redonnent la force de vivre, d'espérer, de bander pour la vie et d'écrire. »*

Page 18

HISTOIRE

Richesse des temps « barbares »

Pierre Riché combat depuis plus de quarante ans une idée reçue : l'invasion des Barbares au Ve siècle a plongé l'Occident dans un désert intellectuel qui aurait duré près de mille ans. *Désormais on ne peut plus présenter le Haut Moyen Age comme une période obscure.*

Page 21

LETTRES ÉTRANGÈRES

La légende d'une femme sérieuse

Une biographie de Lou Andreas-Salomé, la confidente de trois hommes de génie : Rilke, Nietzsche et Freud.

Page 24

Mots interdits

La littérature clandestine et les œuvres pornographiques du siècle des Lumières

ÉDITION ET SÉDITION
L'univers de la littérature clandestine au dix-huitième siècle
de Robert Darnton.
Gallimard, « NRF Essais », 281 p., 125 F.

CES LIVRES QU'ON NE LIT QUE D'UNE MAIN
Lecture et lecteurs de livres pornographiques au dix-huitième siècle
de Jean-Marie Goulemot,
Alinéa, 170 p., 129 F.

Pour les lecteurs du dix-huitième siècle, l'attrait des livres dépend souvent de la censure qui les condamne. Diderot nous en avertit : *« Combien de fois le libraire et l'auteur d'un ouvrage privilégié, s'ils l'avaient osé, n'auraient-ils pas dit aux magistrats de la grande police :* « Messieurs, de grâce, un petit arrêt qui me condamne à être lacéré et brûlé au bas de votre escalier. » *Quand on crie la sentence d'un livre, les ouvriers de l'imprimerie disent :* « Bon, encore une édition. » Mais, parmi tous les titres réprouvés par les autorités, pourchassés par la police et vendus « sous le manteau », quels sont ceux que la clientèle recherche le plus avidement ? Les classiques de la philosophie ? Les grands textes de la nouvelle pensée politique ? Les ouvrages des auteurs qui, pour nous, sont les maîtres des Lumières ?

Pas du tout, répond Robert Darnton dans un livre rédigé directement en français et publié chez Gallimard. Les succès de la littérature clandestine, dans les vingt années qui précèdent la Révolution, ne sont pas ceux qu'une vision scolaire et canonique du dix-huitième siècle laissait attendre. Le palmarès est dressé après une minutieuse confrontation entre plusieurs sources : les commandes adressées par les libraires français à la Société typographique de Neuchâtel, qui s'était spécialisée dans ce commerce, les catalogues de plusieurs autres maisons d'édition installées en Suisse, les listes des livres confisqués à la douane de Paris ou saisis par la police dans la capitale.

On y rencontre au premier rang *l'An 2440. Rêve s'il en fut jamais*, de Louis Sébastien Mercier, cette utopie, ou plutôt uchronie, publiée en 1771, qui imagine le Paris réformé et régénéré du vingt-cinquième siècle. Son auteur, lorsqu'il réédite le texte en 1799, déclare : *« Jamais production, j'ose le dire, ne fut plus voisine de l'événement, et ne fut en même temps plus détaillée sur l'étonnante série de toutes les métamorphoses particulières. Je suis donc le véritable prophète de la Révolution. »* Puis viennent les *Anecdotes sur Mme la comtesse Du Barry*, sorties de la plume de Pidansat de Mairobert et des libellistes qui sont ses collaborateurs, *le Système de la nature* de d'Holbach, le *Tableau de Paris* de Mercier, auteur décidément fort en vogue, l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* de Raynal.

Les meilleures ventes du livre prohibé font ensuite alterner les libelles politiques et les chroniques scandaleuses, les traités matérialistes, les ouvrages dus aux vulgarisateurs des Lumières et les textes pornographiques (*l'Arrétin* de Du Laurens est au septième rang, *la Fille de joye* au quatorzième, *Thérèse philosophe* au quinzième).

Est-ce dire que les philosophes, reconnus par la tradition et célébrés par les révolutionnaires comme les véritables précurseurs du nouvel ordre, sont absents de la liste des best-sellers clandestins ? Pas tout à fait. Du fait de sa prolifique production, Voltaire demeure l'auteur le plus demandé, avec deux titres particulièrement convoités : les *Questions sur l'Encyclopédie* et, plus inattendu, *la Pucelle d'Orléans*. Rousseau, quant à lui, n'arrive qu'au neuvième rang du palmarès des auteurs, *le Contrat social* n'étant commandé que par un seul client de la Société typographique de Neuchâtel, et en quatre exemplaires seulement.

Roger Chartier

Lire la suite page 22

EN POCHE

1990, une année sans trêve

On aimerait pouvoir lire la chronologie de l'année 1990 due à Édouard Masurel comme on lit les vieux almanachs, dont chaque page s'enrichit d'une sagesse nouvelle qu'on s'enchante de découvrir... Mais l'année qui s'est achevée il y a moins de deux mois n'offre guère de motifs à enchantement et la sagesse ne semble pas être le bien le mieux partagé du monde ! Comme l'écrit André Fontaine en conclusion de sa préface, *« le village planétaire (...) est toujours aussi loin de disposer du minimum de valeurs, de lois et de pouvoirs communs sans lesquels la paix a toutes chances de n'être jamais qu'une trêve »*.

De cette année 1990, on pourrait être tenté de ne retenir que le second semestre, celui qui a vu se réunifier l'Allemagne et commencer la funeste guerre du Golfe. Ce serait oublier la défaite des sandinistes au Nicaragua (février), la proclamation de l'indépendance de la Lituanie (mars) ou, en juin, la victoire des islamistes algériens aux municipales et la répression sanglante, par les mineurs roumains, des manifestations de Bucarest. Ce serait oublier également deux tristes événements, aux dimensions peut-être moins planétaires : la mort d'Ava Gardner (janvier) et celle de Greta Garbo (avril).

Depuis 1986, cette chronologie, qui paraît d'abord tous les mois dans *le Monde*, est reprise en volume dans la collection « Folio », augmentée de deux index (noms de lieux et thèmes et personnes cités). Se trouve ainsi à nouveau confirmée la qualité d'ouvrage de référence de ce rigoureux travail.

P. K

► **L'Année 1990 dans *le Monde*. Les principaux événements en France et à l'étranger**, *d'Édouard Masurel, préface d'André Fontaine, « Folio-actuel », n° 21.*

Du côté de chez moi

On se rappelle Swann, après quelques années de passion pour Odette, découvrant que sa souffrance s'est apaisée, et s'écriant en lui-même : *« Dire que j'ai gâché des années de ma vie, que j'ai voulu mourir, que j'ai eu mon plus grand amour, pour une femme qui ne me plaisait pas, qui n'était pas mon genre ! »* Ainsi s'achève *Un amour de Swann*. Serge Doubrovsky (1), qui a écrit l'un des essais psychanalytiques les plus pénétrants sur Proust *(la Place de la madeleine)*, a repris cette phrase comme l'intertexte, tantôt caché, tantôt apparent, et très explicite, qui trame *Un amour de soi*. Ce jeu de mots donne le ton du roman, style et cynisme psychologique. Une littérature où l'auteur, l'autofictionneur, ne se fait pas de cadeau, ni n'épargne celle qui fut l'objet de sa passion.

Serge, le narrateur, est professeur à New-York, il enseigne Proust, il est en analyse, il rencontre une jeune collègue, Rachel, intelligente, ambitieuse, intellectuellement son égale, professionnellement pas encore : elle a quinze ans de moins que lui. Ils vont s'aimer comme deux tueurs. Elle le fera quitter sa maison, abandonner son commode arrangement avec sa femme, divorcer. Puis elle le laissera tomber. Il en rencontrera une autre, plus jeune. Une histoire classique, dans le milieu intellectuel, entre New-York et Paris. Ce qui ne l'est pas, classique, c'est le style, mélange détonant d'ironie, de lyrisme sec, d'imprécations psychologiques, de radicalité dans la lucidité, de jeu parfois offensant sur les mots, de hachures rageuses dans l'écriture.

Et pourtant, ce qui étonne le plus est de redécouvrir ce roman, huit ans après, comme *déjà* un classique de la modernité, et de retrouver, au bout de la lecture, la même attente d'un livre écrit par la vraie Rachel, qui donnerait la réplique à *Un amour de soi*, comme *Lui et elle* de Paul de Musset, le frère du poète défunt, répondit au *Elle et lui* de George Sand qui racontait sa liaison avec Alfred de Musset.

Michel Contat

(1) Le premier roman de Doubrovsky, *La Dispersion* reparaît au Mercure de France. (338 p., 120 F.)

► ***Un amour de soi*, *de Serge Doubrovsky, Livre de poche n° 6 862*.**

● Bouquins-Laffont publie, en deux volumes, *le Roman vrai de la IIIe et la IVe République 1870-1958*, que Gilbert Guilleminault avait réalisé avec une trentaine d'auteurs, avant sa mort en 1990. Il s'agit d'une suite de chroniques sur des faits ou des figures de ces années, plus que d'austères comptes rendus.

● Dans la même collection, paraît un premier volume des romans de John Le Carré, avec notamment *l'Espion qui venait du froid* et *la Taupe*. Deux autres volumes de cette édition préparée par Francis Lacassin, sont annoncés.

● Quatre nouveaux volumes de la Petite Bibliothèque Payot : *le Sens de la vie*, d'Alfred Adler (traduit de l'allemand par Herbert Schaffer, n° 47) ; *l'Enfant et sa famille*, de Winnicott (traduit de l'anglais par Annette Stronck-Robert, n° 50) ; *Histoire de l'ethnologie classique*, de Robert Löwie (traduit de l'anglais par Hervé Grémont et Hélène Sadoul, n° 49) ; *Mythes sur l'origine du feu*, de James G. Frazer (traduit de l'anglais par G. M. Michel Drucker, n° 48).

● Survol rapide et synthétique des livres sacrés de l'humanité, du bouddhisme à l'islam, du mazdéisme au védisme, en passant par les grandes épopées nord-européennes et les mormons, par Fernand Comte, dans la collection des volumes reliés « les Compact » chez Bordas (n° 22).

● Dans le domaine de l'histoire, en Champs-Flammarion : *les Marginaux parisiens aux XIVe et XVe siècles*, de Bronislaw Geremek (traduit du polonais par Daniel Beauvois, n° 239) ; *les Bourgeois et la Bourgeoisie en France depuis 1815*, d'Adeline Daumard (n° 224) ; l'ouvrage de Pierre Milza sur les spécificités du *Fascisme français* (n° 236). Deux ouvrages également en Points-Seuil : *la Culture des apparences. Une histoire du vêtement XVIIe-XVIIIe siècle*, de Daniel Roche (N° H139) et *Amour et sexualité en Occident*, qui reprend, avec une préface de Georges Duby, un dossier de la revue *l'Histoire* (N° H140).

OÙ TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?
Ecrivez ou téléphonez :
LIBRAIRIE (service 18)
LE MONDE DU LIVRE
60 RUE ST-ANDRÉ-DES-ARTS
75006 PARIS
☎ (1) 43.25.77.04
Code Minitel : 3615 MDL

LE PLAISIR D'ECRIRE. LE DROIT D'ETRE LU.
Si pour vous écrire est une passion, écrivez-nous. Nous diffusons vos Romans, Essais, Mémoires, Poésie... par catalogues, presse, radio et télévision. Envoyez dès maintenant vos manuscrits à
LA PENSEE UNIVERSELLE
115 boulevard RICHARD LENOIR
75540 PARIS CEDEX 11
Tél. (1) 43 57 74 74

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

COURTESY GALERIE AGATHE GAILLARD

Hervé Guibert : autoportrait.

Ecrire avec son sang

LE PROTOCOLE COMPASSIONNEL
d'Hervé Guibert.
Gallimard, 226 p., 88 F.

AVEC *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, son précédent roman, Hervé Guibert avait connu une gloire qu'aucun de ses ouvrages ne lui avait alors apportée. Son passage à « Apostrophes », le scandale qu'avaient soulevé certaines pages sur les mœurs et la mort de Michel Foucault, le scandale – plus grave – de voir cet homme jeune et beau, le visage creusé par la maladie, parler avec sérénité de son sida, lui avaient attiré la sympathie de quelque cent mille lecteurs, sans le secours d'un prix, les institutions littéraires s'étant effarouchées de sa franchise.

Guibert avait annoncé qu'il n'y aurait pas de second volume à ce livre qu'il pensait devoir être le dernier. Aujourd'hui il présente *le Protocole compassionnel* comme la suite, *« tout bonnement, exactement ce que j'avais dit que je ne ferais jamais »*. Entre-temps, après son passage à la télévision, où il était peut-être dans un dernier sursis de ses forces, son ami Jules lui a fourni un plein sac de DDI, le nouveau médicament que l'on expérimente encore aux Etats-Unis, où il a déjà tué trois cents personnes parce qu'on n'en maîtrise pas bien les dosages ; ce DDI a une histoire, Jules l'a obtenu de manière illicite par un médecin ami dont l'amant, un danseur noir, n'a pas survécu au traitement.

Tout cela est parfaitement illégal, les procédures de contrôle sont lentes et strictes ; *« Jules m'a dit qu'il me tuerait si j'écrivais un jour cette histoire, ce que j'ai entrepris justement avant-hier, grâce à l'illusion d'amélioration que semblait me procurer le médicament »* ; ce qui est bien dans la manière de Guibert.

« Cela fait aujourd'hui cinq jours que je prends le médicament du mort, avant-hier je me suis senti un peu mieux dès le matin et j'ai entrepris ce récit qui, même s'il est sinistre, me semblait avoir une certaine gaieté, sinon vivacité, qui tient à la dynamique de l'écriture, et à tout ce qu'elle peut avoir d'imprévu. » Et, en effet, l'humour de Guibert est assez fort pour maintenir une drôlerie, un appétit de la vie à travers les mille épreuves médicales auxquelles il est astreint avec plus ou moins de tact.

On notera à toutes fins utiles – pour autant qu'on ait à s'y soumettre et qu'on puisse y échapper – les services d'un professeur Domer à l'hôpital Rothschild. La description d'une fibroscopie brutalement pratiquée par ce docteur (*« un physique de sadique de film de nazis »*) et son équipe d'égorgeurs de cochons n'est pas exactement encourageante. Les médecins déjà connus dans *A l'ami*..., les docteurs Chandi et Nacier, sont toujours là, mais beaucoup moins présents qu'auparavant. Une jeune femme, le docteur Claudette Dumouchel, à Rothschild, prend la première place.

ELLE est froide, en apparence et très belle, ponctuelle, précise, sans trop de gentillesse ; elle séduit peu à peu Guibert, qui se demande tout de même où cela peut le mener *(« Qu'est-ce qu'il y a à foutre d'un type qui a la mort dans ses couilles ? »)*, et qui vit toujours avec Jules et Berthe, ses grands amis de toujours. On retrouve la plupart des personnages familiers de l'auteur, le jeune Vincent (celui de *Fou de Vincent*), l'ami Hector.

Les parents sont à peine évoqués, guère plus épargnés que d'ordinaire. *« Ma mère m'a pleurniché dans l'oreille ce matin, je l'ai rabrouée. Elle devait sentir ma mort venir, elle a craqué. Non, mes chers parents, vous ne récupérerez ni mon corps malade, ni mon cadavre, ni mon fric. Je ne viendrai pas mourir dans vos bras comme vous l'espérez en disant :* « Papa-Maman, je vous aime. » *Je vous aime certainement, mais vous m'énervez. Je veux crever tranquille, sans votre hystérie et sans la mienne, celle que vous déclenchez en moi. Vous apprendrez ma mort dans un journal. »*

Seules les deux grand-tantes, Suzanne (quatre-vingt-quinze ans) et Louise (quatre-vingt-cinq ans), à qui l'auteur avait consacré un « roman-photo » en 1980, trouvent grâce à ses yeux, parce qu'il les aime de toujours, parce qu'elles sont très âgées, et qu'il se sent, à cause de sa maladie, aussi proche qu'elles de la fin. *(« Nous sommes presque pareils dans nos corps et dans nos pensées, dans l'expérience du très grand âge. Nous sommes enfin devenus mari et femme. »)*

Il les filme avec son Caméscope, leur demande depuis quand elles savent qu'il a le sida. C'est son nouveau truc, la vidéo. Lui qui ne se laissait plus prendre en photo depuis plusieurs années, il filme ses séances de massage hebdomadaires, envisage de filmer Claudette, de poser pour le peintre Barcelo pour une série de toiles intitulée « Nu malade du sida ».

Certains personnages ne sont qu'esquissés, comme le milliardaire américain dans son château de Lugano, amoureux d'un petit *novillero* de quinze ans, Rezouline. Il semble un moment sur le point de jouer un rôle dans l'histoire et sort du récit sans être intervenu ; en revanche, il n'est plus fait allusion à l'homme à la Jaguar, le fameux ami qui, deux ans plus tôt, n'avait pas sauvé la vie de Guibert. Il a disparu avec la polémique et tout le climat de mystère paranoïaque qui donnait parfois un ton de polar angoissé à l'intrigue de *A l'ami*...

DANS *le Protocole compassionnel* – le terme désigne les soins accordés aux malades qui sont à la dernière extrémité – il n'y a plus d'intrigue, de soupçons, de découvertes, de trahisons comme dans le premier tome (on hésite à parler de roman au sens courant du terme, quoique Guibert ait choisi – très justement à notre avis – de conserver ce mot, d'en étendre le domaine à des pages qui relèvent de l'autobiographie, de l'essai, etc.) de ces Mémoires du temps du sida. Il obéit très scrupuleusement à la règle libérale qu'il s'est fixée : *« Pas de livre sans structure inattendue dessinée par les aléas de l'écriture. »*

On le suit donc d'une séance de massage à l'autre, d'hôpital en hôpital, de prise de sang en prise de sang ; dans l'autobus, où on le reconnaît, une jolie fille lui dit qu'il est très beau ; dans la cave où il s'enferme sans le faire exprès et se croit perdu *(« mourir dans cette cave alors qu'on est atteint du sida, il n'y a que moi pour en finir comme ça »)* ; à l'île d'Elbe, à Casablanca. Il y a peu d'événements, de rebondissements, et cela n'a aucune importance : le livre de Guibert tient debout tout seul, passionnant, absolument inoubliable, par le miracle de la liberté même qu'il s'accorde.

Bien sûr, cela ne va pas sans risques pour la cohérence des faits. Le voyage à Casablanca n'est pas limpide. On ne sait pas exactement pourquoi Guibert épouse Berthe le 17 juin 1989 à la mairie du quatorzième arrondissement ; s'il l'épouse, du reste, ou n'en a que le fantasme ; s'il est sur le point d'aimer tout à fait Claudette Dumouchel, de s'en tirer pour de bon. Il y a quelque chose de suspendu, de sursitaire dans ces pages, qui tient à la sensation particulière d'un miracle artificiel : *« C'est le DDI du danseur mort, avec le Prozac, qui écrit mon livre, à ma place. Ce sont ces 335 milligrammes de poudre blanche fabriqués à Ickenham (Middlesex) en Irlande et cette gélule quotidienne de 20 milligrammes de Fluoxéline chlorhydrate qui me redonnent la force de vivre, d'espérer, de bander, de bander pour la vie et d'écrire. »* Peut-être, mais le DDI ne produirait pas, n'écrirait pas le même livre sous une autre main que la sienne.

Guibert oscille dans *le Protocole compassionnel* entre le testament et l'espoir, l'adieu remis à plus tard. Il ne peut s'empêcher, comme par un zoom de son Caméscope mental, d'anticiper le jugement de la postérité. *« J'ai toujours su que je serais un grand écrivain »*, écrit-il, convaincu qu'il fallait le croire pour le devenir peut-être. Il imagine des dizaines de gens curieux, des amoureux, des jeunes filles, des exégètes tarabiscotés et pointilleux venant chaque année en pèlerinage sur l'île d'Elbe se recueillir sur sa tombe. C'est un rêve pathétique et dangereux, un rêve d'enfant menacé qui veut s'assurer qu'il est « grand » pour toujours, immortel. Qui peut le dire, de soi, d'autrui, sans l'ombre d'un doute ? Ce qui est certain, en revanche, tout à fait indiscutable, c'est que nous avons entre les mains la preuve qu'un amour violent de la vie et de la liberté fera toujours s'évader les prisonniers, rachètera les condamnés, les maudits, sauvera les accablés, exaucera le vœu des petits garçons qui se veulent écrivains.

Et le malheur de Guibert, avec ses accélérations et ses rémissions, lui aura beaucoup appris sur son métier, en lui donnant le courage de porter lui-même ses flacons de sang, alors qu'il en serait tombé dans les pommes auparavant, le désir d'écrire avec son sang : *« J'aime que ça passe le plus directement possible entre ma pensée et la vôtre, que le style n'empêche pas la transfusion. »* Lui aura appris ce qu'il appelle *« la chanson de la bonté »* : que la bonté n'est pas forcément la plus sotte et désuète des valeurs démodées. Et l'aura rendu lucide sur ces écrits dont il donne une définition magnifique : *« Je ne pense pas que mes livres soient méchants. Je sens bien qu'ils sont traversés, entre autres, par la vérité et le mensonge, la trahison, par ce thème de la méchanceté, mais je ne dirais pas qu'ils sont méchants au fond. Je ne vois pas de bonne œuvre qui soit méchante. Le fameux principe de délicatesse de Sade. J'ai l'impression d'avoir fait une œuvre barbare et délicate. »*

هكذا من الأصل

ROMANS

Où nous mène notre généalogie ?

Dominique Fernandez trace, à travers ses parents, deux portraits contrastés de la Sicile et de l'Auvergne

L'ÉCOLE DU SUD
de Dominique Fernandez.
Ed. Grasset, 483 p., 128 F.

Il faut consentir à se laisser emporter, submerger, noyer, par le flot d'histoires, de personnages, de décors, d'informations sur des tableaux, des livres, des opéras, des superstitions, des fêtes, des rites quotidiens, que roule dans son ample et somptueux mouvement le dernier roman de Dominique Fernandez. L'écrivain affectionne ces reconstitutions minutieuses. Mais il aime aussi placer au cœur des époques ressuscitées des hommes réels dont le destin le touche ou l'intrigue, et qu'il se donne toute liberté d'interpréter. Un roman psychologique se greffe ainsi sur le roman historique, ou mieux ethnologique, puisque Dominique Fernandez est plus curieux des petits faits répétés de la vie et des objets ordinaires qui l'entourent que des événements proprement dits.

Faut-il ajouter que *l'Ecole du Sud*, dont le titre semble faire écho aux *Archives du Nord* de Marguerite Yourcenar, est également un roman généalogique. Sans jamais intervenir, ni faire état de ses souvenirs, l'auteur met en scène sa parentèle : père et mère en premier plan et donnés comme héros au livre ; mais aussi grands-pères grands-mères, oncles, tantes, cousins, tant du côté maternel que du côté paternel : les rameaux se multiplient vite lorsqu'on remonte les générations.

Dominique Fernandez n'hésite pas à avouer ses modèles, même s'il a changé leurs noms, retouché leurs biographies. Derrière ce Porfirio Vasconcellos, dont il fait un Sicilien, revenu en 1950, à Agrigente, sa ville natale, pour fuir la justice française, se profile l'ombre de Ramon Fernandez, d'origine mexicaine, critique réputé de la *NRF* dans les années 30, qui adhéra au fascisme et soutint la collaboration pendant la guerre. Il mourut «*à temps*», le 3 août 1944. Sur Constance Rageblanc plane l'image beaucoup plus fidèle de la mère de l'écrivain, la grande, l'austère Liliane. Issue de paysans et d'instituteurs auvergnats, elle était devenue, en passant par le lycée de Saint-Etienne et l'Ecole normale de Sèvres, la plus jeune agrégée de France.

Tout oppose ces deux êtres, qui vont pourtant s'aimer, s'unir, pour finalement se séparer avant la seconde guerre mondiale. Leur rupture est déjà consommée lorsque commence le roman, où tout est rétrospectif et qui nous est donné comme la confession de Porfirio à sa femme. Il s'achève sur leur première rencontre à l'abbaye de Pontigny, sous les auspices de Paul Desjardins, le seul personnage à apparaître sous son vrai nom, ce qui ne l'empêche pas de tenir un des rôles les plus romanesques du livre. Un second tome, déjà terminé, retracera la vie du couple et le fatal engagement politique. Nous n'avons droit dans *l'Ecole du Sud* qu'aux « enfances » des héros, à leurs années de formation. Lui, dans le *palazzo* délabré d'Agrigente, où trois tantes, sans hommes, l'ont élevé, comme le seigneur de la maison, au sein d'une pauvreté insouciante et ensoleillée, tandis que sa mère, petite-bourgeoise de Toulon, montée à Paris et bientôt veuve du diplomate sicilien qu'elle avait épousé, est parvenue à se faire une situation enviable dans la presse et le grand monde parisiens. Il a vingt ans quand elle le ramène avec elle pour l'assujettir à sa despotique volonté.

FERRANTE FERRANTI

Dominique Fernandez fait resurgir l'ombre de son père

Sombre, contrainte, sévère, a été l'enfance de Constance, marquée, sur ses dix ans, par une ruine familiale dans le village du Livradois où son grand-père exerçait, dans l'aisance, le métier de charpentier. La gêne s'est installée dans la maison, puis la maladie, la drogue, la mort. Constance a perdu sa mère à douze ans. La petite fille a ressenti, comme une faute à racheter, la déchéance familiale, que seuls pouvaient effacer les diplômes de l'Etat. Elle les aura tous remportés. Elle n'a pas appris à vivre.

Pour comprendre cette femme, Porfirio s'est rendu, après leur séparation, mais avant la guerre, dans le village d'Auvergne où elle a passé ses premières années. Il a mené une enquête auprès de ceux qui l'ont connue. Il l'a cherchée surtout à travers ses lectures, à travers *le Tour de France de deux enfants*, bréviaire à l'école laïque, à travers les *Bulletins de l'Union pour la vérité* auxquels son père, en bon instituteur, était abonné, à travers sa découverte de Pascal. La correspondance qu'elle a entretenue avec Paul Desjardins, son professeur à Sèvres, lui a révélé l'étrange, la pure relation d'amour qui s'était établie entre la jeune fille et le vieux maître, dans leur commune recherche de l'esprit et de la raison. Cette histoire est rendue avec une si fine ambiguïté qu'elle est une des plus belles du livre.

On donne, on accueille *l'Ecole du Sud* comme le chef-d'œuvre de Dominique Fernandez. Il est vrai qu'on en sort ni la tête ni les yeux vides, mais comblé, rassasié d'images, d'idées, d'analyses, de rapprochements subtils et ingénieux entre des domaines qui semblent incomparables : la voix de baryton et le goût de l'ordre en politique, le génie des Siciliens pour la pâtisserie et le culte du cochon que célèbre l'Auvergne ; les extravagants livrets d'opéra et les sévères maximes de Pascal.

Mais il y a quelque chose de trop concerté, de trop voulu, dans ce roman qui ressemble à une thèse où s'opposeraient le baroque et le jansénisme, la lumière et l'ombre, le Sud et le Nord. Si bien qu'en voyant se dessiner les portraits contrastés de Porfirio et de Constance, nous ne savons plus si nous sommes dans la vérité des êtres ou dans une lutte d'allégories.

Jacqueline Piatier

L'Angleterre de Baptiste

Pour le héros du deuxième roman d'Henri-Michel Gautier
l'ailleurs est de l'autre côté de la Manche

LA TRAVERSÉE DE LA MANCHE
d'Henri-Michel Gautier.
Critérion, 124 p., 89 F.

Pascal l'a dit : tout le malheur de l'homme vient de ne savoir pas demeurer seul en repos dans une chambre. Basile, à sa façon, l'a compris. Il est heureux : emmuré depuis un an entre les quatre coins de sa chambre d'hôpital, le voilà, malgré lui, le pascalien rêvé, le revers du libertin, confortablement embourbé dans sa propre tragédie. Heureux Basile ! Ce soir-là, le dernier avant de sortir de l'hôpital, il ressasse dans l'insomnie le sentiment terrible de ce qu'il fut et surtout de devoir à nouveau, dehors, être lui-même. Pauvre Basile ! Comme il est pathétique, tragique et, sans le savoir, affreusement drôle !

Basile hiberne. Encore un peu, le temps de sa dernière nuit. Il jouit de ce léger sursis comme le condamné fume sa cigarette. Le Basile de *la Traversée de la Manche*, c'est, à l'image d'Oblomov, le héros d'Ivan Gontcharov, la conscience effrayée par la réalité et le désir – à la fois gourd et obstiné – de conduire son rêve à la victoire. Henri-Michel Gautier, qui confirme dans ce second roman (1) son talent d'écrivain, dresse magnifiquement le portrait de ce Basile pour qui les choses commencent vite à tourner mal.

Entre le réel de sa chambre d'hôpital et les images sans nostalgie de sa vie d'avant, chez lui ou plus loin, en Angleterre, Basile se promène. Vagabond immobile, prisonnier consentant, heureux de cette aventure en chambre, il erre encore à l'abri des autres, de ceux qui savent vivre ou qui savent faire semblant. Bientôt la farandole reprendra ses assauts. Et lui ? Lui, de nouveau comme cette mouche balourde qu'il regarde s'épuiser, ivre, contre les parois de la bouteille ; ou courant *« comme le cafard découvert sous une plinthe »* ; ou ballotté *« comme la bille d'un flipper que l'on jette sans merci dans un concert d'obstacles hurlants, qui rebondit, heurte et vrille, que l'on frappe ;* (...) *tilt, la boule glisse et tombe »*.

Du bonheur d'être seul dans une chambre. Comme Oblomov, Basile rêve. Non par paresse d'agir, mais par refus de se plier aux exigences du réel. Pour fuir il y a cette chambre, tristement provisoire, que Basile croyait pourtant avoir *« amadouée comme on dresse un vêtement rêche à se plier à nos mouvements »* ; il y a aussi, plus loin, comme un miroir d'Alice, l'autre côté de la Manche. Tout ce qui n'est pas ici est là-bas, ailleurs. Certains l'appelleraient les Indes ; Basile n'a pas de si grandes ambitions.

Une raison d'être « là »

Son horizon rêvé, son ailleurs, c'est l'Angleterre. Dans sa chambre ou en traversant la Manche, Basile, l'étranger au monde, l'être déplacé, se trouve enfin « à sa place » : à l'hôpital, où on lui reconnaît un état, un lieu, une raison d'être « là » ; en Angleterre, où il est, légitimement, cet *« œil flottant à la lisière du monde »*, étranger là où l'on a enfin le droit de l'être.

Etrange, Basile ? Il serait plutôt celui que l'on a toujours déjà rencontré quelque part sous une forme ou sous une autre, un de ces archétypes de la mythologie, dont l'étrangeté spectaculaire se confond à la communauté d'une représentation. Basile tout nu au milieu du monde se trouve à l'orée du mythe, comme le porte-drapeau des sentiments les plus communs, juste avant que la tradition ne les fige et ne les perpétue.

L'art du portrait confine ici à l'archéologie. Pris au filet d'une écriture sans indulgence, Basile surgit gratté, désencrassé, mis à nu comme une petite statuette arrachée à la terre. Lire *la Traversée de la Manche*, c'est descendre dans l'abîme étouffant, oppressant – et pourtant, le plus souvent, irrésistiblement drôle – d'un texte tout en spirale qui rappelle ceux de Dagerman.

Les phrases vous encerclent, on s'y cogne comme contre des murs étanches, chaque fois au fond de l'impasse, au plus blessant de la vérité de l'être, à l'infiniment petit de la spirale. Rarement écrivain aura mis tant de complicité critique et cynique, d'humour impitoyable et de cruauté, de verve noire, de malice dans l'art du portrait. Pour cela et pour le reste, il y a beaucoup à attendre d'Henri-Michel Gautier.

Marion Van Renterghem

(1) Le premier, *EDEN*, est paru à La Table ronde, 1989.

Les monstres de Savitzkaya

LA FOLIE ORIGINELLE
d'Eugène Savitzkaya.
Minuit, 80 p., 59 F.

En douze livres, publiés depuis quinze ans, Eugène Savitzkaya, né à Liège en 1955, a imposé un univers insolite où des personnages à l'identité mouvante sont en affinité avec les éléments. C'est un monde fantasmatique où sont intimement intriqués minéraux, végétaux, animaux, êtres humains, et aussi l'ogre des contes.

Poète, Savitzkaya l'est. Il a écrit *Rue obscure* (1) avec Jacques Izoard, a publié *Mongolie, plaine sale* (2), *les Couleurs de boucherie* (3) et récemment *Buffo bufo bufo* (4) dont un poème explique le titre étrange, pareil à un soupir lancinant.

On retrouve le pouvoir de cette écriture poétique, sauvage et minutieuse dans ses romans, dont les plus beaux sont *Sang de chien* (4), publié l'an dernier, et *la Traversée de l'Afrique*, qui vient d'être réédité (4), – livres empreints d'un même exotisme onirique : *«Maman, le Mexique, sur quelle terre ?»*

La nomenclature lyrique de sensations exacerbées, souvent ambivalentes, fait osciller les textes de Savitzkaya entre horreur et douceur. L'attention se porte sur la peau, les rotules, les cheveux, les *«étranges et symptomatiques soubresauts (du) corps»*, mais aussi sur la poussière, les fruits, le vent. Il y a des plaisirs et des dégoûts, ressentis surtout par un odorat «prodigieusement» affiné. On pense à Rimbaud, aux «Poètes de sept ans», pour ce mélange de ferveur et de répugnance.

Le texte de *la Folie originelle* est le résultat d'une commande : la Compagnie Pitoiset doit donner à Dijon des représentations de cette courte pièce de théâtre qui est plutôt une cantate à plusieurs voix.

Quatre personnages ou «créatures» ont des noms, des traits, d'autres restent anonymes et sans «qualité» *(«Quelqu'un dont le visage n'est pas éclairé»)*.

Des indications liminaires suggèrent la présence d'oiseaux, d'objets, mais aussi de bruits et d'odeurs *(«glycine, roses, égouts, métallurgie, robiniers, frichtis»)*. Les voix parlent d'un cataclysme, d'un tremblement de terre qui s'est abattu sur une ville, *«la ville formée d'air, de pierres, d'arbres et de gens»*. Des litanies distillent les saveurs et les peurs, convoquent un fabuleux bestiaire.

«Qu'il soit dit. Qu'il soit écrit. Qu'il soit démenti. Et cela dans la même seconde.

»L'herbe, la mousse, l'avoine, la nuit silencieuse, le visage si fragile dans ta pensée, le parfum des lilas en accord avec la glycine, la grande verrière, l'imposte, la chaise sur laquelle tu es assis, ton sexe, ta peau, ton âge, ton humeur, la colère de ta mère, les tuiles accrochées à la charpente et la charpente elle-même, la surface immobile du puits.

» Que les monstres grandissent et fassent éclater les murs de leurs étables.

» Aime les monstres que tu as nourris.»

Monique Pétillon

(1) Atelier de l'agneau.
(2) Seghers.
(3) Bourgois.
(4) Editions de minuit.

Stéphane Denis

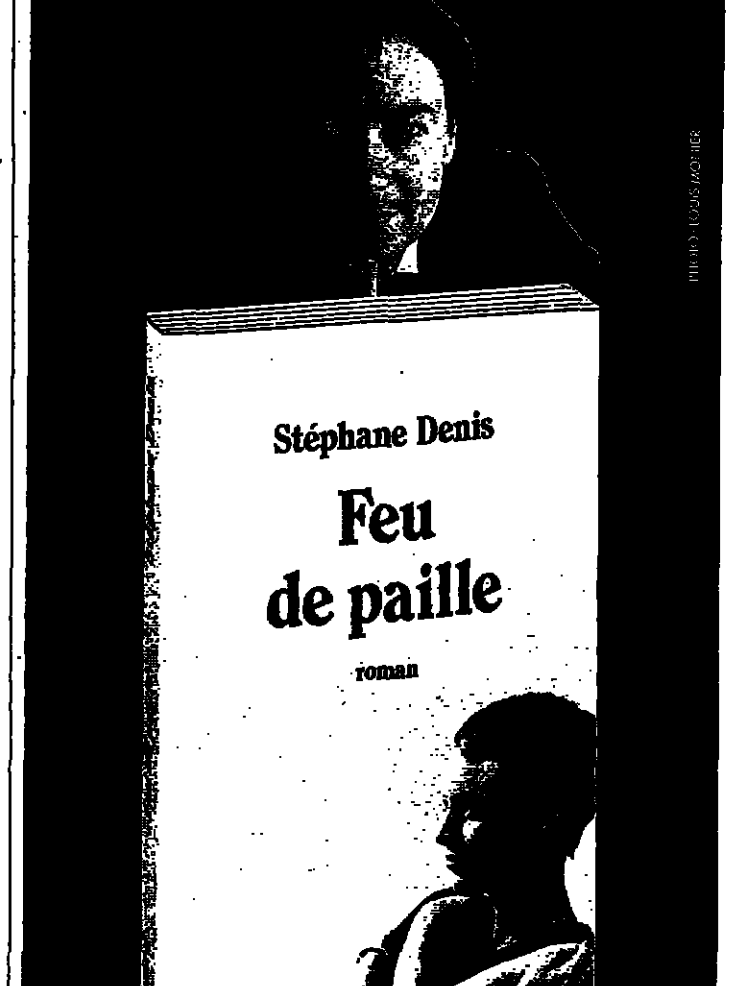

192 p
79 F

Le style de Stéphane Denis : un filet d'amertume se mêle à l'eau parfaitement limpide de la phrase, où l'on goûte aussi l'acidité du coup d'œil et le miel de la tendresse. Cet équilibre des saveurs rappelle celui du vin d'orange.
Martin Peltier, *Le Quotidien de Paris*

Stéphane Denis a l'œil vif du chroniqueur, le sourire vorace du moraliste et le bon cœur du romancier. C'est un Jay MacInnerney ou un Tom Wolfe à la mode de Saint-Germain-des-Prés et en-Laye. Deviendra-t-il le Balzac des années 90 ?
Patrick Besson, *L'Idiot*

Lisez ce roman aérien et court. C'est une vraie (et heureuse) distraction.
Annette Colin-Simard, *Le Journal du Dimanche*

FAYARD

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Le neveu de Thomas Bernhard

LES APHORISMES DE GRALPH
de Nicolas Stakhovitch.
Ed. Maurice Nadeau, 98 p., 79 F.

Rendre compte du premier roman de Nicolas Stakhovitch, *les Aphorismes de Gralph,* impose d'abord de dépasser la perplexité que sa lecture a installée et de poser les questions qu'elle n'a pu manquer de soulever. L'avertissement de Maurice Nadeau, l'éditeur, qui prévient et tente de rassurer le lecteur, ne dissipe guère son trouble ; il l'augmenterait même... Troublé, le lecteur le sera en effet, lisant, croyant lire, non pas le roman d'un jeune auteur français, mais celui, apocryphe, d'un écrivain autrichien majeur, mort récemment : Thomas Bernhard.

Le motif de cette perplexité, Nicolas Stakhovitch l'entretient – volontairement ou non – avec un talent et un savoir-faire tels que l'on soupçonnerait presque un artifice, une ruse. Ruse d'autant plus surprenante que Thomas Bernhard n'est pas seulement invoqué – sans bien sûr être jamais nommé – comme modèle stylistique et littéraire, mais aussi comme sujet implicite du récit. Afin d'approfondir un peu plus la confusion, référence tacite est faite, au-delà de la personne de Bernhard, à celles du philosophe Ludwig Wittgenstein et de son neveu Paul. On sait l'usage que l'écrivain autrichien fit de ces deux figures, notamment dans *Corrections* (1975, Gallimard, 1978) et dans *le Neveu de Wittgenstein. Une amitié* (1982, Gallimard, 1985).

« Lucide, intégralement lucide »

Gralph vient de mourir. Le narrateur, son ami, qui l'apprend le jour de l'enterrement, ne croit pas un seul instant à la thèse de l'arrêt du cœur, soutenue par la nièce du défunt. Convaincu qu'il s'agit d'une mort *« délibérée, lucide, intégralement lucide »*, il consigne *« des centaines et des centaines de pensées qui ont aussitôt déferlé dans* (sa) *tête, des centaines et des centaines de pensées concernant Gralph, la vie de Gralph, la mort de Gralph, la vie et la mort de Gralph, car désormais rien ne pouvait plus séparer la vie de Gralph de la mort de Gralph »*.

Sortant un peu de sa prostration, il se rend au cimetière et rencontre Anna, la *« sœur bien-aimée »* de Gralph et sa confidente, qui lui demande de se charger de la mise en ordre et de la publication des aphorismes que, jour après jour, Gralph rédigeait et dispersait dans son appartement ou envoyait à sa sœur. Cette proposition amène le narrateur à s'interroger plus profondément encore, plus douloureusement, sur *« la vie et la mort de Gralph »*. Les aphorismes étant la quintessence expressive, pathétique et dérisoire, de cette existence...

L'auteur a su donner une force incontestable au monologue serré, tendu, de son personnage, qui, comme *« l'eau du fleuve »*, s'étire, *« sans relâche, sans trêve, sans jamais le moindre répit – un écoulement rapide, inlassablement égal à lui-même... »*. Longue plainte haletante, sans blanc ni césure, cette musique endeuillée et douloureuse impressionne par son rythme, sa ferveur.

La question principale que pose, sans y répondre, le récit de Nicolas Stakhovitch est celle évidemment de la signification et de la finalité de cette tentative littéraire singulière ; celle du sens de cette osmose, de la nature réelle de ce qu'il faut bien nommer une fascination. Il n'est pas sûr que l'auteur lui-même puisse dissiper ce trouble dont il a su si bien agencer le motif. De plus, qu'est-ce qui répond pour un écrivain, sinon ses livres ? Les ouvrages à venir, s'il doit y en avoir, fourniront peut-être la clef que ce premier roman s'obstine, mystérieusement, à dérober au regard.

Patrick Kéchichian

Jean Tardieu, côté ombre

Suite de la page 20

– Avez-vous employé la même méthode dans votre travail poétique ?

– Oui, avec des recherches permanentes, moins systématiques peut-être. C'est presque une question de température. La température de la poésie a besoin d'être très élevée, et il est plus difficile de se borner à l'exercice lorsqu'il s'agit d'exprimer quelque chose sur un plan poétique.

– Vous avez écrit très jeune un recueil qui est une mise en question du langage (3).

– Ce sont des recherches que j'avais réunies, sans les publier parce que j'étais trop jeune et pas très sûr de moi, sous le titre *« Le langage en question, exercices pour une thèse »*. Dans un texte, le mot langage est répété tellement de fois qu'il perd son sens. Ce langage qui fait si profondément partie de notre vie qu'on a pu le considérer non pas seulement comme une sublimation de l'être pensant, mais comme une partie organique de l'être humain. Je suis étonné que l'on continue à trouver un sens à ce que l'on répète toute la journée. Un des grands dangers de notre époque, c'est que les mots ont en fait perdu leur sens. Ça donne des résultats, du point de vue mondial, terribles.

– Vous avez créé le personnage d'un linguiste, le professeur Froeppel (4), qui se demande s'il ne faut pas abolir le langage. Que représente cette tentation ?

– C'est une tentation et aussi une crainte. C'est une tentation nihiliste qui consiste à effacer l'homme tout entier par le sentiment d'un immense échec humain par rapport à l'univers. Ce qui n'était que sentiment mal formulé, mal compris par moi-même, a été aussi nourri par des apports successifs de lectures, d'études de toutes sortes. J'ai une espèce de tentation – qui rejoint le bouddhisme – qui pour moi est rassurante, dans la mesure où je me fais des illusions sur son vrai sens : trouver un être qui est finalement le néant et avouer, comme si l'homme avouait ce qu'il a cherché et ce qu'il a manqué, que toute la vie d'un bout à l'autre est contradictoire puisque la vie naît de la mort. Toute espèce vivante, quelle qu'elle soit, animale ou végétale, se nourrit de la mort des autres. C'est une évidence aveuglante qui aboutit à un pessimisme total.

» Quoi faire ? Je me trouve en présence d'un nouveau dilemme, insoluble : c'est que n'ayant pas de convictions religieuses, j'aboutis à une négation totale. Il n'y a rien à faire, je ne trouve pas Dieu au bout de mon chemin, je trouve l'être et le néant. La vie continue, on la subit, on en tire partie comme on peut, mais avec cet arrière-plan qui jette tout de même une ombre sur tout.

» L'actuelle guerre est encore une preuve de l'absurdité de tout ça. Le mot « absurde » a été galvaudé, il a fini par être quelque chose d'un peu amusant, un peu léger, alors que je le ressens comme une vérité métaphysique douloureuse. Le mot métaphysique n'est pas propre non plus car il s'agit de quelque chose que l'on ressent dans son instinct vital plutôt que dans sa réflexion. »

Le jour décline. Peu à peu, une partie du visage de Jean Tardieu est plongée dans la pénombre, comme s'il était coupé en deux. Moitié ombre, moitié lumière : Tardieu est dans l'opposition qu'il préfère. Dans quelques heures, il reprendra le cours de ses insomnies, continuera à explorer le royaume de la nuit, les histoires obscures qui le hantent, écoutera les multiples voix qui l'habitent depuis l'enfance. Et si la nuit est trop profonde, il contemplera le tableau lumineux d'Alechinsky, au-dessus de son bureau : « C'est une chose qui m'enchante, me dispose à être heureux, presque plus que la littérature. »

Propos recueillis par
Alain Salles

(3) Dans *Margeries* (Gallimard, 1986), qui rassemble des inédits écrits de 1910 à 1985.

(4) *Le Professeur Froeppel* (Gallimard, 1978).

La mémoire vivante de M. Jean

JEAN TARDIEU
sous la direction de Constantin Tacou et Françoise Dax-Boyer.
Cahiers de L'Herne, 440 p., 300 F.

Tardieu entre dans les *Cahiers de L'Herne*. Pour un écrivain qui a trop souvent été considéré comme un poète mineur, c'est une consécration critique. Le nom du père du *Professeur Froeppel* vient s'inscrire après ceux de Borgès, Céline, Char, Ponge... et, comme l'écrit Claude Roy, *« le poète apparaît enfin, l'air de rien, l'air de rire, comme l'auteur d'une des plus belles "complainte[s] du verbe être" de son époque »*.

Conçu comme la *« mémoire vivante »* de Jean Tardieu, ce cahier propose des inédits de l'auteur, parmi lesquels contentons-nous de citer une désopilante lettre à Raymond Queneau (*« La correspondance, ça nous rappelle les tramways de jadis : « Une corress' pour l'Odéon siouplaît ! » - plutôt que les grands désœuvrés - surmenés de la littérature sublime de tous les sacrés grands siècles »*) et un poème en prose, *Musique perdue, couleur dans l'ombre* : *« Tel est pour moi, tel fut très tôt le paradis perdu d'un double langage, par les sons écoutés, par les signes visibles, que j'ai désespérément cherché à retrouver dans les mots. Oui, même jusqu'aux limites du possible. »* On trouve également des éclairages biographiques – sans oublier la chronologie que l'auteur s'est lui-même chargé de rédiger, – des témoignages et, bien sûr, des études critiques qui tentent d'approcher l'univers poétique de Tardieu.

Parmi ces nombreux textes qu'il est impossible de mentionner ici, retenons le très beau *Salut à Jean Tardieu* du poète italien Andrea Zanzotto : *« Il reconstruit, en peu de mots élémentaires, les origines mêmes du dire poétique et du fait poétique. Il y parvient à travers une destruction élégante du langage, qui (...) ne cesse d'être inquiétante, ne cesse d'être telle qu'elle remet en discussion les questions les plus importantes du dire. »*

A. S.

ESSAIS

Sous le signe de la danse de mort

Un historien canadien propose une nouvelle lecture de l'histoire européenne entre les deux guerres : passionnant, mais discutable...

LE SACRE DU PRINTEMPS
La Grande Guerre et la naissance de la modernité
de Modris Eksteins.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Martine Leroy-Battistelli.
Plon, 424 p., 190 F.

Pour comprendre le vingtième siècle, ses crimes, ses destructions, mais aussi ses conquêtes, Modris Eksteins propose de le placer sous le signe de la « danse de mort », avec *« son ironie orgiastico-nihiliste »*. De la Grande Guerre, dont les atrocités ne sont que l'envers d'un *« vitalisme dionysiaque »* qui tend à régénérer la société tout entière, à la deuxième guerre mondiale, qui résulte du projet national-socialiste de *« recréer l'humanité »* au prix de la pire barbarie, un même mouvement entraîne l'Allemagne dans une longue quête qui, entreprise dans l'enthousiasme, basculera dans l'apocalypse. *« Ce qui avait débuté par une fête se termina dans l'horreur. Ce qui avait commencé par la vie s'acheva dans la mort. »*

De ce mouvement une œuvre d'art apparaît rétrospectivement comme *« l'un des symboles suprêmes »*, *le Sacre du printemps*, de Stravinsky, créé à Paris en 1913, qui représente le mieux, par son exaltation du sacrifice et sa puissance contestataire, un siècle obsédé par la vie et responsable de la mort de millions d'hommes. D'une guerre à l'autre, la révolte menée par l'Allemagne, au nom du modernisme, contre *« le matérialisme, l'industrialisation et l'impérialisme de la bourgeoisie franco-anglaise »*, changea de sens. *« Le besoin de créer et le besoin de détruire permutèrent ; le besoin de détruire s'accrut ; le besoin de créer devint de plus en plus abstrait. Finalement, l'abstraction se changea en folie »*. L'énergie créatrice se mua en volonté destructrice, dont l'art et l'histoire portent également témoignage.

Ainsi un seul fil, tissé d'espérances, de larmes et de sang, relie-t-il les avant-gardes artistiques (*Mélancolie*, un tableau d'Otto Dix, figure sur la couverture du livre) et les courants politiques, qui ont en commun de refuser les valeurs libérales de la *« civilisation franco-anglaise »*, de défendre un idéalisme considéré comme *« un croisement de l'irrationnel et de la technicité »*, enfin de remplacer l'éthique par l'esthétique, ce qui est, selon l'auteur, la définition même du kitsch, dont le nazisme fut l'expression suprême.

La thèse de Modris Eksteins appelle certes la discussion, mais elle a pour principal mérite d'offrir une vision globale et cohérente d'une période complexe, dont la signification est souvent difficile à saisir. Elle a surtout pour première vertu d'être exposée dans une forme éblouissante, qui allie l'art de la mise en scène à celui de la construction dramatique, la maîtrise du langage à celle de l'érudition. On pouvait craindre qu'un tel sujet, traité par un universitaire de Toronto spécialisé dans l'histoire de l'Allemagne moderne, donnât lieu à un travail aride et besogneux. Le livre de Modris Eksteins se lit au contraire avec un plaisir constant.

Qu'il raconte la création du *Sacre du printemps* au Théâtre des Champs-Elysées par les Ballets russes de Serge Diaghilev, la liesse populaire qui accompagne à Berlin la déclaration de guerre, la fraternisation qui unit au moment de Noël les combattants des tranchées ou encore, après la guerre, la ferveur de la foule à l'arrivée de Lindbergh au Bourget, en mai 1927, et le succès extraordinaire du livre d'Erich Maria Remarque, *A l'Ouest rien de nouveau*, en 1929, toujours le récit d'un événement fondateur précède et nourrit la réflexion de l'auteur, qui acquiert ainsi une force de conviction supplémentaire.

Reste le fond de l'argumentation. Peut-on, comme le fait Modris Eksteins, mettre dans le même sac les audaces des Ballets russes, l'hystérie collective qui s'empare des Allemands à la veille du premier conflit mondial, l'expérience de la « guerre totale » en 1916-1917 et la terreur nazie deux décennies plus tard, sous prétexte qu'elles procèdent toutes d'un *« retour aux émotions spontanées »*, d'une *« réévaluation radicale des valeurs »* et d'une théâtralisation de l'existence ? Peut-on tenir pour négligeable, lorsqu'on considère le nazisme comme *« une variante populaire d'un grand nombre de courants d'avant-garde »*, l'ardeur qu'il mit à les combattre ? Peut-on identifier le « modernisme » de l'Amérique de l'entre-deux-guerres et celui de l'Allemagne hitlérienne ?

Si des filiations sont incontestables, que l'auteur a raison de relever, les analogies, pour stimulantes qu'elles soient, ont leurs limites : elles ne sauraient en tout cas ni gommer les différences entre le nazisme et ce qui l'a précédé, ni banaliser ce qui demeure unique dans l'histoire.

Thomas Ferenczi

Du bon usage des nations

Alain Minc en appelle à un « gouvernement de la raison »

LA VENGEANCE DES NATIONS
d'Alain Minc.
Grasset, 273 p., 100 F.

Dès les premières pages du dernier-né d'Alain Minc – le septième en neuf ans : quelle endurance, quelle confiance dans la vertu des idées, et de l'écrit ! – nous sommes prévenus : *« La certitude, la seule, c'est notre entrée dans un avenir incertain et aléatoire. »* En serions-nous donc jamais sortis ? Mais ne le chicanons pas là-dessus : pendant des années on s'est si bien accommodé du partage du monde qu'on le tenait pour acquis. Mais voilà que le système improprement appelé de Yalta est par terre. Les nations se *« vengent »*, pour reprendre la forte expression de l'auteur, d'avoir été durablement sacrifiées à ce qu'il réduit au duel des deux *« internationalismes »* : le capitaliste et le communiste. Bien vu, à condition de ne pas oublier que les deux idéologies rivales se sont incarnées dans deux grands peuples également tentés par le messianisme.

Minc n'a rien contre la nation, *« mais sous le gouvernement de la raison »*. Rien, malheureusement, n'est moins évident : les signes se multiplient d'un retour en force de ces nationalismes auxquels l'espèce humaine a payé au cours des siècles un si lourd tribut. Il prend l'exemple de l'Allemagne réunifiée : démocratie modèle, plus attirée par le modèle suisse que par la nostalgie de l'*imperium*. Reste qu'elle aurait désormais les moyens d'y prétendre et qu'on a déjà vu, avec les Etats-Unis, une autre *« démocratie impériale dominer le monde au nom de la démocratie et sous le poids naturel de son économie »*. Que la nationalité, outre-Rhin, procède, non comme en France d'un *jus soli*, d'un droit du sol, mais d'un « droit du sang » lourd de fâcheuses réminiscences. Qu'on peut même imaginer la *« coagulation dans un nouveau précipité idéologique de l'écologie, du nationalisme et du populisme »*.

L'avenir de l'Europe de l'Est ne préoccupe pas moins le président de la Société des lecteurs du *Monde* : *« La volonté de faire l'inverse absolu du communisme a pris trop souvent le pas sur toute réflexion »*, d'où les risques de dérapage allant de l'essor d'un national-populisme à forte connotation antisémite à une émigration incontrôlée vers l'Ouest, en passant par toutes les formes du chaos et du tribalisme... Il faut donc nous habituer à vivre auprès d'un *« trou noir »*, sans être sûrs de ne pas y glisser quelque jour...

« Société infantilisée »

Les Japonais ? Tout dépendra de leur *« capacité de retenue »*. Les Américains ? Ils risquent de *« se recroqueviller sur leur continent »*, quand ce ne serait que parce qu'*« une grande puissance surendettée n'a plus les moyens de son magistère »*. L'Europe ? Celle de Monnet est morte à Berlin. S'il existe un *« fil d'Ariane »* pour s'y retrouver dans ce monde, c'est l'exacerbation de tous les nationalismes périphériques : voir l'Irak. Minc, on le constate, ne déborde pas précisément d'optimisme, et si parmi les scénarios qu'il envisage il en est un rose, il est clair qu'il n'y croit guère.

Et la France ? Elle *« se sent mal en tant que nation, parce qu'elle n'a pas eu le temps de se trouver en tant que société »*. A un *« pouvoir politique absolu »* correspond une *« société infantilisée »*, de plus en plus influencée par les réflexes *« paranoïaques »* de l'extrême droite, dont les Verts sont moins éloignés, Minc en est convaincu, qu'ils ne veulent bien l'admettre. Tout cela sur fond de complet désarmement intellectuel, laissant s'amasser, par hypocrisie, scepticisme et manque de courage, notamment sur le dossier décisif de l'immigration, tous les matériaux d'un naufrage de la liberté.

Minc, heureusement, n'est pas homme à désespérer. Cassandre, ayant dénoncé, propose. Le moment est venu pour le politique de réaffirmer sa priorité sur l'économie. La France doit redéfinir sa place sur la scène internationale. Devenir, mais oui, *« le maillon-clé de l'atlantisme »*. Laisser l'Allemagne se doter, mais oui encore, d'armes nucléaires. Pratiquer résolument une politique de l'Europe du Sud. Ne pas s'obstiner à vouloir jouer les puissances mondiales et encore moins à délivrer des messages moralisateurs que personne n'écoute. En un mot se concentrer délibérément sur l'Europe. Et encore secouer les facilités bénisseuses du consensus pour affirmer nettement *« une idée de la France contre une autre »* centrée sur le refus de l'exclusion, seul moyen de faire baisser l'inacceptable, la déshonorante pression xénophobe...

Cette énumération ne donne qu'un faible aperçu du véritable bouillonnement d'idées, au demeurant fortement structuré, qui, au point de donner parfois le vertige, remplit ce livre. Minc s'en prend à *« l'arthritisme intellectuel »* des clercs de ce pays. Le moins qu'on puisse dire est qu'il ne donne pas dans ce travers et que l'appel à l'imagination, chez lui, n'est pas un vain mot. Bien sûr il y a là à prendre et à laisser, mais chaque phrase ou presque est une incitation à réfléchir. C'est devenu bien rare...

André Fontaine

هكذا من الأصل

HISTOIRE

Richesse des temps « barbares »

Après les travaux de Pierre Riché, on ne peut plus qualifier d'obscure la période qui va de la fin de l'Empire romain au Moyen Age central

HAUT MOYEN AGE : CULTURE, ÉDUCATION ET SOCIÉTÉ
Etudes offertes à Pierre Riché. Coordination Michel Sot. Editions européennes Erasme. 630 p., 400 F.

Au début du cinquième siècle, les Barbares venus de l'est et du nord envahissent l'Empire. Rome est prise en 410 par Alaric. Une chape de plomb s'abat sur l'Occident : un désert intellectuel s'instaure pour près d'un millénaire. Cette idée reçue, l'historien Pierre Riché, professeur émérite à l'université Paris-X Nanterre, la combat depuis plus de quarante ans. Des *Invasions barbares* (1953) à *l'Europe barbare de 476 à 774* (1989), en passant par sa grande thèse *Education et culture dans l'Occident barbare* (1962) (1). En écho à cette œuvre, quarante-deux historiens poursuivent ses investigations et en confirment les résultats dans un volume fort bien édité.

Premier thème majeur : l'Occident dit « barbare » reste pétri de romanité. Les écoles publiques antiques se maintiennent jusqu'au sixième siècle, et, grâce à elles, la permanence d'une culture antique. Venance Fortunat, prêtre italien devenu évêque de Poitiers, n'ignore rien, comme le prouve Marc Reydellet, des techniques littéraires des écoles antiques. Et il ouvre la voie à la poésie latine médiévale.

Le rire du Christ

Mais l'Empire dans lequel se sont installés les peuples venus de l'est et du nord est un monde en cours de christianisation. L'Eglise, qui s'est coulée dans les institutions impériales, est un élément de continuité et d'intégration des nouveaux arrivants : l'école publique se maintient sous l'autorité de l'évêque mais n'est pas pour autant réservée aux clercs. Une des grandes créations de cette époque est le monachisme. Jacques Le Goff, s'interrogeant sur la place du rire dans les règles des moines, montre comment le christianisme a hésité entre deux traditions. Selon l'une, le Christ, tel que le font connaître les Evangiles, n'a jamais ri, et l'*homme doit l'imiter*.

Mais selon l'autre tradition, venue d'Aristote et reprise au douzième siècle dans la pensée scolastique, le rire est propre à l'homme. C'est la première tradition qui triomphe dans les règles : le moine, nouveau héros de la société chrétienne, est celui qui, par humilité, ne laisse pas son corps être emporté par le rire et qui pleure sur ses péchés.

Autre thème, en forme de défi. Le dixième siècle, loin d'être ce « siècle de fer » prôné par l'historiographie classique, fut au contraire un « grand siècle ». Le médiéviste américain John J. Contreni dresse un brillant inventaire des écoles, des bibliothèques, des ateliers de copie de manuscrits et des savants de ce temps.

De l'étude du style des lettres de Gerbert, le pape de l'an mil – dont Pierre Riché a donné récemment une biographie (2), – Jean-Pierre Callu conclut sur l'extrême richesse de son latin. Ce qu'on a appelé la « Renaissance carolingienne » – vaste renouveau intellectuel soutenu au neuvième siècle par les empereurs – porte donc de beaux fruits, un siècle plus tard *encore*.

Parmi les nombreuses sources mises en œuvre par les historiens, l'hagiographie (les écrits sur les saints) est la plus sollicitée. Mais n'est-elle pas spécifique de la création littéraire du Haut Moyen Age ? Jean-Charles Picard soumet ainsi la *Vie de saint Marcel de Paris* à la grille de lecture proposée par Vladimir Propp pour le conte merveilleux : Marcel reçoit, au terme d'un certain nombre d'épreuves qualifiantes, la charge d'évêque qui lui permet de triompher du dragon qui terrorisait le faubourg de Paris. Est restituée la frontière entre culture (Marcel, évêque de Paris) et la nature sauvage (le dragon venu des forêts est renvoyé au désert).

Alors, délaissé par les chercheurs, le Haut Moyen Age ? Ce beau volume témoigne au contraire de la vitalité de la recherche internationale sur ces siècles qui conduisent de l'Antiquité tardive au Moyen Age central. Et, surtout, il propose une vision renouvelée de cette longue époque que l'on ne pourra plus désormais, sous peine de profond ridicule, qualifier d'obscure.

Jacques Berlioz

(1) Respectivement aux PUF (7e éd., 1989), au Seuil et chez SEDES.

(2) *Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mil*, Fayard, 1987. Pierre Riché prépare l'édition et la traduction de la correspondance de Gerbert.

Juifs et chrétiens

Gilbert Dahan étudie la vue schizophrénique des juifs par les théologiens du Moyen Age

LES INTELLECTUELS CHRÉTIENS ET LES JUIFS AU MOYEN AGE
de Gilbert Dahan. Ed. du Cerf, 637 p., 240 F.

Que l'attitude la plus courante des penseurs chrétiens du Moyen Age ait été de voir dans les juifs un peuple serf dont la religion était rendue caduque par la diffusion du message chrétien, Gilbert Dahan n'en disconvient pas. Mais son étude minutieuse de la pensée des intellectuels chrétiens à propos du judaïsme, pendant la grande période créatrice de la pensée médiévale (XIe au XIVe siècle), montre que cette attitude est loin d'avoir été générale et surtout constante.

Dans le bouillonnement intellectuel de la Renaissance du XIIe siècle, les juifs sont certes considérés comme étrangers, mais intégrés dans la cité qui ne s'est pas encore enfermée dans ses limites strictement chrétiennes. C'est au XIIIe siècle que l'Occident à son apogée se resserre autour du concept d'une chrétienté qui a défini ses dogmes, ses frontières et ses règles : les juifs sont alors soumis à des restrictions matérielles et spirituelles. Et dans les crises du XIVe siècle, voilà qu'ils sont désignés comme boucs émissaires, exclus et persécutés.

Pendant toute la période envisagée, l'attitude des penseurs chrétiens sur la question juive apparaît comme ambivalente, positive et négative à la fois : positive dans la mesure où elle reconnaît la nécessité de la survie du peuple juif porteur d'une vérité, apportée par la Bible (qu'il est d'ailleurs incapable de comprendre) ; négative, parce que ce peuple représente pour la chrétienté un péril qu'il faut savoir cantonner dans de strictes limites, sinon chasser.

D'où ce que Gilbert Dahan appelle la « bipolarité » de l'attitude chrétienne vis-à-vis des juifs, bipolarité qui se manifeste sur tous les plans : sur le plan législatif avec, d'un côté, la reconnaissance des droits des juifs, de l'autre, la nécessité de leur imposer des lois qui traduisent leur asservissement. Dualité sur le plan doctrinal avec, d'une part, l'affirmation que les juifs doivent atteindre la fin de l'Histoire et, de l'autre, la conviction qu'ils ne sont plus rien que l'ombre d'une ombre. Dualité sur un plan existentiel enfin avec, d'un côté, la crainte d'une séduction judaïque et, de l'autre, la fascination devant ces hommes qui sont les contemporains et les parents du Christ.

Cette bipolarité aboutit à une vue des juifs que Gilbert Dahan qualifie de schizophrénique : au juif quotidien et réel, avec qui l'on discute volontiers de Bible ou de sciences, se superpose celui qui est ici appelé le *« juif théologique »*, *un juif irréel en* qui viennent se mêler divers stéréotypes, nés d'abord de la réflexion des théologiens.

Dans la crise du XIVe siècle, ce « juif théologique », d'étranger *devient ennemi et de différent*, diabolique. Moins du fait des théologiens que par une brusque évolution des sensibilités populaires. Par la logique d'un messianisme exacerbé, on arrive à la conclusion que puisque les juifs doivent se convertir à la fin de l'Histoire, il suffit d'obtenir cette conversion pour atteindre les temps messianiques.

L'Eglise, depuis saint Augustin au moins, a rejeté ce type de raisonnement, rappelant que la connaissance du dernier jour n'appartenait qu'à Dieu. La présence juive au cœur de la société chrétienne des grands siècles du Moyen Age a finalement eu pour effet paradoxal de faire prendre à la chrétienté conscience du sens de son Histoire, puisque le peuple juif est le témoin (présent) de la passion du Christ (passée) et qu'il se convertira au dernier jour (futur).

Le livre de Gilbert Dahan s'inscrit brillamment dans la grande lignée des recherches françaises sur les rapports entre juifs et chrétiens dans l'Antiquité et au Moyen Age, illustré jadis par Marcel Simon et Bernhard Blumenkranz (1). Il honore la collection « Patrimoines » courageusement consacrée par les éditions du Cerf aux grandes traditions religieuses de l'humanité et aux relations qu'elles entretiennent.

Michel Sot

(1) M. Simon, *Verus Israël. Etude sur les relations entre chrétiens et juifs dans l'Empire romain (135-425)*, 1948. – B. Blumenkranz, *Juifs et chrétiens dans le monde occidental (430-1096)*, 1960.

A la recherche des derniers païens

En faisant revivre les philosophes de l'Antiquité tardive, Michel Tardieu récrit une page-clé de l'histoire de notre civilisation

LES PAYSAGES RELIQUES. Routes et haltes syriennes d'Isidore à Simplicius
de Michel Tardieu. Louvain-Paris, Peeters (diffusion Vrin, 6, place de la Sorbonne, 75005 Paris), 211 p., 220 F.

Voici un livre consacré aux philosophes grecs qui vécurent dans l'Orient romain entre la grande crise de l'Empire romain (IIIe siècle) et l'avènement de l'islam (VIIe siècle). Disciples tardifs de Pythagore, Platon et Aristote, philosophes païens en un temps où les païens sont persécutés, ils pourraient rebuter aussi bien par l'austérité de leurs mœurs que par la subtilité de leurs raisonnements métaphysiques.

Mais, au lieu de cette austérité, le livre, *les Paysages reliques*, recompose des décors édéniques, faits d'eau et de verdure, plus délicieux encore dans la chaleur de l'été syrien. L'auteur, Michel Tardieu, coptisant, spécialiste de la gnose et du manichéisme (il vient d'être élu au Collège de France pour y enseigner l'Histoire des syncrétismes de la fin de l'Antiquité), a renouvelé sa discipline en s'attachant à *« la géographie historique des religions entre christianisme et islam »*. Il y faut de rares compétences ; il faut être capable, par exemple, de repérer que l'explication donnée en grec de tel nom propre résulte d'un calembour fait en araméen !

Or l'érudition, qui dégage le sens des textes en les confrontant avec rigueur aux réalités, aboutit à un résultat plein de grâce. Le prologue met en scène le philosophe Jamblique aux bains de Gadara, dans le Golan syrien, à l'époque grande station thermale du Proche-Orient. Jamblique fait surgir de deux sources, appelées Eros et Antéros, les génies correspondant à leur nom, de beaux garçons, l'un blond et l'autre brun, qui viennent l'enlacer. Prodige survenu pour l'édification des disciples, invités à adhérer à l'enseignement de leur maître avec toute la force du véritable Amour.

L'essentiel de l'ouvrage retrace deux excursions des successeurs de Jamblique : en Syrie, le philosophe Damascius quitte la trop chrétienne Bostra pour un pèlerinage païen vers ce qu'il identifie au Styx, la redoutable rivière des Enfers qui, sans faillir, punit les parjures : sur le cours du Yarmouk, un gouffre où le fleuve tombe en cascades ; au fond verdoient jardins et cultures. Là, Damascius renoue avec la pratique religieuse païenne, encore possible grâce à la complicité des paysans araméens.

Entre 532 et 538, Simplicius, installé à Harrân (aujourd'hui sur la frontière entre Turquie et Syrie), se rend aux sources du Khabour, sources abondantes, limpides, poissonneuses, embaumées par la végétation alentour, tellement admirées qu'au neuvième siècle un touriste de marque, un calife, y jeta non pas une pièce de monnaie, mais dix mille, que les gens du lieu, plongeant à qui mieux mieux, purent ensuite récupérer sans en laisser perdre une seule. Simplicius y cherchait le souvenir de l'antique déesse syrienne, chassée de ses sanctuaires mais restée présente dans les merveilles naturelles qui manifestaient son pouvoir fécondant et régénérateur.

Simplicius a rédigé ses commentaires d'Aristote à Harrân : les exemples, toponymes ou noms divins, choisis par lui pour illustrer ses traités, et identifiés par Michel Tardieu, le prouvent. Après la fermeture de l'école d'Athènes et l'interdiction de toute activité d'enseignement aux païens sur le territoire de l'Empire romain, ce n'est pas en Perse, comme on le croyait, que se réfugièrent les philosophes, mais à Harrân, en Haute-Mésopotamie, ville frontière entre les Empires romain et perse (sassanide), restée païenne, abritée des inquisiteurs chrétiens par sa position stratégique. Ils adoptèrent bien vite ce pays mésopotamien dont Simplicius se plaît à évoquer les usages.

Des platoniciens, divinisant les planètes (à l'instar de leur maître), s'y perpétuèrent jusqu'au XIe siècle. Ils abandonnèrent le grec pour le syriaque parlé autour d'eux, mais restèrent fidèles à la doctrine. Cette étonnante survie a été retrouvée par Michel Tardieu : il a reconnu des *citations* de Platon dans les devises lues à Harrân par les voyageurs arabes et montré que l'école de Harrân perpétuait l'usage du vieux calendrier attique. Cette école ne fut pas un *simple fossile historique : elle a* joué un rôle de premier plan dans la transmission au monde musulman, puis à la chrétienté d'Occident, de la pensée et du savoir technique des Grecs anciens. Et les promenades vers de brumeuses cascades ou de claires fontaines ont permis à l'attentif et savant exégète de récrire une page-clé de l'histoire de notre civilisation.

Pierre Chuvin

La fabuleuse histoire de celui qui fascine Saddam Hussein

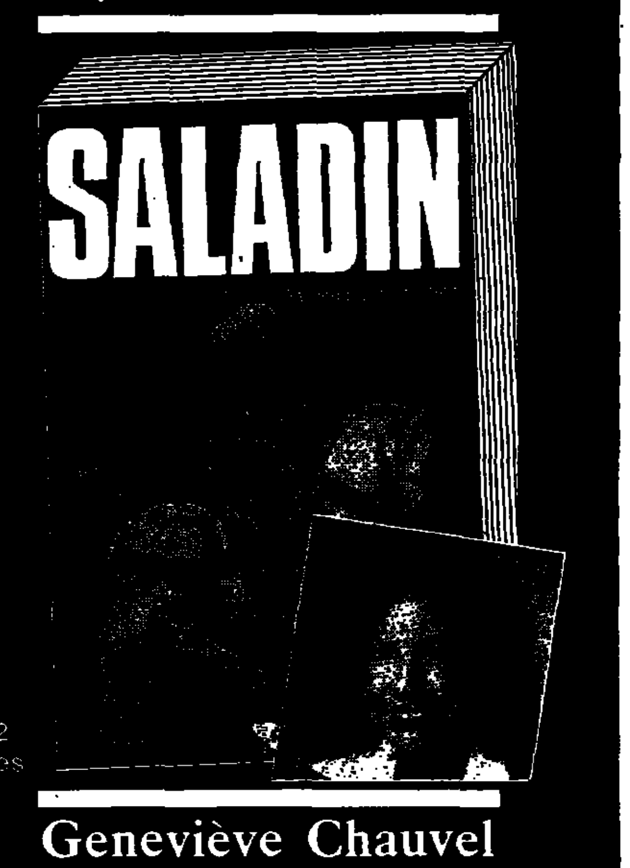

Geneviève Chauvel
PYGMALION/GERARD WATELET

GUIZOT
de Gabriel de Broglie.
Perrin, 550 p., 180 F.

FRANÇOIS GUIZOT ET LA CULTURE POLITIQUE DE SON TEMPS
colloque de la Fondation Guizot-Val-Richer,
textes rassemblés et présentés par Marina Valensise,
préface de François Furet.
Hautes études-Gallimard-Le Seuil, 320 p., 195 F.

L'HISTOIRE
par Jean-Pierre Rioux

Guizot le méconnu

« *JE suis entré dans la vie de la pensée par l'histoire et la philosophie de l'histoire. J'ai donné mes plus fortes années aux affaires publiques. Ce qui m'est resté appartient aux questions religieuses.* » Ainsi François Guizot, né à Nîmes en *1787* et mort à Val-Richer, dans le Calvados, en 1874, résumait-t-il fièrement sa vie. De ses trois temps forts, la postérité n'a retenu que les deux premiers. Guizot passe en effet pour un historien prolixe et passablement ennuyeux, pour le rival guindé du torrentiel et génial Michelet.

On salue ses soixante années de dévouement à la chose publique, son rôle de doctrinaire combattant les ultras sous la Restauration, sa loi sur l'instruction primaire de 1833, sa maîtrise des affaires de 1840 à 1848, sa négociation d'une première Entente cordiale avec l'Angleterre, sa rivalité avec le petit Thiers, sans toutefois lui pardonner la trop bourgeoise formule – *« Enrichissez-vous »* – qu'il n'a pas proférée et en raillant sa piteuse défaite un jour de février 1848. Mais l'homme, religieux, intime, vibrant, n'a jamais fait surface dans la mémoire collective. A preuve : aucune biographie sérieuse n'avait été consacrée au petit parpaillot cévenol qui n'en finit jamais de méditer sur la violence d'une Révolution qui avait guillotiné son père sous la Terreur. Gabriel de Broglie comble cette lacune historiographique en nous révélant un Guizot sensible et attachant.

Linéaire, sans effets de style particuliers, son livre tire sa force d'un dépouillement attentif des œuvres complètes du professeur, du polémiste, du journaliste et même du plumitif, car Guizot fut longtemps assez désargenté pour avoir à compiler et à traduire en hâte. Mais surtout d'une lecture suivie des surabondantes correspondances qu'il entretint toute sa vie, qu'il recensa méticuleusement et parfois même récupéra chez ses destinataires. Les historiens Charles-H. Pouthas et Douglas Johnson les avaient déjà visitées. Gabriel de Broglie, lui, pénètre Guizot à travers elles, sans négliger en outre l'apport des pièces d'archives publiques dont on imagine le volume. Cela suffit à donner à sa biographie chaleur et bel aloi.

Guizot y apparaît comme un homme des fidélités. Une mère autoritaire et des pasteurs de Genève ont modelé sans grande peine un enfant sage qui crut de toutes ses forces que *« la vie est dans le cœur, et le cœur dans la famille »*. L'homme mûr se révélera optimiste et convaincu : *« Attaché fermement à la raison et à la liberté que j'ai reçues de Dieu et qui sont mon honneur et mon droit sur cette terre »*, dira-t-il dans son testament. Il le soutint toujours très haut, malgré la mort qui rôde et le doute qui tenaille. Car Guizot a vu disparaître autour de lui trois femmes exquises et tendrement aimées, Pauline de Meulan l'irremplaçable, Elisa Dillon la jeunette, puis la bouillante princesse de Lieven. Il perd un fils de vingt et un ans, une fille et quantité de proches. Il a certes dès longtemps élevé une cloison étanche entre sa vie publique et ses tourments privés, il s'est réfugié dans l'ardeur au travail, mais jamais n'a renoncé à cultiver l'amitié et les douceurs du *home*.

LE politique affirme donc, en belle continuité avec l'homme intime, que tout principe de gouvernement en appelle à la foi dans le cœur des hommes, parce qu'en lui le réformé sait que le grand ébranlement date du seizième siècle quand fut acquise l'idée que l'avènement d'un individualisme de libre arbitre irait de pair avec la construction de l'Etat moderne (1). Il fit ainsi ses premières armes, dès 1814-1815, sur les questions qui orienteront toute sa carrière gouvernementale et son activité intellectuelle, les lois sur la presse, les associations, les libertés publiques, le régime électoral et le droit des communes.

Car, pense-t-il, en ferraillant aux côtés des partisans d'une Charte des libertés, puis en suivant une pente qui le posera assez loin sur la droite trente ans plus tard, *« la Révolution a été une guerre, cette guerre a amené une conquête, celle de l'égalité sur le privilège (...), une victoire, celle d'un peuple sur un autre »*. Elle a fait une société fondée sur le principe de l'égalité devant la loi et sur la suprématie des classes moyennes, mais sans nous léguer d'institutions fiables : à nous, donc, de les inventer de toute urgence, conclut-il en retroussant ses manches.

Gabriel de Broglie ne dissimule pas les aspects plus douteux du personnage. Ce professeur en Sorbonne pratiqua outrageusement l'exercice solitaire du pouvoir (*« J'aime le pouvoir parce que j'aime la lutte »*, confesse-t-il). Le modéré fut impérieux. Le vaincu de 1848 et du suffrage universel ne comprit guère la société nouvelle et était devenu, dira cruellement Lamartine, *« l'homme d'Etat de la monarchie stationnaire »* (2). Il ira jusqu'à couvrir les scandales et les trafics de son entourage ministériel, admettant *« des choses qu'il faudrait une casuistique raffinée pour absoudre »*, dira Rémusat. Mais, malgré ses échecs, on ne marchandera pas à l'homme du *« juste milieu »* la reconnaissance d'une insolence très moderne : celle d'avoir osé croire que la politique post-révolutionnaire serait d'abord un *« gouvernement des esprits »*.

UNE vingtaine de spécialistes réunis dans sa paisible demeure du Val-Richer ont traqué avec bonheur cette modernité. Le penseur politique sort grandi de leur discussion. Car Guizot fut mieux qu'un thuriféraire de la bourgeoisie d'affaires : il a sa vraie place dans une généalogie critique de la démocratie à la française. Car non seulement il s'obstina à fonder un droit public et des institutions stables, mais fut un des rares à comprendre que la forme institutionnelle d'un régime avait à voir avec l'état social de la nation.

Il rejoint même des préoccupations propres à notre vingtième siècle en tentant de combiner l'action d'un pouvoir exécutif fort et la liberté d'une société qui serait capable de s'autoreprésenter. Il fut en ce sens un des premiers penseurs de la capacité en politique. *« Je ne crois ni au droit divin ni à la souveraineté du peuple. Je crois à la souveraineté de la raison, de la justice, du droit : c'est là le souverain légitime que cherche le monde et qu'il cherchera toujours »*, conclut-il.

L'HISTORIEN et le pédagogue de la nation complètent tout au long l'homme politique. Car Guizot fut à la fois le promoteur d'une histoire totale qu'il nommait *« histoire de la civilisation »*, l'amoureux de l'Angleterre et le chantre des vertus documentaires et morales du patrimoine français. De 1832 à 1837, il fit de l'instruction publique le *« ministère de tous les talents »* non seulement en fondant notre enseignement primaire mais aussi en lançant la mise en valeur des archives, des monuments et des travaux d'érudition, en gérant mieux académies, musées, bibliothèques et grandes écoles. Et le tout sans idolâtrie du passé.

Il pense au contraire que la conservation aide à la conduite des peuples et à la désignation de leur avenir : *« Ce passé a été le présent. S'il ne l'est pas redevenu pour vous,* disait-il à ses étudiants, *si les morts ne sont pas ressuscités, vous ne les connaissez pas, vous ne savez pas l'histoire. »* Cette définition vivante du patrimoine est en plein accord avec l'idéal politique du ministre malchanceux de Louis-Philippe et de l'adversaire de Napoléon III : dans la lutte moderne, si nécessaire et sans fin, entre le libre examen des individus et la centralité du pouvoir, la mémoire nationale est un stimulant fécond et un gage d'avenir.

(1) Sur cette question, il faut lire *Réforme et Révolutions. Aux origines de la démocratie moderne*, textes réunis par Paul Viallaneix, *Réforme* et Presses du Languedoc, 188 pages, 140 F.

(2) Sur les postérités du suffrage censitaire, on lira l'excellent travail de Raymond Huard : *le Suffrage universel en France (1848-1946)*, Aubier, 493 pages, 185 F, qui décrit pour la première fois l'exercice concret du droit de vote.

Mots interdits

Suite de la page 17

Edition et sédition vient après plusieurs ouvrages qui ont déjà familiarisé les lecteurs de Robert Darnton avec le monde mêlé et audacieux des écrivains, des éditeurs, des libraires et colporteurs qui alimentent le marché du livre interdit dans la France prérévolutionnaire (1). Puisant une fois encore dans ce trésor d'archivistique que sont les papiers de la Société typographique de Neuchâtel (cinquante mille lettres conservées, ainsi que tous les livres de comptes), il propose de nouvelles perspectives. Tout d'abord, sur la définition même de l'interdit.

D'étranges « mariages »

A la différence de l'Inquisition ou de la Sorbonne qui, au seizième siècle, ont multiplié les index, la monarchie française du dix-huitième siècle n'a jamais pu (ou jamais vraiment voulu) dresser un inventaire, périodiquement mis à jour, des titres prohibés. Décider si, parmi tous les ouvrages publiés sans privilège ni permission, certains sont plus dangereux ou risqués que d'autres est donc affaire de jugement, jugement des autorités corporatives et policières, qui contrôlent l'importation et la distribution des livres dans le royaume, jugement des éditeurs, qui, à l'extérieur des frontières, proposent leur assortiment aux libraires du royaume.

Dans le langage de la librairie, les titres qui sentent le soufre entrent dans une même catégorie, celle des « livres philosophiques ». Qu'ils soient pornographiques, politiques ou réellement philosophiques, tous ces ouvrages partagent un sort commun : annoncés dans des catalogues séparés, commandés avec des codes secrets, ils sont introduits en contrebande et, dans les balles des passeurs, leurs feuilles sont « mariées » – c'est-à-dire enfouies – dans celles de titres inoffensifs : ainsi *l'Ecole des filles* dans la *Liturgie des protestants en France*, ou *la Fille de joye* dans *le Nouveau Testament*. Les précautions particulières qu'ils requièrent, comme les risques de saisie qui les menacent, en font une marchandise plus chère que les livres ordinaires, mais néanmoins à la portée des lecteurs modestes.

Avec un soin exemplaire, et la puissance d'évocation des âmes mortes qu'on lui connaît, Darnton démonte le système de diffusion, qui fait pénétrer la littérature clandestine jusque dans les profondeurs provinciales de la société française. Trois réalités le caractérisent : son organisation capillaire, sa brutalité spéculative, sa vulnérabilité.

L'accent mis sur la nécessaire confiance qui doit lier les partenaires de ce trafic illicite traduit, en fait, son âpreté. Mus par l'appât du gain, et pas du tout par un engagement idéologique, ceux qui s'y adonnent pratiquent un capitalisme sauvage où tous les coups et toutes les ruses sont permis. Pour limiter les risques encourus, les éditeurs helvètes emploient des correspondants parisiens et des commis voyageurs qui les informent du sérieux et de la solvabilité de leurs clients. Malgré cette surveillance attentive, nombreuses sont les faillites des libraires qui sont leurs débiteurs.

Les hommes du livre imputent volontiers leurs difficultés aux événements politiques (ainsi la guerre d'Amérique) ou aux réglementations trop tatillonnes (en particulier celles qui renforcent le contrôle des ballots de livres importés de l'étranger). En fait, c'est la démultiplication des crédits (consentis par l'imprimeur à l'éditeur, par l'éditeur au libraire, par le gros libraire au détaillant ou au colporteur, par le vendeur au client) qui donne sa fragilité à l'édifice, en l'absence d'un système bancaire capable de garantir cette cascade de dépendances financières.

Une question fondamentale habite l'étude méticuleuse de Robert Darnton : quel lien peut-on, doit-on établir entre la circulation, beaucoup plus large qu'on ne l'a longtemps pensé, de la littérature clandestine et la déchirure brutale, violente, radicale de 1789 ? La réponse demeure difficile. D'un côté, Robert Darnton constate, avec un fort regret, que les lecteurs sont les grands absents des archives de Neuchâtel. Les lettres des libraires et des colporteurs ne font qu'esquisser le portrait d'une clientèle où les notables, les officiers militaires et les clercs semblent l'emporter, mais elles ne disent rien de leurs lectures ou de leurs pensées.

Les « origines » de la Révolution

D'un autre côté, la réitération des mêmes thèmes et des mêmes images dans les « livres philosophiques », qui tous proclament que la monarchie a dégénéré en despotisme et que les grands, la cour, la reine et, finalement, le roi ont sombré dans la débauche, ne peut pas être sans effet sur les lecteurs. La violence subversive de ces textes, *diffusés à grande échelle et* demandés avec empressement, aurait donc corrodé l'attachement des Français à leur roi et concouru puissamment à la « désacralisation de la monarchie », désormais perçue, pour le pire, comme corrompue et despotique.

Ce constat, qui conclut provisoirement le travail de Robert Darnton, invite à discussion. Il attribue, en effet, aux textes lus une force de persuasion que, peut-être, ils n'avaient pas auprès des lecteurs, qui pouvaient fort bien prendre plaisir aux descriptions des chroniques scandaleuses et des libelles politiques sans pour autant leur accorder crédit. Le doute, en tout cas, doit conduire à mieux cerner la manière dont les titres clandestins étaient maniés, compris, utilisés. Pour l'un des genres qui composent le répertoire du prohibé – le livre pornographique, – Jean-Marie Goulemot fait la brillante démonstration qu'il est possible de reconstituer, au moins hypothétiquement, les lectures des lecteurs anciens.

Son livre emprunte son titre au passage des *Confessions* où Rousseau évoque *« ces dangereux livres qu'une belle dame de par le monde trouve incommodes, en ce qu'on ne peut, dit-elle, les lire que d'une seule main »*. Jean-Marie Goulemot y montre comment le livre pornographique du dix-huitième siècle utilise à sa façon les conventions romanesques, le système de crédibilité ou l'esthétique dramatique qui dominent toute la littérature du temps. La lecture possible, probable, de l'amateur de textes érotiques est ainsi reconstruite à partir d'une étude subtile de deux séries de dispositifs.

Les uns dépendent des stratégies d'écriture : le recours au récit à la première personne, les narrations emboîtées, la composition en tableaux, comme chez Diderot, Mercier ou Greuze, la délégation du regard du lecteur à un narrateur qui est à la fois acteur et spectateur de l'« intrigue ». Les autres *relèvent des pratiques éditoriales* et doivent permettre d'identifier au plus vite le livre furtivement feuilleté : ainsi les titres, qui jouent sur un lexique stable (que dominent des termes comme « galant », « amour », « libertin ») et exécutent des variations à partir des œuvres considérées comme les classiques du genre (par exemple cette *Histoire de dom B... portier des chartreux, écrite par lui-même*, qui figure au trente-cinquième rang des meilleures ventes des Neuchâtelois), ou les frontispices, ou encore les adresses typographiques, qui manient la référence grecque *(« Paphos », « Cythère », « Cupidopolis »)*, la charge anticléricale *(« De l'imprimerie du Vatican », « Rome, de l'Imprimerie du Saint-Père »)* ou l'obscénité la plus violente.

Narratifs ou imprimés, ces dispositifs ont pour fonction de contraindre la lecture, d'abord en captant l'attention du lecteur, ensuite en muant sa lecture en jouissance. Avec cet exemple limite, Jean-Marie Goulemot pose la question de la plus ou moins grande soumission des lecteurs aux textes dont ils s'emparent : extrême dans le cas du livre pornographique, qui doit obliger les sens, elle est sans doute moindre avec d'autres genres du corpus des « livres philosophiques », qui rencontrent des attentes plurielles. Il revient maintenant aux historiens des textes et des pratiques de mesurer ces écarts.

Eclaire-t-on ainsi les origines de la Révolution ? Sûrement, si l'on admet que l'essentiel est de comprendre comment les Français de 1789 ont pu déchiffrer, interpréter, accueillir la rupture qui, en quelques semaines, a transformé l'ordre social et politique dans lequel, jusque-là, ils vivaient. Même si le lien entre les lectures et les pensées n'est jamais immédiat, même si les motifs obsédants de la littérature clandestine ne se muent pas automatiquement en représentations collectives, il demeure que les « livres philosophiques », dont Robert Darnton reconstruit magnifiquement la circulation, proposent un répertoire d'images et de formules qui donnèrent lisibilité et intelligibilité à l'événement, à cet *« effort convulsif et douloureux, sans transition, sans précaution, sans égards »* dont parle Tocqueville et que n'épuise pas, tant s'en faut, sa seule rationalité politique.

Roger Chartier

(1) Les précédents livres de Robert Darnton traduits en français sont : *l'Aventure de l'Encyclopédie. Un best-seller au siècle des Lumières*, Librairie académique Perrin, 1982 ; *Bohème littéraire et Révolution. Le monde des livres au dix-huitième siècle*, Gallimard/Le Seuil, « Hautes études », 1983 ; *la Fin des Lumières. Le mesmérisme et la Révolution*, Librairie académique Perrin, 1984 ; *le Grand Massacre des chats. Attitudes et croyances dans l'ancienne France*, Robert Laffont, 1985.

1990
5 MOIS DE CRISE DANS LE GOLFE
Une coédition Le Monde Folio Actuel
288 pages
Edouard Masurel, L'année 1990 dans Le Monde
Préface d'André Fontaine
27,50 F
EN VENTE EN LIBRAIRIE

100.000 LIVRES EN STOCK
5 CATALOGUES PAR AN
LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE
42 88 58 06
9 RUE DE LA POMPE 75116 PARIS

هكذا من الاصل

EN VITRINE

ÉCRITS INTIMES

Cioran de Djibouti

Célestin Monga, écrivain camerounais, traîne son spleen, son insolence et sa ferveur à Djibouti. Pour viatique, il a Cioran et Wilde. Il est passé maître, lui aussi, dans le désabusement ironique et la lucidité narquoise. Ce qui nous vaut des « carnets de route » d'une saveur rare : *« Je suis venu écouter ici le silence, et tenter de déchiffrer ce qu'il y a dans la discontinuité des instants que le temps juxtapose pour s'écouler »*, écrit Célestin Monga, perdu dans cette terre qui ressemble à *une punition géologique* : des pierres, des rochers, de la poussière, des collines chauves, des routes sèches et, partout, la mer Rouge, énigmatique *sous un manteau de khamsin* (vent de sable).

« Que faites-vous du matin au soir ? – Je me subis. » Célestin Monga songe souvent à cette réplique de Cioran durant les après-midi où les murs ocres de la maison transpirent à grosses gouttes, cependant qu'il observe dehors un Français faisant son jogging avec l'acharnement d'un homme demandant à la mort un ultime sursis. Le lui accorderait-elle, note-t-il, que ce ne serait qu'une victoire très provisoire : *« Ce nomade qui marche paisiblement derrière lui pourrait le confirmer. »*

R. J.

► **Un Bantou à Djibouti**, *de Célestin Monga. Ed. Silex (46, rue Barbès 94200 Ivry-sur-Seine), 162 p., 87 F.*

POÉSIE

Le cri de la pierre

Il y a trois ans, le mot « intifada » entrait dans notre vocabulaire. Depuis, il a pris place dans notre quotidien qu'assaillent les nouvelles du monde où l'horreur devient banalité. Ce n'est pas ici le lieu d'une chronique politique, d'une argutie du pour ou du contre, mais de dire *« le cri sur le ciel de la terre »*.

Ce cri, Abdelamir Chawki, poète, le fait résonner en de brefs versets sous une forme qu'a fixée l'haïku. Traduits en collaboration avec l'auteur par Philippe Delarbre, qui a donné à la simplicité des mots le rythme poétique et la force de l'image, illustrés par la sobriété efficace des lavis de Colette Deblé – contrepoints à la décorative écriture arabe,– les chants d'Abdelamir Chawki modulent les multiples incarnations de *« la pierre venant des mers orientales d'avant le déluge »*.

Dans une édition bilingue qui est une œuvre d'art, *« toute la poussière d'un soleil de pierre »* nous émeut et nous éblouit, de la peur à l'espoir, de la mort à l'amour, quand *« une énorme pierre tombe dans le petit carré du cœur »*.

Pierre-Robert Leclercq

► **La Pierre d'après le déluge,** *d'Abdelamir Chawki. Cheyne éditeur (43400 Chambon-sur-Lignon), 60 p., 65 F.*

ROMANS

Boulle à l'école

« Laissez-moi poursuivre ma laborieuse description de l'Ilon » : tout est déjà dit à la page 22, où l'auteur, dans un curieux accès de candeur, reconnaît en quelque sorte l'échec de son entreprise. Après une vingtaine de romans, dont le fameux *Pont de la rivière Kwaï* en 1952, Pierre Boulle s'est donc essayé à l'évocation de son enfance, passée à l'Ilon, petite maison du Gard, au bord du Rhône.

Gageure pour l'auteur, pensum pour le lecteur, voici un récit qui s'essouffle avant même d'avoir débuté, par manque de conviction et de lyrisme. De cette heureuse époque d'initiation à la chasse et à la pêche avec un père amoureux de la nature, nous ne ressentons nullement la magie. Comme si Pierre Boulle n'avait consenti à livrer ses chers souvenirs qu'à contrecœur, comme si, pour mieux les préserver, il s'était évertué à en désintéresser le lecteur. Si bien que le roman ne donne lieu qu'à une succession d'épisodes où l'émotion n'affleure guère, où tout est purement descriptif, d'une platitude assez déroutante : arrivée à l'Ilon, acquisition du cheval, puis du bateau, présentation de Pauleau, le voisin...

Autant d'événements importants dans sa vie d'enfant, que Pierre Boulle relate, sans vraiment les ressusciter, dans un livre aussi appliqué qu'une copie d'écolier, laborieuse et sans charme.

Claire Poinsignon

► **L'Ilon,** *de Pierre Boulle, Ed. de Fallois, 177 p., 95 F.*

L'intellectuel épinglé

Karl Milius, quarante-quatre ans, rêvait, dans son adolescence, d'*« être un grand poète chrétien, un Lamartine... couronné par l'Académie française »*. C'était à Istanbul, en 1943, chez les bons pères. Mais le jeune Allemand ne deviendra pas *« l'écrivain catholique et français »* qu'il voulait être. Trente ans plus tard, dans les universités américaines, il enseigne Chateaubriand, qui le fascine et qu'il méprise. C'est son « domaine réservé ». Après deux mariages, en France et aux Etats-Unis, il acquiert et entretient une réputation de séducteur qui ajoute à sa fatuité naturelle. Parmi ses conquêtes, Marianne. Peu après leur rupture, elle meurt dans un accident d'avion et il s'en pense responsable. Ses étudiants partagent ce sentiment. Ils mettent au point une vengeance où Chateaubriand tient son rôle. Elle est en effet, cette vengeance, toute littéraire, l'arme étant des « inédits » de l'auteur de *René* qui confondront Milius.

Dans ce roman, l'anecdote est importante, mais un résumé ne saurait en présenter à la fois les rebondissements littéraires, les va-et-vient habiles dans la biographie du personnage ni le style crépitant, l'humour permanent et la férocité de la satire. Ce genre de « roman universitaire » fait, dit-on, les délices des lecteurs américains. Comme on les comprend ! Que cette référence à l'Université n'écarte pas le lecteur français. Il se priverait d'un feu d'artifice dont Armand Hoog allume, avec une délectation cruelle, les fusées qui éclairent aussi bien nos propres travers – dix lignes sur *« l'instit socialiste »* et un univers est recréé – que celui des jargonneurs d'outre-Atlantique, aussi bien les ridicules du mâle, paon dansant *devant les femelles*, que la cécité aux faits du monde des discoureurs pris entre langage et métalangage, tandis que sur la planète des guerres tuent. C'est là, au sens propre du mot, une sotie qui, comme toutes quand elles sont de ce talent, dit bien plus qu'il n'y paraît. La réussite n'est pas seulement d'écriture.

P.-R. L.

► **Le Passage de Milius,** *d'Armand Hoog, Actes Sud, 270 p., 129 F.*

Le Grand Prix de L'ACADÉMIE EUROPÉENNE DU LIVRE
récompense chaque année l'auteur, de préférence encore inconnu, d'une œuvre littéraire inédite. Toutes les œuvres sélectionnées:
Romans - Nouvelles - Essais - Poésie - Théâtre
sont publiées et diffusées après établissement d'un contrat régi par la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire et bénéficient d'une véritable promotion auprès de tous les médias:
Radio - Télévision - Presse - Jury Littéraires
Les manuscrits sont à adresser à
L'ACADÉMIE EUROPÉENNE DU LIVRE-ÉDITEUR
17, rue de Galilée - 75116 PARIS - Tél. : (1) 47 80 11 08

Un certain esprit d'enfance

Un village de la France profonde. Veille de la guerre et années 40. La Libération. Une enfance. L'école, le certif', les premières agitations quéquettiennes. Les 400 coups. Des personnages – principaux et secondaires – aussi typés qu'attachants. Et le tout par la voix d'un Narrateur.

Comment, avec ces ingrédients, faire nouveau ? Par le style, l'humour ? Par l'anecdote *que seuls connaissent quelques* initiés de la famille qui se la racontent aux noces et communions ? Sans doute. Et de ces ingrédients, Guy Jalam n'en manque pas.

Pourtant, s'il n'y avait qu'eux, son roman n'aurait pas l'intérêt qu'on trouve à avancer hors des sentiers battus, ni la force qu'il a de faire naître, du sourire, une de ces émotions rarement offertes par les romanciers.

Car dans ce décor et ces faits connus, il y a Arthur. Arthur qui ne sait lire ni écrire, ne s'ennuie jamais, *« rêvasse en rigolant doucement »* et qui fait entrer en littérature un personnage qu'on n'y croise pas souvent. Un anti-héros, passe encore, mais un handicapé ? Plus exactement, un mongolien que nul événement – familial, villageois ou historique – ne saurait tirer de son univers d'une éternelle enfance.

Cousin élevé chez le Narrateur, et de huit ans son aîné, Arthur, *« hilare et affectueux »*, devient le compagnon privilégié, puis le complice de son cadet, lequel manifeste à l'entourage une opposition qui prend différentes formes, de la désobéissance banale au geste plus dangereux d'un incendiaire. Mais avec le *temps, cette opposition* n'est plus d'un garnement collectionneur de bêtises.

Le non de celui qui sait lire, écrire et qu'on ne veut pas rêveur, est un non à la vie. Pas à celle des fleurs et de l'amour, pas à celle du bonheur d'être, mais à la vie des grands, de ceux qui savent et dont le regard de l'enfant a décelé la part de haine et de bêtise. Echapper à cette vie en rejoignant Arthur dans sa sphère, se vouloir un handicapé du monde et de ses horreurs, est-ce une solution ?

Guy Jalam donne la réponse. On peut la discuter. Mais avant la discussion, quel agréable moment de lecture. Et quelle découverte que celle d'Arthur qui tire une langue énorme en vous regardant sans malice et adore *découvrir les premières* étoiles.

P.-R. L.

► **Une âme d'enfant,** *de Guy Jalam, Robert Laffont, 210 pages, 90 F.*

□ **RENAISSANCE AQUITAINE.** – Comme chaque année, le conseil général des Pyrénées-Atlantiques patronne un concours littéraire, « Renaissance Aquitaine » (nouvelles, contes, chroniques et romans) qui sera clos le 15 avril. S'adresser, en joignant une enveloppe timbrée, à Mme Suzanne Vincent, 14, bd des Pyrénées, 64000 Pau.

SOCIOLOGIE

Relire Karl Mannheim

Le concept de génération, qui avait été beaucoup utilisé dans l'entre-deux-guerres, notamment en France par Albert Thibaudet, pour décrire les courants littéraires, a été remis en usage depuis quelques années par les historiens, en particulier par Jean-François Sirinelli dans *Génération intellectuelle* (Fayard), *suscitant de nombreux* débats. L'un des textes fondateurs de l'approche « générationnelle », *le Problème des générations*, du philosophe et sociologue d'origine hongroise Karl Mannheim, publié pour la première fois en 1928, vient enfin d'être traduit en français.

Ce retour aux sources permet de répondre à quelques-unes des objections formulées contre cette théorie. Ainsi l'auteur distingue-t-il soigneusement ce qu'il appelle la *« situation de génération »* qui, comme la *« situation de classe »*, n'est porteuse que de potentialités ; l'*« ensemble générationnel »*, qui se constitue par référence à une expérience fondatrice, enfin, les *« unités de génération »*, qui s'opposent par la façon dont elles réagissent à cette expérience. Par exemple, au début du dix-neuvième siècle, la jeunesse *« romantique-conservatrice »* et la jeunesse *« libérale-rationaliste »* appartiennent au même *« ensemble générationnel »*, dans la mesure où elles affrontent le même *« destin historique »*.

En montrant, dans sa postface, comment les analyses de Karl Mannheim peuvent être « traduites » aujourd'hui dans le langage de la sociologie des idéologies, dans celui de l'histoire des *mentalités ou dans* celui de la théorie de l'habitus, développée par Pierre Bourdieu, Gérard Mauger propose le bon usage d'un grand « classique » de la sociologie.

T. F.

► **Le problème des générations,** *de Karl Mannheim, traduit de l'allemand par Gérard Mauger et Nia Perivolaropoulou, introduction et postface de Gérard Mauger, Nathan, coll. Essais et Recherches, 126 p., 108 F.*

ACTUALITÉS

Eternel face-à-face

Côté-Femmes, une maison d'édition qui ressuscite des textes oubliés sur les rapports entre les deux sexes

En fouillant les archives de la Bibliothèque nationale ou celles *de Sainte-Geneviève, Milagros* Palma, anthropologue nicaraguayenne venue en France pour y terminer un doctorat d'État, trouve des trésors ignorés de la cause féministe et de la mémoire masculine. Des textes, certains écrits par des femmes, d'autres par des hommes, qui s'échelonnent du seizième au dix-neuvième siècle, et qui sont autant de loupes grossissantes des rapports entre les deux sexes. Vaste programme et point de départ d'un original, et très individuel, effort d'édition.

De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes (1707), de Philippe Hecquet, médecin des religieuses de Port-Royal, *l'Esclavage des Noirs* (1792), de la dramaturge Olympe de Gouges, *Egalité des hommes et des femmes* (1622), de Marie de Gournay, « fille d'alliance » de Montaigne, *Sur la noblesse et l'excellence du sexe féminin, de sa prééminence sur l'autre sexe et du sacrement du mariage* (1537), du philosophe et alchimiste Cornelius Agrippa de Nottesheim, voici quelques fleurons publiés par Côté-Femmes depuis sa création, en janvier 1990. Le catalogue, à ce jour vingt titres, vient de s'enrichir d'*Une correspondance saint-simonienne (1833-1838)*, en attendant la livraison de trois textes originaux de procès de sorcières datant du seizième siècle. Milagros Palma voudrait *« créer un corpus de textes susceptibles d'éclairer le cheminement historique des rapports entre les sexes »*. Chaque volume, très joliment estampillé de gravures d'époque, est tiré à un millier d'exemplaires et imprimé en Colombie. Une préface, signée de psychanalystes, de chercheurs ou d'historiennes, situe texte et auteur dans leur contexte historique.

Après un an d'existence à la limite de l'autogestion, Côté-Femmes vient de trouver un distributeur, E. A. Diff. Des manuscrits inédits y arrivent, et Milagros Palma glisse son regard vers les bibliothèques anglaises ou espagnoles. Mais aussi vers la publication intégrale d'œuvres qui, après des heures de gloire, passèrent à la trappe de l'Histoire, telle celle, très prolixe, de Mme de Scudéry. Le tome I des *Femmes illustres* vient de sortir.

Véronique Mortaigne

► **Côté-Femmes, 4, rue de la Petite-Pierre, 75011 Paris. Tél. : 43-79-74-79.**

La « Poésie verticale » de Roberto Juarroz

Par ondes excentriques s'élargit le cercle des inconditionnels du poète argentin Roberto Juarros, aujourd'hui traduit en quinze langues. A l'initiative de Michel Camus (Lettres vives) et Annie Terrier (Ecritures croisées), il a inauguré à Aix une « tournée française » qui, passant par Lyon, s'est achevée à Beaubourg le 1er février. Du matin au soir dans un marathon de trois jours (25, 26, 27 janvier), le public aixois s'est mis à l'écoute de sa *« poésie verticale »* (1), titre unique de ses treize recueils publiés.

Densité des poèmes lus, certes, mais aussi *« fougue rigoureuse »* de ce diable d'homme s'évertuant à dire, à montrer, comment il n'en finit pas de s'acharner à *« creuser les sources »* pour atteindre au réel, au vrai réel. Ce véritable athlète de la poésie « exténue » ses fidèles quand il s'empare d'*« une parcelle minuscule de la réalité »* pour la pénétrer *« verticalement »*, en profondeur, et tenter de trouver *« quelque chose qu'on ne sait pas »* : la poésie, le réel. Il pétrit ses mots avec les gestes de qui pétrit la pâte. Non, il n'explique pas et moins encore ne donne de recettes. Il ne « conférence » pas. Peut-être même ne parle-t-il jamais en prose...

Jean Rambaud

(1) *Hormis chez Fayard (« L'espace intérieur »)*, les poèmes traduits en français de Roberto Juarroz sont publiés notamment par Le Cormier, Unes, Lettres vives, Brandes.

Le premier Salon international du livre de Paris

Le Salon du livre de Paris – qui s'ouvrira au Grand Palais le 22 mars – étant trop à l'étroit pour accueillir des éditeurs étrangers, M. Roger Shashoua, qui dirige *European Bookseller Magazine*, a décidé de créer un Salon international du livre de Paris. Pourquoi faire alors qu'il existe déjà de nombreuses rencontres d'éditeurs de tous les pays, à commencer par la Foire de Francfort ? Nous n'aurons pas, cette année, de réponse à cette question. Ce qui a eu lieu à la porte de Versailles du 14 au 17 février ne peut en effet pas être qualifié de « Salon international du livre ».

Un public quasi inexistant, des stands vides, d'autres occupés par des entreprises de courtage, des soldeurs, des fabricants de bibliothèques ou de matériel antivol, ou par de vagues sculptures, une poignée d'éditeurs britanniques, des publications de sectes, de très rares et minuscules maisons d'édition françaises, autant d'italiens et d'allemands. Tout cela ne serait qu'un malheureux ratage si les organisateurs n'avaient pas convaincu les éditeurs des pays de l'Est, et notamment les Soviétiques, que cette rencontre valait le déplacement et qu'ils allaient y côtoyer le gotha de l'édition internationale. A défaut, les éditeurs de Moscou, de Leningrad ou de Riga ont pu profiter de leur séjour à Paris pour rendre visite à leurs collègues français.

Rebaptisée The Second Paris International Book Fair and Conference, la manifestation, affirment ses créateurs, se tiendra l'an prochain du 20 au 23 février.

P. L.

EN BREF

□ **P. D. James à la Chambre des lords.** – *La romancière Phyllis* Dorothy James est entrée officiellement mardi 19 février à la Chambre des lords, où elle prend le titre de baronne James of Holland Park (un quartier de Londres). Agée de soixante-dix ans, P.D. James, la seule personnalité à avoir obtenu cette année le titre de pair à vie, est célèbre pour ses romans policiers qui ont pour personnage central le détective Adam Dalgliesh. – *(AFP.)*

□ **Centenaire Rimbaud.** – Parmi les nombreuses manifestations annoncées pour célébrer le centième anniversaire de la mort d'Arthur Rimbaud, signalons l'exposi*tion de l'Institut du monde arabe* (« Rimbaud Aden... Aller Retour », juqu'au 10 mars), les rencontres autour d'Alain Borer, auteur de plusieurs livres sur le poète, qui se *tiendront dans les FNAC en mars* : 2 mars, Défense ; 5 mars, Forum ; 12 mars, Bordeaux ; 16 mars, Strasbourg ; 19 mars, Marseille ; 30 mars, Lyon. A cette occasion la *FNAC édite une fort intéressante* plaquette, dédiée à ce Janus *bifrons nommé Rimbaud-Borer.*

□ **Prix littéraires.** – Le 41e prix Max-Jacob a récompensé le poète belge François Jacqmin pour le *Livre de la neige* (La Différence). Le prix Michel-Dard a été décerné à Marcel Cohen pour *le Grand Paon-de-nuit* (Gallimard). Le prix Littré est allé au docteur Malika Mokeddem pour *les Hommes qui marchent* (Ramsay) et à Nathalie Savignat dans la catégorie nouvelles.

□ **Journées du livre ATD Quart-Monde.** – Les quatrièmes journées du livre ATD Quart-Monde auront lieu les 22, 23 et 24 février à la *Cité des sciences et de l'industrie* de La Villette. Tables rondes, expositions, signatures et animations pour les enfants alterneront au cours de ces trois journées, auxquelles le Centre national des lettres apporte son concours. (Mouvement ATD Quart-Monde, 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye, tél. 34-64-69-63.)

CONCILIUM
REVUE INTERNATIONALE DE THÉOLOGIE 232
1492 - 1992
LA VOIX DES VICTIMES
CINQUIÈME CENTENAIRE DE LA CONQUÊTE DE L'AMÉRIQUE
LE CAHIER 70 FF
BEAUCHESNE
72, rue des Saints-Pères 75007 PARIS

LETTRES ÉTRANGÈRES

La légende d'une femme sérieuse

Une biographie de Lou Andreas-Salomé qui permet de comprendre ce que peut signifier avoir vécu la vie que l'on avait rêvée

LOU ANDREAS-SALOMÉ SA VIE ET SES ÉCRITS
d'Angela Livingstone.
Traduit de l'anglais
par Pierre-Emmanuel Dauzat.
PUF, coll. « Perspectives critiques »,
352 p., 148 F.

La légende de Louise von Salomé, née à Saint-Pétersbourg en février 1861, et morte en février 1937 à Göttingen, est celle d'une star, nimbée d'un certain mystère, qui s'incarne dans son nom magique. Lou Andreas-Salomé, c'est elle, disait Rainer-Maria Rilke, qui est à la fois femme, homme et enfant, ou celle qui parvient à être la plus féminine, la Salomé, la plus virile, qui se nomme Andreas, et l'androgyne, Lou.

Elle est un visage, reproduit toujours le même, un front de garçon, des pommettes hardies, une chevelure royale, un regard de *« compreneuse »*, comme disait son ami Freud, et toujours ce manteau de fourrure.

Par-delà ces images somptueuses, et la rumeur qui dit qu'elle fut tant aimée par Nietzsche, pour qui elle était le courage, la force vitale, un lion, par Rilke, qui lui écrivit : *« Tu étais la chose la plus tendre que j'ai rencontrée, tu étais la chose la plus dure avec laquelle j'ai lutté »*, et par Freud : *« Même quand il s'agit des pires horreurs, vous avez un regard comme si c'était Noël. »* Angela Livingstone a écrit un livre qui écarte les fantasmes, tente d'approcher la jeune fille cérébrale et volontaire qui devint cette femme épanouie, confidente de trois génies, parce qu'elle-même en possédait un, en propre : une indéracinable joie de vivre, et le goût féroce des *« émotions de pensée »* (1).

Avec justesse, cette biographie s'intitule *« la vie de confidente de Nietzsche, Freud et Rilke, et ses écrits sur la psychanalyse, la religion et la sexualité »*. Angela Livingstone a écarté de son travail les romans et les nouvelles de Lou Andreas-Salomé, qui était une grande psychologue, une philosophe, et une analyste, mais pas un écrivain.

Elle a reconstitué un puzzle, redonné, comme l'aurait aimé son héroïne si éprise d'unité, une cohérence à une vie exceptionnellement riche, et quand, vers la fin de l'ouvrage, se superposent les images du pasteur Gillot, qui le premier mena Lou Andreas-Salomé sur les chemins de la pensée, mais qu'elle repoussa parce qu'elle ne voulait pas connaître l'amour et avait décidé de vivre selon le pur intellect, et celle de Sigmund Freud avec qui elle eut vingt-six ans d'une amitié bouleversante, que reflètent leur correspondance et le *Journal de l'année 1912*, on comprend ce que peut signifier avoir vécu la vie que l'on avait rêvée.

« Je dirigerai ma vie selon ce que je suis », avait dit la très jeune Lou en renvoyant le trop doux Paul Rée. Diriger sa vie, cela voulait dire cet étrange mariage non consommé avec Friedrich-Carl Andreas, un homme violent, sensible, spécialiste de la Perse, qu'elle ne quittera jamais, et dont elle dit qu'elle a été attirée vers lui d'une manière irrésistible, mais qu'elle ne peut davantage faire l'amour avec lui qu'elle n'a pu, le moment venu, faire sa confirmation, parce qu'elle avait perdu la foi.

Diriger sa vie, selon Angela Livingstone, c'est avoir ce don de saisir le bonheur quand il passe, sans trop se soucier des dégâts, parce que *« chacun doit suivre son propre chemin. » « J'obéis sans le savoir au grand plan de la vie qui tenait déjà prêt pour moi un cadeau dépassant toute attente et toute compréhension. »*

D.R.
Lou Andreas-Salomé : « Je dirigerai ma vie selon ce que je suis. »

« La première réalité »

La première période de Lou, selon Livingstone, est celle de la perte de Dieu, de la réflexion sur la religion, et cette intense soif de savoir prend le visage de Nietzsche et de Paul Rée, Lou les écoute, et elle lit Spinoza. Elle écrit ses premiers textes sur la religion.

Ensuite se pose pour elle la question de savoir quelle vie elle va mener. Elle écrit alors son premier essai publié : une étude sur les personnages féminins d'Ibsen, leur malheur de canards sauvages que l'on a enfermés. On n'enfermera jamais Lou Andreas-Salomé. Et c'est pourquoi, dit Livingstone, elle refuse pour le moment toute vie sexuelle qui la rendrait dépendante.

Elle attent le moment où, suffisamment forte et affirmée, elle pourra s'abandonner sexuellement, reconnue comme un « être complet » par les hommes qui s'éprennent d'elle : ce sera à trente-huit ans, quand elle rencontre Rilke. Angela Livingstone montre avec finesse comment les rencontres et les amours de Lou Salomé correspondent aux moments de son évolution. La rencontre avec Rilke ne suscite pas des écrits sur la femme et l'amour, c'est l'inverse : elle vient en quelque sorte parce que l'heure est venue. *« Si je fus ta femme pendant tant d'années, c'est que tu fus pour moi la première réalité. »*

Angela Livingstone montre aussi qu'on aurait tort d'avoir une vision trop romantique de cette rencontre avec Rilke, comme de sa relation avec Nietzsche. Elle trouve entre les deux liaisons, même si l'une fut platonique et l'autre non, beaucoup de points communs.

Lou est pour l'un et l'autre le sol, la vie, un être de sécurité. A juste titre, parce qu'elle est quelqu'un de sûr, et qu'elle éprouve une profonde aversion pour ce qui n'a ni forme ni structure. Elle sent dans la poésie de Nietzsche et dans celle de Rilke cet accès à l'infini, qu'elle appelle aussi Joie, ou Dieu, ou Amour, aux différents moments de sa vie. Elle les suit donc, intéressée par leurs blessures. Et, parce qu'elle est un personnage froid et solide, elle fascine ces écorchés vifs, *« trop ouverts »*, comme dit Rilke. Elle les accompagne un bout de chemin, mais elle refuse le gouffre, et le malheur. Elle voudrait les guérir. C'est à partir des difficultés propres qui furent celle de Lou, que Livingstone développe son analyse.

Il y avait à Pétersbourg une jeune fille garçon manqué, qui avait perdu son père adoré, vécut dans la nostalgie d'un monde de gentils grands frères, et dut faire beaucoup de chemin, qu'elle défricha avec son courage et sa sérénité. Et c'est la manière dont cette personne froide et cérébrale devint une incarnation de la féminité accomplie qui est intéressante, et qui suscite l'admiration, bien plus que le mythe de la femme fatale au cheminement mystérieux.

Elle montre aussi ces limites. Lou Andreas-Salomé ne comprend pas la littérature, elle devine trop ce qu'il y a là de pulsion de mort et elle n'a pas accès à cette beauté-là. Son domaine, elle le trouve progressivement : après avoir beaucoup écrit sur le sentiment religieux, et ce qui le suscite, et beaucoup sur l'amour, qui lui ressemble, elle s'approche tout doucement de la psychanalyse. C'est à travers sa rencontre avec Freud qu'elle définit son champ d'investigation : la différence sexuelle, les supériorités de la femme, qui plus que l'homme accède à ce Tout, cette Unicité qui intéressent Lou depuis toujours – et la conduisent à sa pensée du narcissisme comme chemin de la félicité, et unité retrouvée.

L'homme est limité, instable et nécessiteux. Donc ambitieux. La femme connaît spontanément la joie, le sentiment océanique à travers quoi l'être humain accède à l'infini. A partir des années 1912-1913, et de sa rencontre avec Freud, Lou Andreas-Salomé a retrouvé, dit Livingstone, un père et cette atmosphère de grands frères qu'elle aimait dans son enfance. Elle devient une *« grande psychologue morale »* indifférente par instinct aux catégories du bien et du mal, parce qu'elle se situe spontanément du côté de la plénitude, de l'épanouissement individuel, qui conjugue les apports symbolisés par Nietzsche, Rilke et Freud.

Elle peut être alors une grande psychanalyste. Elle devient plus souple à l'égard de la maladie mentale qui l'a continûment fascinée et révulsée aussi : *« Le malade est quelqu'un qui a voulu aller jusqu'au bout de lui-même, et c'est pourquoi il a déraillé. »* Sur la fin de sa vie, Lou Andreas-Salomé l'optimiste se méfie des gens trop sains.

On peut sans doute lui retourner le reproche qu'elle faisait à Nietzsche : d'avoir raconté l'histoire de son âme, en croyant raconter l'histoire de l'humanité. Les textes les plus émouvants et les plus riches aussi de Lou Salomé sont ses textes biographiques, les portraits de Rilke, de Nietzsche, le *Ma Vie*, et ses lettres (2).

Elle n'a cessé de faire le commentaire de ce cheminement qui était le sien, vers plus de bonheur, plus d'adhésion, plus de compréhension, au sens de Spinoza. *« Au fond, j'ai travaillé dur, et je n'ai fait que cela »*, notait-elle, peu avant de mourir. Et c'était vrai.

Geneviève Brisac

(1) Comme l'a si limpidement expliqué Marie Moscovici dans sa préface aux textes analytiques de Lou Andreas-Salomé, reprise dans un recueil intitulé *Il est arrivé quelque chose*, paru aux Editions Ramsay, en 1988.

(2) Ces portraits sont d'autant plus intéressant qu'ils illustrent la conception qu'a Salomé de la mémoire, et en particulier de la mémoire créatrice : *« Si l'on relie entre eux les points lumineux de la mémoire, on obtient une image tout à fait différente du souvenir conscient. »*

TÉMOIGNAGE

La mémoire de Marek Halter

Quand Marek Halter veut expliquer ce qui toujours l'a incité « à se mobiliser, à bouger »

UN HOMME, UN CRI
de Marek Halter.
Robert Laffont, 306 p., 109 F.

Qui ne connaît sa voix profonde et sa barbe en volutes, à mi-chemin entre l'Europe centrale et la III[e] République ? Qui n'a pas entendu son accent se faire grave lorsqu'il évoque l'injustice, la dignité mise à mal et la liberté violentée ? Marek Halter est l'homme de toutes les « grandes causes », quitte à exaspérer ceux que cette ubiquité morale pourrait laisser perplexes. A ceux-là et aux autres, à tous les lecteurs que la condition humaine ne laisse pas indifférents, il présente un fervent témoignage en publiant *Un homme, un cri.*

La mesure de l'Histoire

Assis dans le décor très pur de son appartement du Marais, à Paris, Marek Halter se souvient que cet ouvrage est né d'une volonté de *« s'expliquer »*. Après le tour de lui-même que constituaient *la Mémoire d'Abraham* et *les Fils d'Abraham* (1), avant de se plonger dans son prochain roman historique qui s'intitulera *le Messie*, l'auteur a voulu dérouler le fil des raisons qui, toujours, l'ont incité *« à se mobiliser, à bouger »*. En illustration de ce parcours passionné, il a donc réuni une série d'articles parus entre 1969 et 1990 dans différents journaux, dont *le Monde*.

Sans craindre les effets du temps qui, parfois, fait pâlir le ton des positions prises dans le feu des combats, Marek Halter a choisi des textes qui sont, dit-il, *« des bornes sur le chemin de ma militance »*. En les assortissant de commentaires *« critiques, étonnés ou amusés »*, il prend la mesure de l'Histoire, mais ne consent ni au reniement ni à l'autocritique larmoyante. *Un homme, un cri* est, en somme, un engagement supplémentaire, l'affirmation d'une foi humaniste en période de grand silence des idéologies. Et la preuve que les années tombées au fond du sablier ne démentent pas la continuité de cette forme d'espérance.

Car l'un des aspects marquants de l'ouvrage est sa cohérence. Dans la forme d'abord, puisqu'on y retrouve un Marek Halter fidèle à sa flamme, à ses talents de conteur et à sa fascination pour les textes anciens. Puis dans le contenu, les articles réunis faisant largement référence à la puissance de la parole, à l'importance du dialogue, au primat du *« cri »*, qui n'attend pas que l'Histoire lui donne raison pour s'exprimer. *« J'ai découvert (...) que la violence commence là où finit le verbe »*, écrit ainsi l'auteur. Le constat prend un poids particulier à l'heure où, dans le Golfe, les bombes et les missiles se sont substitués aux mots qui ne franchissaient plus les frontières.

Le verbe, pour Marek Halter, est aussi fondateur de la tradition juive, dont il parle longuement dans la belle préface de son livre. Il y évoque *« la langue et la culture yiddish (...) brûlées avec ceux qui les avaient fait vivre »*, la *« Loi »*, le Texte et toute cette mémoire en spirale qui donne corps à la sagesse. La mémoire, pour Marek Halter, n'est pas la commémoration d'un passé fixe, mais une matière vivante intimement mêlée au présent. Il y a là moins de nostalgie que l'espoir fou de réconcilier la parole et l'action, de célébrer les hommes, comme Herbert Marcuse pour qui *« écrire, penser, parler, c'était agir »*.

Raphaëlle Rérolle

(1) Robert Laffont.

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

PHILOSOPHIE

L'arbre comme modèle

François Dagognet s'en prend à l'idée de nature et au mythe écologiste

NATURE
de François Dagognet.
Vrin, 234 p., 138 F.

Les précédents ouvrages de François Dagognet avaient fini par rendre inévitable l'examen, pour elle-même, de la notion de nature. Philosophe résolu des surfaces, des artifices, des produits de synthèse et des biotechniques sophistiquées, l'auteur poursuit depuis longtemps, en fait, une lutte argumentée contre un adversaire unique mais polycéphale, le « naturalisme », dont le spectre, large, englobe les défenseurs des aliments dits naturels, les protecteurs des sites classés, les objecteurs à l'ingénierie génétique, pour ne rien dire des philosophies qui vont avec.

En retraçant ici, à sa manière, l'histoire de l'idée de nature (1), en établissant le fait qu'il s'agit d'une notion surdéterminée et « fluente » qui ne recouvre aucune essence nettement définissable, l'auteur montre avec fermeté qu'elle ne peut impliquer aucune valeur, aucun projet sociopolitique cohérent. En tant que prétendue philosophie, l'écologisme – distingué de l'écologie comme un mythe d'une science – perd toute espèce de pertinence et rejoint dans l'arsenal des vieilleries les célébrations récurrentes et régressives d'une nature vierge, harmonieuse, bienfaisante. Les écologistes auraient tout à gagner à lire les ouvrages de François Dagognet : ils perdraient sans doute leur religion, mais, en fourbissant leurs armes d'une manière plus raisonnée, ils gagneraient évidemment en pouvoir de conviction.

Un monde chauve

Il y a toutefois une exception de taille dans la dénaturation à laquelle s'emploie l'auteur : les végétaux – et particulièrement l'arbre – conservent à ses yeux un privilège singulier. Dernier bastion de la nature défendu dans de belles pages, la végétalité se trouve dotée d'une valeur véritablement paradigmatique : on peut bien supposer un monde où l'air serait mécaniquement traité, où la cellulose serait remplacée par les plastiques, où les reliefs et les cours d'eau seraient artificiellement régulés ; mais on ne peut supposer un monde chauve, un monde sans végétaux.

L'arbre est notre horizon indépassable. D'où, paraît-il, le goût que la philosophie a pour les fondements, le radical, le *Grund* et l'*Urgrund*, les arbres de la connaissance et autres métaphores sylvestres.

On peut se demander si, en faisant droit à cette exception, François Dagognet ne fait pas rebondir la question qui est l'objet du livre. Si l'arbre s'impose comme modèle par sa malléabilité, ses possibles anamorphoses, renversements, mutations, s'il en impose à la philosophie par sa logique disjonctive – une base, des connexions et des emplacements échelonnés –, comment évitera-t-on de reprendre d'une main ce que l'on a donné de l'autre ? Liquidation de l'idée de nature, ou réinvestissement ?

« Nous ne plaidons que pour une substitution, le passage d'un statut quasi ontologique à celui, plus modeste, de puissance régulatrice. » Fort bien. Mais cela revient à plaider pour le passage d'un mythe, en effet fallacieux, à quelque chose comme une idée de la raison, au sens kantien. Plus modeste, ce statut ? On peut sérieusement en douter.

François Azouvi

(1) Le livre de R. Lenoble, *Histoire de l'idée de nature*, vient d'être réédité chez Albin Michel.

PROVINCES
DE FRANCE

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉCONOMIE

26 Reprise des pourparlers du GATT
– La politique énergétique des Etats-Unis
27 à 29 « Le Monde Affaires »
30 La « faillite » d'Angoulême
30 Marchés financiers
31 Bourse

Les déclarations de MM. Rocard et Bérégovoy sur les conséquences de la guerre

Un débat prématuré

Faut-il, pour financer la guerre, créer un impôt nouveau? Alors que les Français s'apprêtent à remplir leur déclaration de revenus pour 1990 *et qu'ils découvriront* déjà sur leur feuille de paie de février une nouvelle taxe (la CSG), le député PS Dominique Strauss-Kahn (Val-d'Oise) a jugé le moment opportun pour lancer le débat. MM. Pierre Bérégovoy et Michel Rocard lui ont déjà répondu par la négative. Le débat semble effectivement bien prématuré. Ne peut-on aussi penser à d'autres solutions, à une coopération européenne par exemple?

Certes, pour marquer la solidarité de l'ensemble de la population à l'égard d'une grande cause, l'impôt est souvent sollicité. Certains de nos partenaires (les Allemands aujourd'hui) envisagent de lever des impôts supplémentaires pour financer leur contribution à l'effort de guerre.

La discussion sur la création d'un « impôt spécial Golfe » apparaît pourtant bien « prématurée », comme l'a déclaré M. Bérégovoy. La guerre provoque une augmentation des dépenses publiques. Face à une telle situation, l'Etat a trois possibilités : soit il laisse « filer » le déficit budgétaire, soit il réduit les dépenses, soit il augmente les prélèvements, par l'impôt immédiat ou différé (l'emprunt).

Victoire de l'orthodoxie financière et du système monétaire européen : aucun homme politique, ni à droite ni à gauche, ne préconise aujourd'hui le gonflement du déficit. Le choix est entre une réduction des dépenses et une augmentation des recettes. Pour l'instant, MM. Rocard et Bérégovoy s'en tiennent à des économies (12 milliards de francs). Ils ont sans doute raison. D'abord, on ne connaît pas encore quel sera, le coût global de la guerre. Attendons de voir combien de temps elle va durer et « l'intensité du redémarrage économique qui suivra la guerre », comme l'a expliqué jeudi 21 février M. Rocard sur Europe 1. Ensuite, 12 milliards *d'économies peuvent être réalisés* sans remettre en cause les dépenses prioritaires. L'Elysée est très soucieux de cela. C'est à peine 1 % de l'ensemble des dépenses de l'Etat.

Deux éléments plaident en outre en faveur de la temporisation. Si la phase terrestre est engagée et si elle se prolonge, le coût de l'opération augmentera. Mais à ce moment-là, l'opinion ne sera-t-elle pas mûre pour accepter des économies plus spectaculaires? Personne ne critiquera l'Etat s'il décide de reporter la construction de 150 kilomètres d'autoroutes à cause de la guerre.

Pourquoi aussi ne pas envisager une coopération européenne dans ce domaine? Les Douze ne pourraient-ils pas créer un fonds destiné à financer ceux d'entre eux qui participent directement à la guerre? L'Europe pourrait montrer là qu'elle n'est pas absente.

E. I.

Le gouvernement exclut toujours la création d'un « impôt spécial Golfe »

Interrogé jeudi 21 février sur Europe 1 sur la création d'un impôt pour financer les dépenses de guerre, M. Rocard a expliqué qu'il *« ne voulait pas décider maintenant »* de dispositifs supplémentaires au-delà des 12 milliards d'économies déjà prévues *« avant de voir l'intensité du redémarrage économique qui suivra la guerre »*. Entendu par la commission des finances de l'Assemblée nationale, mercredi 20 février, le ministre de *l'économie, M. Pierre Bérégovoy*, a confirmé de son côté qu'il ne prévoyait pas, pour l'instant, de collectif budgétaire pour absorber les réajustements liés à la guerre du Golfe. Le gouvernement a, en effet, la possibilité de procéder par annulation de dépenses puisque le Parlement, lors du vote des lois de finances, adopte des plafonds de dépenses que le gouvernement peut réviser à la baisse par décret d'annulation. M. Bérégovoy s'est déclaré hostile à un impôt Golfe, sans toutefois, selon certains commissaires, l'exclure définitivement.

Sans vouloir relancer la polémique de ces derniers jours, le président de la commission des finances, M. Dominique Strauss-Kahn (PS, Val-d'Oise) a tenu, dans la soirée, à préciser sa position. Il estime que le débat se trouverait relancé si la conjonction de nouveaux surcoûts et d'une baisse des recettes fiscales obligeait à dépasser la barre prévue des 12 milliards. Pour faire face à cette éventualité que certains jugent inévitable, M. Strauss-Kahn n'est pas favorable, dans la conjoncture actuelle, à une aggravation du déficit budgétaire ou à une remise en cause, par de nouvelles coupes budgétaires, des priorités définies par le chef de l'Etat pour la loi de finances 1991. *« A dépenses exceptionnelles, recettes exceptionnelles »*, déclare le président de la commission des finances.

Les commissaires de l'opposition, notamment MM. François d'Aubert (UDF-PR, Mayenne) et Philippe Auberger (RPR, Yonne), ont affirmé que les pertes des entreprises françaises en Irak et au Koweït augmenteront « l'ardoise » de la COFACE de 6 à 7 milliards de francs. *« Nous estimons que cela était prévisible »*, a affirmé le député RPR, tandis que M. d'Aubert a annoncé qu'il allait demander la création d'une commission d'information parlementaire sur le fonctionnement de la COFACE.

□ **Le gouvernement prend des mesures en faveur des entreprises du tourisme en difficulté.** – Les entreprises du secteur du tourisme et du voyage qui pourront établir un lien direct entre le conflit du Golfe et les difficultés économiques et financières auxquelles elles seront confrontées pourront demander des reports de paiement de leurs impôts et de leurs cotisations sociales. M. Jean-Michel Baylet, *ministre du tourisme*, a détaillé le 20 février, devant le comité de liaison de la profession, les procédures qui seront appliquées.

La Bank of America réduit son taux de base de 0,5 %

La Fed prudente sur la reprise de la croissance aux Etats-Unis

Pour M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, qui s'exprimait mercredi 20 février devant la commission bancaire du Sénat américain, le Grand Satan n'est plus l'inflation, mais le « credit crunch », cette diminution des concours bancaires qui fait que les entreprises tournent moins bien, faute de capitaux, et qui explique en partie l'actuelle récession. M. Greenspan attend des banques qu'elles reprennent leurs prêts aux entreprises. La Bank of America lui a favorablement répondu en annonçant, le *même jour, une baisse de son taux de base*.

NEW-YORK

de notre correspondant

Un effort d'assouplissement de la politique monétaire a déjà été entrepris lorsque la Réserve fédérale a réduit son taux d'escompte à deux reprises ces deux derniers mois. La réforme bancaire annoncée par l'administration Bush devrait aussi favoriser l'injection de liquidités dans le circuit économique, mais il faudrait que les banques commerciales fassent de leur côté un nouvel effort pour que l'effet de ces mesures se propage dans le circuit économique, a estimé M. Alan Greenspan, président de la Fed, mercredi 20 février.

Quelques heures après la clôture de Wall Street, marquée par une forte baisse de l'indice Dow Jones (plus de trente-trois points), la Bank of America donnait à M. Greenspan des motifs de satisfaction. La grande banque de la côte ouest (la deuxième en importance aux Etats-Unis) annonçait l'abaissement de son taux de base de 9 % (fixé début février) à 8,75 %, le ramenant ainsi à son plus bas niveau depuis mai 1988, lorsque le *prime rate* des banques américaines se situait à 8,5 %.

Mais cette décision, souvent imitée par les autres établissements – qui redoutent de perdre certains clients attirés par le concurrent moins cher, – n'avait pas fait d'émules dans la soirée d'hier. Le même phénomène avait été constaté au début du mois de février, lorsque les banques avaient mis trois à quatre jours avant de ramener leur taux de base de 9,5 % à 9 %. C'est là la double confirmation que ces établissements restent très partagés entre la volonté d'abaisser le coût de la ressource pour leurs clients et le besoin de ne pas trop affaiblir leur situation financière, déjà très compromise. *Si la Bank of America a* pris rapidement cette décision, c'est qu'il s'agit de l'une des rares banques américaines encore en bon état, ce qui est loin d'être le cas des établissements new-yorkais, durement touchés par la récession et par la crise de l'immobilier.

A cet égard, l'annonce le même jour, par le département du commerce, d'une chute de 12,8 % des mises en chantier en janvier dernier (après 13,7 % le mois précédent), lesquelles ont été ramenées à un niveau inférieur de 45 % à celui de janvier 1990, n'abonde guère dans le sens d'une amélioration de la situation à brève échéance dans le secteur de la construction. Dans le même temps, le département de l'emploi révélait une hausse de 0,4 % de l'indice des prix à la consommation, après une augmentation de 0,3 % le mois précédent. Une progression somme toute peu préoccupante, à cette nuance près que que le « cœur de l'inflation », c'est-à-dire la base de l'indice en excluant les prix de l'énergie et des prix alimentaires, considérés comme volatiles, reflétait une augmentation de 0,8 % en janvier, ce qui est beaucoup.

M. Greenspan maintient pourtant sa prévision d'une progression des prix de 3,25 % à 4 % cette année aux Etats-Unis, ce qui constituerait à ses yeux *« la meilleure performance enregistrée depuis plusieurs années »*. Lors de son intervention au Sénat, le président de la Réserve fédérale a indiqué également que la banque centrale escomptait un taux de croissance de 0,75 % à 1 % en 1991 grâce à une *« reprise modérée »* d'ici à la fin de l'année, un espoir plus mesuré que l'opinion formulée jusqu'à présent par l'administration – et que M. Greenspan a tenu à rappeler, – à savoir une sortie de récession au milieu de l'année et une nette relance d'ici à fin décembre.

SERGE MARTI

PÉTROLE ↑

Prix du baril de pétrole brut (en dollars)

	20 fév.	Variation par rapport à la veille
● WTI (West Texas Intermediate), à New-York à la clôture	20,48	+ 0,41
	21 fév.	
● Brent à Londres à l'ouverture	17,35	+ 0,60

En dépit d'un certain raffermissement des cours, tant à New-York qu'à Londres, les prix du pétrole restent relativement bas. *Les opérateurs sont dans* l'expectative et attendent les résultats des ultimes démarches des diplomates pour éviter le déclenchement des opérations terrestres contre le Koweït occupé.

Les dotations en capital des groupes nationalisés

L'Etat actionnaire dispose de peu de moyens pour soutenir l'aéronautique et l'électronique

Les moyens se réduisent au moment où les besoins croissent. Alors que l'Etat vient de décider une dotation en capital de deux milliards de francs pour Air France, le défi du financement des entreprises nationalisées n'aura jamais été plus difficile qu'en 1991. Le ralentissement économique et la guerre du Golfe vont restreindre les crédits disponibles, tandis qu'en même temps les groupes publics ont un besoin d'oxygène financière accru pour compenser la contraction de leurs marchés et de leurs ressources.

Il est un point autour duquel le débat sur la politique industrielle du gouvernement (*le Monde* du 21 février) se cristallise : les dotations en capital des entreprises nationalisées. Chaque année, celui-ci donne lieu à de dures confrontations. Mais, cette fois-ci, les difficultés de certains groupes sont telles que les arbitrages posent des problèmes de stratégie. Peut-on avoir une gestion parcimonieuse du secteur public, alors qu'on lui demande d'être le « fer de lance » de l'industrie nationale?

Du côté des moyens, l'addition n'est pas simple : le budget de 1991 prévoit 4,7 milliards de francs pour les dotations en capital des entreprises publiques du secteur concurrentiel. Il faut y ajouter un reliquat de 2,5 milliards non dépensés en 1990. Total : 7,2 milliards. Mais cette somme devrait subir le rabotage général mené par le ministère du budget afin de trouver les 12 milliards de francs d'économies annoncées pour financer la guerre. Environ 400 millions seront supprimés. Il restera donc 6,8 milliards.

Or les besoins sont *supérieurs*. Il faut compter d'abord 700 millions de francs environ pour les sociétés de l'audiovisuel (A 2, FR 3, la SFP et la Sept), qui s'alimentent pour la première fois à ce guichet. Puis 200 ou 300 millions pour les sociétés de conversion des bassins d'emploi. A la demande pressante de Matignon, et *malgré le souhait contraire* des ministères des finances et de l'industrie, Air France, ensuite, puisera à la même source 2 milliards de francs. La dotation a été officiellement arrêtée à l'occasion du conseil d'administration de la compagnie, mercredi 20 février.

Pour les groupes industriels, il reste donc moins de 4 milliards de francs. Heureusement, les banques et les sociétés d'assurance verront leurs besoins couverts non par des dotations mais, comme c'est le cas d'ailleurs depuis trois ans, par des apports de titres. Ces institutions récupèrent des actions détenues auparavant par l'Etat, s'échangent des participations lors d'opérations financières complexes et entrent au capital des groupes industriels.

Ce jeu, fort contesté par l'opposition qui y voit les travers d'un Etat *« capitaliste sans capital »*, a pour effet de tisser au coup par coup un réseau de relations financières dans l'ensemble du secteur public, dont la philosophie générale n'est guère perceptible. Le GAN a ainsi reçu le CIC et une fraction du capital de CFP-Total. La BNP a hérité de la Banque de Bretagne, de titres Pechiney et a échangé une participation croisée de 10 % avec l'UAP. Le Crédit lyonnais a reçu des fonds de la Caisse des dépôts, une part de 50 % de Thomson-CSF finances et des titres Rhône-Poulenc. Cette liste est incomplète et devrait s'allonger encore cette année.

Les 4 milliards restant devront donc être consacrés au financement des deux secteurs industriels qui ne peuvent se développer sans énormes recherches technologiques : *l'aéronautique et l'électronique*. Rien ne sera possible ailleurs. Ni pour Renault (il est vrai que Bruxelles l'en empêcherait probablement), ni pour EMC en pertes, ni pour Rhône-Poulenc, ni pour Usinor-Sacilor, même si ce groupe doit refréner son appétit d'achat à l'étranger, faute de capitaux.

Aérospatiale et la SNECMA (moteurs d'avion) d'un côté, subissent de plein fouet la chute du dollar; de l'autre, Bull et Thomson doivent financer des recherches cruciales pour leur avenir, alors que leurs résultats se sont effondrés. Le groupe de M. Francis Lorentz annoncera une perte comprise entre *5 et 7 milliards* de francs *et celui de* M. Alain Gomez subira un déficit de 200 à 300 millions dans sa filiale TCE (électronique grand public), qui obérera le groupe dans son entier. Thomson affichera pour 1990 de mauvais résultats, des pertes mêmes, craignent certains.

Les décisions de répartition des dotations ne sont pas encore prises. Mais l'Etat ne pourra faire mieux que de dégager une enveloppe d'un petit milliard pour les deux firmes aéronautiques, tandis que Thomson recevra 2 milliards de dotation, conformément au contrat pluriannuel conclu l'an passé pour financer la TVHD. Ce plan prévoit un versement au groupe, d'ici à 1995, de 3 milliards de francs d'aides à la recherche et de 2 milliards de dotations au capital par an en 1990, 1991 et, probablement, en 1992.

Recapitaliser Bull

Combien restera-t-il pour Bull? Le difficile cas du groupe informatique devrait être tranché la semaine prochaine. Mais il devrait bénéficier d'un traitement pluri-annuel du même type que Thomson : soutien à hauteur de 2,5 à 3 milliards de son programme de recherche – qui lui coûte 11 milliards sur quatre à cinq ans – et dotation annuelle de 2 milliards sur plusieurs années. La perte de 6 à 7 milliards va en effet épuiser tout les fonds propres du groupe et, ne serait-ce que pour respecter la loi des sociétés, il faut le « recapitaliser ». Mais, faute de moyens, il est impossible de le faire d'un seul coup, comme il aurait été bien meilleur et comme ce fut le cas pour Renault. Quoi qu'il en soit, des sommes vont manquer. Une contribution d'environ un milliard de francs sera demandée aux banques et assurances en échange des apports de titres à venir. Cet argent ira sans doute dans l'aéronautique. Mais ce type d'opérations, qui a beaucoup servi ces dernières années et qui a permis de « recapitaliser » Elf, Pechiney ou Rhône-Poulenc, est impossible pour TCE ou pour Bull, qui sont en pertes. Ces entreprises ne peuvent compter que sur l'Etat. C'est pour leur réserver ses caisses que les ministères des finances et de l'industrie, sur la même longueur d'onde, réclamaient qu'Air France aille s'abreuver à une autre source budgétaire. M. Rocard en a décidé autrement.

Les deux ministères demandent aussi que le premier ministre contraigne France Télécom à financer l'électronique ou, au moins, à suivre les augmentations de capital de Bull et de Thomson à hauteur de sa participation actuelle, qui est de 17 % dans chacun. Tout juste doté d'un statut qui doit en principe lui assurer une meilleure indépendance à l'égard du budget, France Télécom refuse de verser les quelque 700 millions de francs que cela représente.

Derrière le budget 1991, le débat est stratégique. Dans l'aéronautique, l'offensive des Allemands, des Japonais et bien entendu des Américains redouble. Il ne sera pas possible d'y répondre longtemps sans soutien massif. Même constat dans l'électronique. Qu'un *lien doive* être trouvé entre les télécoms, l'informatique et la TVHD, tout le monde en convient. Une réflexion existe d'ailleurs, pour l'instant embryonnaire, sur un redécoupage de la « filière électronique française ». Mais force est de reconnaître que le contexte est désormais simplifié.

Les espoirs européens dans ce secteur sont devenus quasiment nuls : les Britanniques ont disparu, Philips et Olivetti vont mal, Siemens est un bunker qui semble préférer s'allier avec Fujitsu ou IBM, et, de surcroît, les programmes européens patinent. Bref, dans les avions comme dans les ordinateurs, si la France veut rester dans la course elle doit avant tout compter sur elle-même. Et il ne faut pas se leurrer sur l'ordre de grandeur des fonds que cela impose de dégager : des dizaines de milliards de francs.

ERIC LE BOUCHER

Dotations et résultats des groupes nationalisés industriels

(millions de francs)

Entreprises	Reprises de dettes	Dotations en capital			Résultats		
		1988	1989	1990	1988	1989	1990
Elf Aquitaine					7 200	7 200	10 500
Bull		1 000	500	1 000	300	– 260	– 5 à – 7 000
EMC		40			240	260	(2)
ORKEM		1 100			2 500	2 300	(1)
Péchiney			1 000		2 000	3 300	4 700
Renault	6 000			4 100	8 800	9 300	4 000
Rhône-Poulenc					3 400	4 100	1 900
Thomson			2 000		1 200	500	
Usinor-Sacilor	9 100		210		4 600	7 600	3 700
Aérospatiale		1 250			90	200	(2)
SNECMA		1 650		500	– 250	85	50 à 100

(1) ORKEM a vu ses actifs repris par Elf et Total.
(2) Résultats négatifs.

2 milliards de francs pour Air France

M. Bernard Attali, président d'Air France, a présenté, mercredi 20 février, au conseil d'administration de la compagnie les mesures de rigueur qui devraient économiser 610 millions de francs (*le Monde* daté 17-18 février). Il a d'autre part fait savoir que, dans le cadre des discussions concernant le contrat de plan avec l'Etat, celui-ci avait accepté d'apporter, dans le courant de l'année 1991, une dotation en capital de 2 milliards afin d'accompagner le financement du plan d'investissement de la compagnie.

Le conseil d'administration a approuvé l'augmentation de capital de la société de commissariat Servair, actuellement filiale à 94,5 % d'Air France. L'entrée d'investisseurs financiers fera reculer la part d'Air France à 75,2 %. En plus des 2,5 millions de francs de capital supplémentaire, les nouveaux venus apporteront au programme d'investissement de Servair 122,9 millions de francs.

Air France a commencé l'unification de ses filiales charters Air Charter et Aéromaritime. M. Rodolphe Franz, président des hôtels Méridien, devient également président de ces deux compagnies, que dirigera M. Philippe Hache, actuel directeur d'Air Charter.

Enfin, la filiale commune avec la compagnie allemande Lufthansa, Euroberlin, se voit confier des vols pour le compte de ses deux maisons mères sur le réseau intérieur allemand avec ses huit Boeing 737. Afin de marquer leur volonté de coopération, Air France et Lufthansa se partageront à égalité le capital d'Euroberlin, qui appartient à 51 % à la compagnie française.

Al. F.

ÉCONOMIE

La stratégie énergétique du président américain

M. Bush annonce une relance de la production pétrolière et de l'énergie nucléaire

NEW-YORK
de notre correspondant

Lors de sa campagne électorale, le candidat Bush s'était souvent présenté en farouche défenseur de l'environnement. La stratégie présentée le 20 février à la Maison Blanche par le président américain n'a qu'un lointain rapport avec ces promesses de campagne. Comme on pouvait s'y attendre *(le Monde* des 29 janvier et 13 février), l'accent a été mis sur la nécessité d'accroître la production pétrolière domestique – y compris dans les zones de l'Alaska, jusqu'ici protégées de toute pollution –, sur une relance de l'énergie nucléaire et, dans une bien moindre mesure, sur la possibilité de recourir à des carburants alternatifs dans le secteur automobile. En revanche, la stratégie de l'administration Bush, élaborée essentiellement par son secrétaire à l'énergie, M. James Watkins, ne fait quasiment pas mention de l'obligation, pour le plus gros pays consommateur du monde et dont les gaspillages sont légion, de procéder à des économies d'énergie.

D'après les nouvelles directives, les Etats-Unis, qui produisent actuellement environ 9 millions de barils/jour de pétrole (sur une consommation quotidienne de 17 millions), devront extraire, d'ici à l'an 2010, 3,8 millions de barils/jour supplémentaires afin de réduire leur dépendance à l'égard des importations. Pour y parvenir, le président Bush a autorisé de nouveaux forages au large des côtes de Floride, de Californie (revenant sur l'engagement pris l'année dernière de ne plus délivrer de permis sur une partie de ces Etats) et, surtout, en Alaska, où se trouve l'Arctic National Wildlife Refuge, un site écologique unique au monde, longtemps considéré comme la chasse gardée des Verts américains.

L'autre principal volet du plan Bush consiste à relancer l'énergie nucléaire, laquelle ne représente actuellement que 19 % de la production d'électricité aux Etats-Unis, contre 74 % en France, et la construction de nouveaux sites de stockage de déchets nucléaires. Il s'agit là d'une décision majeure après l'arrêt de toute construction de centrale depuis la catastrophe de Three Mile Island, en 1979, laquelle n'avait fait qu'amplifier une méfiance générale à l'égard du nucléaire.

Bien peu de mesures concernent les transports, qui accaparent pourtant les deux tiers de l'énergie consommée, si ce n'est l'obligation qui sera faite aux voitures appartenant à des parcs administratifs d'utiliser des carburants alternatifs et aux constructeurs de fabriquer des moteurs à usage mixte (essence ou carburants alternatifs). Pour autant, M. Bush s'est refusé à envisager d'alourdir la fiscalité sur l'essence, dont les automobilistes auraient subi les conséquences.

Au total, un programme dont l'American Petroleum Institute vante le bien-fondé, tandis que l'une des principales associations de consommateurs, Citizen Action, dénonce la *« farce cruelle »* (selon les mots de M. Bush appliqués à l'engagement de retrait du Koweït récemment pris par le président Saddam Hussein) *« qui est faite au peuple américain ».*

SERGE MARTI

Reprise des pourparlers du GATT à Genève

La CEE accepte de négocier des engagements spécifiques sur la diminution des subventions agricoles

Les négociations de l'Uruguay Round, interrompues à la suite de l'échec de la conférence ministérielle du début décembre à Bruxelles, ont repris mercredi 20 février, au niveau technique, à Genève. Deux groupes de travail, l'un concernant l'agriculture, l'autre les textiles, s'y sont réunis mercredi. Mais c'est l'ensemble de l'énorme machinerie du GATT (1) – quinze groupes de négociation – qui se remet ainsi en marche.

BRUXELLES (Communautés européennes)
de notre correspondant

Visant à consolider et à renforcer le libre-échange international, ces négociations, engagées à l'automne 1986 à Punta-del-Este, avaient achoppé sur le différend opposant la Communauté aux Etats-Unis ainsi qu'aux principaux pays producteurs, à propos des aménagements à apporter aux politiques agricoles.

A l'issue de plusieurs semaines de consultations, M. Arthur Dunkel, directeur général du GATT, a donc estimé que les conditions étaient requises pour que les pourparlers puissent reprendre de manière utile et surtout il en a convaincu la centaine de *« parties contractantes »* engagées dans l'entreprise. Rien n'indique que les positions en présence, notamment sur l'agriculture, se soient rapprochées de manière sensible, mais les principaux protagonistes ont pu penser que ce redémarrage était nécessaire pour éviter une dégradation progressive des relations économiques internationales, et singulièrement une guerre commerciale transatlantique particulièrement inopportune au moment où le Proche-Orient est embrasé par la guerre.

Sur le plan tactique, le mandat de négociation confié à l'administration Bush par le Congrès vient bientôt à expiration, et le redémarrage des discussions à Genève devrait faciliter son renouvellement. Au sein de la Commission européenne, qui négocie au nom des Douze, personne ne s'attend à une percée rapide des pourparlers mais plutôt à une longue phase de guérilla, d'autant plus périlleuse, font remarquer certains acteurs bruxellois, que les Etats-Unis seront tentés de présenter à la Communauté – qu'ils ressentent comme divisée, amoindrie par sa médiocre performance dans la crise du Golfe – la facture commerciale de leur engagement.

Des concessions importantes

Quel prix la CEE a-t-elle dû d'ores et déjà payer pour rendre possible cette normalisation des relations commerciales ? Que signifie le redémarrage des négociations du GATT ? En matière agricole, le mandat approuvé par les Douze prévoit une réduction du soutien accordé aux producteurs de 30 % en dix ans (en 1996 par rapport à 1986), sans engagement quant aux modalités de mise en œuvre. Les Etats-Unis veulent bien davantage, mais surtout entendent obtenir des concessions précises concernant les modalités d'accès au marché des Douze et la réduction des subventions à l'exportation octroyées par le budget européen.

Lors de la conférence ministérielle de décembre, MM. Frans Andriessen et Ray Mac Sharry, les commissaires porte-parole de la Communauté, ont mis sur la table, pour tenter d'éviter la rupture, des concessions allant au-delà de ce mandat et indiquant notamment que la CEE pourrait accepter de limiter les quantités de produits agricoles (cela concerne les céréales) bénéficiant de subventions à l'exportation. Les Français ont protesté contre la liberté ainsi prise dans le feu du débat par les négociateurs de la CEE.

Apparemment, la situation est la suivante : la Commission considère que les gestes ainsi faits doivent être maintenus, et la grande majorité des Etats membres, dont la RFA, partagent son avis. Deuxième remarque, la note présentée par M. Dunkel en lever de rideau de la réunion du groupe agricole, mercredi 20 février, indique que les participants ont tous accepté l'idée d'engagements spécifiques portant sur chacun des trois volets de la négociation agricole : le soutien à terme à l'agriculture, l'accès au marché, les subventions à l'exportation. Jusqu'ici une telle approche, qui est plus contraignante qu'un engagement de portée générale sur une réduction du soutien à l'agriculture, n'avait jamais été formellement acceptée par la CEE.

Du point de vue américain, l'aboutissement de la négociation agricole est d'autant plus nécessaire que les tentatives entreprises par la Commission européenne pour promouvoir une réforme en profondeur de la politique agricole commune ont échoué, ou au moins sont reportées d'une année.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) Le GATT : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, l'organisation qui réglemente le commerce international.

25 000 emplois créés ou maintenus

M. Chérèque présente un bilan positif du développement local

Ministre délégué chargé des reconversions et de l'aménagement du territoire, M. Jacques Chérèque a présenté une communication, le 20 février, en conseil des ministres, qui portait sur le bilan de deux années de politique menée en faveur du développement local. Progressivement dotée de nombreux outils d'intervention et destinée à permettre la création d'emplois, ainsi que la revitalisation du tissu économique local, cette action commence à porter ses fruits.

Avec par exemple le fonds régionalisé d'aide aux initiatives locales (FRILE), qui dispose d'un crédit de 250 millions de francs, entraînant à son tour une contribution équivalente des partenaires, 3 000 projets locaux ont été soutenus, qui ont contribué à la création ou au maintien de 25 000 emplois. Depuis peu, il est possible de signer des conventions de développement, dans un bassin d'emploi, pour fédérer autour d'un même projet les actions de l'Etat, des collectivités locales et des organismes publics ou privés.

Fort de cette expérience, M. Chérèque se propose de soutenir l'action de M. Michel Delebarre, ministre d'Etat à la ville, pour monter, sur le même principe, des opérations dans les quartiers défavorisés.

□ **L'Algérie autorise des conversions de dinars en devises.** – Les Algériens pourront convertir en devises fortes 20 % de leurs dépôts en « dinars convertibles », une fois tous les six mois, selon une nouvelle formule d'épargne mise sur pied par la Banque d'Algérie et annoncée officiellement mercredi 20 février. A partir de dimanche prochain, les banques algériennes mettront en circulation des titres obligataires d'une valeur de 10 000 dinars chacun (1 dinar vaut 0,30 franc au cours officiel), qui donneront droit à leurs détenteurs d'échanger tous les six mois en devises et au taux officiel en vigueur l'équivalent de 20 % de leurs dépôts, soit 2 000 dinars par titre. – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INFORMATION SICAV SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SITUATION AU 28 DÉCEMBRE 1990

SICAV		Valeur liquidative (F)	Performances en % (coupons bruts réinvestis) annuelles sur 1 an ou depuis la création	Performances en % (coupons bruts réinvestis) cumulées sur 5 ans
SICAV MONETAIRES				
MONEVALOR	C	72 055,81	9,62	NS
CAPIMONETAIRE	C	5 567,45	9,09 (1)	NS
SICAV OBLIGATIONS MOYEN LONG TERME				
CAPIOBLIG	C	5 588,22	9,14 (1)	-
SOGEPARGNE	D	299,59	4,20	50,40
INTEROBLIG	C	11 619,49	1,47	45,37
SICAV DOMINANTE ACTIONS FRANÇAISES				
INTERSELECTION FRANCE	D	467,72	- 13,76	67,42
PERVALOR	D	587,24	- 9,29	-
SICAV DOMINANTE ACTIONS ETRANGERES				
SOGEVAR	D	927,90	- 13,03	26,97
SOGINTER	C	1 106,89	- 15,52	25,06
SICAV SPECIALISEES SUR DES SECTEURS [illegible]				
CONVERTIMMO	D	341,87	- 15,03	38,42
REALVALOR	C	770,02	- 23,04 (1)	-
ORVALOR	C	5 374,89	- 6,27	-
OPTIMAT	C	31 053,01	6,70	-

C = Capitalisation D = Distribution
(1) Performance annuelle calculée depuis la création
NS = Non significatif par rapport à l'objectif de gestion

GENERALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

EUROFI

Le Monde L'IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

7e arrdt
RUE DU BAC, appt 130 m², 4e ét. asc., bon stand., libre. Tél. H.B. (16) 86-44-09-05.

8e arrdt
Prop. vend STUDIO 27 m² dans immeuble classé. Rue La Boétie (8e). 1 p., s. de bns, kitchenette. Bon état. Agence s'abstenir. Libre au 1/4/91. Prix : 1 100 000 F. T.46-63-49-13 (de 19 h à 20 h)

20e arrdt
F 3, 64 m². Dans immeuble pierre-de-taille, 1er étage. Proche métro(s) et tous commerces. Faibles charges, chauffage individuel. Idéal profession libérale. Prix : 1 100 000 F. Tél. : 43-60-82-44.

94 Val-de-Marne
SAINT-MAURICE
Superbe 2 pièces, grand standing, salon 25 m² + chambre, cuisine équipée, salle de bains, face Marne, sur île, site privil., park. + cave. 1 060 000 F à débattre. Après 19 h : 48-89-69-62.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans trav. PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

locations non meublées demandes

Paris
Cherche studio dans Paris 2 500/2 600 F par mois. Tél. : 40-67-73-96 Entre 14 et 19 heures.

URGENT
J.F. rech. studio, environ 35 m², près Buttes-Chaumont Tél. 49-60-62-02

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés du studio au 7 P. POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS 47, rue Vaneau Paris-7e 42-22-24-66 – 42-22-98-70

ETRANGER
Part. rech. en Tunisie location 1 an ou plus. Début septembre 1991. Villa vide ou meublée. Calme, 4 p. avec garage. Région La Marsa ou Nabeul. Tél. 43-89-11-31

locations non meublées offres

Paris
BERCY. Imm. de 1988, 3 P. de 66 m² env. Salle de bains, w.-c., rangements. 5 897 F chges comprises.
3615 LOCAT
43-87-89-29

Région parisienne
Part. loue 3 p., Vitry-s-Seine Refait neuf, 61 m². Loggia + park. + cave. 4 500 F C.C. Tél. : 49-60-62-02

bureaux

Locations
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

boutiques

Ventes
RUE BELLEVILLE
MURS LIBRES. Boutique 140 m² en duplex + 71 m² s/sol. Refait neuf. 3 200 000 F. Propriétaire : 47-04-24-62.

L'AGENDA

Bijoux
BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide « Paris pas cher », tous bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
PERRONO OPERA
Angle bd des Italiens 4, Chaussée d'Antin
Achat-Échange bijoux-magasin à l'ETOILE, 37, av. Victor-Hugo autre grand choix.

Cours
Elève à l'Ecole normale supérieure donne cours de français tous niveaux (méthodologie, écrit et oral). Tél. (soir) 40-48-09-27

COURS D'ARABE
EXTENSIF : matinée et soirée du 4 mars au 29 juin. AFAC : 42-72-20-88

Vidéo
V.O. ONLY
spécialiste du vidéo disc en v.o. en Europe (Pal NTSC). Plus de 2 000 titres disponibles immédiatement. Ouvert 7 jours sur 7. 25, bd de la Somme 75017 Mº Porte-de-Champerret Tél. : 42-67-76-17 ou 42-67-76-27

automobiles
ventes

de 5 à 7 CV
A vendre MERCEDES 190 E 7 CV, 5 vit., 1987 87 000 km, ABS, alarme Brun métal. 96 000 F Tél. 42-00-31-00 (15-18 h)

de 8 à 11 CV
VENDS GOLF GTI année 80, modèle 81, toit ouvrant, volant sport bois, jantes alu, peinture récente, calandre 4 phares, excellent état, autoradio Blaupunkt quadriphonie, alarme. 20 000 F. 88 000 km. Tél. 20 h : 42-77-34-07

A vendre, URGENT BMW 318 i, janvier 1989, 18 000 km, Delphine métallisé, toit ouvrant électr., rétros électr., tatouage. Bur. : 64-88-46-22 Dom. : 30-21-85-51

plus de 16 CV
A vendre URGENT
PORSCHE CARRERA 2
Cabriolet, année modèle 90 14 000 km, gris métal. Options : pont autobloquant, cuir souple, climatiseur, alarme. Prix : 415 000 F Tél. : 46-24-05-81 ou 42-42-04-52 demand. M. Bessant

Le Monde des Cadres

LA VILLE DU BLANC-MESNIL (47 000 habitants Seine-Saint-Denis) recherche pour le service municipal de la jeunesse
DES ANIMATEURS VACATAIRES
pour les périodes de vacances scolaires Pâques et été 1991 chargés de l'animation en direction des jeunes de 16 à 25 ans :
- en milieu ouvert ;
- encadrement de séjours courts et week-ends.
Niveau BAFD ou en cours Expér. similaire souhait. 23 ans minimum. Permis de conduire indispensable Adresser curriculum vitae accompagné d'une lettre motivée à : Monsieur le Maire Place Gabriel-Péri 93156 LE BLANC-MESNIL

ORGANISME NATIONAL regroupant 80 associations de formation du secteur migrant et publics en difficulté d'insertion recrute
1 CONSEILLER TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE
Un candidat disposant d'une solide exp. du secteur et d'une formation sup. adaptée concourra, au sein d'une équipe, au développement des associations adhérentes et au soutien des politiques publiques en matière de formation prof. et continue. Statut cadre. Le salaire tiendra compte des connais. et exp. CV et prétentions à adresser au C.L.P., 15, rue Réaumur 75003 Paris.

هكذا من الأصل

Les industriels
«C

Le Monde

AFFAIRES

LES ENTREPRISES ET L'APRÈS-GUERRE

Les industriels français toujours fascinés par l'Irak

« COMMENT ? L'Irak aurait accepté de se retirer du Koweït ? Mais c'est très intéressant, ce que vous m'apprenez là. » Vendredi 15 février en fin de matinée, Bagdad vient à peine d'évoquer la possibilité de négocier sa « sortie » du Koweït (les conditions de cette évacuation ne sont pas alors connues) que le cœur de cet industriel français sursaute. L'intérêt est certain. La voix trahit une rapide montée d'adrénaline. A l'évidence, les opérateurs boursiers ne sont pas les seuls à réagir dans l'excitation et l'euphorie et à entrevoir, à ce moment précis, l'amorce d'une issue favorable.

Quelques minutes plus tard, les téléscripteurs dissiperont cette illusion. La réaction de ce dirigeant d'entreprise révèle toutefois assez bien l'état d'esprit des industriels français qui ont eu l'occasion de travailler avec l'Irak. Ces derniers n'ont pas vraiment fait leur deuil d'une présence sur les rives du Tigre et de l'Euphrate.

Interlocuteurs compétents et formés, administration bien structurée capable de prendre des décisions rapides, potentialités certaines d'un pays richement doté en pétrole sont fréquemment évoqués pour justifier l'attrait persistant du marché irakien. En dépit de contentieux financiers sérieux et toujours en suspens (*le Monde* du 19 février), le souvenir qu'ils conservent de leurs affaires irakiennes reste étonnamment favorable. A l'exception toutefois du BTP qui a connu des expériences plus difficiles.

C'est d'abord que les contrats passés avec l'Irak étaient souvent volumineux. La nostalgie développée aujourd'hui par les patrons français y trouve une source d'inspiration majeure et durable. Les industriels français n'aiment pas trop donner de chiffres. Mais le président de Technip, société d'ingénierie parle d'un courant d'affaires de plusieurs milliards de francs. Pour les ANF, fabricant de matériel ferroviaire qui a noué des liens très forts avec les chemins de fer irakiens au point d'en devenir l'un des principaux, si ce n'est le premier, fournisseur, les ventes – concentrées sur la période 1980-1986 – se seraient élevées à 700 millions de francs, l'équivalent d'un milliard d'aujourd'hui et d'une année pleine de chiffre d'affaires. Le fruit de livraisons impressionnantes : fourniture, dès 1984, de 320 wagons citernes – puis de 236 voitures de voyageurs (qui représentaient la moitié du parc irakien avant la crise du Golfe).

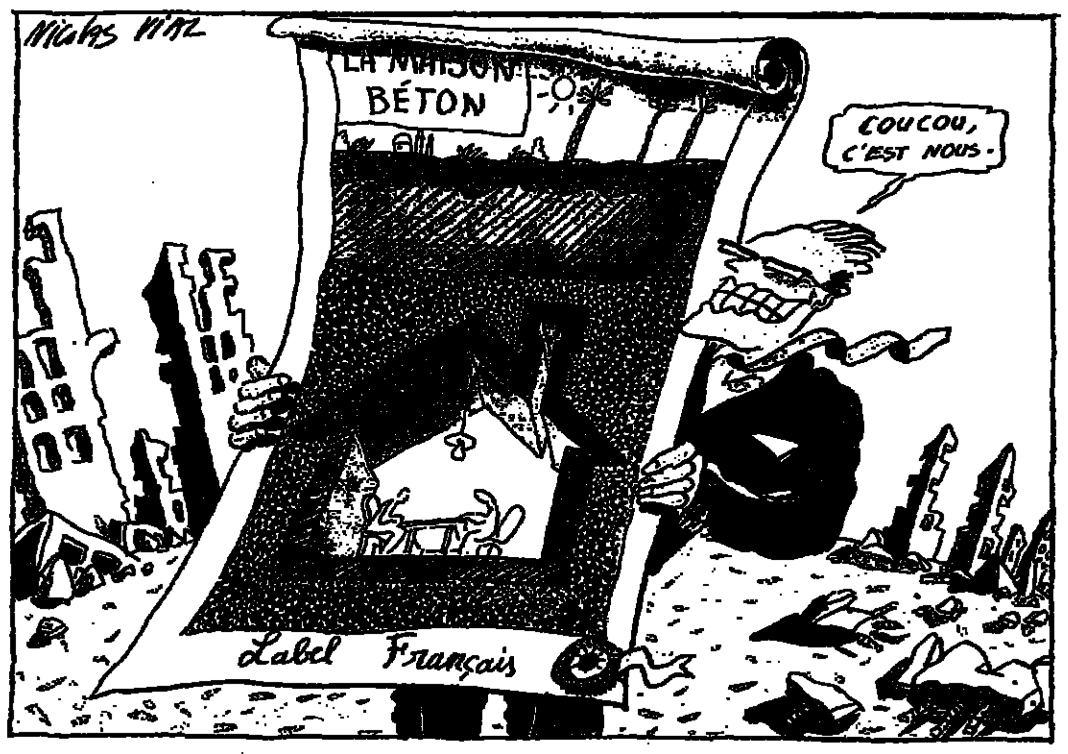

« Accrocheurs, mais professionnels »

La somme est moins rondelette pour Degrémont, société spécialisée dans le traitement et l'épuration des eaux, mais elle a représenté *« plusieurs centaines de millions de francs »* selon son directeur général Olivier Kreiss, répartis, il est vrai, sur les deux dernières décades. Ayant commencé à prospecter le marché irakien à la fin des années 60, cette filiale de la Lyonnaise des eaux a temporairement plié bagage à l'été 1990 après avoir installé une station d'eau potable à Bagdad, une station de traitement des eaux résiduaires sur l'autre rive du Tigre (dont l'achèvement coïncide avec la fin de la guerre Iran-Irak) et diverses petites stations en province pour des municipalités et usines diverses (poudrerie, engrais, etc.).

Le volume des contrats n'est pas tout. La fiabilité des interlocuteurs, la rigueur des processus de décision, l'absence ou non de corruption font, au dire des dirigeants d'entreprises voués à la grande exportation, toute la différence. Sur ce point précis, l'Irak a su incontestablement séduire. *« Les Irakiens ont toujours été des clients difficiles, accrocheurs, mais rationnels »* remarque, non sans nostalgie, le directeur commercial d'ANF. *« La pratique du bakchich par exemple existe très peu là-bas. Les candidatures à appel d'offres ont toujours été examinées avec la plus grande rigueur. »* Chez Degrémont, on reconnaît également à l'Irak une conduite des relations commerciales plus saine que celle en vigueur dans la plupart des autres pays de la région. *« Dans cette zone, les Irakiens étaient les plus professionnels »*. Durs en affaires, mais sérieux. L'argument revient comme un leitmotiv. La présence de personnels locaux, techniquement compétents, capables d'assumer leur rôle d'interlocuteurs et partenaires commerciaux est, en outre, mise en valeur. *« En Arabie saoudite ou dans le Golfe, on ne trouve pas en face de soi des interlocuteurs locaux compétents, mais des ingénieurs palestiniens, anglais, américains, sous contrat, dont aucun n'a le pouvoir, qui se refusent à trancher dans les conflits et qui n'assurent pas la véritable maîtrise d'ouvrage »*.

Dans leur quête de rationalité, les industriels français en sont à louer les vertus de la puissante administration et du service public lourd caractérisant l'économie irakienne qui, selon leurs dires, ne poussent pas les travers bureaucratiques au même degré que certains de leurs homologues du Moyen-Orient (le cas égyptien est le plus fréquemment cité). *« Les décisions en Irak étaient prises de façon relativement rapide »*, note Bernard Meunier, ex-responsable d'agence à Bagdad pour la Clecim, ancienne filiale de Creusot-Loire spécialisée dans la fourniture de complexes sidérurgiques clés en main et qui a, elle aussi, eu son lot de gros contrats au début des années 80. *« En 1979 et 1980, ces décisions ont été d'autant plus activées qu'il existait à Bagdad une volonté certaine de privilégier la France »*. La Clecim, reprise par Spie Batignolles en avril 1984 et rétrocédée en mars dernier au britannique Davy Corp, a ainsi pu emporter coup sur coup l'installation d'un laminoir à Khor-al-Zubair et d'un atelier de laminage d'aluminium à Nassiryah, près de Bassorah, unités dont la réalisation s'est achevée en 1982.

Des sorties de contrats difficiles

La mariée n'est-elle pas trop belle ? Principal point noir dans ce tableau – trop ? – reluisant dressé par les industriels français : la solvabilité irakienne. Après avoir payé rubis sur l'ongle tous ses contrats importants, l'Irak, dès son entrée en guerre contre l'Iran, s'est taillée une solide réputation de mauvais payeur. Rares sont ceux qui n'ont pas dû eux-mêmes essuyer une partie des ardoises, des règlements prévus mais jamais honorés.

Ces litiges financiers n'ont visiblement pas suffi à dégoûter les industriels français qui se montrent généralement très discrets sur le montant exact des impayés contractés à leur égard. *« Nous sommes toujours en discussion sur des résidus de paiement »* explique t-on chez Degrémont. *« Les Irakiens nous ont toujours payé, mais avec deux ou trois ans de retard, ce qu'ils nous devaient. De toute façon, ces litiges ne portaient pas sur des grosses sommes et elles ont été largement provisionnées. Le problème ne se situe pas au niveau des industriels mais à celui du ministère des finances et de la COFACE qui doivent récupérer les sommes qui ont servi à nous indemniser. »* Rappelons que la COFACE n'a suspendu sa garantie sur 85 % du montant des contrats signés il n'y a qu'un an et demi à peine.

Les groupes industriels avouent cependant tous avoir eu des problèmes lors des sorties de contrat, notamment pour récupérer leurs garanties et cautions. Chez Technip, on s'inquiète davantage des effets de l'embargo. *« La loi irakienne rend les entreprises responsables de la fin des chantiers, ce qui pose un problème pour les trois contrats en cours que nous avons dû geler »*. Mais au regard des potentialités du marché irakien décrites volontiers avec des trémolos dans la voix, ces « questions d'intendance » ne semblent pas constituer un repoussoir suffisant. Seule parmi les entreprises contactées, la société d'études et de constructions métalliques Socométal, qui, il est vrai, ne bénéfice pas de la surface financière d'un Total, Elf, Alsthom ou Schlumberger, assure qu'on ne l'y reprendra pas et avoue avoir fait un sort à ses activités irakiennes. Les entreprises françaises, de façon plus ou moins avouée, se préparent donc à la reconstruction de l'Irak. L'abandon précipité d'un des plus gros marchés du Moyen-Orient a souvent laissé un goût amer. *« Nos ingénieurs sont un peu tristes »*, note le président de Technip, M. Valentin, qui ajoute : *« Ils s'interrogent sur l'état des usines qu'ils ont construites. »* Les combats, le pilonnage intensif auquel est soumis le pays depuis le 16 janvier ont vraisemblablement achevé de réduire à néant le réseau de transport et de télécommunications, les installations d'extraction et de production pétrolière et les complexes sidérurgiques, déjà mis à mal par les huit années de guerre contre l'Iran.

Autant d'installations à reconstruire. *« L'offensive alliée a dû causer des destructions encore impossibles à évaluer au réseau ferré, aux gares, au parc ferroviaire. Qui plus est, avant le conflit, les Irakiens avaient un énorme programme d'équipement. C'était déjà un marché prometteur »*, souligne-t-on chez ANF.

Après s'être efforcé de préserver, tout au long de la guerre entre l'Iran et l'Irak, leurs courants d'affaires avec Bagdad par le biais de très opportuns contrats de maintenance et conservé leurs représentations sur place (Total, par exemple, a toujours gardé un bureau à Bagdad), les industriels hésitent rarement à s'engager dans la bataille de la reconstruction. Chez Clecim, on suit de très près la carte des opérations militaires. *« D'après nos informations, le laminoir que nous avons installé à Nassiryah a été bombardé. Il faudra le remplacer. Par ailleurs, l'unité de Khor-al-Zubair n'a jamais eu le temps de fonctionner à pleine capacité et pourrait également être touchée. Il va y avoir du travail à faire. »*

Une présence historique

Pour d'autres, comme Technip, Degrémont, Total ou GEC-Alsthom, le retour à Bagdad est d'autant plus souhaité que des contrats sur le point d'être conclus, voire déjà signés l'été dernier, ont été gelés. Degrémont venait d'obtenir la caution financière du gouvernement français pour une centrale électrique à Al Anbar. Total avait signé en juillet 1990 un accord pour la reprise de ses relations commerciales. Schlumberger a laissé du matériel sur place (une demi-douzaine de camions). Chez Technicon Export, firme spécialisée dans les équipements de diagnostic médical, la déception est grande. Après avoir livré pour 5 millions de dollars de matériel au début des années 80, cette société française a souffert, dès 1981, date de son rachat par l'américain Revlon, d'un boycottage généralisé de tous les pays arabes, mesures qui visaient à sanctionner les importantes activités en Israël de son repreneur.

GUY HERZLICH
VÉRONIQUE MAURUS
et CAROLINE MONNOT

Lire la suite page 28

Force dans le Maghreb, faiblesse dans le Golfe

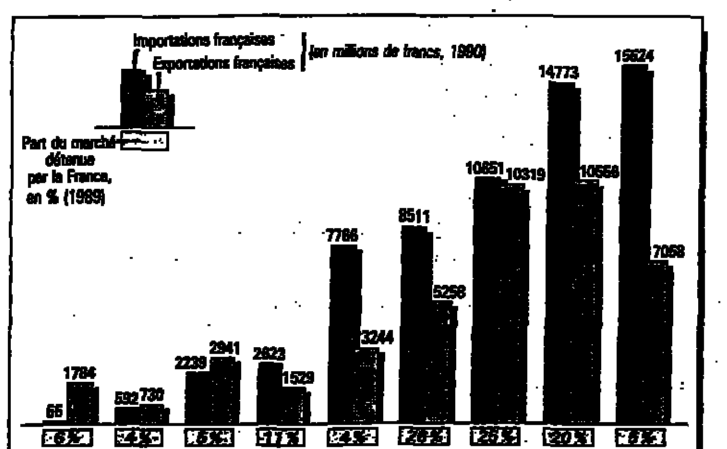

Source : CNPF – Statistiques douanières.

Faiblement implantées dans les pays du Golfe, les entreprises françaises espèrent pourtant participer à la reconstruction économique de l'après-guerre. Fortes dans les pays du Maghreb, elles craignent désormais d'avoir à souffrir d'un ressentiment contre la France.

Les sociétés allemandes craignent des représailles

FRANCFORT
Correspondance

LES entreprises allemandes vont-elles souffrir dans leur ensemble parce que certaines d'entre elles auraient violé l'embargo à l'égard de l'Irak ? Un sondage publié au début du mois de février pour le compte de l'hebdomadaire économique *Wirtschaftswoche* traduit une incontestable inquiétude dans les milieux économiques allemands. Dans un cas sur trois, les entreprises industrielles craignent d'être désormais défavorisées par rapport à leurs concurrents à l'étranger et, donc, de perdre des marchés à l'exportation. La raison de cette inquiétude ? Les nombreuses critiques émises, notamment dans des pays comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, après la publication d'informations selon lesquelles un certain nombre de firmes allemandes avaient violé l'embargo des Nations unies contre l'Irak et avaient aidé ce pays à s'équiper en armes chimiques et biologiques ainsi qu'à allonger la portée de tir des missiles Scud, permettant ainsi d'atteindre le territoire d'Israël et de l'Arabie saoudite.

Les signes de cette méfiance à l'égard des produits *made in Germany* commencent à apparaître. Dans une entreprise sur dix, comme par exemple dans les filiales américaines de BMW ou de Volkswagen, on a déjà enregistré en janvier un très net recul des ventes. Au siège de BMW, on reste toutefois prudent : *« Il faudra quelques mois avant de savoir si cette tendance est une conséquence du déclenchement des hostilités dans le Golfe, de la récession économique aux Etats-Unis ou bien d'une réaction contre les produits allemands »* y dit-on laconiquement. Le directeur de l'Association fédérale des grossistes et exportateurs allemands (BGA), M. Gerhard Reckel, est convaincu pour sa part que l'image de marque des produits allemands a pris un sérieux coup. *« Il va certainement falloir réviser à la baisse toutes nos prévisions de croissance »*, prévient-t-il.

A cause de quelques moutons noirs

La pression en effet ne vient pas que de l'étranger. Plusieurs associations de consommateurs, comme Die Verbraucher-Initiative à Bonn, qui compte 8 000 membres, ou l'association Alternative des Verts à Berlin, ont appelé à boycotter l'achat de gros appareils électroménagers comme les réfrigérateurs quand les fabricants ont des liens avec l'industrie de l'armement. Principalement visées : des firmes comme AEG, Philips, Siemens mais aussi Electrolux ou Zanussi.

Pour M. Reckel comme pour la plupart des représentants des entreprises concernées, il est toutefois inadmissible que l'économie allemande dans son ensemble fasse les frais du discrédit international contre l'Allemagne *« à cause de quelques moutons noirs »* ou *« parce que les politiciens n'ont pas été capables de se montrer à la hauteur »*, disent-ils rageusement. Après tout, poursuit M. Reckel, la France, l'Italie et la Grande-Bretagne ont équipé l'armée irakienne tout autant que l'Allemagne et c'est en France que les ingénieurs irakiens ont reçu leur formation en physique nucléaire ou dans le maniement des fusées. La différence avec l'Allemagne, toutefois, c'est que ces trois pays combattent aujourd'hui aux côtés des Etats-Unis dans le Golfe alors que le gouvernement fédéral a mis beaucoup de temps à réagir pour accroître son soutien à l'effort de guerre de la coalition internationale.

Sous la pression internationale et après les révélations embarrassantes de la presse allemande concernant de nombreux cas de livraisons à l'Irak de technologies à *« usage double »* (1) qui menacent aujourd'hui l'existence d'Israël, le gouvernement fédéral a quand même fini par réagir. Pour le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, il est *« honteux »* que ce soit des entreprises allemandes qui aient aidé l'Irak dans ce commerce de la mort. Le spectre des chambres à gaz nazies n'a pas été long à resurgir !

Résultat : un sérieux tour de vis du côté des autorités. Le 6 février, le cabinet a adopté un projet de loi présenté par le nouveau ministre de l'économie, M. Jurgen Möllemann, qui prévoit de durcir considérablement les mesures pénales et les contrôles administratifs destinés à réprimer les exportations illégales d'armement (*le Monde* du 8 février). Ce projet doit maintenant être discuté au Bundestag, où l'opposition social-démocrate et les Verts ne ménagent pas leurs critiques à l'égard du laxisme de l'administration allemande et du gouvernement. Leur but : parvenir à un bannissement constitutionnel de toutes les exportations d'armes, à l'exception toutefois de celles destinées aux pays membres de l'OTAN.

De leur côté, les responsables de l'économie et de l'industrie soutiennent activement une proposition des autorités fédérales visant à créer une Agence internationale pour le contrôle des exportations de technologies sensibles. L'idée est de s'inspirer de la coopération existant entre les dix-sept pays membres du Cocom, un organisme chargé de surveiller les transferts de technologies occidentales et de produits pouvant être utilisés à des fins militaires dans les pays de l'ancien bloc de l'Est.

« A quoi cela servirait-il d'interdire à l'Allemagne d'exporter des armes si la France, l'Italie ou l'Amérique en profitent pour récupérer des marchés ? », demande pour sa part le nouveau président de l'Association fédérale des industries allemandes (BDI), M. Heinrich Weiss. Ce qu'il faut, selon lui, c'est un accord entre les pays industrialisés, particulièrement au sein de la CEE, où de plus en plus de projets d'armements sont réalisés en commun, pour décider d'une liste de pays à exclure et éviter ainsi les fraudes.

La plupart des compagnies allemandes liées à l'industrie de l'armement préfèrent, pour l'instant, garder un profil bas. Chez Daimler-Benz par exemple, qui assure depuis le rachat de MBB, en 1989, plus de 60 % de la production d'armes en Allemagne, toutes les campagnes de publicité ont été gelées. Ses dirigeants sont toutefois catégoriques : *« MBB n'a jamais livré des armes illégalement à l'Irak*, répète-t-on inlassablement. *Toutes les demandes d'exportation ont toujours été autorisées et même encouragées par Bonn. »*

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

Lire la suite page 28

(1) Les plus difficiles à contrôler dans la mesure où elles peuvent être utilisées à des fins civiles mais aussi pour la fabrication d'armes chimiques et biologiques ainsi que pour celle de bombes atomiques.

Plus de 80 sociétés soupçonnées d'avoir violé l'embargo

Au total, cent trente-deux compagnies allemandes auraient violé l'embargo des Nations unies contre l'Irak et non pas cent dix, comme il avait été préalablement indiqué. Selon les informations publiées par M. Lutz Spavenhagen, ministre d'Etat à la chancellerie et responsable des services de renseignement allemands, qui s'appuient sur des indications fournies par les services secrets américains et britanniques, cinquante compagnies ont été lavées de tout soupçon après enquête car les accusations contre elles n'étaient pas fondées.

Dans dix cas, en revanche, une instruction a été ouverte par le procureur civil. Par ailleurs, trente autres compagnies ainsi que certains de leurs employés ont été déférés en justice pour avoir livré, pendant les années 80, des équipements à l'Irak pouvant être utilisés à des fins militaires.

AFFAIRES

LES ENTREPRISES ET L'APRÈS-GUERRE

Les impayés irakiens pèsent sur les firmes allemandes

Outre-Rhin comme en France, les dettes de Bagdad ont mis en péril certaines sociétés

LA COFACE, la société française d'assurance des crédits à l'exportation, n'est pas la seule à devoir supporter une ardoise importante pour couvrir les impayés de Bagdad (*le Monde* du 19 février). Son homologue allemande, Hermes Kreditversicherung, doit aussi régler une lourde facture. A la hauteur des performances commerciales des industriels allemands en Irak. Du fait de la guerre du Golfe et de l'embargo, le gouvernement allemand doit régler l'équivalent de presque 10 milliards pour des garanties d'exportation à l'Irak, dont 3,4 milliards pour la seule année 1990.

En quête de marchés au début des années 80, beaucoup d'entreprises de construction germaniques se sont concentrées sur l'Irak, à l'époque bien doté en pétrodollars. *« Les entreprises allemandes conquièrent Bagdad »*, commentait alors le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. A elle seule en 1981, par exemple, l'industrie du bâtiment avait enregistré des commandes d'une valeur de plus de 20 milliards de francs.

Des contrats énormes, même pour ces colosses d'outre-Rhin, avaient ainsi été signés : pour un prix de 10 milliards de francs environ, le groupe Hochtief, d'Essen, devait par exemple achever un barrage dans le nord de l'Irak; Philipp Holzmann, de Francfort, était chargé de creuser des canaux dans le sud pour 1,2 milliard de francs; et Strabag, de Cologne, obtenait une commande de 140 kilomètres d'autoroutes près de Bagdad (3,4 milliards de francs) et de l'aéroport de Bassorah (4,5 milliards de francs).

La joie n'a pas duré longtemps, notamment pour Strabag. Avec la guerre contre l'Iran, à partir de 1983, Bagdad s'est trouvé incapable de régler ses factures. Strabag est alors au bord de la faillite. Pendant quatre ans, les actionnaires de l'entreprise n'ont pas reçu un sou. *« Si on l'avait su, on aurait certainement laissé tomber ce marché »*, commente aujourd'hui le porte-parole de Strabag, M. Anton Günther Cromme.

Mais pendant la guerre Iran-Irak, Strabag et les autres ont tenu bon, en espérant que l'Irak gagnerait rapidement et qu'il y aurait d'autres commandes. M. Martin Bangemann lui-même, alors ministre de l'économie, prenait soin à plusieurs reprises de rééchelonner les dettes irakiennes. *« Il s'agit pour l'économie allemande de surmonter cette phase difficile afin de garder les parts de marché »*, disait-on à l'époque dans son ministère.

Violer l'embargo

De telles espérances étaient alimentées par le gouvernement irakien. A plusieurs reprises, celui-ci avait laissé entendre que les entreprises « fidèles » dans *« cette phase difficile »* seraient récompensées... plus tard. En revanche, celles qui abandonneraient l'Irak seraient traitées d'une façon *« brusque »*. Quand l'Irak attaque le Koweït, le 2 août, les firmes étaient toujours présentes; les dettes n'étaient pas encore réglées. Bagdad doit ainsi encore plus de 2,2 milliards de francs à Strabag, dont environ 1,5 milliard pour l'aéroport de Bassorah. Plus des deux tiers (la partie garantie) seront payés par le gouvernement allemand. Le constructeur de Cologne doit prendre à sa charge environ 580 millions de francs.

Si l'on en croit *Der Spiegel* (11 février), Strabag a essayé de recouvrer cet argent en violant à plusieurs reprises l'embargo contre l'Irak. *« On a livré, avec un camouflage raffiné et des détours, des pièces de rechange, des plans de construction, des outils, des produits chimiques pour le traitement des eaux potables, des équipements pour les camions et 500 masques à gaz »*, écrit l'hebdomadaire allemand. Le démenti du directoire de Strabag est venu immédiatement. Il fallait agir de toute urgence, a expliqué la firme, même en détournant la loi. Les livraisons étaient toutes des *« aides humanitaires »* non inclues dans l'embargo. Et elles étaient livrées uniquement aux salariés de Strabag, qui se trouvaient encore à Bassorah pour finir la construction de l'aéroport. Les autorités irakiennes n'en auraient rien reçu.

Au-delà du cas de Strabag, beaucoup d'entreprises allemandes, surtout des PME et en dehors du secteur de la construction, connaissent aujourd'hui une situation grave du fait d'impayés irakiens. Jusqu'en septembre 1990, elles avaient exporté en Irak des produits d'une valeur de plus *de 4 milliards de francs, surtout* des métaux et des machines-outils. Et une grande partie des factures ne sont pas encore payées. Là où il n'y avait pas de garantie, *« il n'y aura pas de dédommagement »*, s'est hâté de déclarer Hans-Martin Burkhardt, expert du monde arabe au sein du ministère de l'économie à Bonn.

L'industrie allemande sera-t-elle plus prudente à l'avenir? *« Son engagement dans cette région dépendra du scénario politique »*, répond Otto Plassmann, gérant du Nahund Mittelost Verein à Hambourg, un organisme qui regroupe 400 entreprises en RFA qui effectuent environ 90 % des exportations vers le Moyen-Orient. L'économie allemande a, en tout cas, depuis un mois un ministre qui s'occupera certainement du dossier : M. Jürgen Möllemann. Ce libéral, connu pour ses « coups » médiatiques, était il y a peu de temps le président de la société germano-arabe à Bonn. En juin *1990*, il jugeait encore indispensable la création d'une chambre de commerce irako-allemande.

LUDWIG SIEGELE

La crainte des représailles

Suite de la page 27

Pour M. Hans-Peter Stihl, président des chambres de commerce et d'industrie (DIHT), il ne faut pas que la guerre du Golfe serve de prétexte à une quelconque vendetta contre l'économie allemande. En revanche, toutes les infractions constatées à la loi sur le commerce extérieur, à celle sur le contrôle des armes de guerre ainsi que les violations de l'embargo des Nations unies contre l'Irak doivent être réprimées avec sévérité et diligence, affirme-t-il.

Les responsables allemands ne se font toutefois aucune illusion sur l'efficacité d'un renforcement de l'appareil répressif. Ce serait un leurre de songer à contrôler l'ensemble de l'économie de cette façon, disent-ils. D'une part, parce que c'est matériellement impossible : chaque année les autorités fédérales sont saisies de quelque 18 millions de demandes d'autorisation à l'exportation présentées par 40 000 entreprises. Même le système informatique le plus sophistiqué – comme celui dont a été récemment doté le Bureau fédéral de l'économie d'Eschborn, près de Francfort, qui est seul habilité pour l'instant à délivrer des autorisations à l'export – ne peut y suffire. D'autre part, c'est tout un état d'esprit de l'administration qu'il faut changer : d'où la proposition de créer parallèlement un Office fédéral d'exportation doté d'un personnel qualifié d'ingénieurs dont la tâche principale sera de contrôler les substances à double usage.

En dernier ressort, la responsabilité d'un contrôle efficace des exportations relève des entreprises elles-mêmes. A la suite de l'affaire de la fourniture par la firme allemande Imhausen Chemie de l'usine de Rabta, en Libye, en 1988, l'Association fédérale de l'industrie chimique (VCI) a accepté de collaborer avec le ministère de l'économie pour proscrire toutes les exportations susceptibles d'être utilisées à des fins militaires. Le système d'alerte précoce mis en place entre ses membres est aujourd'hui cité en exemple et a même été copié aux Etats-Unis. Pour son président, M. Hermann-Josef Strenger, la règle d'or pour réussir par rapport à la concurrence, c'est de s'abstenir en cas de doute.

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

Les industriels français fascinés par l'Irak

Suite de la page 27

Pendant neuf ans, la firme française a tout de même maintenu une représentation à Bagdad. Hélas! Le boycottage appliqué avec une sévérité particulière en Irak venait d'être levé lorsque la crise du Golfe s'est déclenchée. *« Tirer un trait sur l'Irak serait stupide »*, affirme l'un de ses responsables, pourtant ex-otage à Bagdad, même si comme tant d'autres entreprises (la Cegelec entre autres), la firme reporte, à l'heure actuelle, une partie de sa mise sur l'Irak... vers l'Iran.

Les firmes françaises pensent avoir à nouveau toutes leurs chances en Irak. Pour plusieurs raisons. D'abord, on ne craint pas de mesures de rétorsion à l'égard des entreprises de l'Hexagone pour cause de participation française à la coalition alliée. En affaires, les Irakiens ont toujours su se montrer pragmatiques. *« Il n'y avait pas de problèmes pour travailler en même temps en Iran »*, rappelle le PDG de Technip. *« Il leur serait difficile d'exclure toutes les entreprises des pays belligérants »*, s'exclame le patron d'un gros groupe industriel. Effectivement!

Les Américains, qui ont déjà, pour partie, monopolisé la reconstruction du Koweït, ne devraient pas être les seuls à profiter de la victoire escomptée, en raison des liens établis par les Français avec les Irakiens. Chez Degrémont, on fait état de télex d'interlocuteurs irakiens arrivant à Paris encore après le 2 août. *« Ils voulaient venir nous rencontrer. On a eu le sentiment qu'en dépit des événements ils ne voulaient pas rompre. »* Les pétroliers français répondent également par la sérénité au nom de leur présence historique. La confiance est aussi de rigueur chez Schlumberger. *« Après la guerre, les Irakiens seront plus ouverts par nécessité. Ils ont réalisé que les Soviétiques ne les ont pas tellement aidés sur le plan technique et que leurs « amis » iraniens n'ont, eux, aucun complexe à utiliser des technologies occidentales »*, note Roland Genin, le directeur des services pétroliers. Une fois la guerre terminée, le marché irakien sera-t-il encore plus prometteur que par le passé? Les industriels français se plaisent, en tout cas, aujourd'hui à le croire. La richesse pétrolière, prévoient-ils, ne sera plus exclusivement destinée à financer un effort militaire, comme ce fut le cas au cours des dernières années. Le pays tout entier sera à rebâtir avec pour priorité des secteurs où ils s'estiment bien placés.

Par ailleurs, au moment où le secrétaire d'Etat américain James Baker évoque la possibilité d'un plan Marshall pour les pays du Golfe, d'aucuns se mettent à rêver à un déluge de crédits s'abattant sur un Irak opportunément revenu à la solvabilité. Le premier ministre japonais n'a-t-il pas indiqué lui aussi, au cours du week-end dernier, que l'aide promise à la coalition anti-irakienne pourrait, en fait, servir à financer la reconstruction des pays touchés?

GUY HERZLICH
VÉRONIQUE MAURUS
et CAROLINE MONNOT

Alerte rouge sur les jeunes PME

Beaucoup de petites et moyennes entreprises de création récente ne survivront pas au ralentissement économique actuel

Rien ne va plus dans les PME récentes, premières et principales victimes de la crise actuelle. En janvier, le nombre des défaillances d'entreprises, déjà en forte progression en 1990, a encore augmenté de plus de 35 %. Cette inquiétante information a été fournie par la Société française d'assurance-crédit (SFAC), la mieux placée sans doute pour mesurer le phénomène puisque ses 8 000 assurés, tous fournisseurs, ont environ 150 000 clients.

A ce titre, la SFAC, principale société du secteur, avec 65 % du marché, surveille en permanence et au jour le jour la situation financière de 900 000 entreprises sur lesquelles elle doit, à tout moment et sur simple demande téléphonique de ses clients, donner une appréciation, c'est-à-dire le plafond de créances assurables. Au printemps dernier, elle avait tiré la sonnette d'alarme sur la dégradation des comptes de la centrale d'achat CODEC, qui devait déposer son bilan dans les mois qui suivirent.

Selon son directeur commercial, M. Gérard Barthélemy, les secteurs les plus touchés sont le négoce de matériaux pour la construction, le textile et, surtout, la micro-informatique grand public, qui souffre d'une véritable hécatombe, affectant une multitude de PME de négoce, sans oublier les grands sinistres de l'année dernière – ZH Computer, Asystel, Sedri – et les sauvetages, *inextremis*, de Lectra System et de Concept.

D'une manière générale, signale la SFAC, *qui, fait exceptionnel*, avait alerté ses assurés à l'automne dernier sur la dégradation de la situation dans les PME, on observe une assez forte mortalité sur les entreprises créées depuis 1987, plus de 20 % sur celles âgées de moins de trois ans et plus de 50 % sur celles âgées de quatre ans ou davantage. Cette analyse est corroborée par les banques, qui enregistrent une forte montée des sinistres sur leurs petits clients, avec des pertes de l'ordre de 300 000 à 600 000 F.

Les causes de cette dégradation sont multiples. Tout d'abord, dans la plupart des PME défaillantes, l'étroitesse de leur trésorerie les a rendues vulnérables à la détérioration de la conjoncture, de même qu'une gestion défectueuse. Ensuite, les montages financiers échafaudés avec l'aide des banques, qui ont permis leur création, se sont avérés trop fragiles. De sorte que le ralentissement de l'économie, provoquée par la récession américaine et la crise du Golfe, leur est souvent fatal.

La dépendance des sous-traitants

Enfin, on va se rendre compte maintenant que la prospérité des grandes entreprises depuis plusieurs années s'est bâtie fréquemment aux dépens des PME et des sous-traitants, notamment dans les services, que ces grandes entreprises sont toutes prêtes à sacrifier lorsque les vents deviennent contraires. Le développement des approvisionnements à flux tendu et des livraisons en « juste à temps » rend encore plus dépendants ces sous-traitants, qui subissent de plein fouet la chute des commandes chez leurs clients. On peut le vérifier actuellement dans le secteur de l'automobile, en plein marasme, où certains fournisseurs vont passer de très mauvais moments si leur taille n'est pas suffisante et s'ils ne sont pas assez diversifiés géographiquement et industriellement.

Ajoutons, et ce n'est pas la moindre leçon des événements, que la politique de taux d'intérêt très élevés maintenue en France, pour lutter contre l'inflation et la surchauffe dans un premier temps et pour défendre le franc dans un second temps, peut être nocive, voire mortelle, pour des PME fraîchement écloses ou insuffisamment dotées en réserves et fonds propres. En ce moment, ces même PME doivent supporter des taux d'intérêt s'étageant de 11 % à 15 % sur leurs découverts bancaires et sur l'escompte de leurs traites, soit 7 à 12 % en taux réel hors inflation, un véritable record historique.

Si, en Allemagne, les PME, riches de fonds propres accumulés depuis des dizaines d'années, peuvent supporter des taux d'intérêt de combat, en France ce n'est pas souvent le cas, après un tiers de siècle de contrôle ou de blocage des prix.

Chômage et difficultés pour les banques

Les difficultés de nombreuses PME de notre pays auront deux conséquences. La première sera un accroissement du chômage, dans la mesure où ce sont ces petits établissements qui ont été à l'origine des créations d'emplois et non les grands, en dégraissages constants. La seconde va être et est déjà un vif accroissement des provisions pour créances douteuses dans les banques et un alourdissement de leurs comptes d'exploitation.

En outre, ces banques, qui, après la levée de l'encadrement du crédit en 1987, se sont livré une guerre insensée pour accroître leurs parts de marché et se sont rabattues souvent imprudemment sur les particuliers et les PME pour compenser la diminution de leurs concours aux grandes entreprises, ont entrepris de réviser leur politique dans le sens d'une plus grande sélectivité. Cela signifie qu'elles se montrent plus difficiles dans le choix de leurs clients, comme aux Etats-Unis, comportement fort explicable mais dont on peut mesurer les conséquences pour l'expansion de l'économie.

Sans doute est-il permis de trouver ce tableau bien noir au regard de l'optimisme raisonné et sans doute justifié de nombreux grands patrons interrogés par nos soins (voir l'article d'Alain Vernholes dans *le Monde* du 16 février). Les grands groupes, tels des vaisseaux de haut bord, sont à même d'essuyer un coup de temps sans lendemain. Les petites embarcations, bien moins défendues contre les paquets de mer, risquent des avaries graves, voire définitives. Or les PME constituent le tissu industriel d'un pays, dont la déchirure partielle est toujours lourde de conséquences. On s'en apercevra bien assez tôt.

FRANÇOIS RENARD

(Publicité)

PRÉFECTURE DE L'OISE — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNIQUÉ

Extrait de l'arrêté préfectoral du 18 février 1991

ENQUÊTE EN VUE D'UN CLASSEMENT AU TITRE DES SITES

Une enquête administrative est ouverte du lundi 11 mars au mardi 9 avril 1991 inclus, en vue du classement au titre des sites de la forêt d'Halatte.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier à :

- la mairie d'**APREMONT**
  les mardis et jeudis, de 16 h à 19 h,
  les mercredis et samedis, de 9 h 30 à 11 h 30
- la mairie d'**AUMONT**
  les lundis et jeudis, de 18 h à 19 h,
  le mercredi, de 10 h à 11 h
- la mairie de **BEAUREPAIRE**
  le samedi, de 10 h à 12 h
- la mairie de **CHAMANT**
  les lundis et jeudis, de 17 h 30 à 18 h 30,
  le mardi, de 14 h à 15 h
  le samedi, de 9 h à 11 h
- la mairie de **FLEURINES**
  du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 16 h 30 à 18 h
  le samedi, de 8 h 45 à 11 h 45
- la mairie d'**OGNON**
  le mardi de 17 h à 19 h
- la mairie de **PONTPOINT**
  tous les jours sauf le lundi, de 8 h 30 à 12 h
  et de 13 h 30 à 17 h 30
  le samedi, fermeture à 16 h 30
- la mairie de **PONT-SAINTE-MAXENCE**
  du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
  et de 13 h 30 à 18 h
  le samedi de 8 h 30 à 12 h
- la mairie de **ROBERVAL**
  les mardis et vendredi de 10 h à 12 h
- la mairie de **SENLIS**
  tous les jours de 9 h à 12 h
  et de 14 h à 17 h
  le samedi de 9 h à 12 h
- la mairie de **VERNEUIL-EN-HALATTE**
  tous les jours de 9 h à 12 h
  et de 14 h à 17 h
  les lundis et jeudis, fermeture à 17 h 30
  le samedi de 9 h à 11 h 30
- la mairie de **VILLENEUVE-SUR-VERBERIE**
  le mardi de 14 h à 15 h
  le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30
- la mairie de **VILLERS-SAINT-FRAMBOURG**
  le mardi de 18 h à 19 h
  le vendredi de 9 h à 12 h
- **la direction départementale de l'agriculture et de la forêt**
  29, boulevard Amyot-d'Inville - BEAUVAIS
  du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
  et de 14 h à 17 h 30
- la sous-préfecture de **SENLIS**
  du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30
  et de 14 h à 16 h
- **la préfecture de L'OISE**
  annexe Europe - porte 219
  du lundi au vendredi de 9 h à 11 h
  et de 14 h à 16 h 30

Toute personne ou propriétaire intéressé pourront formuler leurs observations, consentements ou oppositions au projet, par lettre recommandée avec accusé de réception à M. REY, direction départementale de l'agriculture et de la forêt – 29, boulevard Amyot-d'Inville – 60021 BEAUVAIS CEDEX, du lundi 11 mars, au vingtième jour après la date de clôture de l'enquête, soit le lundi 29 avril 1991 inclus.

Un registre d'enquête sera également tenu à la disposition du public du lundi 11 mars au mardi 9 avril 1991 afin de consigner les observations auxquelles pourrait donner lieu ce projet.

Le préfet de l'Oise
Philippe MASSONI

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
LES SYNDICATS ET L'EUROPE
Envoyer 40 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro

TABLES D'AFFAIRES

DÉJEUNERS RIVE GAUCHE

DODIN BOUFFANT 25, rue Frédéric-Sauton	43-25-25-14 F. dim. Park.	12 h 30-14 h 30, 20 h-23 h. Ouvert le samedi. Toujours son bon rapport qualité-prix, dont le menu à 170 F. Poissons, fruits de mer et crustacés toute l'année.
ALSACE A PARIS 9, pl. Saint-André-des-Arts, 6e	43-26-89-36 T.l.j.	Au cœur du QUARTIER LATIN, de 12 h à 2 h du mat., dans un cadre à découvrir. Déj. Dîners. Soupers. Grillades. Choucroutes. Poissons. Coquillages. Salons pour 16, 20, 30, 60 couverts. Pour groupes, nous consulter.
YUGARAJ 14, rue Dauphine, 6e	43-26-44-91 F. lundi	SPÉCIALITÉS INDIENNES. « De tous les indiens, celui-là est de très loin le meilleur et le plus authentique. » Christian Millau (Gault-Millau).

هكذا من الأصل

AFFAIRES

Un entretien avec le président de Lafarge-Coppée

« Face à la guerre, ni optimisme béat, ni panique. Notre aisance financière fait que Lafarge n'a pas le dos au mur », nous déclare M. Bertrand Collomb

A l'instar d'autres grands dirigeants industriels français, M. Bertrand Collomb, le président de Lafarge-Coppée, deuxième cimentier mondial, est confiant dans l'avenir de son groupe, l'un des leaders mondiaux dans les matériaux de construction (un chiffre d'affaires de 33 milliards de francs, 33 000 salariés dans le monde). La guerre du Golfe, la récession américaine, les difficultés de l'Europe de l'Est : son entreprise, diversifiée sectoriellement et géographiquement et pratiquant une intense activité de recherche-développement, devrait pouvoir en surmonter les conséquences sans trop de difficultés. « Face à la guerre, ni optimisme béat, ni panique » *nous déclare M. Collomb. S'il a* « décidé pour l'instant de rester à l'écart de l'URSS », *le patron de Lafarge-Coppée travaille en revanche dans l'ex-RDA et en Hongrie. Bien que ne disposant pas de « noyau dur », il se dit ici confiant dans l'attachement de son actionnariat au management actuel.*

« 1990 a été une année d'incertitudes, de repli, voire de menaces. Comment le groupe Lafarge-Coppée aborde-t-il 1991 ?

– Avec sérénité. Grâce à des stratégies et des scénarios bien préparés de longue date, nous avons pu saisir depuis dix-huit mois de bonnes opportunités et réaliser en temps utile (et dans des conditions satisfaisantes), les développements prioritaires que nous nous étions assignés. Je pense à nos activités « plâtre » ou « peinture pour la construction » qui sont désormais bien positionnées dans la compétition européenne. Après sa « percée » cimentière européenne en 1989 et plusieurs acquisitions importantes sur le créneau « béton prêt à l'emploi et granulats », le groupe présente un bon équilibre géographique. La part de l'Europe qui était – en dehors de la France – d'à peine 7 % du chiffre d'affaires en 1987, est passée à 21 %. C'est « du solide ».

– Allez-vous poursuivre votre politique d'acquisitions ?

– Je n'envisage pas à ce jour d'opérations majeures à faire d'urgence. Nous pouvons maîtriser le rythme de notre développement, en fonction de la conjoncture et des opportunités. L'endettement est faible – 8 milliards seulement de dettes essentiellement à taux fixe pour 24 milliards de fonds propres, et Lafarge dispose d'une importante marge de manœuvre pour faire face rapidement à toutes les éventualités. Flexibilité et souplesse financière : voilà nos véritables atouts.

– Vous aviez réalisé près de 3 milliards de bénéfices nets en 1989. En 1990 ?

– Nous avons réussi à maintenir nos résultats au même niveau que l'année précédente, en dépit d'une conjoncture qui s'est assombrie. J'y vois un signe encourageant de la capacité du groupe à affronter un environnement plus difficile. La plupart des développements réalisés ont dégagé une rentabilité suffisante dès la première année pour contribuer positivement à nos résultats. Je prends l'Espagne : il est significatif que ce pays devienne dès cette année le deuxième contributeur derrière la France, compensant ainsi le recul de l'Amérique du Nord. Le chiffre d'affaires de l'an dernier devrait tourner autour de 33 milliards contre 30,4 en 1989.

– Comment votre groupe supporte-t-il la hausse des prix de l'énergie ?

– Vous et d'autres imaginez encore que les cimentiers sont grands consommateurs de pétrole. C'est faux ! Depuis dix ans, nous avons investi massivement pour équiper nos fours et acquérir une totale flexibilité énergétique. Chacune de nos usines peut arbitrer entre plusieurs sortes de combustibles : charbon, gaz, coke, goudrons, etc. – jusqu'à sept pour les usines françaises – en fonction de leur disposibilité et de leur prix. Inutile de vous dire que nous ne consommons plus actuellement une goutte de pétrole. Cette position nous met largement à l'abri d'une envolée brutale des prix de l'énergie... que nous n'envisageons d'ailleurs pas. De ce point de vue, notre sensibilité aux problèmes du Golfe n'est pas différente de celle d'autres industries. Face à la guerre donc, ni optimisme béat ni panique. Notre aisance financière fait que Lafarge n'a pas le dos au mur.

– En Amérique du Nord, vous éprouvez quelques déconvenues. Allez-vous procéder sur ce continent à des révisions ?

– Nous nous attendions depuis un an à un ralentissement. Curieusement, c'est au Canada que nous en avons ressenti les premiers effets dès le début de l'année dernière. Une baisse d'activité dans l'Ontario proche de 20 %, où nos positions sont importantes ! La politique économique et monétaire d'Ottawa a provoqué une envolée des taux d'intérêt et gelé l'activité de la construction. Voilà qui explique l'essentiel du recul de Lafarge Corporation, notre filiale américaine, dont les résultats ont été divisés par deux.

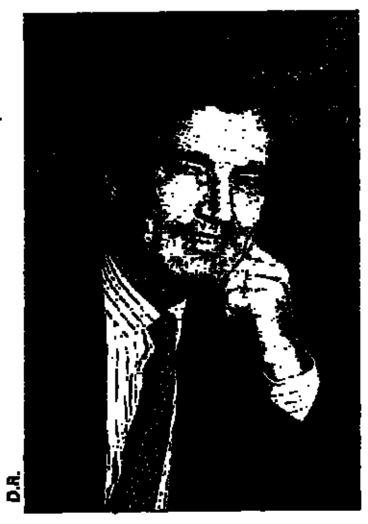

D.R.

M. Bertrand Collomb : « Les hommes qui forment le management de Lafarge ne sont pas isolés. »

Dans l'ex-RDA, une tâche passionnante mais rude

» Aux Etats-Unis, c'est un peu la chronique d'une récession annoncée. Tous nos efforts tendaient depuis plusieurs années à nous prémunir contre un éventuel retournement de conjoncture, en réduisant partout nos coûts et en consolidant nos positions régionales. Aussi, face au repli, nous résistons plutôt bien. En outre, les zones « fortes » – les Grands Lacs ou le bassin du Mississippi – sont celles où les perspectives de croissance restent les plus assurées. Mais aux Etats-Unis, les phénomènes de confiance jouent un grand rôle. Une issue raisonnablement rapide de la guerre du Golfe pourrait conduire à des rétablissements spectaculaires dont nous n'avons pas idée aujourd'hui. *A contrario*, un enlisement risquerait de précipiter les évolutions négatives et il faut se tenir prêt à les affronter.

– Les pays de l'Est sont des marchés à la fois prometteurs et aléatoires. Vous y investissez. Comment améliorer rapidement la productivité du travail et des équipements ?

– Ne jugeons pas les pays de l'Est comme un bloc ! L'URSS est engluée pour longtemps dans ses difficultés intérieures. Les pays d'Europe centrale offrent des perspectives prometteuses à moyen terme mais sont encore hésitants sur leurs options économiques de fond. L'ex-RDA fait partie intégrante de la Grande Allemagne. Nous avons pu réagir vite en prenant, huit mois après la chute du mur, le contrôle de Karsdorf, le premier cimentier est-allemand avec 30 % du marché. Pourquoi ne pas saisir des opportunités, comme nous l'avons fait récemment en Hongrie, chaque fois que la règle du jeu sera claire ? Mais j'ai pour l'instant décidé de rester à l'écart de l'URSS où la politique économique semble toujours dans le brouillard.

» La tâche en Allemagne est passionnante mais rude. Non que l'outil de production soit dépassé – Karsdorf offre à côté de technologies anciennes et dans un ensemble disparate certains équipements modernes – mais parce qu'il faut tout mener de front : modernisation, protection de l'environnement, formation des hommes, apport de méthodes de gestion, etc. Songez que, jusqu'à une période récente, la notion même de client n'existait pas, puisque toute la production était livrée à une administration centrale !

– Quelle est cette stratégie de modernisation à l'occidentale ?

– Elle sera progressive et visera à mener en parallèle les investissements nécessaires, la revalorisation des salaires et les indispensables réductions d'effectifs. Aujourd'hui Karsdorf a une productivité du tiers de celles des usines de l'Ouest, mais les salaires y sont également au tiers de ceux de l'Ouest. Un nouvel équilibre productivité/masse salariale doit être trouvé qui porte Karsdorf en quatre ou cinq ans au niveau des autres cimenteries du groupe. Nous le ferons en prêtant attention aux hommes et à leur formation, en facilitant par exemple la création, autour de l'usine, d'un tissu de PME qui fait cruellement défaut actuellement et où une partie du personnel pourrait se reclasser. On connaît bien l'essaimage en France...

– Vous travaillez avec le Japonais Ajinomoto avec lequel vous avez créé, pour la recherche et la fabrication, une filiale. Une coopération fructueuse ?

– Il y a dix ans que nous sommes associés à Ajinomoto dans la production et la vente de la lysine... Voilà, je crois, un des rares exemples de joint venture à 50/50 entre Japonais et Français, en dehors du Japon. La coopération s'est développée de façon harmonieuse. J'avais moi-même négocié, comme président d'Orsan, une extension de ce partenariat à l'Amérique du Nord, sur une base paritaire. Toujours ensemble, nous avons décidé de construire notre laboratoire de génie génétique en France à Orsay et développé très rapidement un nouvel acide aminé, la thréonine. Un produit qu'on fabriquera dans notre usine commune d'Amiens.

» Conclusion : une expérience très positive. A vrai dire, malgré les différences culturelles, les similitudes entre notre groupe et Ajinomoto sont nombreuses : souci du long terme et ténacité, recherche du consensus, accent mis sur le progrès technique, préférence pour des relations fondées non sur le juridisme, mais sur la confiance, la loyauté, la compétence et bien sûr la force... Il se peut qu'un industriel français se sente plus proche d'un groupe japonais que de certains Anglo-Saxons.

– Traditionnellement, Lafarge est en tête pour les efforts de recherche. Faut-il encore accélérer le processus et dans quels domaines ? Les biotechnologies ou plus prosaïquement le ciment et le béton ?

– La science et la technologie ont toujours occupé une grande place dans notre culture. Nos investissements en recherche-développement représentent cette année 400 millions de francs. Nous menons une politique active dans les matériaux de construction, un vaste domaine où les évolutions technologiques sont constantes, même si le grand public n'en a pas toujours conscience. Un exemple ? Les bétons à haute performance utilisés pour l'Arche de la Défense n'existaient pas il y a cinq ans. Parallèlement, nous menons des programmes d'amélioration des procédés et utilisons des techniques de pointe comme les systèmes experts ou la modélisation. Le nouveau pôle technologique de l'Isle-d'Abeau, près de Lyon, répond précisément à la croissance de nos besoins dans ces domaines. Dans les bioactivités, les recherches d'Orsan connaissent des succès. J'ai cité la thréonine, mais nous avons aussi l'un des deux programmes mondiaux de développement des blés hybrides.

– Vous êtes un des rares groupes à ne pas avoir officiellement d'actionnariat solide. N'êtes-vous pas, avec la chute des cours de la Bourse, une proie plus vulnérable que d'autres ?

– Notre actionnariat compte d'abord un grand nombre de personnes physiques, dont beaucoup de petits porteurs, qui nous font traditionnellement confiance. La part qu'ils détiennent est substantielle, de l'ordre de 40 %, et reste assez stable. Je ne connais guère parmi les grands groupes français que L'Air liquide qui ait une position plus forte. Le reste de nos actions est détenu par des investisseurs français ou étrangers, dont aucun n'a plus de 5 % du capital. Parmi eux se trouvent certainement des institutionnels qui gèrent, nous le savons, leurs participations avec un horizon de moyen-court terme et qui « pèsent » 35 %.

» Enfin, on compte aussi une dizaine d'investisseurs industriels et financiers – français pour l'essentiel – qui nous ont fait connaître leur intention d'être actionnaires stables dans une perspective de long terme, et qui se disent attachés au maintien de l'indépendance de notre groupe. Ils représentent au total environ 25 % du capital. Il n'y a pas pour autant de « noyau dur » ou de pacte d'actionnaires, mais cela nous préserve assez largement contre les manœuvres et les surprises. Je le dis tout net : les hommes qui forment le « management » de Lafarge-Coppée ne sont pas isolés. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD
et DOMINIQUE GALLOIS

Avec Le Monde sur Minitel

Calculez vos impôts rapidement

36-17
Tapez IMP91

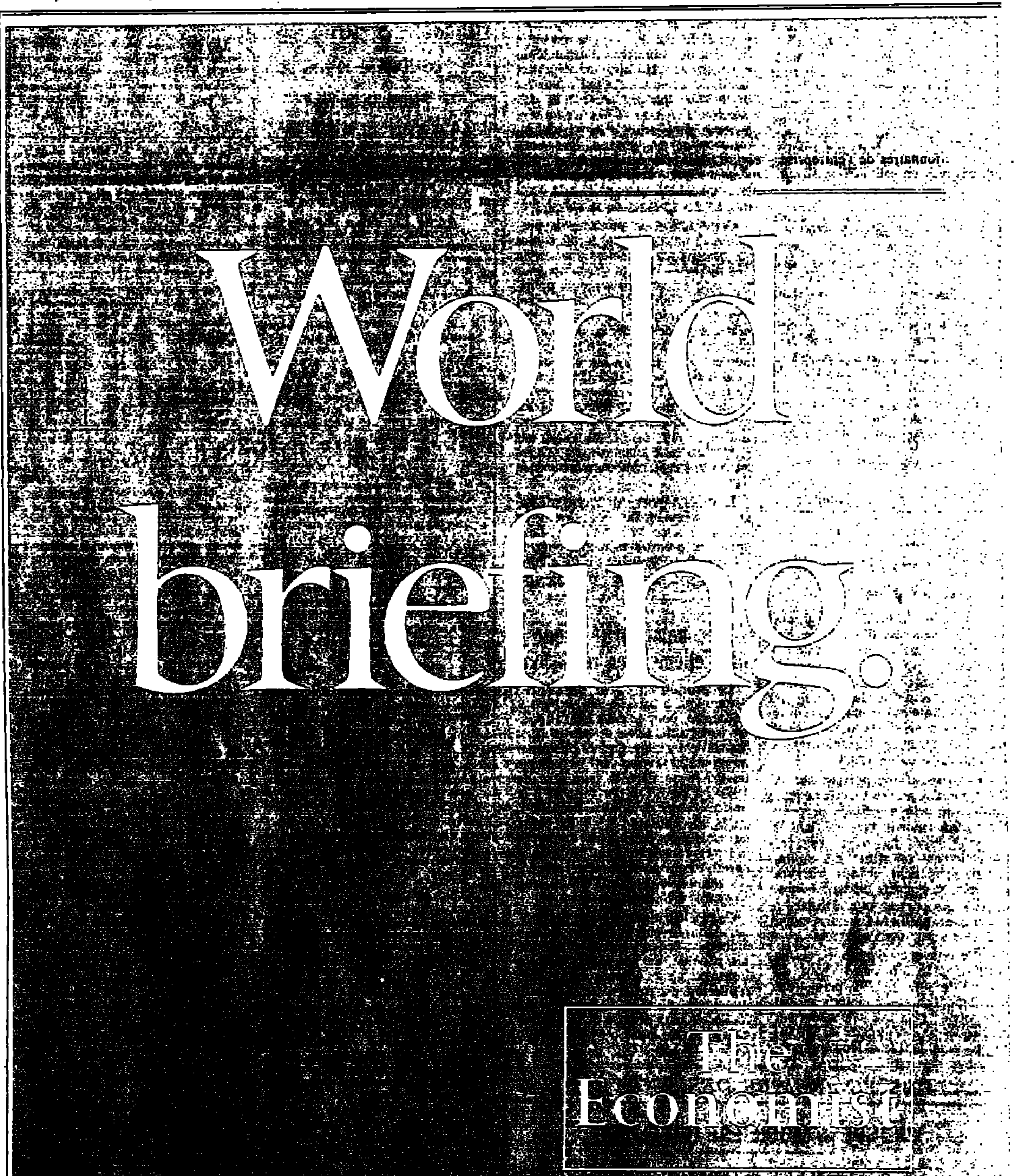

Traduction de l'annonce ci-dessus : Briefing mondial.

MARCHÉS FINANCIERS

Le projet d'une troisième directive

Bruxelles poursuit la libéralisation de l'assurance-vie

Réunis en marge de la session du Parlement européen, les membres de la Commission de Bruxelles ont arrêté, mercredi 20 février, un projet de directive visant l'ouverture complète en 1993 du marché de l'assurance-vie, qui représente environ 100 milliards d'écus (1 écu = 7 francs) dans la CEE.

STRASBOURG (Communautés européennes)

de notre correspondant

En 1979, la Communauté avait arrêté les règles de base communes à tous les Etats membres. Avec les perspectives ouvertes par l'acte unique, les Douze ont accéléré le mouvement. L'année dernière, ils adoptaient une deuxième directive, qui permet à chaque résident communautaire de souscrire une assurance-vie auprès d'une compagnie d'un autre pays européen (*le Monde* du 19 février). Cette législation empêche cependant les établissements de démarcher les clients si les compagnies ne sont pas installées sur le territoire national du lieu de résidence.

Aujourd'hui, la Commission demande aux gouvernements membres de compléter le dispositif. Elle propose d'accorder aux assureurs un *« passeport européen »*, afin qu'ils puissent conclure directement des contrats auprès de personnes vivant dans la CEE. Comme dans la deuxième directive, c'est toutefois la législation du pays de résidence qui s'appliquera en cas de litige entre la compagnie et le preneur d'assurance. Ce dernier aura la possibilité, toujours au titre de la protection du consommateur, de renoncer à la police signée dans un délai de quinze jours à un mois.

De leur côté, les sociétés pourront exiger que les *« règles prudentielles »* à appliquer par leurs succursales ouvertes dans les autres Etats membres soient celles en vigueur dans le pays du siège de la maison-mère. Dans le cas où l'Etat d'accueil considère que ces règles sont contraires à *« l'intérêt général »*, il appartiendra à la Cour européenne de justice de trancher le différend.

MARCEL SCOTTO

Après l'échec des négociations entre la ville et ses créanciers

La « faillite » d'Angoulême entre sur le terrain judiciaire et politique

Le divorce est consommé entre Angoulême et ses créanciers. La réunion de la dernière chance, organisée mercredi 20 février, à Paris, entre le maire de la ville, M. Georges Chavanes (CDS), et M. Pierre Richard, président du Crédit local de France (*le Monde* du 16 février), s'est soldée par une rupture. Les deux parties n'ont pu s'entendre sur le plan de redressement à mettre en œuvre pour tirer la ville de l'état de faillite dans lequel l'a plongée la gestion de l'ancien maire socialiste, M. Jean-Michel Boucheron.

En cessation de paiement depuis six mois, la capitale de la Charente demandait aux soixante-cinq organismes prêteurs qui ont une *« ardoise » chez elle un moratoire* de leurs intérêts pendant cinq ans, dans l'espoir de ramener, d'ici à 1995, l'endettement de la ville de 1,2 milliard de francs à 750 millions. Prêteur institutionnel des collectivités locales et principal créancier de la ville, le Crédit local de France (CLF) refuse le principe d'un abandon de créances, mais a proposé un rééchelonnement de la dette à long terme.

« La ville se trouverait ficelée pour quinze ans », estime M. Chavanes, refusant d'assumer davantage la situation créée par son prédécesseur. Dès jeudi 21 février, il a assigné devant le *tribunal de commerce* d'Angoulême non seulement la Caisse des dépôts et sa filiale CLF, mais aussi *« tous les organismes qui ont prêté à la ville depuis le 1er janvier 1980 »*, c'est-à-dire après la publication d'un rapport du trésorier-payeur général, qui soulignait déjà l'endettement anormal d'Angoulême en novembre 1979. Il leur reproche d'avoir prêté à la commune sans s'assurer de sa solvabilité.

Cette action en justice – la première d'une collectivité locale contre ses partenaires financiers pour *« soutien abusif »* – devrait s'accompagner très vite de rebondissements politiques. Le Crédit local de France, comme sans doute la majorité des prêteurs, va demander au préfet l'inscription d'office des intérêts impayés depuis août 1990, sans exclure la poursuite du dialogue. Quelle sera l'attitude de l'Etat lorsque la commune, dans un mois, votera son budget en déséquilibre et – dans l'impossibilité de faire face à ses obligations – privilégiera le paiement des salaires au détriment du remboursement de la dette?

Jeudi 21 février, M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, devait, en solidarité avec M. Chavanes, faire appel au premier ministre pour le presser d'intervenir dans cette affaire.

JEAN-JACQUES BOZONNET

Fonds propres des banques

Le Comité de Bâle complète ses propositions sur les provisions

Le Comité de Bâle (qui regroupe les autorités de contrôle pour mettre au point des règles bancaires internationales) a présenté, le mercredi 20 février, ses nouvelles propositions destinées à compléter les dispositions sur le « ratio Cooke » (rapport entre les engagements et les fonds propres que les banques internationales devront respecter en 1993).

Ces propositions portent sur la définition des provisions et leur intégration au sein des fonds propres. Elles permettraient d'inclure dans le « noyau dur » des fonds propres (*actuellement constitué du capital* social permanent et des réserves publiées) une partie des provisions, considérées comme non affectées à des risques spécifiques et qui seraient baptisées « provisions générales ».

Cette nouvelle disposition, si elle *était adoptée lors des travaux du* Comité de Bâle en 1991, permettrait à certaines banques françaises qui ont provisionné plus que nécessaire sur les risques-pays d'intégrer ce surplus de provision dans leurs fonds propres.

L'économie britannique officiellement en récession

Le produit intérieur brut (PIB) britannique a baissé entre octobre et décembre, pour le deuxième trimestre consécutif, selon des statistiques gouvernementales rendues publiques mercredi 20 février. Le PIB a reculé de 0,9 % au dernier trimestre de 1990 (et de 1,1 % par rapport à la période correspondante de 1989), après une chute de 1,3 % au cours des trois mois précédents. Deux trimestres consécutifs de croissance négative sont généralement considérés comme le signe officiel qu'une économie est entrée en récession.

Ce résultat rend probable un nouvel assouplissement de la politique monétaire britannique dans un avenir proche. Le gouvernement de Londres s'est engagé dans une réduction progressive et prudente des taux d'intérêt. Mercredi 13 février, le taux de base de la Banque d'Angleterre avait été ramené de 14 % à 13,5 %.

NEW-YORK, 20 février ↓

Sous la barre des 2 900 points

Une petite poussée de l'inflation *aux Etats-Unis en janvier a fragilisé* Wall Street mercredi, l'indice Dow Jones retombant sous la barre des 2 900 points à 2 899,01, soit un recul de 1,13 %. Quelque 186 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des titres en baisse a largement dépassé celui des valeurs en hausse dans un rapport de 2 contre 1 : 1 085 contre 507. Les cours de 440 titres sont restés inchangés. Les prix de détail aux Etats-Unis ont progressé de 0,4 % en janvier, après une hausse de 0,3 % à la fois en décembre et en novembre.

La plupart des investisseurs misaient sur une baisse de l'inflation pour permettre une poursuite de la baisse des taux d'intérêt, indiquaient les experts. D'autre part, le président de la Réserve fédérale a refusé, dans une présentation devant la commission bancaire du Sénat, de se prononcer sur les intentions de la Fed concernant la politique de crédit : *« Nous avons évidemment la flexibilité d'agir quand et si cela est nécessaire », a-t-il souligné.*

Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, sont montés à 8,01 % mercredi en fin d'après-midi contre 7,99 % mardi soir.

Square D, fabricant américain de matériel électrique qui fait l'objet d'une OPA du groupe français Schneider, a progressé de 20-5/8 à 72-3/8.

VALEURS	Cours du 19 février	Cours du 20 février
Alcoa	67 1/2	66 3/8
ATT	34 1/4	33 7/8
Boeing	49 3/8	47 3/8
Chase Manhattan Bank	15	14 3/8
Du Pont de Nemours	38 5/8	38 1/2
Eastman Kodak	46 1/2	45 3/4
Exxon	53 1/2	53 3/4
Ford	30 5/8	28 3/4
General Electric	69 5/8	68 1/4
General Motors	37 5/8	36
Goodyear	20	20
IBM	139 3/8	138
ITT	58 3/8	57 1/4
Mobil Oil	59 1/4	59 7/8
Pfizer	103 3/4	101 1/4
Schlumberger	58 3/8	58 1/4
Texaco	60 3/8	61 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	138 5/8	139 1/2
Union Carbide	19 7/8	19 5/8
USX	30 3/8	29 3/4
Westinghouse	30 1/4	29 3/4
Xerox Corp.	54 7/8	54 3/8

LONDRES, 20 février ↓

Poursuite du repli

La Bourse de Londres a terminé la journée de mercredi en baisse. A la clôture, l'indice Footsie a perdu 15,6 points à 2 296,8, soit *un repli de 0,7 %. Le volume des* échanges s'est légèrement gonflé, à 512,4 millions de titres contre 484,7 la veille.

Après un début de séance maussade, le Stock Exchange réduisait ses pertes à mi-séance avant de replonger dans l'après-midi, déçu par la lenteur des *développements diplomatiques* dans le Golfe et par l'ouverture en nette baisse de Wall Street.

Beaucoup de secteurs ont reculé, les magasins, la construction, l'automobile, et les compagnies d'électricité. En revanche, les banques et les assurances se sont maintenues à la hausse *espérant toujours une nouvelle* baisse des taux d'intérêt. Les pétrolières ont été irrégulières.

PARIS, 20 février ↓

Ventes bénéficiaires

Pour la première fois après cinq séances de hausse, des ventes bénéficiaires se sont produites mercredi à la Bourse de Paris. Malgré une alerte à la bombe, la deuxième de la semaine, qui devait causer la suspension des cotations entre 11 h 30 et 12 h 30 (sauf sur le système CAC), elles ont été assez bien absorbées. En recul de 1 % dès l'ouverture, puis jusqu'à 1,13 % quelques instants après, l'indice CAC 40 devait ensuite refaire une partie du terrain perdu. En début d'après-midi, il avait réduit son retard à 0,01 %. Plus tard dans la journée, le thermomètre du marché affichait quand même une petite température négative de 0,23 %.

« Enfin des prises de bénéfices », soupirait un ancien, venu assister à la dernière séance du mois boursier. C'était en effet jour de liquidation générale rue Vivienne, une liquidation superbe car gagnante de 11,53 %, la plus *belle depuis juin 1988* (+ 12,95 %). De fait, à mesure que cette échéance s'approchait, le marché n'arrêtait pas de monter au point que tous les spécialistes s'interrogeaient sous les colonnes : mais où sont donc passées les ventes bénéficiaires d'antan ? A dire vrai, trop occupés *à parier sur une fin rapide du* conflit dans le Golfe, les investisseurs en avaient presque oublié de tirer l'habituel et juste profit d'un mois de hausse, mieux de la reprise assez exceptionnelle de 16,7 % enregistrée entre le déclenchement des hostilités le 16 janvier dernier et le 19 février. *Quand même* la prudence l'a emporté. Mais le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'y a pas eu précipitation.

L'annonce par le groupe Schneider de son intention de racheter la firme américaine Square D pour 1,8 milliard de dollars (9,12 milliards de francs) a provoqué une baisse sévère de l'action.

TOKYO, 21 février ↓

Baisse

Les prises de bénéfice ont pesé *jeudi sur la Bourse de Tokyo*, l'indice Nikkei retombant à 26 024,37 yens, soit un repli de 0,7 %. A l'ouverture, il avait perdu 236,37 yens (– 0,9 %) à 25 962,42 yens, dans le sillage de la baisse enregistrée à New-York. Mercredi, le Nikkei avait gagné 31,81 yens. 500 millions de titres ont été échangés dans la matinée, contre 550 millions mercredi matin et 900 millions pour la journée entière. Selon les opérateurs, le marché vit dans l'attente de la visite prévue à Moscou du ministre irakien des affaires étrangères, Tarek Aziz.

VALEURS	Cours du 20 février	Cours du 21 février
Akai	878	870
Bridgestone	1 140	1 140
Canon	1 410	1 390
Fuji Bank	2 540	2 530
Honda Motors	1 380	1 340
Matsushita Electric	1 800	1 780
Mitsubishi Heavy	831	820
Sony Corp.	7 150	6 850
Toyota Motors	1 830	1 780

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Du Pont propose à ses employés d'acheter des actions.** – Le groupe américain Du Pont de Nemours, un des plus grands fabricants mondiaux de produits chimiques, lance un programme d'option d'achat d'actions accessible à plus de 136 000 de ses employés. Ce programme donne à chaque employé, quels que soient son niveau, son ancienneté et sa fonction, la possibilité d'acheter 100 actions Du Pont au prix fixé de 38,25 dollars pièce (cours de Wall Street du 20 février : 38,75 dollars). Les employés peuvent exercer la totalité ou une partie de l'option après un an et sur une période de dix ans à compter du 18 février. Selon la direction de Du Pont, le prix de l'action Du Pont a augmenté d'environ 10 % l'an durant les cinq dernières années. Dans l'hypothèse d'une croissance à venir identique, un employé réaliserait une plus-value avant impôts de 2 500 dollars en cinq ans et de 6 000 dollars en dix ans.

□ **La Montedison se lance dans la fabrication de substituts de CFC.** – *Montefluos, filiale d'Ausimont* (groupe italien Ferruzzi-Montedison), vient de mettre en route dans sa nouvelle usine de Porto-Marghera, près de Venise, une ligne pilote de production de composés destinés à remplacer les chlorofluorocarbones (CFC), accusés de détruire la couche d'ozone. Le coût de cette ligne est de 90 millions de francs. L'investissement pour passer à l'échelle industrielle s'élèvera à 270 millions de francs. Avec cette nouvelle usine, Montefluos s'est fixé deux objectifs : améliorer les technologies déjà utilisées à l'échelon expérimental, être en mesure dans peu de temps de fournir les industries utilisatrices en produisant plusieurs centaines de tonnes de composés par mois.

□ **AGA : 28 % de profits en plus.** – Parmi les cinq plus grands producteurs mondiaux de gaz industriels, le groupe suédois AGA annonce pour 1990 une hausse de 28 % de son résultat après frais financiers, dont le montant atteint 1 425 millions de couronnes suédoises (1 368 millions de francs). Le dividende sera porté de 7 à 8 couronnes par action. Le chiffre d'affaires global augmente de 12,5 % à 12,42 milliards de couronnes suédoises, dont 8,51 milliards (+ 12,9 %) réalisés dans les gaz, 2,66 milliards (+ 13,5 %) *dans le transport frigorifique* (Frigoscandia) et 1,25 milliard (+ 8 %) dans l'énergie.

□ **Standard and Poor's dégrade la note de la Banque Indosuez.** – La *firme de rating new-yorkaise* Standard and Poor's a abaissé la note de la dette à long terme de la Banque Indosuez, celle-ci passant de AA à AA–, de la dette subordonnée de AA– à A+, et des certificats de dépôts de AA/A – 1+ à AA – /A1+. Cette décision porte sur 1,3 milliard de dollars, tant de dette principale que de dette subordonnée. En revanche, la note A1+ dont bénéficiait le programme de papier commercial de Indosuez North America Inc., garanti par la Banque Indosuez est maintenue. Cette dégradation de la note de la banque reflète, selon Standard and Poor's, la diminution de sa rentabilité dans un environnement de plus en plus difficile, tant en France qu'à l'étranger.

□ **Travaux publics. Contrat de 2 milliards de francs pour un consortium franco-allemand en Thaïlande.** – La Thaïlande vient d'accorder un contrat de 2 milliards de francs pour la construction d'un viaduc autoroutier urbain de 14 kilomètres à un consortium formé de l'allemand Dywidag, du français GTM-Entrepose et d'une entreprise locale, a annoncé, jeudi 21 février, la filiale de la Lyonnaise des eaux-Dumez. La répartition du contrat est la suivante : 50 % pour les Allemands, 25 % pour les Français et 25 % pour les Thaïlandais. Pour la première fois en Asie du Sud-Est, selon GTM-Entrepose, la gestion de cet ouvrage a été confiée, sous forme de concession d'une durée de vingt-cinq ans, à un consortium d'entreprises majoritairement thaïlandaises.

□ **SNPE se renforce sur le marché de la chasse.** – Le groupe SNPE (Société nationale des poudres et explosifs) a pris le contrôle de la firme italienne Martignoni, l'un des principaux fabricants européens d'amorces et de douilles exclusivement destinées au marché de la chasse. Installée à Gênes, en Italie, la société Martignoni réalise un chiffre d'affaires de 60 millions de francs et emploie une centaine de personnes. Grâce à cette prise de contrôle, la SNPE renforce son pôle *« chasse » déjà représenté par* la société Arpro, qui réalise un chiffre d'affaires de 94 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3319	3310	Groupe Origny	583	600
Arnault Associés	252 70	....	Guintoli	960	..
Asystel	105	....	I.C.C.	232 20	...
B.A.C.	167 40	170	IDIA	280	280
Bque Vernes (ex BICM)	820	820	Idianova	123	127 90 d
Boiron (Ly)	389	....	Immob. Hôtelière	729	....
Boisset (Lyon)	195	....	I.P.B.M.	110	...
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1000	998	Loca Investis.	271	278
Calberson	385	....	Locamic	95	....
Cardif	574	....	Matra Comm.	143	145
C.E.G.E.P.	179	....	Molex	128	....
C.F.P.I.	287 90	288	Olivetti Logabax	590	599
C.N.I.M.	844	869	Presbourg	83	....
Codetour	275	....	Publ.Filipacchi	352 30	355
Comareg	281 30	....	Razel	574	...
Conforama	810	819	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	300	....
Creeks	245 20	255 d	St-H. Matignon	174	170 10
Dauphin	406	....	Select Invest (Ly)	88	....
Delmas	762	757	Seribo	394 80	385
Demachy Worms Cie	400	....	S.M.T. Goupil	177 50	177 50
Desquenne et Giral	249 60	247	Sopra	204	....
Devanlay	1088	....	Thermador H. (Ly)	249 60	....
Deville	386	....	Unilog	170	170
Dolisos	150	151 20	Viel et Cie	118	119 90
Editions Belfond	248	250	Y. St-Laurent Groupe	678	678
Europ. Propulsion	358 80	....			
Finacor	126	....			
Frankoparis	159 80	....			
GFF (group.fon.f.)	274 80	275			
Grand Livre	365	....			
Gravograph	210	212			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 février 1991

Nombre de contrats : 98 004.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 91	Juin 91	Sept. 91
Dernier	104,98	105,48	105,48
Précédent	105,26	105,80	105,88

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 91	Juin 91	Mars 91	Juin 91
105	0,40	1,70	0,43	1,22

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 7 977.

COURS	Février	Mars	Avril
Dernier	1 713	1 721,5	1 732
Précédent	1 719	1 732,5	1 739

CHANGES

Dollar : 5,09 ↑

Le dollar s'inscrivait en hausse jeudi 21 février, soutenu par les déclarations, la veille, du président de la Réserve fédérale. Des rumeurs de démission prochaine du président Gorbatchev ont circulé sur les marchés. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,09 F contre 5,0745 F mercredi au fixing.

FRANCFORT	20 février	21 février
Dollar (en DM)	1,4801	1,4975
TOKYO	20 février	21 février
Dollar (en yens)	131,33	131,43

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (21 février)	9 3/16-5/16 %
New-York (20 février)	8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 28-12-90*)

	19 février	20 février
Valeurs françaises	112,40	111,80
Valeurs étrangères	105,80	105,60
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	451,55	448,29
(SBF, *base 1 000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 700,93	1 693,07

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	19 février	20 février
Industrielles	2 932,18	2 899,01

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	19 février	20 février
100 valeurs	2 312,40	2 296,80
30 valeurs	1 838,50	1 826,20
Mines d'or	134,70	131,70
Fonds d'Etat	85,88	85,78

FRANCFORT

	19 février	20 février
Dax	1 587,13	1 567,32

TOKYO

	20 février	21 février
Nikkei Dow Jones	26 198,79	26 024,37
Indice général	1 947,43	1 934,52

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,0895	5,0945	+ 112	+ 122	+ 220	+ 240	+ 700	+ 760
$ can.	4,4118	4,4181	– 23	– 11	– 50	– 25	– 50	+ 15
Yen (100)	3,8689	3,8741	+ 38	+ 51	+ 79	+ 97	+ 345	+ 393
DM	3,3998	3,4047	+ 4	+ 22	+ 13	+ 37	+ 58	+ 120
Florin	3,0169	3,0208	+ 6	+ 15	+ 12	+ 28	+ 58	+ 102
FB (100)	1,6519	1,6541	–	+ 6	– 1	+ 11	+ 13	+ 47
FS	3,9808	3,9879	+ 38	+ 55	+ 75	+ 103	+ 306	+ 384
L (1 000)	4,5351	4,5416	– 114	– 85	– 236	– 199	– 602	– 523
£	9,9103	9,9236	– 297	– 268	– 579	– 525	– 1361	– 1224

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	6 3/8	6 5/8	6 7/16	6 9/16	6 5/8	6 3/4	6 9/16	6 11/16
Yen	7 15/16	8 3/16	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4	7 5/8	7 3/4
DM	8 3/4	9	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16
Florin	8 7/8	9 1/8	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16
FB (100)	8 7/8	9 1/8	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 1/2
FS	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	7 3/4	7 7/8
L (1 000)	11 1/2	12 1/2	12 1/8	12 5/8	12 1/8	12 5/8	12	12 1/2
£	13 9/16	13 13/16	13 5/16	13 7/16	13 1/8	13 1/4	12 3/8	12 1/2
Franc	9 3/16	9 7/16	9 3/8	9 1/2	9 7/16	9 9/16	9 9/16	9 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE IMMOBILIÈRE HOTELIÈRE

Du 21 février au 6 mars 1991
la société luxembourgeoise
SOVEREIGN PARTICIPATIONS INTERNATIONAL S.A.
procède à une offre publique de vente
de 220 216 actions ordinaires
CREDICOM S.A.
soit 19 % du capital
au prix de 4 541 francs belges (757 francs français)

La bonne fin de cette opération est garantie par Petercam Securities S.A.

Le Monde-RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL

Jeudi 21 février
Jacques Lefevre,
administrateur, directeur général de Lafarge-Coppée.
« Le Monde des Affaires » publie un entretien avec M. Collomb, le président de Lafarge-Coppée.

Vendredi 22 février
Hosni Djemmali,
PDG du groupe Sangho,
de Tunisie et Maroc Contact.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 21 FEVRIER

Cours relevés à 10 h 42

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3720	C.N.E 3%	3884	3910	3910	-1 81
525	B.N.P. T.P	926	885	886	-4 43
935	Cr Lyon T.P	940	....	....	....
1220	Renault T.P	1385	1380	1380	-0 36
1440	Rhone Poul T.P.	1505	....	....	....
1100	Saint Gobain T.P.	1119	....	....	....
905	Thomson T.P.	950	950	950	....
850	ACCOR	762	770	770	+1 05
635	Air Liquide	664	668	668	+0 30
505	Alcatel-Alsthom	572	572	672	....
1400	Als.Superm.	1850	1870	1841	-0 55
340	A.L.S.P.I.	410	424	424	+3 41
1550	Arjom. Prioux	1940	1964	1961	+1 08
435	AGF Sal Centrale	542	553	548	+1 11
1040	Ass. Entrepr.	1105	....	....	....
171	Avenir H. Média	198	204	203	+2 53
975	Axa (ex Cie Midi)	1070	1074	1074	+0 37
235	Axa Midi Ass.	268	265	264 30	-0 64
188	Bafip	235 50	248 90	248 90	+5 69
109	Bail-Equipem.	123	126	126	+2 44
800	Bail Investiss.	850	....	....	....
465	Bancaire	535	545	536	+0 19
600	Bazar H.-V.	650	691	691	+6 31
550	Beghin-Say	694	709	709	+2 16
....	Berger (M)	1235	1255	1265	+1 62
....	Bertrand Faure	380	....	....	....
....	Bic	620	625	626	+0 81
....	B.I.P	849	....	....	....
....	BIS	336	342	342	+1 79
230	B N P (CI)	298 10	304	304	+1 98
820	Bollore Tech.	939	939	939	....
2330	Bongrain	2492	2540	2540	+1 93
850	Bon-Marché	730	734	730	....
465	Bouygues	531	537	537	+1 13
90	BP France	100 40	102	102	+1 59
735	B S N	796	803	803	+0 88
835	Canal Plus	853	859	858	+0 70
345	Cap Gem S.	400	408	405	+1 25
3330	Carrefour	3550	3585	3520	-0 85
127	Casino	150	150	151	+0 67
93	Casino ADP	103 20	105 10	105 10	+1 84
900	Castorama D.I.	1115	1116	1116	+0 09
150	C.C.F.	167 20	170	170	+1 67
65	CCMC Ly.	67	67	67	....
275	C.D.M.E.	329 50	334 90	334 90	+1 84
295	C.E.G.I.D.	294	302	300	+2 04
225	Centrest (Ny)	222	223	220 10	-0 86
410	C.E.P. Comm.	466	469 90	469 90	+0 84
110	Cerus	124	126	125 50	+1 21
515	Cetelem	604	608	608	+0 66
335	CF Int.	357	365	365	+2 24
340	CGI Info	352	351	351	-0 28
850	C.G.I.P.	1064	1078	1066	+0 19
500	CGP	509	....	....	....
700	Chargeurs S.A.	768	785	771	+0 65
515	C.I.C.A (M)	515	....	....	....
950	Ciments franc.	1169	1189	1185	+1 37
395	Club Méditer.	461 80	465	465	+0 69
95	CMB Packa.	121 40	123 90	123 90	+2 06
96	Codetel	105	105	105	....
445	Colas	580	580	580	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	Cpt. Entrep.	204	205	205	+0 49
1060	Compt Mod.	1170	1179	1179	+0 77
140	Concept S.A.	164 90	170	170	+9 76
240	CPR (Paris Réé.)	295	304	304	+3 05
875	Créd. Foncier	1078	1090	1086	+0 65
600	Cr Lyon (CI)	847	850	850	+0 45
985	Crédit Nat.	1172	1170	1170	-0 17
195	CSEE	193 50	200	200	+3 36
1750	Damart	1935	1976	1976	+2 07
440	Dassault Aviation	440	440	440	....
158	Dassault Electr.	175 90	180	180	+2 33
1440	De Dietrich	1470	1498	1508	+2 59
199	Dév.R.N.C.B.I.	200 50	201	201	+0 25
240	Dév.R.Sud-Est	244	....	....	....
280	D.M.C.	388	414	414	+6 70
3700	Docks France	3900	3851	3851	-1 26
....	Eaux (Gle)	2448	2475	2485	+0 85
900	E.B.F.	879	880	890	+1 25
300	Ecco	351	357	357	+1 71
280	Elf Aquitaine	287 90	289 50	289 50	+0 58
205	Emp-Elf (Centi)	217	213	213	-1 84
305	Essilor	382 50	390	396	+1 66
149	Essil.Int.(DP)	195	198	198	+1 54
636	Esso	650	640	640	-1 54
1370	Euràfrance	1690	1700	1700	+0 59
805	Eurocom	794	735	735	-7 43
96	Eurodisneyland	110 50	111	111	+0 45
3090	Euromarché	3279	....	....	....
1060	Europe 1	1166	1116	1150	-1 37
40	Eurotunnel	46 35	....	....	....
1080	Exor	1350	1360	1365	+0 37
1330	Facom	1275	1278	1280	+0 39
133	Finextel	142 50	142	142	-0 35
180	Fives Lille	180	182	182	+1 11
1840	Fromager. Bel	1800	1914	1914	+6 33
1430	Gal.Lafayette	1845	....	....	....
1700	G.A.N.	1700	....	....	....
385	Gascogne (B)	378	389	389	+2 91
1060	Gaz et Eaux	1260	1279	1280	+1 59
550	Géophysique	601	630	630	+4 83
405	Gerland Ly.	446	449	449	+0 67
810	Groupe Cité	709	700	700	-1 27
320	GTM-Entrep.	376	377	376	....
1070	Guyenne-Gas.	1130	1130	1130	....
161	Hachette	198 10	200	201	+1 46
400	Havas	474	475	475	+0 21
440	Hénin (La)	518	522	522	+0 77
975	Hutchinson	1188	....	....	....
215	Iméal	261 50	268 50	268 50	+2 68
131	Immob. Phénix	140	140	140	....
67	Ingénico	77	82 50	82 50	+7 14
3290	Inst. Mérieux	3980	4100	4100	+3 02
405	Interbail	462 50	469 50	469 50	+1 51
1050	Intertechnique	1220	1250	1250	+2 46
680	J. Lefebvre	879	880	880	+0 11
665	Klépierre	768	778	778	+1 30
740	Labinal	737	759	759	+2 99
2400	Lab. Bellon	2495	2550	2550	+2 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
320	Lafarge	375	379 40	379	+1 07
325	Lebon	350	365 50	365 50	+4 43
3380	Legrand	3685	3700	3660	-0 68
1720	Legrand (DP)	1850	1852	1852	+0 11
425	Legris Industries	530	538	538	+1 51
405	Locafrance	440	....	....	....
650	Locindus	680	680	680	-0 87
3400	L.V.M.H.	3661	3699	3661	....
505	Lyon.Eaux/Dumez	576	579	576	....
132	Magnetti Ly.	145	154	150	+3 45
270	Mar. Wendel	312	328	328	+5 13
260	Matra	256	258	257 50	+0 59
465	Merlin-Gerin	534	534	534	....
68	Métaleurop	84 30	85 50	84 50	+0 24
75	Métrologie In.	78	80	80	+2 56
88	Michelin	85 90	86 80	86 80	+1 05
79	Midl. Bk Sa *	79 80	82	82	+2 76
285	Min. Salaig (Ny)	236	245	245	+3 81
90	MMB	111	113 50	113 50	+2 25
1220	Navig. Mixte	1284	1295	1295	+0 86
108	Nord-Est	133	135	135	+1 50
280	Nordon (Ny)	352	343	343	-2 56
800	Nouv Galeries	787	800	800	+1 65
810	Occid. (Gle)	694	699	705	+1 59
1300	Omn. F. Paris	1505	1510	1510	+0 33
250	Olipar	275	279	277	+0 73
500	Oréal	518	527	527	+1 74
425	Paribas	481 10	489 90	489 90	+1 91
1190	Pechelbronn	1240	1256	1255	+1 21
129	Pechiney Int.	151 20	152 90	152 90	+1 12
260	Pechiney (CIP)	307 50	305	305	-0 81
475	Penhoet	461	....	....	....
930	Pernod Ricard	1154	1160	1160	+0 52
480	Peugeot	503	505	505	+0 40
300	Pinault	354	360	359	+1 41
290	Plastic-Omn.	332 70	338	338	+1 59
405	Poliet	475	475	479	+0 84
685	Primagaz	725	740	740	+2 07
500	Printemps	620	615	625	+0 81
1930	Promodès	2080	2070	2070	-0 48
275	Radiotechn.	329	330	329	....
3220	Redoute (La)	3550	....	....	....
265	Rémy et Associés	230	230 10	230	....
266	R. Poulenc CIP	295 40	302	302	+2 23
310	Rafur Financ.	301	301	301	....
54	Rochette (La)	68 90	69 50	69 50	+0 87
1800	Roussel Uclaf	1770	....	....	....
2750	R. Impôt Ly *	3370	3300	3300	-2 08
188	Sade (Ny)	182	....	....	....
1420	Sagem	1465	....	....	....
350	Saint Gobain	398	401	401	+0 75
1200	Saint Louis	1355	1368	1344	-0 81
1090	Salomon Ly	1330	1395	1395	+4 89
330	Salvepar (Ny)	380	388	388	+2 11
785	Sanofi	814	820	822	+0 98
1650	S A T	1721	....	....	....
225	Saul. Chât.	250	....	....	....
1300	Saupiquet (Ny)	1411	1430	1430	+1 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
645	Schneider	686	690	687	+0 15
13 50	SCOA	15 20	15 60	15 60	+2 63
1200	S.E.B.	1270	1270	1270	....
420	Sefimeg	423 40	424	424	+0 14
495	Sextant A.	448	450 10	450 10	+0 47
930	S.F.I.M.	980	998	998	+1 84
170	S.G.E.	206 10	211	211	+2 38
540	Simco	531	531	531	....
710	Sk. Rossignol	650	670	670	+3 08
810	Sligos	910	....	....	....
370	Société Géné.	403	403	403	....
116	Sodexho (B)	114	....	....	....
159	Sodexho (Ny)	169	175	175	+3 55
480	Sodexho	618	613	613	-0 81
72	Sogenal (Ny)	75 50	76	76	+0 66
365	Sogerap	371	375	375	+1 08
1180	Sam-Allib.	1371	1355	1380	+0 66
1140	Source Perrier	1428	1435	1438	+0 70
530	Sovac	652	668	666	+2 15
370	SPEP	437	435	435	-0 46
450	Spie-Batignol	555	563	563	+1 44
970	Strafor	1019	1035	1035	+1 57
270	Suez	314 40	318 50	318 50	+1 30
605	Synthélabo	638	640	640	+0 31
128	Thomson CSF	128 50	130	130	+1 17
575	Total	630	635	635	+0 79
106	- (certif.)	107 90	108	108	+0 09
210	Trailor Fe.	221	223	223	+0 90
510	U.A.P.	560	564	552	-1 43
205	U F B Locab.	268	272 50	272 50	+1 68
730	U I C	890	900	900	+1 12
580	U I F	560	568	568	+1 43
700	U I S	760	....	....	....
700	Unibail	733	733	733	....
160	U.C.B.	151 50	153	154 50	+1 98
355	Valéo	410	415	418 50	+2 07
220	Vallourec	258 70	260	260	+1 29
355	Via Banque	358	369	369	+3 07
1200	Zodiac	1100	1100	1100	....
1330	Elf Gabon	1085	1120	1111	+2 40
108	Amax	129	....	....	....
104	Amer. Express	128	....	....	....
169	A.T.T.	175 10	....	....	....
131	Anglo Amer.C.	147 90	....	....	....
320	Amgold	303	....	....	....
230	Banco Santander	274	....	....	....
675	B.A.S.F.	804	....	....	....
750	Bayer	872	....	....	....
63	Buffelsfont.	61 10	....	....	....
56	Chase Manh.	76 90	....	....	....
94	De Beers	113	....	....	....
2000	Deutsche Bank	2284	....	....	....
1100	Dresdner Bank	1273	....	....	....
55	Driefontein	51	....	....	....
179	Du Pont-Nem.	198	....	....	....
200	Eastman Kodak	234 10	....	....	....
22	East Rand	17 80	....	....	....
43	Echo Bay	39 40	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
166	Electrolux	173	....	....	....
166	Ericsson	174 80	....	....	....
255	Exxon Corp.	274 50	....	....	....
135	Ford Motor	158	....	....	....
42	Freegold	33 70	....	....	....
13 60	Gencor	17	....	....	....
290	Gén. Elect.	351 30	....	....	....
167	Gén. Motors	191 20	....	....	....
315	Gén. Belgique	309	....	....	....
65	Gd. Métropol.	71	....	....	....
75	Guinness	79 50	....	....	....
19 50	Hanson PLC	21 50	....	....	....
38	Harmony Gold	32 50	....	....	....
179	Hewlett Packard	235	....	....	....
42	Hitachi	50 50	....	....	....
890	Hoechst	825	....	....	....
88	Homestake	79	....	....	....
87	Imp. Chemical	100	....	....	....
600	I.B.M.	709	....	....	....
260	I.T.T.	289	....	....	....
139	Ito Yokado	158	....	....	....
82	Matsushita	70 20	....	....	....
14	Mesnell	16 40	....	....	....
145	Mc Donald's	181	....	....	....
445	Merck	515	....	....	....
430	Minnesota M.	459	....	....	....
285	Mobil corp.	302	....	....	....
215	Morgan J.P.	240 80	....	....	....
29300	Nestlé	31750	....	....	....
141	Norsk Hydro	152	....	....	....
100	OFSI	82 70	....	....	....
1590	Pétrofina	1880	....	....	....
265	Philip Morris	326	....	....	....
63	Philips	78 80	....	....	....
73	Placer Dome	74	....	....	....
260	Quilmès	270 50	....	....	....
20	Randfontein	17 05	....	....	....
375	Royal Dutch	405	....	....	....
40	R T Z	50	....	....	....
2 25	Saat.& Saatch.	2 85	....	....	....
42	St Helena	38	....	....	....
270	Schlumberger	299 50	....	....	....
42	Shell transp.	46 10	....	....	....
1950	Siemens	2140	....	....	....
940	Siemens Nixdorf	902	....	....	....
225	Sony	275	....	....	....
77	Sumitomo Bank	85	....	....	....
168	T.D.K.	209 20	....	....	....
45	Telefonica	49 80	....	....	....
27	Toshiba	33 60	....	....	....
440	Unilever	468	....	....	....
220	Unit.Techn.	244	....	....	....
300	Vaal Reefs	278	....	....	....
200	Volvo	220	....	....	....
150	West. Deep.	129	....	....	....
210	Xerox Corp.	280	....	....	....
103	Yamanouchi	123 90	....	....	....
1 65	Zambia Cop.	1 63	....	....	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	....	6 60
Emp.Etat 9,8%78	....	6 01
10,80% 79/94	....	5 03
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	100	14 56
Emp.Etat 13,4%83	109 86	2 27
Emp.Etat 12,2% 84	....	4 54
Emp.Etat 11% 85	109 44	....
10,26% mars 86	103 95	9 72
OAT 10% 5/2000	106 47	7 39
OAT 9,9% 12/1997	104 05	1 89
OAT 9,8% 1/1996	102 60	0 59
PTT 11,2% 85	106 80	2 43
CFF 10,30% 88	....	0 81
CNB Bques 5000F	....	1 43
CNB Paribas 5000F	....	1 43
CNB Suez 5000F	....	1 43
CNE 11,5% 85	102 26	7 45
CNI 1/82 5000F	....	1 43
CNT 9 % 86	95 30	7 10
CRH 10,90% déc.85	105 55	1 42
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	970	....
Cerus	....	....
CGE 6 janv. 89/99	....	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	846	952 d
Applications Hydr.	1370	....
Arbel	632	650
Bains C.Monaco	981	985
B.Hypoth.Europ.	352 40	....
B.N.P. Intercont.	298	298
Beghin-Say (C I)	585	....
Bénédictine	3800	....
Bidermann Internat.	494	....
Blanzy Ouest	3289	....
B T P	73 90	73 90
Cambodge	751	....
Carbone Lorraine	694	680
Case Poclain	12 05	13 50d
C.E.G.F (Frigor.)	425 90	425
Centenaire Blanzy	519	....
Cerabati	97	97
Champex Ny	140	....
CIC (CIP)	167	169
C.I.M.	800	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2605	....
Cofimeg	256	....
Cogifi	379	379 90
Comiphos	515	....
Cie Industrielle	4020	....
Cpt Lyon Alemand	399	....
Concorde	860	860
Constr.Mét.Prov.	29 50	....
Crédit Gén.Ind.	342 50	342 50
Cr Universel (Cie)	525	519
Créditel	120 10	....
Darblay	644	....
Degremont	1439	1400
Delalande	1850	1870
Delmas Vieljeux	4100	4100
Didot Bottin	1210	....
Eaux Bassin Vichy	2689	2686
Eaux Vittel	1020	1015
Ecia	219	220
Electro-Financ.	774	....
Electro-Banque	341 20	....
Ent.Mag. Paris	4800	....
Eurex (ex Eternit)	1489	1487
Finalens	260 10	....
F.I.P.P.	126	....
F.N.A.C.	1818	1805
Foncière (Cie)	591	....
Fonc.Lyonnaise	805	812
Foncina	600	....
Fougerolle	730	....
France I.A.R.D.	820	800
France SA (La)	1822	1895 d
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	881	881
Genefim	333	335
Gévelot	553	....
G.F.C.	431	....
G.F.I.I.	280	....
Gds Moulins Paris	1300	....
Groupe Victoire	1030	....
G.T.I (Transport)	479	....
Immobail	387	....
Immobanque	724	721
Im.Marseillaise	5870	5835 o
Imm. Plaine-Monceau	370	359
Immofice	436	....
Invest.(Ste Cie.)	3050	....
Jaeger	125	125
Lambert Frères	328	....
Lille Bonnières	1600	....
Loca-Expansion	287	286
Localfinancière	480	....
Locatel	161	....
Louis Vuitton	688	672
Louvre	3475	3471
Lucia	1676	1726
Machines Bull	32 30	39 30d
Mag.Uniprix	150	....
Magnant	800	800

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	570	....
Mors	112	115 30
Navigation (Nle)	215	214 80
Optorg	281	279 20
Oréal (CI)	250	....
Origny-Desvroise	972	980
Palais Nouveauté	970	....
Paluel Marmont	629	....
Parfinance	199 50	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	195 20	195 40
Paris Orléans	231 50	227
Parthena Invest.	309	306
Pathé Cinéma	475	....
Piper Heidsieck	1920	....
Porcher	699	....
Promodès (CI)	1124	....
Publicis	715	695
Rochefortaise	110 40	112
Rosario	236 20	230
Rougier	465	....
S.A.C.E.R.	378 90	377 90
S.A.F.A.A.	270	....
S.A.F.I.C Alcan	185	....
SAFT	1192	1218
Saga	235	....
Saint Dominique (F.)	129 50	130 10
Salins du Midi	655	646
Savoisienne M.	155	....
S.C.A.C.	778	....
Sanelle Maubeuge	375	....
S.Etud.Part. (M)	150	....
Silic	627	....
Sinvim	301	292
S.I.P.H.	330	343 20d
S.M.C.I.	338 90	339
Sofal	540	....
Soflo	421	437 80d
Soficel	1146	....
Solitam (ex Satam)	77 10	....
Sofragi	1493	....
Sophia-Bail	432	431 90
Sopagri	155	....
Soudure Autogène	800	....
Sovabail	455	....
Stemi	715	....
Suez (CIP)	264	....
Taittinger	3605	....
Télémécanique Elect.	4500	4500
Testut-Aequitas	751	....
Tour Eiffel	252	....
Ufiner	1065	....
U.T.A.	2100	....
Vicat	360	360
Viniprix	1890	....
Virax	150	....
Maroc Sté Brasserie	288	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	620	....
Akzo Nv Sico	275	....
Alcan Aluminium	110	....
American Brands	215	....
Arbed	550	....
Asturienne Mines	150	165 d
Banco Popular Espa.	520	....
B.Reglements Int.	24000	....
Can.Pacifique	92	....
Chrysler Corp.	56	....
C I R	12 55	....
Commerzbank	815	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	275	....
GBL (Brux Lamb.)	579	....
Gevaert	830	....
Glaxo Holdings Ltd	93	....
Goodyear Tire	95	....
Grace and Co (WR)	145	....
GTE Corp	149	....
Honeywell Inc.	258	....
Johannesburg	50	....
Kubota	28 90	....
Latonia	310	310
Midland Bank	17 50	....
Noranda Mines	73 20	....
Olivetti priv.	11 60	....
pakhoed hold.	535	....
Pfizer Inc.	522	....
Procter Gamble	420	....
Rhone Poulenc Rorer	402	....
Ricoh	27 80	....
Robeco	283 50	....
Rodamco NV	167 50	....
Rolinco	267 50	....
Saipem	5 30	....
Sema Group	42 40	....
SKF Aktiebolaget	79	....
Tenneco Inc.	230	....
Thorn Electrical	64	....
Toray Ind.	23 10	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1160	....
West Rand Cons.	11	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	231	245 d
Buitoni	815	....
Calciphos	177 50	....
C G H Cogedhor	80	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	583	....
Drouot Assurances	420	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	64 20	....
Europ Soutres Ind.	17 80	19 20d
Gachot S.A.	69	....
Groupe Expansion	61 10	....
Guy Degrenne	466	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
IN2	300	....
Lecteurs du Monde	250	....
Nicolas	840	....
Pauvrelle RD	1560	....
Particip. Perrier	320 10	....
Quadrant	240	....
Rorento N.V.	186 10	....
St-Gobain-Emballage	3090	3325 d
Sema Matra	211	....
S.E.P.R.	1599	....
S.P.R. act. B.	350	324 d
Ufiner	380	....
Wassermann	1500	1300 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 074	....	....	....
Ecu	7 006	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 300	....	....	....
Belgique (100 F)	16 535	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	301 980	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 538	....	....	....
Danemark (100 krd)	88 460	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 911	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	3 176	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	398 250	....	....	....
Suède (100 krs)	91 170	....	....	....
Norvège (100 k)	87 050	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 370	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 466	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 881	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 400	....	....	....
Japon (100 yens)	3 864	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/2
Or fin (kilo en barre)	59800	....
Or fin (en lingot)	59650	....
Napoléon (20f)	398	....
Pièce Fr (10 f)	388	....
Pièce Suisse (20 f)	410	....
Pièce Latine (20 f)	348	....
Souverain	469	....
Pièce 20 dollars	2350	....
Pièce 10 dollars	1390	....
Pièce 5 dollars	720	....
Pièce 50 pesos	2325	....
Pièce 10 florins	358	....

SICAV (sélection) 20/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1001 86	977 42
Actilion	206 05	200 54
Agepargne	739 53	707 68
Agréplacement	7389 95	7389 95
Agrépremière	114 22	113 88
AGF Actions ex CP	1042 74	1017 31
AGF 5000	598 55	583 96
AGF ECU	1047 86	1037 49
AGF Foncier	114 47	111 68
AGF Invest Sicav	107 28	104 66
AGF Interfonds	424 50	414 15
AGF Oblig	1112 71	1107 17
AGF Sécurité Sicav	11345 18	11345 18
AGF I.M.O.	633 33	617 88
AMERI-GAN	6379 18	6133 83
Amplitude	614 42	598 52
Arbitrages Court.T	6405 72	6392 92 ◆
Associc	1073 64	1073 64
Atout Futur	352 29	343 70
Aurecic	1102 72	1070 60
Avenir Alizés	1613 69	1582 05
Avenir CIC	104 07	101 04
Axa Capital	152 40	145 84
Axa Europe	126 38	120 94
Axa Investiments	114 39	109 46
Axa NPI	102 23	97 83
Axa Valeurs PER	119 88	114 72
Capimonétaire	5644 59	5638 95
Capioblig	5814 17	5728 25
Capitacic	1172 75	1155 42
Capital-Monde	331 64	323 65 ◆
Cardan Pierre	29 82	29 09
Coadis	1186 20	1157 27
Compavalor	6253 29	6243 92 ◆
Convertimmo	370 46	356 21
Cradinter	467 15	453 54
Crédit Mutuel Capital	1180 08	1137 33
Diese	1188 33	1159 35
Drouot France	787 48	753 57
Drouot Investiss.	929 71	889 67
Drouot Sécurité	244 97	234 42
Drouot Sélection	147 83	141 46
Ecocic	1052 42	1036 87 ◆
Ecupar	128 45	122 92
Ecureuil Capitalisation	2296 28	2273 54 ◆
Ecureuil Invest	386 90	375 63
Ecureuil Monepremière	59514 58	59514 58
Ecureuil Monétaire	35086 96	35086 96 ◆
Ecureuil Trésorerie	2174 29	2174 29
Ecureuil Trimestr	1986 55	1966 88
Elicash	478427 25	478427 25
Energie	266 22	254 15
Epargic	3199 82	3199 82
Eparcourt-Sicav	4462 22	4451 09
Epargne Associat.	25932 51	25893 67
Epargne Capital	9552 21	9457 63
Epargne Court Terme	602 99	602 99
Epargne Croissance	1600 86	1558 01
Epargne Industrie	87 74	85 39
Epargne J.	62188 72	62188 72
Epargne Long Terme	186 41	181 42
Epargne Monde	1184 93	1163 22
Epargne Obligat.	200 63	195 26
Epargne Première	13144 97	13047 12
Epargne Quatre	1108 38	1076 75
Epargne-Unie	1262 77	1231 97
Epargne Valeur	441 85	429 83
Epsilon	1207 77	1195 81
Eurfinvest	637 23	618 67 ◆
Eurocic Leaders	991 78	962 69
Eurodyn	1131 58	1103 98
Euro Gan	6360 29	6115 66
Euromaf	27 10	26 70
Fonsicav	12789 65	12789 65
FRANCE-GAN	8978 07	8636 61
France Garantie	276 05	275 50
France Index Sicav	98 56	95 68
France Investiss.	439 69	428 97 ◆
France Oblig	476 43	471 71
Francic	423 92	411 67
Francic Pierre	108 29	106 14
Francic-Régions	1151 42	1117 88
Fructi-Association	31 73	31 73

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Capi	37 89	37 33
Fructi Court	128565 86	128565 86
Fructidor	234 48	231 01
Fructi-Epargne	30 67	29 92
Fructifrance	801 92	782 36
Fructimmo	28 80	28 10
Fructi-Première	11190 85	11025 47
Fructivar	4855 52	4843 41
Futuroblig	1273 82	1242 75
Gestilion	13206 66	13139 96
Gest.Associations	157 54	154 07
Horizon	1140 21	1107
Interepar	107856 13	104714 69
Interoblig	12365 08	11889 50
Intersélection Fce	497 11	482 63
Japacic	154 65	150 15 ◆
Jeunepargne	257 76	253 95
Laffitte Amérique	201 57	193 35
Laffitte Europe	244 73	234 75
Laffitte Expan	238 68	228 95
Laffitte France	308 79	296 20
Laffitte Immobil.	223 47	214 36
Laffitte Japon	400 75	384 41
Laffitte Oblig	137 58	131 97
Laffitte Rendement	185 15	177 60
Laffitte Tokyo	337 36	323 61
Latitude	2014 55	2011 53
Leumi C.T.	11249 48	11249 48
Leumi L.T.	6223 13	6041 87
Lion Association	10863 20	10863 20
Lion Institution	26262 67	26197 18
Lionplus	872 68	855 47
Lion Trésor	2217 61	2196 65
Lion 20 000	23555 50	23555 50 ◆
Livret Bourse Inv.	510 37	485 50 ◆
Livret Portefeuil	668 66	649 18
Méditerranée	184 08	176 15
Mensuel CIC	10145 38	10043 93
Mondial Investissem.	402 73	384 47
Monecic	5563 25	5563 25
Monodem	60266 55	60266 55
Mono.J	64986 72	64986 72
Monévalor	73045 11	73045 11
Mutualité dépôts	12061 24	12037 17 ◆
Mutuelle Unie Sal.	143 59	137 41
Natio Court Terme	252548 00	252548
Natio-Epargne	15854 53	15697 55
Natio-Ep. Ret.	121 32	118 07
Natio Eparg.Trésor	7035 33	7021 29
Natio-Imm.	1169 26	1137 97
Natio-Inter	1238 64	1205 49
Natio-Monétaire	22712 22	22712 22
Natio Obligations	498 94	485 59
Natio-Patrimoine	1355 44	1319 16
Natio-Placements	62673 09	62673 09
Natio-Revenu	1017 03	1006 96
Natio Sécurité	11689 89	11689 89
Natio-Valeurs	813 85	792 07
Nippon-Gan	5740 76	5519 98
Nord Sud Develop.	1342 56	1339 67
Obli-Associations	137 01	135 65
Oblicic-Mondial	2402 95	2367 44
Oblicic-Régions	1059 77	1044 11
Oblig. ttes caté.	161 06	158 70 ◆
Oblilion	1187 08	1175 33
Oblisécurité	11463 37	11463 37 ◆
Optimal	32320 26	31378 99
Oraction	916 41	894 06
Orvalor	5702 40	5496 29
Paribas Capitalisation	1335 15	1315 42
Paribas Epargne	18531 31	18494 32
Paribas Opportunités	120 98	116 05
Paribas Patrimoine	543 89	521 72
Paribas Revenus	93 79	92 86
Patrimoine Retraite	200 28	196 35
Parvalor	599 71	582 24
Phénix Placement	298 26	287 63
Phénix Sécurité	10457 23	10457 23
Pierre Investissements	726 07	708 36 ◆
Placement A.	1251 85	1227 30 ◆
Placement J.	6435 64	6422 79 ◆
Placement M.	59217 77	59099 57 ◆
Placement Nord	932 67	914 38 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Planinter	1033 24	1008 04
Plénitude	122 49	119 21
Poste Gestion	58384 56	58384 56
Première Oblig.	11201 54	11190 36
Prév. Ecureuil	111 23	110 13 ◆
Priv'Associations	26235 18	26235 18
Proficius	1052 15	1026 49
Quartz	123 86	120 84
Réalvalor	845 61	820 98
Rentacic	158 36	156 02
Revenus Trimestr.	5284 89	5232 37
Revenu-Vert	1140 72	1123 86
St Honoré Bio-Alim.	879 85	839 95 ◆
St Honoré Global	235 47	224 79 ◆
St Honoré Invest	718 19	683 71 ◆
St Honoré Mat Plac.	188 24	179 70 ◆
St Honoré Pacifique	560 98	535 54 ◆
St Honoré PME	492 85	470 31 ◆
St Honoré Real	13355 06	13301 85 ◆
St Honoré Services	487	468 27 ◆
Sécuricic	1584 96	1584 96
Sécuri-Gan	12401 67	12158 50 ◆
Sécuritaux	1244 41	1244 41
Sicasden	703 64	693 24
Sicav Associations	1655 33	1652 85
S.F.I. fr. et étr.	643 43	624 69
Sicav 5.000	404 41	393 59
S.I. Est	1360 97	1302 36
Silvafrance	831 13	814 24
Silvam	413 37	402 31
Silvarente	215 97	211 74
Silvinter	418 11	408 92
S.N.I.	1108 65	1077 33
Sogépargne	317 58	306 10 ◆
Sogéroc	54663 42	53071 28
Sogevar	1048 21	1000 68 ◆
Soginter	1254 92	1198 01
Soleil Investissements	519 16	499 18
Solstice	2099 55	2094 31
Stratégie Action	811 21	780 01
Stratégie Rendement	1275 85	1235 79
Technocic	1030 03	1000 03
Techno-Gan	5742 56	5521 69
Thesora	587 89	582 07 ◆
Transplus	142 06	135 94
Trésor Avenir	110 82	109 72 ◆
Trésor Plus	1154	1142 57 ◆
Trésor Real	12802 28	12802 28
Trésoricic	115081 87	115081 87
Trilion	5187 58	5136 20
U.A.P.Investiss.	430 56	415
U.A.P. Act. F.	551 71	531 77
U.A.P. Act. Sél.	603 51	581 70
U.A.P. Aedifi.	619 98	597 57
U.A.P. Alizé	209 79	202 21
U.A.P Alto	171 51	165 31
UAP Moyen Terme	123 94	119 46
UAP Prem. Catég.	10917 06	10873 57
Uni-Associations	120 26	120 26
Uni-Foncier	1332 48	1299 98
Unifrance	553 85	540 34
Uni-Garantie	1297 61	1274 67
Uni Régions	1332 17	1299 68
Unirente	2547 81	2495 77
Univar	213 15	213 15
Univers Actions	1223 82	1193 97
Univers-Obligation	1657 16	1616 74
Valorg	1853 59	1851 74
Valrea	47581 77	47557 99
Vauban	25781	25755 22

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Mettant fin à un an de polémique

Washington accepte de garantir un prêt de 400 millions de dollars à Israël

Mettant un terme à une polémique de plus d'un an avec Israël, le gouvernement américain a finalement décidé d'accorder sa garantie à un prêt bancaire de 400 millions de dollars que l'Etat hébreu veut contracter pour financer l'installation des juifs soviétiques.

L'accord a été signé mercredi 20 février à Washington par le secrétaire d'Etat, M. James Baker, qui a suivi ce dossier avec une extrême attention. Il permet au gouvernement israélien d'obtenir des conditions d'emprunt et de remboursement plus favorables auprès des banques privés auxquelles il entend s'adresser.

De leur côté, les Etats-Unis ont obtenu l'assurance que les sommes ainsi collectées ne serviraient pas à installer les juifs soviétiques dans les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza. En principe, le gouvernement israélien a dû fournir aux Etats-Unis une série de documents sur les programmes de logements destinés aux juifs soviétiques.

Les exigences américaines ont vivement déplu à la droite israélienne, cependant que le gouvernement des Etats-Unis a manifesté, lui aussi, son mécontentement devant les réticences de l'Etat hébreu à fournir les assurances demandées.

La semaine passée encore, l'ambassadeur israélien à Washington, M. Zalman Shuval, avait suscité un coup de colère des dirigeants américains pour s'être plaint, publiquement, de la manière dont ils traitaient Israël dans cette affaire (*le Monde* du 19 février).

La guerre du Golfe

Des réfugiés signalent des cas de choléra en Irak

Arrivés récemment de Bagdad en Jordanie, des réfugiés ont fait état de cas de choléra et, selon les représentants de l'ONU et le corps médical jordanien, les risques d'épidémie de typhoïde et de choléra sont très importants en Irak.

Dans les hôpitaux, la pénurie de fournitures médicales, de médicaments, d'électricité et d'eau courante a considérablement accru les risques d'infection. *« Nous avons entendu des rumeurs. On nous a également dit que des gens mouraient par suite de pénurie de médicaments essentiels. Mais nous ne pouvons jusqu'ici confirmer ces bruits »*, a déclaré à Amman M. Tuma Hazo, administrateur du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en précisant que l'UNICEF attend le retour d'une mission de sept membres arrivée samedi 16 février à Bagdad, avec 54 tonnes de fournitures médicales. Mardi, les journalistes étrangers présents en Irak, accompagnés de fonctionnaires du ministère de l'information, ont visité la ville de Mossoul dont un quartier périphérique a été bombardé dans la nuit du 18 au 19 février. Sur un carré de cinq cents mètres de côté, pas une habitation ne semble avoir été épargnée, selon les journalistes, qui n'ont pu établir de bilan avec certitude, le nombre de morts variant de vingt-cinq à cinquante selon les sources.

Au Koweït, les habitants sont épuisés et à bout de nerfs après cinq semaines de guerre, ont déclaré des réfugiés à leur arrivée en Jordanie. *« Les gens craquent à cause du manque de sommeil et de la peur »*, a affirmé un professeur jordanien. *« C'est la peur, la peur, la peur sans arrêt. Parfois, j'ai eu le sentiment que la mort me poursuivait sans arrêt »*, a raconté un Palestinien. – *(AFP, Reuter.)*

M. Rocard : « Les opérations continuent... »

M. Michel Rocard a affirmé, jeudi 21 février sur Europe 1, que *« la dernière intervention soviétique auprès de Saddam Hussein, dont le détail est toujours secret, explore très vraisemblablement les conditions de la paix dans la région et les nouvelles règles de cohabitation interrégionale après l'évacuation du Koweït »*. *« M. Gorbatchev s'est bien gardé de mettre en cause les résolutions des Nations unies »*, a ajouté le premier ministre, qui a déclaré que *« les opérations continuent comme elles sont programmées »* et qu'il *« n'y a pas de retard, sauf pour des questions de météo »*.

Selon le premier ministre, *« c'est de salubrité publique que de mettre fin »* à l'action de l'Irak contre ses voisins, mais *« la coalition n'a pas pour objectif juridique de changer le régime politique irakien »*.

M. Rocard a néammoins estimé que, *« quand la coalition aura contraint militairement l'Irak à évacuer le Koweït, ce sera une défaite d'une nature telle pour Saddam Hussein qu'il aura des problèmes sur le plan intérieur »*.

Le premier ministre a rappelé que la coalition n'est pas en guerre contre le peuple irakien et a ajouté : *« Ne parlons pas de reddition. La première condition de la paix, c'est l'évacuation du Koweït. Dès qu'elle est faite, des négociations vont s'ouvrir pour organiser la région, protéger les frontières, faire que les Etats qui ne se sont pas reconnus mutuellement se reconnaissent, fixer les conditions du partage de la richesse pétrolière entre tous. Et on traitera avec qui représentera l'Irak. »*

Le plan antiterroriste Vigipirate

Le premier ministre en visite matinale dans des gares parisiennes

« Que se passe-t-il ? Il y a eu un attentat ? », s'alarme une banlieusarde, inquiétée par les gyrophares des voitures officielles qui bloquent l'accès à la gare de Lyon. Il est 6 h 30, jeudi matin, et le premier ministre est venu constater l'efficacité du plan Vigipirate mis en place début janvier pour déjouer d'éventuelles actions terroristes. Visite peu discrète : M. Rocard est accompagné des ministres de l'intérieur, M. Philippe Marchand, et des transports, M. Louis Besson, escortés par une cinquantaine de hauts fonctionnaires qui vont filer, sous haute protection policière et sous l'œil des caméras, de la gare de Lyon à la gare Saint-Lazare.

A la veille de la deuxième vague des départs en vacances de neige, et quelques jours après que l'IRA eut revendiqué l'attentat meurtrier de la gare londonienne de Victoria, quel est l'état de la menace ? *« Les alertes à la bombe sont nettement moins nombreuses qu'au mois de janvier*, explique un gardien de la paix au premier ministre, à l'intérieur du poste de police de la gare Saint-Lazare. *Nous avons recensé treize alertes depuis le début du mois et quinze interventions sur des colis suspects. Nous avons fait évacuer la gare à deux reprises. »* Il s'agissait, à chaque fois, de fausses alertes.

Un an plus tôt, lors d'une autre tournée sur le réseau ferré, M. Rocard s'était engagé à porter à cinq cents policiers, en 1990, les effectifs de la brigade chargée de la sécurité des chemins de fer, afin de lutter contre la délinquance (*le Monde* du 9 février 1990). A ce jour, ces fonctionnaires ne sont encore que trois cents. Le plan Vigipirate et la mobilisation policière qui va de pair – les congés et les stages ont été réduits à la portion congrue pour renforcer les effectifs sur le terrain – ont néanmoins eu une conséquence, sans rapport avec le terrorisme : tant à la RATP que sur le réseau ferré parisien, la tendance est à la baisse de la délinquance depuis le début de la guerre du Golfe.

A l'issue de son périple, M. Rocard a précisé qu'il n'y a pas lieu, pour l'heure, de renforcer le plan Vigipirate. *« Nous avons endigué toute menace sur le territoire métropolitain*, a-t-il ajouté. *J'espère qu'on pourra en rester là. »*

E. In.

Une dizaine d'attaques contre des lieux de culte depuis le 17 janvier

Près de 1 900 alertes à la bombe se sont produites depuis le déclenchement de la deuxième phase du plan Vigipirate, le 17 janvier, selon les statistiques du ministère de l'intérieur. Trente-deux auteurs présumés de ces alertes ont été interpellés (la police a, dans certains cas, les moyens techniques d'identifier les numéros d'appel). En février, le nombre des alertes a nettement diminué.

La crise du Golfe a, par ailleurs, inspiré une dizaine d'attaque contre des lieux de cultes, musulmans et israélites, à part quasiment égale, selon le ministère, qui n'impute pas à la guerre les attentats commis à Paris contre le journal *Libération*, un centre des impôts et un immeuble de l'île Saint-Louis. Dix-sept personnes ont été interpellées pour fabrication, détention ou usage d'engins explosifs, depuis la mi-janvier.

Enfin, environ 530 manifestations liées à la guerre ont été recensées.

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
Guerre du Golfe : « Les gendarmes du Conseil de sécurité », par Maurice Duverger ; « Retour des stéréotypes », par Pierre Guerlain 2

La guerre du Golfe ...... 3 à 8

La crise en Yougoslavie
La Slovénie poursuit sa marche vers l'autonomie 8

Remaniement en Tunisie
M. Habib Boulares, ministre de la défense 9

La réforme du scrutin régional
La droite et les communistes contestent le projet socialiste 10

Le débat au sein du PC
M. Marchais répond aux « refondateurs » 10

L'ex-RDA à Berlin
« Le Joueur de tango », de Roland Graf, apparaît comme l'un des films les plus forts du Festival 12

Vacances d'hiver
Des mesures exceptionnelles pour éviter les embouteillages, et sans doute, un retour aux trois zones scolaires 15

SECTION B

LIVRES ◆ IDÉES

● Rencontre avec Jean Tardieu ● Mots interdits : la littérature clandestine et les œuvres pornographiques du siècles des Lumières ● Le feuilleton de Michel Braudeau : « Ecrire avec son sang » ● Histoire : richesse des temps « barbares » ● Lettres étrangères .... 17 à 24

SECTION C

Reprise des pourparlers du GATT
La CEE accepte de négocier sur les subventions agricoles 26

Angoulême rompt avec ses créanciers 30

AFFAIRES

● Golfe : les entreprises et l'après-guerre ● Le poids des impayés irakiens ● Un entretien avec le président de Lafarge-Coppée .... 27 à 29

Services

Abonnements	2
Annonces classées	26
Bulletins d'enneigement	15
Carnet	15
Loto	15
Marchés financiers	30-31
Météorologie	16
Mots croisés	15
Radio-Télévision	16
Spectacles	14

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 21 février 1991 a été tiré à 526 231 exemplaires.

Le suicide de Jacques Vialettes

Le « patron des matons »

Après le suicide, mercredi 20 février ***(nos dernières éditions du 22 février)*****, de Jacques Vialettes, secrétaire général du syndicat FO des personnels pénitentiaires, le ministre de la justice, M. Henri Nallet, qui avait été mis au courant ces derniers jours des difficultés que traversait M. Vialettes et assure être intervenu pour tenter d'empêcher son geste, a rendu hommage** ***« à celui qui pendant de longues années a joué un rôle éminent dans la construction d'un syndicalisme pénitentiaire fort et responsable »*****. M. Marc Blondel, secrétaire général de la confédération Force ouvrière a estimé, pour sa part, que M. Vialettes avait mal supporté le récent échec électoral de son syndicat :** ***« L'homme d'action a d'autant plus souffert qu'il avait la certitude de n'avoir pas failli. »*** **Une enquête sur les circonstances de sa mort a été ouverte par le parquet d'Evry et confiée au SRPJ de Versailles.**

Le *« patron des matons »*, *« le boss »*, *« le vieux »*, est mort. Ce matin du 20 février, un copain du syndicat était passé le chercher chez lui. Il attendait dans une pièce de l'appartement. Jacques Vialettes lui avait dit de patienter quelques minutes. Juste le temps de finir de se préparer, avait-il dit. Et puis il y eut une détonation. *« Le patron »*, comme il menaçait de le faire depuis la veille au moins, s'était tiré une balle dans la tête. Il n'a apparemment laissé aucune lettre, aucun mot, comme si toute explication était superflue.

Précisément vingt-quatre heures plus tôt, il l'avait dit à des proches qui avaient pu y voir un appel au secours : *« Ce sera bientôt fini. »* Il avait alors accepté de se défaire d'un pistolet qui ne le quittait plus. Des amis avaient emporté des cartouches, caché un fusil, insuffisantes précautions.

Certitudes ébranlées

Jacques Vialettes était un homme cassé, à bout de tout, empêtré dans des problèmes familiaux, bouleversé par l'échec aux dernières élections professionnelles de son syndicat, son *« enfant »*, qu'il avait patiemment construit depuis vingt ans et qu'à un an de la retraite il avait le sentiment d'avoir conduit à l'échec. Les jeunes de l'UFAP (Union fédérale autonome pénitentiaire) avaient, ce qui eût été impensable deux ans plus tôt, réussi à le détrôner en devenant le syndicat majoritaire (*le Monde* du 6 février). Question de génération, sanction aussi des derniers conflits qui avaient agité la pénitentiaire, et auxquels Jacques Vialettes avait décidé de mettre fin, appelant à la *« reprise des clefs »* par crainte de voir ses *« petits gars »* révoqués.

Depuis, avec la base, le malaise ne s'était jamais dissipé. *« Lâcheur »*, *« magouilleur »* ... en avait-il alors assez entendu, des critiques ! Sans qu'on ait pu précisément voir en lui un progressiste, toujours courroucé à l'idée qu'on puisse vouloir, sous prétexte d'humaniser les prisons, faire plus de cas des détenus que des surveillants, Jacques Vialettes, depuis le temps où il faisait défiler ses troupes sous les fenêtres de M. Robert Badinter aux cris d'*« avocat-malfrat »*, à mesure aussi que son influence s'érodait, avait peu à peu changé.

Un peu perdu, il avait fini par comprendre que la prison, comme le monde autour de lui, devait évoluer. Comment ? Il ne le savait pas très bien, mais ses certitudes étaient ébranlées. Lui, le pied-noir, l'ancien capitaine de l'armée française qui avait si mal supporté l'arrachement de 1962, avait cru trouver dans la pénitentiaire, dans le militantisme syndical et l'amitié indéfectible d'André Bergeron, de bonnes raisons de vivre, avec des idées carrées qui supportaient mal la contradiction.

Bougon, gouailleur, fort en gueule, charmeur aussi, il avait longtemps pu compter sur la fidélité de ses troupes, qu'il avait menées d'une poigne de fer et avec un paternalisme qui longtemps lui assura de solides amitiés. Mais cela aussi avait changé : désormais, il était contesté. On se méfiait du *« vieux »*, qui avait monté ses dauphins les uns contre les autres, incapable de se trouver, à un an de la retraite, *un successeur crédible.* Lui qui espérait tant partir en laissant derrière lui un syndicat fort, après une vie bien remplie, a choisi de mourir, après l'avoir annoncé et sans que personne ait pu l'en empêcher.

AGATHE LOGEART

La polémique autour de la cigarette Chevignon

Pour M. Michel Rocard, « la SEITA a violé l'esprit de la loi »

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la coordination interministérielle n'a pas vraiment fonctionné, à propos du lancement par la Seita, lundi 18 février, quelques mois après l'adoption de la loi interdisant la publicité pour le tabac, de la cigarette Chevignon, une blonde arborant le nom de vêtements particulièrement appréciés des jeunes. Il est vrai que d'autres soucis – d'une toute autre gravité – requièrent l'attention du gouvernement.

Dès mardi, M. Claude Evin réagissait vivement (*le Monde* du 21 février). Il annonçait que la sortie de cette cigarette faisait *« l'objet d'un examen juridique pour parer au détournement de l'esprit de la loi »* et souhaitait que *« la cohérence du gouvernement s'exprime aussi dans les indications à donner à une société dans laquelle l'Etat est majoritaire »*.

Une rencontre avec M. Michel Charasse, ministre du budget, n'arrangeait pas les choses, puisque celui-ci, mercredi, sur France-Infos, prenait la défense de la *« liberté d'action de la SEITA »*. Il affirmait, avec sa verdeur habituelle de langage, que la logique commerciale voulait que la Seita s'emploie à conquérir des parts de marché, face à la domination des cigarette blondes anglo-saxonnes, et que cela était garant de l'emploi dans les usines.

Jeudi matin, sur Europe 1, le premier ministre, M. Michel Rocard, tranchait : la SEITA a *« carrément violé l'esprit de la loi, de la manière la plus explicite »*. Et il ajoutait : *« Cela n'est pas admissible et il y sera donc mis bon ordre »*, déplorant au passage les divergences de vues entre MM. Evin et Charasse. Doit-on maintenant s'attendre au retrait prochain du marché de la Chevignon, une cigarette dont la SEITA a préparé pendant trois ans la sortie ?

JOSÉE DOYÈRE

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SANS VISA

Seize disparus dans l'accident d'un avion chilien

Seize personnes au moins sont portées disparues dans l'accident d'un charter de Lan Chile qui s'est abîmé en mer, le 20 février, peu après avoir décollé de l'aéroport de Puerto Williams, à 2 500 kilomètres au sud de Santiago-du-Chili. Les hélicoptères de la base navale proche ont pu sauver cinquante-quatre passagers qui s'étaient accrochés aux ailes du Bac 146 de Lan Chile avant qu'il ne sombre. Les causes de l'accident ne sont pas connues. – *(AFP, AP, UPI.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 21 février

Raffermissement

Reprise sensible jeudi matin à la Bourse de Paris. Pour le premier jour du terme boursier de mars, les valeurs françaises s'établissaient en hausse de 0,83 % dès les premières transactions. Après avoir un peu marqué le pas, elles poursuivaient, par la suite, leur progression et affichaient des gains avoisinant 0,9 %. Dans ce contexte, on relevait parmi les hausses celles de Concept SA, Mines de Salsignes, Fromageries Bel, Majorette.

EN BREF

□ **Des journalistes américains se plaignent du manque d'informations sur la guerre.** – Trois journalistes américains de retour du Golfe, déposant devant une commission du Sénat, ont accusé le Pentagone d'utiliser des moyens sans précédent pour interdire les déplacements libres des journalistes, refusant ainsi au public américain des informations sur la guerre du Golfe. L'ancien présentateur vedette de CBS Walter Cronkite s'est joint à ces protestations, et a plaidé pour *« un système de censure rationnel »*, assorti d'un libre accès au front. Le porte-parole du Pentagone a rejeté ces arguments, estimant que les méthodes de guerre modernes ne permettent plus d'emmener un grand nombre de journalistes, photographes et techniciens sur le champ de bataille. – *(AFP.)*

□ **Le Sénat américain adopte un texte restrictif sur les exportations de certaines technologies.** – Le Sénat a approuvé, mercredi soir 20 février, une proposition de loi augmentant les contrôles imposés aux exportations de technologies susceptibles d'être utilisées pour fabriquer des armes chimiques et biologiques. Le texte, adopté par acclamations, permet notamment au président américain de prendre des mesures contre des entreprises ou des individus qui ne respecteraient pas l'embargo décrété par les Nations unies contre l'Irak. Un amendement a été attaché au texte, prévoyant la condamnation à la peine capitale de terroristes qui assassineraient des Américains aux Etats-Unis ou à l'étranger. Le texte doit à présent être examiné par la Chambre des représentants. – *(AFP.)*

□ **Privé de salle à Rouen, M. Gilles Perrault ira à Saint-Etienne-du-Rouvray.** – L'écrivain Gilles Perrault ne disposera pas, mercredi 20 février, de salle municipale à Rouen pour parler de son livre *Notre ami le roi*. L'association Bibliothèque Taupe rouge, qui l'avait invité, n'a pas obtenu, mercredi matin, en référé, l'annulation de la décision de M. Jean Lecanuet, maire CDS de Rouen et sénateur de Seine-Maritime, refusant la location de la Halle aux Toiles, en raison de possibles *« troubles de l'ordre public »*. Mme Marie-Françoise Kierner-Petit, présidente du tribunal de grande instance, s'est déclarée incompétente pour décider si le maire avait commis un *« détournement de pouvoir »*. M. Perrault tiendra cette réunion à Saint-Etienne-du-Rouvray, ville dont le maire est communiste.

هكذا من الأصل